



**SELINUS UNIVERSITY**  
OF SCIENCES AND LITERATURE

**LA GEOPOLITIQUE MONDIALE ET LA QUETE POUR  
LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ET DE LA SECURITE  
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

By Jean-Pierre G. Sangwa  
(UNISE3123IT)

**A DISSERTATION**

Presented to the Department of  
International Relations and Peace Studies  
program at Selinus University

Faculty of Art & Humanities  
in fulfillment of the requirements  
for the degree of Doctor of Philosophy  
in International Relations and Peace Studies

2024

## **Déclaration**

Je déclare que je suis le seul auteur de cette thèse et son contenu n'est que le résultat des lectures et des recherches que j'ai faites.

Jean-Pierre G. Sangwa  
(UNISE3123IT)

## Table des matières

<b>Déclaration</b> .....	<b>1</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>Liste des figures et tableaux</b> .....	<b>6</b>
Liste des figures .....	6
Liste des tableaux .....	7
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>8</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>10</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>11</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>13</b>
<b>Chapitre premier : Introduction générale</b> .....	<b>15</b>
I.1. Aperçu général .....	15
I. 2. Énoncé du problème, but, objectifs, questions de recherche et hypothèses .....	30
I. 3. Innovation de la recherche et résultats attendus.....	32
I. 4. Approche méthodologique et instruments .....	35
I. 5. Charpente de la dissertation .....	37
<b>Chapitre deuxième : Analyse documentaire</b> .....	<b>38</b>
II.1. Contexte de l'insécurité en République démocratique du Congo.....	38
II.2. Logiques de guerre et de paix : considérations et concepts .....	43
II.2.1. Stabilité et sécurité.....	43
II.2.2. Conflit, paix et guerre .....	45
II.2.3. Sécurité commune, défense commune.....	53
II.2.4. Dignité humaine.....	54
II.2.5. Droits de l'homme .....	56
II.2.6. Culture juridique.....	57
II.2.7. Culture de paix.....	59
II.2.8. Culture de sécurité .....	62
II.2.9. Désordre mondial.....	65
II.3. Théorie de la sécurité humaine .....	67
II.3.1. Approche axée sur la sécurité des individus .....	67
II.3.2. Liens entre la méthode systémique et la théorie de la sécurité humaine .....	72
II.3.3. Modélisation de la sécurité humaine .....	75

<b>Chapitre troisième : Méthodologie et analyse des données .....</b>	<b>81</b>
III.1. Méthodologie.....	81
III.1.1. Méthodes utilisées .....	81
III.1.2. Instruments de collecte de données .....	82
III.2. Analyse des données sur la sécurité et la stabilité en RDC .....	85
III.2.1. Connaissance des concepts.....	86
III.2.2. Processus de la quête de la stabilité.....	89
III.2.3. Indices et facteurs de croissance des turbulences .....	94
III.2.4. Mécanismes et conditions vers la sécurité et la stabilité .....	101
III.2.5. Prédications .....	113
III.3. Débat sur le processus de la quête de la sécurité et de la stabilité en RDC.....	116
III.3.1. Contexte et enjeux du conflit en RDC -Atelier 1 .....	116
III.3.2. Construction de la sécurité et de la stabilité en RDC-Atelier 2.....	118
III.3.3. Apport de la communauté internationale -Atelier 3 .....	122
III.3.4. Participation de la RDC à la sécurité mondiale -Atelier 4 .....	124
III.4. Analyse des données secondaires sur la sécurité et la stabilité en RDC .....	127
III.4.1. Apport de la diplomatie congolaise dans la construction de la sécurité en RDC .....	127
III.4.2. Projections de la diplomatie pour la contribution à la sécurité de la RDC.....	130
<b>Chapitre quatrième : Contenus et résultats.....</b>	<b>136</b>
IV.1. Liminaire.....	136
IV.2. Enjeux de la perturbation de la paix en RDC et dans la sous-région .....	138
IV.2.1. Lecture des moments de crise .....	138
IV.2.2. Implication farouche du Rwanda .....	140
IV.2.3. Action de l'Ouganda en RDC .....	143
IV.2.4. Intervention d'autres Etats voisins et amis sur invitation de la RDC.....	144
IV.3. Configuration géopolitique du monde sur la sécurité et la stabilité en RDC .....	145
IV.3.1. Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilité en RDC .....	146
IV.3.2. Implication de la France.....	149
IV.3.3. Position des Etats-Unis d'Amérique .....	149
IV.3.4. Echo de la position de l'Afrique .....	151
IV.4. Facteurs internes des turbulences contre la paix et la sécurité en RDC .....	151
IV.4.1. Destinée et passé historique de la RDC .....	152
IV.4.2. Géographie singulière .....	153
IV.4.3. Leadership et organisation de l'Etat.....	155
IV.4.4. La question des élections .....	157
IV.4.5. La problématique des frontières .....	161

IV.4.6. Intervention des groupes armés.....	163
IV.5. Facteurs externes des turbulences en RDC .....	164
IV.5.1. Questions d'influences géopolitiques autour de la RDC .....	164
IV.5.2. Enjeux des puissances internationales.....	166
IV.5.3. Présence des multinationales.....	170
IV.5.4. Motivations économiques non avouées.....	171
IV.6. Effets collatéraux sur la stabilité sous-régionale.....	173
IV.6.1. La méfiance entre les leaders et les populations de la région .....	175
IV.6.2. Les campagnes d'intoxication et diabolisation réciproques.....	176
IV.6.3. Les défaillances du leadership national responsable.....	176
IV.6.4. La méconnaissance de la chose publique .....	177
IV.6.5. Le délabrement du tissu socio-économique .....	177
IV.6.6. L'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales .....	179
IV.7. Modification des enjeux géopolitiques et interventions diplomatiques .....	182
IV.7.1. Naissance d'une volonté et d'une détermination démocratiques .....	183
IV.7.2. Des tentatives de rétablissement des relations pointent à l'horizon .....	183
IV.7.3. Intervention des Organisations internationales et recherche de la paix en RDC .....	185
<b>Chapitre cinquième : Discussion et perspectives.....</b>	<b>188</b>
V.1. Liminaire .....	188
V.2. Matériaux pour la construction de la paix et de la sécurité en RDC .....	189
V.2.1. Paramètres pour construire la paix, la sécurité et la stabilité en RDC.....	190
V.2.1.1. Mieux comprendre les enjeux de la géopolitique mondiale dans un conflit .....	190
V.2.1.2. S'inspirer des idées des précurseurs de la géopolitique.....	193
V.2.2. Conditions préalables de la construction de la paix et de la stabilité .....	195
V.2.2.1. Eradiquer le déficit des cultures juridique et de paix comme cause d'instabilité.....	195
V.3. Stratégies pour la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RDC.....	208
V.3.1. Planification de la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RDC.....	209
V.3.2. Primauté de la résilience pour un positionnement géopolitique de la RDC .....	217
V.3.1.1. Le besoin de rebondir pour se maintenir pendant l'adversité sécuritaire comme nation.....	217
V.3.1.2. La nécessité de mieux comprendre le concept de résilience dans un système étatique.....	221
V.3.1.4. L'interdiction de se décourager à cause d'une épreuve nationale .....	224
V.3.1.5. La nécessité de bâtir sur les piliers de la stratégie innovante de la résilience-reflexe.....	225
V.4. Perspectives de la construction de la paix et de sécurité en RDC .....	227
V.4.1. Réforme de la diplomatie congolaise .....	227
V.4.2. Nécessité d'un paradigme sécuritaire en RDC .....	228
V.4.3. Efforts vers la restructuration des FARDC.....	231
V.4.3.1. Première tentative : le brassage de l'armée en 2003.....	231
V.4.3.2. Relance de la question de brassage avec l'avènement de la Troisième République .....	233

V.4.3.3. Recours à un partenariat bilatéral .....	234
V.4.3.4. Coordination de toutes ces opportunités.....	235
V.4.3.5. Plus d'engagement de l'Etat congolais.....	235
V.5. Revalorisation du contenu du concept de sécurité dans sa pratique .....	236
V.5.1. Essence du concept de sécurité.....	236
V.5.2. Virage du concept «sécurité» après le 11 septembre 2001 .....	238
V.5.3. Dimensions de la sécurité .....	239
V.5.4. Elaboration de l'ébauche du paradigme de sécurité applicable à la RDC .....	241
V.6. Vision et stratégies prioritaires à court terme .....	245
V.6.1. Vision d'ouverture.....	245
V.6.2. Couloir pour la stabilité continue .....	245
V.6.3. Vers un autre type de guerre pour une RDC puissante et prospère .....	246
<b>Chapitre Sixième : Conclusions et recommandations .....</b>	<b>249</b>
VI.1. Conclusion résumée .....	249
VI.2. Récapitulation de principaux résultats .....	250
VI.2.1. Résultats et suggestions d'ordre général .....	251
VI.2.2. Constats spécifiques à partir des perceptions des participants sur la paix et la sécurité .....	253
VI.2.3. L'épreuve de la paix et de la sécurité de la RDC .....	256
VI.2.4. Facteurs perturbateurs de la paix et de la sécurité en RDC.....	256
VI.2.5. Incidences de l'insécurité en RDC et dans la région.....	258
VI.2.6. Principaux matériaux pour construire la paix et la sécurité en RDC .....	259
VI.2.7. Principales stratégies pour construire la paix et la sécurité en RDC .....	260
VI.2.8. Actions pragmatiques pouvant participer à construire la paix et la sécurité en RDC .....	261
VI.2.9. L'apport particulier de la recherche .....	262
VI.3. Recommandations pratiques aux acteurs en présence.....	262
VI.4. Ce qu'il faut retenir de cette recherche .....	267
VI.5. Limites de cette étude.....	268
VI.6. Ouverture vers les recherches futures .....	268
<b>Bibliographie.....</b>	<b>271</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>283</b>

## Liste des figures et tableaux

### Liste des figures

Fig. 1. Pays nécessitant une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires, mars 2018....	69
Fig. 2. Modèle opérationnel de la méthode systémique appliquée aux sciences politiques.....	74
Fig. 3. Modélisation de la théorie de la sécurité humaine M.J.Sangwa4 – 2014.....	76
Fig. 4. Boussole du processus de re-création de la sécurité nationale post-crise.....	76
Fig.5. Perception du moment de la régionalisation du conflit en RDC .....	92
Fig.6. Tendance de la perception de la raison principale du conflit .....	96
Fig.7. Tendance de qualification du conflit en RDC .....	98
Fig.8. Illustration des opinions sur la victime principale du conflit en RDC .....	100
Fig.9. Visualisation des opinions sur la Résolution marquant le couloir pour la sécurité .....	105
Fig.10. Tendance des opinions des mécanismes pour la sécurité et la stabilité .....	107
Fig.11. Visualisation des opinions sur le mérite de la défaite du M23 .....	109
Fig.12. Perception sur ce que doit être l'étape après la défaite du M23.....	111
Fig.13. Proportion des opinions qui montre le préalable majeur pour la stabilité en RDC .....	112
Fig.14. Visualisation des opinions sur l'année de stabilité possible en RDC .....	115
Fig.15. Projets potentiels de la diplomatie congolaise entre 2023-2028 .....	131
Fig.16. Carte Stratégique sur base de quatre axes du développement diplomatique .....	134
Fig.17. Tableau de Bord de mesures clé pour vigilance de la performance de la diplomatie .....	135
Fig.18. Distribution des contributions financières de l'ISSSS en 2010 en USD .....	147
Fig.19. Répartition des contributions financières de l'ISSSS 2010 en USD par secteurs .....	148
Fig.20. Indices de bonheur et de bien-être dans le monde (Score bas en RDC) .....	178
Fig.21. Indices de l'espérance de vie, de l'éducation et des revenus dans le monde .....	179
Fig.22. Indice du taux de mortalité maternelle dans le monde .....	181
Fig.23. Indice de violence avec des morts - causée par les guerres dans le monde .....	183
Fig.24. Distribution des violences et violations des DH par Etat en 2009 .....	206
Fig.25. Distribution des violences et violations des DH par type d'auteur en 2009 .....	207
Fig.26. Modèle opérationnel du concept de la résilience dans un système .....	220
Fig.27. Dépenses militaires et dépenses pour l'éducation, 2012-2016 .....	237
Fig.28. Modèle d'opérationnalisation du concept de sécurité .....	240
Fig.29. Trilogie des politiques du secteur de la sécurité nationale .....	242

Fig.30. Trilogie des branches de la sécurité nationale .....	242
Fig.31. Ebauche de la construction du paradigme de sécurité applicable en RDC .....	243
Fig.32. Modèle d'un couloir pour la sécurité .....	246

### Liste des tableaux

Tab.1. Perception sur l'élément déclencheur du conflit congolais .....	89
Tab.2. Perception de la période de régionalisation du conflit congolais .....	91
Tab.3. Opinion sur la voie la mieux indiquée pour finir le conflit congolais .....	93
Tab.4. Opinion sur le catalyseur du conflit congolais .....	95
Tab.5. Perception sur la raison principale du conflit en RDC .....	96
Tab.6. Opinion sur la qualification du conflit en RDC .....	96
Tab.7. Perception sur les effets collatéraux du conflit en RDC .....	98
Tab.8. Perception sur la victime primordiale du conflit en RDC .....	100
Tab.9. Avis sur l'agent naturel qui doit rechercher la solution au conflit en RDC .....	102
Tab.10. Avis sur la période d'écoute de la voix de la victime .....	103
Tab.11. Opinion sur la résolution qui consacre un couloir pour la stabilité en RDC .....	104
Tab.12. Opinion sur le moment de prise de conscience du CS pour éradiquer le conflit .....	106
Tab.13. Perception sur le mécanisme puissant du conflit en RDC .....	107
Tab.14. Perception sur le mérite de la défaite du M23 .....	108
Tab.15. Avis sur les étapes prochaines après la défaite du M23 .....	110
Tab.16. Opinion sur le préalable majeur pour la stabilité en RDC .....	111
Tab.17. Perception d'une RDC sans groupes armés .....	113
Tab.18. Projection d'une année de la stabilité en RDC .....	114
Tab.19. Analyse du contexte et des enjeux du conflit en RDC de 1994-2013 .....	117
Tab.20. Défis, causes et stratégies de relance du secteur de la sécurité en RDC .....	109
Tab.21. Ebauche de la feuille de route de la mise en œuvre de l'Accord-cadre RDC .....	120
Tab. 22. Résumé des axes stratégiques, facteurs de succès et actions prioritaires .....	130
Tab. 23. Matrice des problèmes internes actuels de la RDC dans une dynamique .....	173
Tab. 24. Répartition par pays des crédits financés par la BDEGL (1984-1993) .....	201
Tab. 25. Situation cumulée des ventes par la SINELAC aux sociétés (1989 et 1996) .....	202
Tab. 26. Fréquence des violences et violations des DH en période post-conflits en 2009 .....	204
Tab. 27. Moments forts de la recherche de la paix et de la stabilité en RDC .....	223
Tab.28. Préalables de la construction d'un paradigme sécuritaire applicable à la RDC .....	230
Tab.29. Trilogie opérationnelle du secteur de la sécurité .....	241
Tab.30. Ebauche d'une matrice d'éléments de puissance en RDC .....	248

## Sigles et abréviations

ADF/NALU	: Forces Démocratiques Alliées/Armée nationale de libération de l'Ouganda
AFDL	: Alliance des Forces Démocratique pour la Libération du Congo
AFRICOM	: Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique
ANR	: Agence Nationale de Renseignement
APR	: Armée Patriotique Rwandaise, actuelle RDF (Rwandan Defense Forces)
A/RES	: Article de la Résolution des Nations Unies
BDEGL	: Banque de développement des Etats des Grands Lacs
BRICS	: Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (2011)
CCPA	: Constatation, clarification, Proposition, Action
CEI	: Commission Electorale Indépendante
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (Afrique)
CIAT	: Comité International d'Accompagnement de la Transition
CIRGL	: Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
CNDP	: Congrès National pour la défense du peuple
CNS	: Conférence Nationale Souveraine
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CPHS	: Centre de planification humaine et sociale
CPI	: Cour Pénale Internationale
CS	: Conseil de sécurité des Nations Unies
DDR	: Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DDRRR	: Désarmement, Démobilisation, Retour, Réinsertion et Réintégration
DH	: Droits de l'homme
DIH	: Droit international humanitaire
DTS	: Droits de Tirage Spécial
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAR	: Forces Armées Rwandaises
FARDC	: Forces armées de la République démocratique du Congo
FDD	: Forces de la défense et de la démocratie
FDLR	: Forces pour la défense et la libération du Rwanda

FMI	: Fonds Monétaire International
FNL	: Front national de libération
FPR	: Front Patriotique du Rwanda
ISSSS	: Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilité
LDGL	: Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs
LRA	: Armée de résistance du seigneur (Ouganda)=Lord Resistance Army
M23	: Mouvement du 23 mars 2009
MLC	: Mouvement de Libération du Congo
MONUC	: Mission d'Observation des Nations Unies au Congo
MONUSCO	: Mission d'Observation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
OMCT	: Organisation mondiale contre la torture
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
PARECO	: Parti pour la Reconstruction du Congo
PCA	: Plans de continuité d'activité
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le développement
RCD	: Rassemblement Congolais pour la Démocratie
KML	: Kisangani/Mouvement de libération
RDC	: République démocratique du Congo
RDF	: Rwandan Defense Forces (Actuelle armée nationale du Rwanda)
RTNC	: Radiotélévision nationale congolaise
SADC	: Southem Africa Development Community (en français Communauté de développement de l'Afrique australe)
SGDSN	: Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
SINELAC	: Société internationale d'électricité des pays des Grands Lacs
SNEL	: Société nationale d'électricité
SONARWA	: Société nationale d'assurance au Rwanda
STAREC	: Stabilisation et Reconstruction de zones sortant des conflits
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour la science et la culture
ZDF	: Zimbabwe Defence Force ou Armée nationale au Zimba

## Remerciements

Merci à tous mes enseignants, encadreurs et superviseurs pour m'avoir conduit sur le chemin de la connaissance et de la recherche. Merci surtout au Professeur Salvatore Sava pour son accompagnement lors d'élaboration de cette dissertation doctorale.

Merci à mon cher père Joseph Dati, à ma belle-mère Veneranda Ntumwa et aux membres de notre famille proche. Votre chaleur parentale et fraternelle a été une source d'énergie pour moi.

Un très grand merci à notre progéniture et à toi, chère épouse Espérance Bulangalire. Voici l'œuvre de votre insondable soutien et de vos sacrifices lors de nos nombreuses veillées de travail. Applaudissements et bouquets de fleurs à toi Espé Bula ! Tu as su me défendre là où j'étais absent.

Enfin, mes remerciements aux amis et proches, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont soutenu la réalisation de ce travail scientifique complémentaire. Un merci particulier à Garry Mimbu pour l'appui à la mise en forme de ce papier.

A Dieu soit toute la gloire pour les siècles des siècles pour protection et amour insondable !

**Jean-Pierre G. Sangwa**

(UNISE3123IT)

## Résumé

La construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité en République démocratique du Congo (RDC) est devenue non seulement un besoin urgent mais aussi un devoir sacré à la fois pour les dirigeants, les filles et fils du pays ainsi que les dirigeants du monde. Cette étude s'est focalisée à l'examen de l'influence de la géopolitique mondiale sur la persistance de l'insécurité alimentée par des groupes armés sur le territoire de la RDC. Ce stratagème est mis en place et supervisé par visiblement par le Rwanda et l'Ouganda avec l'appui des multinationales issues de grandes puissances aux fins économiques inavouées. Elle étudie également le rôle joué par les dirigeants congolais et les autres acteurs en présence pour construire la paix et la sécurité en RDC mises en épreuve depuis près de trois décennies.

Il ressort de l'identification et de l'analyse des facteurs déstabilisateurs de la paix et de la sécurité en RDC que ses agresseurs et leurs alliés ont privilégié les intérêts économiques et géostratégiques de leurs Etats en sacrifiant le sang innocent des populations congolaises. Les Le cas des affrontements des armées rwandaises et ougandaises sur le territoire congolais entre 1999 et 2003 a scandalisé le monde. Les grandes puissances détentrices du droit de veto au Conseil de Sécurité des Nations Unies ont fait semblant de ne rien voir. C'est le silence qui a régné devant cette flagrante injustice et aucune réparation n'a jamais été envisagée.

Ce qu'il convient de noter est que la paix et la sécurité en RDC ont été mises en épreuve depuis 1994 lorsque les populations du Rwanda et du Burundi se sont déversées dans le pays y compris leurs armées sans les avoir désarmé comme le prescrit le Droit international humanitaire et avec la bénédiction de la Communauté internationale. Ce fut le piège malicieux et le début d'une longue et meurtrière guerre dans laquelle la RDC vient de passer près de trente années et qui continue de faire rage dans l'est du pays. Aucune dénonciation sérieuse des agresseurs ni de leurs complices n'a été prononcée par les « Maîtres du monde » au point que l'on serait tenté d'affirmer qu'il y a une complicité coupable.

Les traces visibles de cette incursion continuelle comprennent le déplacement massif et intempestif des populations congolaises, le délabrement du tissu économique et de l'environnement, l'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales, l'exploitation illégale des ressources minières et naturelles, l'exacerbation de la méfiance entre peuples voisins, le cantonnement du développement national et surtout la mort de plus de dix millions de personnes, près d'un demi de femmes et filles violées. Cette œuvre est orchestrée par le Rwanda

et l'Ouganda malgré la présence de la plus grande et coûteuse Mission de l'ONU dans le monde. Cela est rendu possible grâce à l'usine de fabrication des rebellions et des groupes armés pour assouvir à des motivations économiques non avouées mais évidentes.

La persistance de l'insécurité en RDC pendant près de trois décennies de guerre et de souffrances des Congolais est vue à la fois comme (1) l'échec de l'influence de la géopolitique mondiale à travers les Etats détenteurs du droit de veto au Conseil des Nations Unies, (2) l'hypocrisie des pays voisins qui pillent sans vergogne des richesses naturelles de la RDC, (3) l'absence de la solidarité des autres Etats du monde. Elle est aussi tributaire de (4) l'incapacité des dirigeants de la RDC liée à l'égoïsme, l'instabilité politique, la distraction, l'inconstance et l'immaturité politiques au sommet de l'Etat. Elle est par ailleurs précipitée par (5) la mauvaise gouvernance de la chose publique et l'absence des politiques publiques qui promeuvent le bien-être pluriel des citoyens. Ces tares ont fini par désarticuler l'espace étatique congolais malgré les efforts de mettre en place les institutions de la République via les élections.

Ce qui est demandé aux dirigeants du monde est (1) de dénoncer les agresseurs, leur (2) faire pression de quitter le territoire congolais sans conditions et (3) accorder au Congo-Kinshasa un « couloir de stabilité » sans guerre afin d'offrir à la RDC l'opportunité de refaire les bases de la construction de sa paix et de sa sécurité. Quant à la RDC, elle doit (4) réaménager son espace étatique en évitant les tares lui reprocher ci-haut. Aussi, comme système-Etat, elle (5) devrait très tôt comprendre que la montée en puissance de l'armée congolaise, l'engagement réel du leadership congolais à se mobiliser comme un chien de garde de la sécurité nationale, l'éducation des populations y compris le diaspora, la prise de conscience citoyenne sont les matériaux et/ou stratégies de construction d'une RDC politiquement organisée, durablement stable quel qu'en soit le prix. La destinée de la RDC est d'abord l'affaire de ses enfants !

La RDC doit également (6) comprendre que pour occuper une place sur la scène internationale et régionale, un triple front est requis : déconstruire les groupes armés et l'instabilité politique, construire le paradigme de sa sécurité nationale et participer à la construction de l'espace Etat-monde plus attractif. Il s'agit d'une stratégie de participation à la gouvernance mondiale. Cette participation consisterait à ce que la RDC donne quelque chose au monde en échange de la réception de ce qu'elle manque pour son développement dans une approche de coopération « gagnant-gagnant » basée sur le potentiel spécifique des acteurs.

## **Abstract**

Building peace, security, and stability in the Democratic Republic of the Congo (DRC) has become not only an urgent need, but also a sacred duty for the country's leaders, its sons and daughters, and the world's leaders. This study examines the influence of global geopolitics on the persistence of insecurity fostered by armed groups in the DRC. This stratagem is put in place and overseen by Rwanda and Uganda, with the support of multinationals from major powers with ulterior economic motives. It also examines the role played by Congolese leaders and other players in building the peace and security in the DRC that has been under threat for nearly three decades.

From the identification and analysis of the factors destabilizing peace and security in the DRC, it emerges that the aggressors and their allies have given priority to the economic and geostrategic interests of their states, sacrificing the innocent blood of the Congolese people. The clashes between the Rwandan and Ugandan armies on Congolese territory between 1999 and 2003 shocked the world. The great veto-wielding powers on the United Nations Security Council pretended not to notice. Silence reigned in the face of this flagrant injustice, and no reparation was ever envisaged.

It should be noted that peace and security in the DRC have been put to the test since 1994, when the populations of Rwanda and Burundi poured into the country, including their armies, without having disarmed them as required by international humanitarian law and with the blessing of the international community. This was the malicious trap and the start of a long and murderous war in which the DRC has just spent almost thirty years, and which continues to rage in the east of the country. No serious denunciation of the aggressors or their accomplices has been uttered by the "Masters of the World", to the point where one might be tempted to assert culpable complicity.

The visible traces of this continual incursion include the massive and untimely displacement of Congolese populations, the decay of the economic fabric and the environment, the increase in poverty and social inequality, the illegal exploitation of mineral and natural resources, the exacerbation of mistrust between neighboring peoples, the stagnation of national development and, above all, the deaths of over ten million people and the rape of almost half a

million women and girls. This work is orchestrated by Rwanda and Uganda, despite the presence of the largest and most expensive UN Mission in the world. This is made possible by the manufacturing of rebellions and armed groups to satisfy unconfessed but obvious economic motivations.

The persistence of insecurity in the DRC during almost three decades of war and suffering for the Congolese people is seen concurrently as (1) the failure of the influence of world geopolitics through the states holding the right of veto in the United Nations Council, (2) the hypocrisy of neighboring countries who shamelessly plunder the DRC's natural wealth, (3) the absence of solidarity from other states in the world. It is also due to (4) the incapacity of the DRC's leaders, linked to egoism, political instability, distraction, inconstancy, and political immaturity at the top of the State. It is also precipitated by (5) poor governance of public affairs and the absence of public policies that promote the plural well-being of citizens. Despite efforts to establish the institutions of the Republic through elections, these defects have ultimately disarticulated the Congolese state.

What is required of the world's leaders is (1) to denounce the aggressors, (2) to pressure them to leave Congolese territory unconditionally, and (3) to grant Congo-Kinshasa a war-free "corridor of stability" to offer the DRC the opportunity to rebuild the foundations of its peace and security. As for the DRC, it must (4) reorganize its state space, avoiding the shortcomings for which it has been criticized above. Also, as a system-state, it (5) should understand very early on that the rise in strength of the Congolese army, the real commitment of the Congolese leadership to mobilize as a watchdog of national security, the education of the population including the diaspora, and citizen awareness are the materials and/or strategies for building a politically organized, durably stable DRC, whatever the cost. The destiny of the DRC is first and foremost a matter for its children!

The DRC must also (6) understand that to occupy a place on the international and regional scene, a triple front is required: deconstruct armed groups and political instability, build the paradigm of its national security, and participate in the construction of a more attractive world-state space. It's a strategy of participation in global governance. This participation would consist in the DRC giving something to the world in exchange for receiving what it lacks for its development, in a "win-win" cooperation approach based on the specific potential of the players involved.

## Chapitre premier : Introduction générale

L'absence de stabilité dans un État ou dans une région, même de courte durée, peut avoir un impact considérable à la fois sur la qualité des institutions et sur la vie des citoyens pendant une période relativement longue. La stabilité est la condition préalable au sentiment de paix, de sécurité et de satisfaction des citoyens, et elle constitue la clé du développement de toute entité économique, politique et sociale.

Ce chapitre aborde l'aperçu général du débat sur la paix, la sécurité et la stabilité, présente l'énoncé du problème posé (problématique) par la thèse ainsi que le but, les objectifs, les questions de recherche, déroule la contribution ou innovation de la recherche y compris ses résultats attendus, l'approche méthodologique suivie et les instruments de collecte des données et enfin, indique la charpente ou subdivision de la dissertation.

### I.1. Aperçu général

Dans la pratique, la quête de la paix, de la sécurité ou, mieux encore, de la stabilité emprunte différentes voies. Tantôt, c'est la guerre ou la barbarie, tantôt, c'est la coopération, la négociation ou encore la dissuasion. La tendance générale est que la voie de la violence l'emporte souvent sur la voie diplomatique et politique. Serge Sur (2010) souligne que la guerre a été depuis longtemps un moyen légal et légitime de poursuite d'objectifs nationaux, un instrument ordinaire à la disposition des États. Aujourd'hui, elle est désormais largement condamnée dans son principe même, mais n'a pas disparu, et ses formes se sont diversifiées. Cette affirmation alimente le débat dans les études sur la paix, la sociologie des conflits, les sciences politiques et les relations internationales, en particulier dans les études sur la sécurité.

Cette réalité nous confronte à deux grands courants des relations internationales : le réalisme et l'idéalisme. Elle nous ramène également à l'histoire, qui permet d'observer l'évolution de la volonté humaine, allant de la recherche de la puissance à la nécessité de la paix et de la sécurité internationales. La revue de la littérature, dans un premier temps, se concentre sur la politique internationale dans la perspective de la paix et de la sécurité recherchées par l'homme.

Les réponses à l'aspiration générale à la paix et à la sécurité ont longtemps trouvé leur source dans l'existence de l'État, de la société ou de la nation, considérant qu'elles représentent un besoin classique des hommes regroupés en collectivités homogènes ou hétérogènes. Ce besoin classique est légitimé par la sagesse romaine : « qui veut la paix, prépare la guerre ». L'existence du binôme « guerre/paix » est une évidence séculaire qui fonde même la science des relations internationales, y compris les études sur la paix et la sécurité. Ce qui différencie les États des autres institutions sociales, c'est leur capacité à conserver ou à promouvoir leur intérêt national et à occuper une position dans le concert des nations.

Cette logique semble poser les fondements des politiques ayant pour finalité, d'une part, de construire la paix en rendant la guerre assez improbable et, d'autre part, de protéger les citoyens tout en sauvegardant l'indépendance et l'intégrité territoriale grâce au perfectionnement des armes. Il s'agit donc de la politique de sécurité et de la politique de défense. Leur combinaison tend à produire un résultat plus satisfaisant grâce à une approche à la fois diplomatique et stratégique, à la base même de l'idée de la guerre. Cela est dû à la nature des sociétés en interaction, mais aussi à la culture des acteurs, qu'ils soient rivaux ou associés.

Lorsque Carl Von Clausewitz (1832) parle «*de la poursuite de la politique par d'autres moyens*»<sup>1</sup>, il évoque la guerre qui est devenue la note dominante du système interétatique, une guerre perçue comme un conflit de grands intérêts réglés par le sang. La première essence des États se situe au niveau de la sécurité qui fonde la formation du système international en tant que système interétatique. Ces moyens sont notamment des militaires déployés au profit de la politique de coopération, de collaboration ou de solidarité (Smith, 2007).

De Saint Thomas d'Aquin, Saint Augustin et Francisco de Vitoria [1480-1546] aux Traités notamment ceux de Westphalie (1648) en passant par la Première Guerre mondiale (1914-1919) et la Seconde Guerre mondiale (1940-1945), la doctrine de la guerre juste est un modèle de pensée et un ensemble de règles de conduite morale définissant à quelle condition la guerre est une action moralement acceptable. La doctrine de la guerre juste a été divisée en trois catégories : le «Jus ad Bellum ou droit à la guerre», le «Jus in Bello ou droit dans la guerre» et le «Jus post Bellum ou droit après la guerre» (Bouvier, 2001, p.14).

---

<sup>1</sup>Il s'agit d'une Œuvre posthume publiée par sa femme 1 an après sa mort.

Le besoin de la paix et de la sécurité internationales perpétuelles déboucha à la Charte de Nations Unies (1945) et au Droit international pour réglementer cette réalité devenue inévitable. Il faut faire la distinction ici entre la stricte reconstruction des conditions existantes avant le début d'une conflagration, ce qu'on conviendra d'appeler le «Jus post Bellum», et la construction permanente de la paix, qui englobe le «droit après la guerre» mais aussi les conditions d'une «éthique pour la paix durable» (Bouvier, 2001, p.15).

En effet, nous savons que du point de vue des réalistes, les relations internationales sont communément décrites comme un domaine anarchique, dans le sens où il n'existe pas de gouvernement mondial, de pouvoir central, d'instance de contrôle supérieure des Etats (Elika, 2006 ; Balzacq, 2003 ; Gal, 2011). Il s'agirait d'un Etat de nature, antérieur à la signature du Pacte Social. Tel que décrit par Thomas Hobbes, l'Etat de nature est un monde où chacun dispose du droit absolu de recourir à la force pour se faire justice (Billier & Maryioli, 2001). Mais, cet Etat de nature a plus valeur d'idéal-type que de réalité. Au fait, au sein de l'anarchie internationale ont pu apparaître, là où les Etats se reconnaissaient des intérêts communs, des stratégies coopératives, qui ont permis de réduire les effets pervers de l'anarchie et de limiter le recours à la guerre (Modelski, 1996).

La Société des Nations (SDN), construite autour de l'idée de l'« incontournabilité» de la guerre a rencontré d'énormes difficultés d'asseoir la sécurité collective sur son modèle particulier. L'ONU fut créée pour relever ce défi. La sécurité collective est devenue la responsabilité des puissances, membres du Conseil de sécurité, détenteurs du droit de veto.

Malgré des efforts, l'apparition des armes de destruction massive et leur incidence sur la conduite des politiques étrangères des Etats débouchèrent sur un second échec criant de la sécurité collective. Il a fallu un retour aux alliances militaires (1949) de défense mutuelle ou le triomphe de la «pactomanie». La période de la guerre froide fut la plus fertile dans la constitution des pactes militaires. Toutefois, l'efficacité de la dissuasion nucléaire et surtout le triomphe de la politique de détente donnèrent lieu à des stratégies de paix. Sans ignorer le «qui veut la paix prépare la guerre», cette période s'est efforcé de contrôler la production de la guerre par la maîtrise voire la réduction des armements en favorisant aussi la communication, le dialogue entre les protagonistes.

La guerre a déjà pris au fil de temps des formes difficiles à distinguer pour le commun des mortels. On a vécu la guerre asymétrique, la guerre conventionnelle, la guerre de guérilla, la guerre non conventionnelle, la guerre en milieu arctique, la guerre en milieu désertique, la guerre des jungles, la guerre mobile, la guerre navale, la guerre sous-marine, la guerre en milieu montagneux, la guerre urbaine, la guerre aérienne, la guerre spatiale, la guerre électronique, la guerre des mines, la guerre économique, la guerre industrielle, la guerre terroriste, la guerre nucléaire, la guerre chimique, la guerre bactériologique (Billier & Maryioli, 2001).

Selon Gaston Bouthoul (1970), la *guerre* est une *forme de violence* qui a pour caractéristique essentielle d'être méthodique et organisée quant aux groupes qui la font et aux manières dont ils la mènent. En outre, elle est limitée dans le temps et dans l'espace et soumise à des règles juridiques particulières, extrêmement variables suivant les lieux et les époques. Sa dernière caractéristique est d'être *sanglante*, car lorsqu'elle ne comporte pas de destruction de vies humaines, elle n'est qu'un conflit ou un échange de menaces.

Pour sa part, Clausewitz soutient que la *guerre* est un conflit armé opposant au moins deux groupes militaires organisés et réguliers. Elle se traduit ainsi par des combats armés, plus ou moins dévastateurs et implique directement ou indirectement des tiers. L'auteur qualifie de «guerre» tous les conflits, qui ont pour principales caractéristiques, la *force physique*, les *armes*, la *tactique*, la *stratégie* ou la mort de certains de ses participants [soldats, résistants, francs-tireurs, etc.] ou de tiers [civils, employés et membres des associations d'aide humanitaire, etc.] (Smith, 2007).

Toutes les guerres laissent des *séquences* socio-psychologiques, économiques et environnementales qui souvent constituent le germe ou le ferment d'une prochaine guerre. Elle produit un cercle vicieux entretenu par la haine, le non-respect, la peur de l'autre ou de l'avenir, et la difficulté à négocier.

Pendant près d'une trentaine d'années de guerres à répétition en République démocratique du Congo (1996-2013, 2022-2024), les Congolaises et Congolais en savent quelque chose. Ils auraient tué cet animal nommé «la guerre» pour donner place à la paix, à la sécurité et au développement de leur pays. Malheureusement, cette quête est réputée difficile mais possible et même réalisable si la Nation congolaise tout entière s'y prend avec stratégie.

Les concepts antinomiques de *paix* et de *guerre* constituent la matrice d'actions qui se profilent le plus sur la scène internationale. Ils sont les deux processus caractérisant le

rationnement de la société interétatique. Par ailleurs, le recours à la guerre bien que prohibé par le Droit international public, est du reste, le trait qui marque la spécificité des relations internationales à travers l'analyse des conflits et des crises.

Il importe de rappeler que la paix et la guerre fonctionnent comme deux phénomènes intimement liés. Ce qui rend malaisé la définition et le contour des acteurs est que les mêmes acteurs de la guerre sont, souvent, peu après ou en même temps les artisans de la paix. L'on définit la paix par l'absence de conflit ou de guerre, mais en réalité, elle est plus que cela.

Jeremy Bentham [1748 -1832] avait proposé autour des années 1786 -1789 des mesures à prendre pour abolir les guerres à partir d'une analyse des causes et des conséquences des conflits (Tusseau, 2001). Même si la guerre dans sa version actuelle arrivait à changer, il y a lieu de croire que la guerre ne disparaîtra pas complètement. Et Raymond Aron [1905-1983] (1962), dans *Paix et guerre entre les nations*, conçoit en pleine guerre froide, l'incompatibilité entre les deux idéologies dominantes au niveau mondial et la menace nucléaire bien réelle qui en est le corrélat. Il y développe une dialectique en termes de «guerre absolue et guerre réelle» et se demande s'il faut «légaleriser la guerre ou la mettre hors-la-loi».

Georges Clemenceau [1841 -1929] le prédisait aux environs de 1886 en affirmant que « la diplomatie est la guerre des temps de paix et la guerre est plus facile à faire que la paix. Entre Etats, rien ne se donne pour rien et que l'on ne doit pas se livrer une chose contre un sentiment ou viser systématiquement un compromis» (Becker, 2001). Le fils et les filles du Congo-Kinshasa doivent changer leur perception de la paix offerte par les autres. La paix s'obtient par la guerre mais pas essentiellement celle des armes. Une autre guerre est possible. Celle du refus de se faire piétiner par les autres et par la voie diplomatique.

Cette voie de la quête de la stabilité en RDC sera peut-être rendue possible avec les efforts de la Communauté économique de l'Afrique australe (SADC), de la Conférence internationale sur la région<sup>2</sup> des Grands Lacs (CIRGL), de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'Accord-cadre du 24 février 2013 et la Résolution 2098 du 28 mars 2013 portent les germes de la sortie de crise. Mais, vont-ils réellement aller dans ce sens malgré la menace réelle qui s'en est suivie de la part des rebelles du Mouvement

---

<sup>2</sup>Dans cette dissertation, nous désignons par le concept «région», l'ensemble de 11 Etats membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour se conformer à la pratique en vogue et par «sous-région», l'ensemble abritant principalement le Burundi, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda, ensemble qui constitue le champ de notre recherche. Les deux concepts vont donc coexister dans cette logique.

du 23 mars (M23) comptant sur l'appui de leurs mentors visibles, le Rwanda et l'Ouganda ? Et qu'advierait-il si les autres groupes armés actifs dans la zone tels que les Forces pour la défense et la libération du Rwanda (FDLR), les Forces démocratiques alliés/Armée nationale de libération de l'Ouganda (ADF-NALU), les MAI-MAI ou résistants du Congo-Kinshasa, etc. arrivent à se renforcer davantage ?

Pour ce qui concerne en particulier cette dissertation, la confrontation de l'analyse personnelle du contexte complexe des conflits et la revue de la littérature sur les sujets portant essentiellement sur la question de la paix, de la sécurité et de la stabilité globale en RDC et dans la région des Grands Lacs d'Afrique a permis de poser le fondement de la présente thèse. Elle est donc le fruit de l'observation directe et de la lecture des analyses des spécialistes de la géopolitique africaine et de la politique internationale contemporaine.

Des auteurs qui ont pris la plume pour parler de cette difficile quête de la stabilité de la RDC dans la sous-région et dans la région sont nombreux mais les niveaux d'analyse diffèrent. Le récit et/ou la description des historiens, des militants et des journalistes sont plutôt complétés par une analyse aux complexes contours des spécialistes de la politique internationale. Ces derniers dégagent plusieurs facettes du conflit congolais selon qu'ils adoptent telle ou telle autre démarche épistémologique. Sans prétention à l'exhaustivité, ce travail a exploré certaines analyses afin de pouvoir appréhender leurs perceptions de la question du conflit ou mieux de la guerre et permettre d'en dégager les facteurs et leur explication qui font une démarcation au niveau national et régional.

Les travaux qui nous ont plus intéressés dans le cadre de cette thèse sont notamment les études et ouvrages ayant adopté les approches - systémique, géopolitique et dialectique. Ces types de travaux nous donnaient la possibilité de dégager une analyse globale ou fouillée de la dynamique de la quête de la paix, de la sécurité ou mieux de la stabilité ainsi que celle de la construction du paradigme de la sécurité en RDC tout en gardant le lien inévitable qui se dégage dans l'ensemble de la région de Grands Lacs sur la situation sécuritaire globale.

D'entrée de jeu, dans *Théories de la sécurité. Définitions, approches et concepts de la sécurité internationale*, Charles-Philippe David et Jean-Jacques Roche (2002) délivrent une synthèse des réflexions disséminées dans la littérature abondante de relations internationales (*balance of power*, théories des alliances, dissuasion, maîtrise des armements, mesures de

confiance, diplomatie préventive ou coercitive, etc.), de façon à mieux situer l'apport des théories actuelles. Celles-ci n'ont nullement pour objet de fournir une définition unique de la sécurité, ce qui n'aurait aucun sens du fait même de la nature de l'objet étudié qui évolue en permanence selon les transformations de la violence et des modes d'affrontement (guerre interétatique et guerre infra-étatique, *guerre réelle* et *guerre virtuelle*, conflits asymétriques et terrorisme, etc.).

Il s'agit au contraire de mieux comprendre comment se construisent les discours sur la sécurité et les différents regards qu'il est possible de porter sur cet objet si particulier qui change de nature en fonction des problématiques propres aux multiples acteurs concernés. Leur apport permet ainsi de mettre en cohérence des notions aussi diverses que la sécurité étatique, la sécurité collective, la sécurité humaine, la sécurité commune, la sécurité sociétale ou encore la sécurité globale ou la *soft security*. Les auteurs ont donné un panorama global de la recherche autour de la sécurité des Etats. L'avantage de cet ouvrage est qu'il reconnaît la coexistence de plusieurs définitions et théories qui ne s'excluent nullement mais qui se complètent parfois.

Paul Medhurst (2008) lui, rappelle dans son ouvrage *Mesures de sécurité pour les soldats de la paix des Nations Unies*, que dans le contexte de la guerre froide, l'Ouest comme l'Est pensaient que l'autre partie lancerait tôt ou tard des frappes nucléaires préventives, lesquelles procéderaient à des représailles conduisant à la destruction mutuelle. La course aux armements et à la quête d'influences stratégiques dura plusieurs décennies. Cette logique d'équilibres de puissances a été perçue à plusieurs reprises dans le conflit actuel en RDC même si elle n'est pas assez explicite. Le Rwanda, l'Ouganda ont souvent l'idée de façon permanente que la RDC leur ferait la guerre et vice-versa.

Après la chute de l'Union soviétique et la fin de la guerre froide, il n'était plus nécessaire ni possible de continuer cette rivalité entre grands blocs. Par conséquent, l'Est et l'Ouest retirèrent leurs appuis dans plusieurs pays et se désengagèrent de nombreuses activités qu'ils conduisaient avec leurs anciens alliés. Cette disparition du rôle de grandes puissances et des blocs dans l'appui au pouvoir de certains gouvernements diminua le contrôle que ces derniers étaient en mesure d'exercer. Ils laissèrent la voie ouverte à une résurgence de nouveaux conflits basés sur l'intolérance ethnique, religieuse et politique. L'ancienne Yougoslavie en est un exemple significatif (David & Roche, 2002).

Medhurst (2008) note que cette période d'instabilité fut nourrie et alimentée par la création de nouvelles milices semi-privées et de forces paramilitaires sans contrôle ni direction, multipliant de conflits de basse intensité. Certaines de ces milices s'engagèrent à leur tour dans des combats de lutte pour l'indépendance et générèrent de nouveaux conflits.

L'auteur indique clairement qu'il se dessinait les années 1989/91 un contexte de l'effondrement du monde bipolaire et le souffle de la mondialisation qui ont rendu, aujourd'hui, complexes les liens entre toutes les populations de la planète. Ce contexte a conduit à un élargissement des menaces et risques pris en compte dans la recherche stratégique. Ceci conduisit notamment à un approfondissement du lien entre environnement naturel et conflictualité (Medhurst, 2008).

Ainsi, les enjeux et les facteurs d'analyse ont changé et les Etats envisagent leur politique extérieure ou étrangère en tenant compte de la modification du contexte international. Les relations entre les peuples et entre les Etats sont devenues comme une responsabilité commune que chaque acteur de la vie internationale est quelque peu obligé de préserver. La proximité ou mieux la géographie des acteurs influencent assurément leurs relations sur tous les plans.

Les Etats sont désormais influencés par les actions des autres et des intentions de la recherche du bien-être, ou mieux de la stabilité dans le cadre de cette recherche. Cet état des choses concourt à une logique de concurrence pour une place de choix et à une logique de recherche de la puissance, logiques par lesquelles se mesure la qualification ou la renommée des Etats sur la scène internationale dans le contexte du désordre mondial.

Il est donc évident qu'il se développe une vision stratégique au centre d'une diplomatie dynamique dans le pays pour mieux canaliser et gérer les relations qui découlent des contacts permanents des acteurs en présence. La quête de la stabilité doit toujours de ce fait interroger la qualité et l'opérationnalisation des actions diplomatiques.

En effet, le continent africain est en pleine ébullition en ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle. On connaissait déjà la crise multiforme que cet espace a traversée, depuis la période des indépendances. On a déploré ici et là, à travers des dynamiques différentes, la dégradation politique, économique et sociale de la majeure partie des pays africains.

Dans cette optique, Porteous et Jaquet (2003) dans leur article «L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne» retracent l'évolution des conflits dans cette vaste région. Les auteurs notent en ce qui concerne la tendance de la politique étrangère africaine que dans les années 1990, la fin du patronage de la guerre froide et la mondialisation économique ont vu naître, en Afrique, toute une série de conflits nouveaux, longtemps en gestation, et qui sont les symptômes de la fragilité des Etats africains. Ces conflits se caractérisent par leur dimension régionale, par la multiplicité des protagonistes, belligérants ou non, par la diversité des motivations, économiques ou politiques, qui les sous-tendent, et par la brutalité des stratégies utilisées.

En outre, précisent-ils, les politiques visant la résolution de ces conflits restent trop souvent enfermées dans une vision privilégiant des objectifs humanitaires ou de développement, alors qu'il faudrait adopter une perspective politique globale. Si deux années [2002 et 2003] ont vu une légère amélioration de la situation, c'est grâce à la détermination de quelques pays africains et occidentaux. Les défis n'en sont pas moins redoutables pour le continent. Il s'agit de la dramatique situation sanitaire ou du changement d'environnement stratégique mondial depuis le 11 septembre 2001 mais aussi depuis la guerre de l'Irak (Porteous & Jaquet, 2003). Cette mouvance africaine n'a pas épargné la RDC.

Pour cette étude, il a été noté que le conflit congolais semble avoir pris naissance dans les mêmes soubresauts de la fin de la guerre froide. L'intérêt des Etats-Unis à lutter contre l'expansion du communisme en Afrique pour lequel le président Mobutu du Zaïre jouait un rôle important s'étant évanoui vers les années 90, alors que naissent de grands bouleversements dans la sous-région, déclenchant ainsi la logique des guerres. Cette logique y a installé la regrettable usine de fabrication des milices et groupes armés déstabilisateurs des populations et des institutions. Cette «usine macabre» est devenue le défi le plus difficile à relever en RDC.

Nous pensons que la superpuissance et alliés continuent d'apporter des soutiens pour leurs propres positionnements géopolitiques dans les Etats fragiles. Dans cette dynamique, David et Roche (2002) indiquent que la sécurité peut s'établir par la force (guerre), mais elle peut résulter aussi d'une approche négociée des relations internationales (diplomatie) ou d'une crainte réciproque de la puissance des rivaux (équilibre des puissances). Il y a lieu de proposer aujourd'hui que dans le contexte de la RDC, la combinaison de ces approches soit appliquée puisqu'elle se révèle comme la plus productive dans le cas en étude.

Dans son ouvrage *Géopolitique mondiale de l'ennemi et survie de la République démocratique du Congo*, François Erika (2006) reprend l'idée que les Etats ont un seul défi majeur à relever depuis la fin de la guerre froide, celui de se viabiliser. Cela veut dire que chaque Etat doit se rendre compétitif sur tous les plans et créer des conditions durables de la lutte contre l'insécurité même grandissante.

Même si l'auteur ne précise pas dans cet ouvrage l'extension du concept «insécurité», il faut noter que l'insécurité n'est pas seulement politique ou économique, elle est aussi sociale, psychologique, alimentaire, culturelle, humaine, etc. L'insécurité humaine met en mal les tenants du pouvoir et embrase les autres dimensions de la vie nationale. Pour la RDC, il y a lieu de souligner que ce type d'insécurité est ciblé parmi les racines de l'instabilité dont souffre le pays. Celle-ci se manifeste sous forme des rebellions et des mouvements de revendications parfois injustifiées.

Toutefois, il convient de noter qu'à l'insécurité humaine observée en RDC se superpose depuis la fin de la guerre froide (celle-ci ayant entraîné la fin du régime dictatorial de Mobutu) l'influence camouflée de grandes puissances sous l'égide de la superpuissance américaine souvent opérationnelle par le biais des multinationales au nom de la conduite des business.

A ce sujet, Marc Ilo (2013) parlant des dynamiques révolutionnaires en Tunisie et en Egypte, soulève la question de savoir quelles seraient les raisons à la base de l'implication de grandes puissances occidentales dans les révolutions tunisienne et égyptienne (2010-2011). Ces révolutions ont mis hors d'état de nuire les régimes de Ben Ali et Moubarak soutenus hier par les mêmes puissances. Il a relevé qu'il s'agit d'un désordre mondial organisé par lequel se dessinent de nouvelles bases de légitimation de l'espace politique national et qui leur permettent de se purifier aux yeux de l'opinion nationale et de disposer ainsi de la mainmise sur les nouveaux régimes politiques pour défendre et préserver leurs intérêts vitaux stratégiques, politiques, économiques et culturels.

L'on note que la RDC n'a pas échappé non plus à cette logique d'incursion internationale avant et pendant les guerres auxquelles elle fait face durant plusieurs années. Camouflés ou non, la protection et l'accompagnement du Rwanda et de l'Ouganda pendant qu'ils soutenaient ou mieux soutiennent les groupes armés qui déstabilisent la RDC ne sauraient être vu autrement qu'en termes de positionnement de grandes puissances occidentales en RDC

et dans la sous-région. Ce qui est insolite, pourtant réel, est que les mêmes acteurs qui participent de loin ou de proche à la déstabilisation sont par la suite ceux qui apparaissent comme participant à la recherche de la paix et de la stabilité. Une meilleure grille de lecture peut permettre de discerner les vrais intérêts de ce bicéphalisme.

Dans son livre *Au cœur de la crise congolaise. Choix et responsabilités politiques*, Sylvain Tshikoji (2005) parle d'une interpellation des consciences congolaises et surtout d'un combat engagé contre ceux qui ne veulent pas de la paix en République démocratique du Congo bafouant ainsi allégrement la dignité de son peuple. L'auteur soutient que la déstabilisation du Congo démocratique maintiendra toujours la région des Grands Lacs dans une ébullition meurtrière tant que les Congolais ne se seront pas reconnus dans leurs droits millénaires. En effet, tant que l'intangibilité des frontières et la souveraineté territoriale de ce pays ne seront pas respectées, l'avènement de la paix sera encore loin d'être vécu. Un autre auteur qui corrobore cette prise de position dans la plupart de ses écrits sur la RDC et ses voisins est Tshiyembe (2003, 2007, 2007a). Il apparaît également comme auteur virulent et engagé pour la cause de la RDC.

L'auteur estime qu'il s'agit de la complicité de l'ONU qui devrait au fait condamner fermement les actions prédatrices et l'invasion du Rwanda en RDC (Tshiyembe, 2007). Ce constat amer n'est pas celui de Tshikoji et Tshiyembe seuls, il a été partagé par plusieurs analystes congolais et non congolais (Ilo, 2013 ; Elika, 2006 ; David & Roche, 2002). L'on a vu un signe avant-coureur dans la courageuse implication du Conseil de sécurité en mars 2013 lorsque la Brigade de la MONUSCO a été mise en place. Ses premières actions de soutien aux Forces armées congolaises (FARDC) donnaient l'impression à la population qu'une voie de la négation de l'incapacité de l'ONU arrivait. Cependant, ses effets positifs ne durèrent pas longtemps. Le retour de M23 avec la même guerre depuis février 2022, annula tout espoir de croire à la capacité de l'ONU à régler des conflits qui ont entre autres comme leitmotiv des motivations économiques.

Pour Tshikoji (2005) tout porte à croire que le problème de la crise congolaise ne relève pas du tout de la mauvaise gouvernance politique par les seuls Congolais. Le problème central se trouverait dans le fait que le Rwanda voisin croit encore à la force des armes pour conquérir un espace vital. Il invite, par ce livre, les Congolais à «conjuguer au présent et au futur des efforts dans un consensus à la fois révolutionnaire et défensif». Il propose à ce sujet des choix

politiques comme notamment la consolidation de l'Etat et de la Nation, la promotion de la solidarité, le respect de la loi et de l'ordre, la consolidation de l'autorité politico-administrative au Nord et au Sud-Kivu, la formation d'une armée républicaine et la redynamisation des services de sécurité de l'appareil de l'Etat afin «de sauver la patrie des griffes malveillantes de la Communauté internationale et du monstre complexe et énigmatique qu'est le Rwanda».

En réalité, la problématique de l'instabilité de la RDC va au-delà de la volonté et de la prédation du Rwanda. Elle concerne également l'Ouganda et dans une certaine mesure au plus haut degré les puissances occidentales qui jouent en orchestres lointains mais aussi des Etats africains qui jouent au malin pour profiter du sommeil du grand géant pour se servir eux-mêmes à sa table qui attend son ange gardien.

Charles Onana (2023) abonde dans cette perspective. Il dénonce la violence à outrance que les populations congolaises en particulier celles de l'est du pays subissent depuis près de trente ans par les mains ensanglantées du Rwanda, de l'Ouganda et de leurs alliés. L'auteur s'étonne que le carnage de plus de 10 millions des Congolaises et Congolais ainsi que le pillage du pays ne soient pas dénoncés par les grandes puissances ni recevoir une compassion digne par rapport à cette guerre injuste et barbare comme c'est le cas de l'Ukraine qui est soutenue quasiment à chaque pas des situations belliqueuses face à la Russie.

Le mérite de cet ouvrage d'Onana est de pointer de doigts des auteurs du malheur des Congolais dont la désignation est d'ailleurs faite par le leadership de la RDC et même de multiples rapports de l'ONU. Il regrette l'inertie de la communauté internationale à ce drame humaine subi par les populations congolaises depuis de longues dates sans aucune réelle sentence (Onana, 2023).

Evariste Tshimanga (2004) de son côté, dans son ouvrage *La démocratie et ses blocages au Congo-Kinshasa de 1958 à nos jours* planche sur le fait que la RDC ne saurait accéder à la stabilité que si elle décide d'avoir comme mode de gestion, la démocratie. Il note que le chemin de la démocratie en RDC a connu des obstacles de tout genre depuis son existence comme Etat et cela constitue des réels blocages à la jouissance de droits fondamentaux des citoyens congolais et à l'avènement des institutions nationales fiables. Dans la suite de Léopold Sédar Senghor, il soutient que »la démocratie est donc devenue aujourd'hui, aussi bien pour les pays

industrialisés que le pays en développement, la condition première à la stabilité et à un réel progrès social».

Deux articles publiés dans deux numéros de la même année de *Congo-Afrique* ont rejoint la thèse des précédents et de nous-même. Le premier d'Elie Ngoma-Binda (2010), «Pensée et pratique de la démocratie en Afrique post-coloniale. Cinquante ans avant et après 2010», démontre qu'en Afrique, la démocratie a vécu trois séquences ou périodes durant les cinq premières décennies de ses indépendances : une brève période de naissance à la démocratie ; une très longue période caractérisée par les coups d'Etat, des partis uniques, de non-alternance au pouvoir et de mal-gouvernance ; et une période de lente résurrection de la démocratie. Il soulève ainsi la nécessité de faire preuve d'imagination et d'audace intellectuelles ainsi que de volonté et de détermination fortes, pour bâtir un édifice démocratique plus approprié, fondé sur la priorisation de la dimension communautariste, institutionnalisée par la volonté supranationale.

Le second article est de Mubiala Mutoy (2010), «Un leadership effectif pour l'Afrique». Il y démontre comment l'Afrique souffre de plusieurs maux qui retardent son développement et hypothèque ainsi l'avènement d'une vraie démocratie et d'une paix durable. A l'occasion de la commémoration des cinquante ans d'indépendance de la plupart des pays francophones, il met un accent sur l'examen du leadership parmi les causes profondes de la mauvaise gouvernance en Afrique. L'auteur identifie les différentes formes et expressions de leadership ayant émergé sur le continent africain et en dresse le bilan et les perspectives pour l'avenir.

Indiquons également ici l'apport de Blaise Sary (2009) dans son article « Lire les décisions de politique étrangère du Congo : du pragmatisme de Mobutu à l'idéalisme de Kabila L.D. ». Il indique dans sa réflexion, qu'il n'existe pas un seul critère ni un acteur unique chargé de décider de la politique étrangère d'un Etat. Les acteurs, les facteurs et les rationalités étant multiples, les chercheurs dans le domaine de la politique étrangère sont contraints à une grande prudence méthodologique et une gymnastique impérieuse qui exigent la sévérité scientifique, l'intégration des éléments interdépendants lorsqu'ils interviennent dans le processus de prise de décision de politique étrangère ou militent en faveur des décisions de politique interne.

Augustin Bulaimu (2009) soulève une autre question importante de la diplomatie : les conflits frontaliers. Dans son article «Démarches diplomatiques de la République Démocratique du Congo face aux conflits des frontières avec ses voisins : cas du delta de la Ruzizi avec le

Burundi», il démontre que les frontières nationales se forment, s'affirment et se stabilisent au fur et à mesure que l'unité étatique naît, grandit et se consolide. Il indique qu'au fait ces frontières se précisent progressivement par le jeu des conventions bilatérales entre les pays voisins. L'intégrité du territoire étant la substance d'un Etat, il plaide le fait que devant la faillite de l'Etat et de l'espace géopolitique vide qui ont caractérisé la fin du régime Mobutu, les autorités actuelles et le peuple congolais doivent prendre conscience du danger de démembrement du pays.

Il y a donc lieu de soutenir que la diplomatie de la RDC devrait veiller énergiquement sur le maintien des tracés des frontières issues de la colonisation et confirmées par les dispositions de l'Union africaine. Cet article pèse par le fait d'avoir soulevé un aspect important de la souveraineté de l'Etat qui est mis en mal par la guerre en cours à l'est du pays. Mais hélas, l'article ne concerne pas spécifiquement la période de la présente étude, les cas analysés étant antérieurs aux régimes en étude.

Il est l'heure où ce qui compte est de porter au loin le cri et l'action de la RDC pour que fonctionne le «*couloir pour la stabilité*» dans le pays. Cet indice du paradigme congolais de sécurité consiste en toutes entreprises qui visent à renforcer la puissance et la position de la RDC. Il doit accroître la résilience psychologique, sociale, politique, diplomatique et géopolitique pour que la RDC cesse d'être productrice de violence pour devenir productrice de la paix, de la sécurité et du lieu de communion internationale engagée et responsable.

L'ouvrage de Philippe Biyoya (2012) *Diplomatie congolaise régionale. Nouveaux fondements, défis et enjeux* nous a présenté une analyse détaillée de la dynamique du conflit congolais. L'ouvrage a le mérite d'avoir démontré que la RDC doit refonder sa diplomatie et sa politique étrangère. Cela doit être accompli de manière à prendre en compte les déterminants, les contraintes et les opportunités de son «identité géopolitique». Il faudra savoir que ceux-ci relèvent aussi bien de son histoire et de sa géographie que des évolutions récentes des équilibres sous-régionaux, continentaux et, plus radicalement, mondiaux aux plans politique, idéologique et économique.

Cette thèse est assez complémentaire à l'analyse de Biyoya dans cet ouvrage en ce qu'elle encourage la voie diplomatique tout en écartant pas la voie dissuasive et la voie de la guerre. Il est vrai que la thèse n'analyse pas en détails la résolution créant la Brigade

d'intervention au sein de la MONUSCO. Elle renforce la mise en application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba du 28 février 2013 et l'idée des concertations nationales tenues en septembre/octobre 2013 à Kinshasa. L'intégration de ces nouveaux développements de la situation en RDC constitue à la fois un lien de connexion et un lieu de communion scientifique entre nous et nos prédécesseurs mais aussi jette le pont vers les recherches ultérieures.

Alors que nos prédécesseurs font essentiellement recours à la technique documentaire (les écrits en particulier), nous avons adjoint à celle-ci une démarche de consultation citoyenne à travers la conduite des entretiens semi-directifs à travers l'organisation d'un atelier de réflexion sur la question de la quête de stabilité de la RDC. La conduite d'une enquête par questionnaire (avec un focus qualitatif que quantitatif) met en exergue les avis des Congolaises et Congolais sur la sécurité au pays. A ce niveau, la thèse se présente comme une recherche-action puisqu'elle regorge des chantiers de la mobilisation citoyenne que les Organisations de la société civile peuvent entreprendre dans leur travail au quotidien.

A l'issue de cette revue préliminaire sur la question, il y a lieu de noter que cette thèse met en évidence entre autres les clarifications et apports essentiels portant sur :

- Le contexte d'insécurité en RDC durant une période vaste allant de 1994 à 2018 ;
- Les soubresauts incongrus dans l'évolution de la quête de stabilité en lien avec la recherche de la paix, la sécurité et le développement national ;
- Les méfaits et effets collatéraux des milices et groupes armés qui s'engagent à leur tour dans des combats de lutte pour l'exploitation des ressources naturelles et génèrent de nouveaux conflits ;
- L'installation stratégique de la regrettable usine de fabrication des milices et groupes armés déstabilisateurs des populations et des institutions ;
- Les indices d'incursion internationale à travers la superpuissance et alliés qui continuent d'apporter des soutiens pour leurs propres positionnements géopolitiques dans les Etats fragiles ;
- L'hypocrisie et la méfiance des parties prenantes dans la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;
- Le questionnement de l'engagement du leadership au sommet de l'Etat et la responsabilité des acteurs dans la prise de décision ;

- La notion de couloir pour la stabilité de la RDC et de la résilience psychologique, sociale, politique, diplomatique et géopolitique sont nécessaires pour la RDC ;
- La nécessité de la refondation de la diplomatie congolaise ;
- L'intégration de nouveaux développements de la situation en RDC ;
- L'identification des facteurs mettant en mal la paix et la sécurité dans le pays ;
- La projection de la paix dans l'avenir du pays si les efforts nécessaires sont engagés ;

Ainsi, aucun des auteurs consultés n'a soulevé les voies et les moyens pour une solution sécuritaire durable en accordant la voix aux Congolais eux-mêmes en RDC dans le but à la fois de se viabiliser et de rendre l'espace Etat-Monde plus attractif. De quelle manière, le problème crucial de la RDC se pose-t-il et comment faut-il arriver à le résoudre ?

## **I. 2. Énoncé du problème, but, objectifs, questions de recherche et hypothèses**

Cette recherche vise à examiner les principaux facteurs qui perturbent la paix et la sécurité en République démocratique du Congo (RDC) en les expliquant. Ensuite, identifier des conditions préalables, des matériaux et des stratégies pragmatiques pour réduire ces facteurs perturbateurs au profit du bien-être des citoyens. En effet, la paix et la sécurité en RDC ont été mises à mal pendant près de trois décennies, au cours desquelles l'insécurité a prévalu, affectant négativement la vie des citoyens dans de nombreuses dimensions. La recherche de la paix et de la sécurité est un devoir primordial pour les dirigeants du pays, qui devraient impliquer tous les segments de la population dans cette responsabilité audacieuse.

De nombreux auteurs estiment que les États, en tant qu'acteurs privilégiés des relations internationales, n'ont qu'un seul défi majeur à relever depuis la fin de la guerre froide : protéger leur sécurité nationale et défendre leurs intérêts supérieurs sur la scène internationale (Elika, 2006 ; Balzacq, 2003 ; Gal, 2011). Ils doivent «se rendre viables» en devenant compétitifs à tous les niveaux et en créant des conditions durables de lutte contre l'insécurité. L'idée des « Etats durablement viables » signifie également que ceux-ci doivent produire suffisamment de connaissances stratégiques pour se maintenir dans le nouvel espace mondial.

Cependant, il convient de noter que l'influence de la théorie du désordre mondial, ou plutôt de l'anarchie mondiale, constitue un obstacle majeur à cette délicate viabilité des États.

La théorie du désordre mondial fait référence à l'absence d'une autorité hiérarchique supérieure qui peut légalement exercer sa volonté contre un membre du «système international» si elle ne le souhaite pas (Macleod & O'Meara, 2007, p.66).

De nos jours, cela ne fonctionne que pour les États forts, dits «développés», qui, dans une certaine mesure, escroquent la paix et la sécurité d'États plus faibles, dits «sous-développés ou en développement», mais qui sont en réalité des «États victimes» de l'escroquerie mondiale. Ainsi, tout État cherchant à se rendre viable ou à retrouver sa paix et sa sécurité doit créer un «*espace stratégique du donner et du recevoir*», où les interactions et les intérêts de principales parties concernées peuvent être réglés par un arbitrage légal et équitable (qu'on a l'habitude d'appeler en terme simple «arrangements»). Ces «arrangements» doivent se faire absolument sans verser le sang des citoyens. En observant le comportement et les actions des États forts concernant la situation sécuritaire en RDC, il est tentant de soutenir l'hypothèse selon laquelle la géopolitique mondiale s'envole pour des intérêts même tachés de sang.

De façon explicite, la recherche se concentre en termes d'objectifs sur :

- Identifier et expliquer les principaux facteurs qui perturbent la paix et la sécurité en RDC,
- Décrire les conditions préalables, les matériaux et les stratégies qui peuvent réduire les facteurs perturbateurs de la paix et construire le paradigme de la sécurité en RDC.

Ce paradigme développé peut aider les dirigeants et l'élite à élaborer un plan opérationnel national de paix et de sécurité qui permettra de lutter contre l'insécurité.

A cette fin, les deux questions suivantes constituent le fil conducteur de cette recherche:

- Quels sont les facteurs qui perturbent la paix et la sécurité en RDC ?
- Comment les dirigeants congolais peuvent-ils procéder pour construire la paix et la sécurité en RDC ?

Sur la base de ces questions, les hypothèses suivantes ont été formulées :

- Si l'enchevêtrement des facteurs sociaux, politiques et économiques internes et externes qui remettent en cause la paix et la sécurité en RDC est suffisamment expliqué, alors les moyens de les réduire seront correctement identifiés.
- Et si les voies de réduction des facteurs défiant la paix et la sécurité sont correctement identifiées, alors les conditions préalables, les matériaux et les stratégies pragmatiques seront mis en place pour pousser le leadership de construire le paradigme de la sécurité et permettre aux experts d'élaborer un plan opérationnel de paix et de sécurité nationale.

Dans cette perspective, la thèse a pour préoccupation majeure de connaître les facteurs à la base de l'insécurité persistante et comment faire aboutir sa quête de la paix et de la sécurité en réponse au bien-être pluriel des citoyens. Au-delà de l'analyse et de l'explication des facteurs à la base de la persistance de l'insécurité au pays, il est aussi question de mettre en exergue des conditions préalables, les matériaux et les stratégies pragmatiques permettant de construire son paradigme de sécurité. Ce paradigme devra baliser le chemin afin d'aboutir à cette quête, et par voie de conséquence, au positionnement de l'Etat congolais dans les concerts des Nations.

### **I. 3. Innovation de la recherche et résultats attendus**

Cette thèse, intitulée «La géopolitique mondiale et la quête de la construction de la sécurité et de la paix en RDC », vise à mieux comprendre pourquoi les conflits armés et l'insécurité dans le pays durent depuis près de trois décennies sans véritables solutions. Elle vise aussi à expliquer comment les résultats de la recherche pourraient faire progresser la paix et la stabilité durables, et dans une certaine mesure le développement de la RDC. La littérature existante (Porteous & Jacquet, 2003 ; Tshiyembe, 2003 ; Elika, 2006 ; Medhurst, 2008 ; Ilo Ekha, 2013) indique que le problème remonte de la période post-bipolaire dans les relations entre les Etats impliqués.

De profonds changements politiques, économiques, culturels, sociaux, géopolitiques et stratégiques ont affecté et continuent d'affecter la conduite des relations diplomatiques depuis la fin de la guerre froide. Même si certains États se considèrent comme stables, il n'est pas certain qu'ils le resteront, compte tenu des enjeux de la course au positionnement. Les États instables d'aujourd'hui peuvent être les plus stables de demain.

La thèse postule que les dirigeants politiques internationaux et nationaux devraient reconsidérer la question de la sécurité, de la stabilité et du développement de la RDC sous un angle nouveau, plus productif et plus profitable pour l'espace étatique mondial. Le rôle impératif de la RDC dans cette entreprise est de prendre en charge la construction de son propre paradigme de sécurité en tant que catalyseur et architecte de son avenir géopolitique. Les autres parties prenantes joueraient alors le rôle d'alliés et de relais, rôle important au demeurant (Tshikoji, 2005 ; Tshiyembe, 2007 ; Tshiyembe et alii, 2007).

La particularité de cette thèse est qu'elle appelle à une prise de conscience de la menace par les citoyens, les hommes d'Etat et les responsables au sommet de l'Etat. L'étude contribue au développement des connaissances sur la dynamique de la recherche de la paix et de la sécurité, en tirant des leçons afin de mettre en évidence des matériaux et des stratégies pragmatiques qui pourraient permettre au pays de construire son paradigme de sécurité. Ce paradigme permettra aux parties prenantes et aux acteurs étatiques d'élaborer plus facilement un plan opérationnel national dans ce domaine de manière à contribuer à la mise en place d'un espace Etat-monde plus attractif.

En effet, les Congolaises et Congolais rêvent vivre le développement de la République démocratique du Congo pour leur bien-être pluriel. Son développement intégral sera quasi-impossible à la suite de l'instabilité et l'insécurité généralisée issues des conflits de longue date dans le pays. La stabilité d'un pays est difficile si les conditions de sécurité ne sont pas mises en place. Le développement national découle de ces conditions de sécurité ainsi instaurées. L'on estime que la persistance du contexte d'instabilité en RDC et l'absence du paradigme de sécurité nationale - seraient ainsi à la base de ce disfonctionnement.

Cela suppose, en amont des crises, de développer une analyse de risques permettant de confronter l'évaluation des menaces à l'identification des vulnérabilités. Pour cela, le gouvernement doit être en mesure d'imaginer des situations «hors normes» susceptibles de remettre en cause la sécurité nationale ou la pérennité des organisations et des entreprises.

Un autre axe d'effort doit viser à renforcer l'information et la sensibilisation de la population. Une préparation des concitoyens est une des clés de la sécurité nationale. Bien informés en amont, pendant la crise, les populations adoptent des comportements qui aident au retour de la normale. Mettre à la disposition du Gouvernement et de la population de

l'information traitée sur la quête de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RDC est une contribution qui relève d'un double intérêt : politique et social.

Un autre intérêt, cette fois scientifique, est d'apporter un complément d'information et d'analyse du contexte volatile de la RDC en mettant en évidence les nouvelles configurations du conflit et cela dans une perspective de «recherche-action». L'étude veut mettre à la disposition des Organisations de la société civile congolaise une vaste documentation contenant à la fois des recettes et des ébauches pour leurs projets de plaidoyers ainsi que des informations pour la sensibilisation de la population sur les questions de politique, de paix, de sécurité et de patriotisme.

Cette thèse est aussi, au niveau international, une invitation aux acteurs de Relations internationales de considérer la RDC comme une «opportunité en or» pour contribuer à la transformation positive de l'espace Etat-monde. Elle tient à clarifier, d'une part, le projet de construction du paradigme congolais de la sécurité et d'autre part, renforcer la nécessité de la RDC à mettre en jeu son potentiel à la construction de l'équilibre mondial dans un espace Etat-monde attractif. Ces deux aspects mis en exergue permettront que la RDC soit un pays stable et puissant.

La recherche couvre la période allant de 1994 à 2018. Même si l'on considère la période de 2022 à 2024 comme la plus turbulente dans l'est du Congo-Kinshasa, elle ne fait pas partie de cette étude en raison du manque de preuves matérielles et il y a encore trop de sensibilités politiques aujourd'hui. Cette période ne sera citée que de façon indicative lorsqu'il existe des aspects qui doivent attirer l'attention de l'opinion et du lecteur non habitué au contexte géopolitique de la région. Les recherches futures pourraient se concentrer sur cette période. Les aspects opérationnels de la guerre ou des conflits sur le terrain, leurs coûts et leurs conséquences néfastes ne sont pas pris en compte. Ce sont des matières secrètes et inaccessibles aux chercheurs pour le moment.

Sur le plan spatial, la recherche concerne la République démocratique du Congo dans ses relations avec ses voisins en particulier le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda. La référence aux autres Etats d'Afrique et de l'espace Etat-monde est un élargissement logique vu le phénomène d'internationalisation du conflit. Les autres crises sécuritaires ou tensions

sociopolitiques dans chacun des pays de l'étude ne sont pas approfondies et ne sont évoquées qu'à titre illustratif.

Sur le plan temporel, elle s'intéresse aux faits et événements qui ont eu lieu de 1994 à 2018. C'est au cours de l'année 1994 que l'avion transportant les présidents rwandais Habyarimana et burundais Ntaryamira est abattu le 6 avril 1994. Cet événement a occasionné une grande crise qui alla aux massacres et génocide sans pareils. Des millions de réfugiés de deux pays furent déversés dans le Zaïre voisin (actuelle RDC). La prise du pouvoir de Kigali par le FPR est soutenue par l'Ouganda. C'est ici l'importance de remonter quelquefois vers les événements des années 1990 chaque fois que cela est nécessaire.

Quant à l'année 2018, elle marque la fin réelle de la Troisième République (2001-2018). C'est au cours de cette République que des reconfigurations du conflit en RDC ont démontré des tendances d'attention de la Communauté internationale pour la paix en RDC. Le Conseil de sécurité mit en place, en 2013, une Brigade spéciale d'intervention au sein de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation de la République démocratique du Congo (MONUSCO) avec le mandat d'aider la RDC à mettre fin aux activités des groupes armés dans l'Est du pays (Résolution 2098). Des signes de retour de la paix furent visibles en 2013-2014. Mais par la suite, non sans regret, les pesanteurs de la géopolitique mondiale ont joué dans le sens contraire et en 2022, on a constaté le retour des crépitements des balles.

Une ouverture pour les acteurs proactifs s'annonce. Cette ouverture permettra de gagner à un prix abordable des ressources sous une version légalement négociée. De la sécurité reconstruite et assumée, on passerait aux échanges socio-économiques dans un «espace apaisé».

#### **I. 4. Approche méthodologique et instruments**

Cette recherche s'appuie principalement sur une approche systémique. D'une part, la thèse analyse la littérature sur le thème de la paix et de la sécurité en RDC et dans la région, et d'autre part, elle cherche à confirmer ou infirmer les résultats de la revue de la littérature en donnant la parole aux Congolais. Premièrement, par le biais d'un entretien semi-directif de type atelier de réflexion avec au moins 50 leaders d'organisations de la société civile intéressés par les préoccupations socio-politiques et sécuritaires du pays. Un guide de discussions est élaboré à cet effet. Deuxièmement, par le moyen d'une enquête à tendance qualitative utilisant un questionnaire pour recueillir les « perceptions » des Congolais sur la nécessité de construire un

paradigme de sécurité en RDC à travers au moins 200 à 250 questionnaires provenant de différentes couches de la population. La technique documentaire est utilisée pour la mobilisation des données secondaires et autres tout au long de la recherche.

La thèse recourt, à titre exceptionnel, dans certaines sections à des théories et approches méthodologiques complémentaires pour aborder des aspects spécifiques de la recherche. Il s'agit par exemple de la théorie de la sécurité humaine qui est utile lorsque la sécurité des individus est mise en exergue dans l'analyse. Aussi, la méthode géopolitique et la méthode d'analyse de contenu seront mises à contribution pour rendre compréhensible l'analyse des faits dans quelques sections sans s'éloigner de l'approche systémique annoncée.

L'analyse systémique consiste à distinguer deux parties de la réalité : le système et son environnement. L'environnement est constitué de tous les objets dont le changement affecte le système, et qui sont eux-mêmes affectés par les variations du système. Pour Rocher (1969), la méthode systémique repose sur un ensemble d'entités cohérentes qui s'influencent mutuellement, et qui dépendent les unes des autres et agissent les unes sur les autres.

L'auteur note qu'un système est composé d'une structure et d'unités en interaction et que la structure est la composante globale du système qui nous fait penser au système dans son ensemble. Il définit la méthode systémique comme « toute recherche, théorique ou empirique, qui, partant du postulat que la réalité sociale présente les caractéristiques d'un système, interprète et explique les faits sociaux en fonction des relations d'interdépendance qui les lient entre eux et forment une totalité » (Rocher, 1969). Il confirme également que, pour Parsons, son contemporain, la seule façon de reconstruire mentalement, conceptuellement et théoriquement, la structure de toute réalité est de la considérer comme un système au sens le plus rigoureux du terme (Rocher, 1972, p.30).

Selon Modelski (1996), l'ascension et le déclin des puissances mondiales, qui ont constitué l'histoire principale de la politique mondiale au cours des derniers siècles, doivent également être compris dans un cadre plus large. Il ne s'agit pas d'une lutte éternelle pour le pouvoir, mais plutôt d'un mécanisme qui, dans un passé récent, a permis des changements majeurs dans l'organisation politique et sociale mondiale. Ici la méthode systémique et la méthode géopolitique se recourent.

## **I. 5. Charpente de la dissertation**

Cette dissertation comporte six chapitres qui présentent l'ensemble des contenus, des apports et des résultats de la recherche. Le travail contient aussi la bibliographie, les figures et tableaux et des annexes. Son architecture se présente comme suit :

- Chapitre 1 : Introduction générale
- Chapitre 2 : Analyse documentaire
- Chapitre 3 : Méthodologie et analyse des données
- Chapitre 4 : Contenus et résultats
- Chapitre 5 : Discussion et perspectives
- Chapitre 6 : Conclusions et recommandations

## **Chapitre deuxième : Analyse documentaire**

L'analyse documentaire se focalise sur le contexte global, le cadre conceptuel et théorique. Ce cadre prend en compte la définition des concepts clés et des considérations d'ordre théorique en rapport avec la question de la stabilité globale. Ce chapitre aborde ainsi la problématique de l'instabilité, la question de la paix et de la sécurité avec des incidences à la fois au niveau sous-régional, régional et international. Il explique les concepts clés et les aspects théoriques qui sont mis en lien avec le problème d'instabilité en République démocratique du Congo en particulier.

Dans le but de mieux présenter le contexte d'instabilité en RDC, il a paru plus aisé d'aborder des considérations d'ordre théorique en même temps que le contour définitionnel des concepts clés. Les concepts de stabilité et de sécurité, de paix et de guerre ou de conflit, de sécurité commune, de défense commune, de culture juridique, de culture de paix, de culture de sécurité, de dignité humaine et de désordre mondial, y sont développés et mis en interaction avec le problème de conflits armés et de l'instabilité politique en particulier. Leur explication les veut comme promoteurs de la stabilité globale. L'analyse documentaire approfondit et clarifie les concepts abordés dans la problématique de cette étude abordée dans l'introduction générale.

### **II.1. Contexte de l'insécurité en République démocratique du Congo**

L'histoire de la scène internationale récente au cours de la période dite de la guerre froide (1945-1991) a des séquelles fraîches dans nos mémoires. Rien ne sert plus à se voiler la face ni de s'empêcher de reconnaître que la lutte armée n'est plus à elle toute seule une voie appropriée pour résoudre les conflits internationaux et internes. Malheureusement, depuis les années 1990, l'Afrique de Grands Lacs incluant entre autres le Burundi, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda, est prise en otage par des conflits internes sanglants et violents dont l'une des caractéristiques majeures est leur degré d'internationalisation très élevé. Le conflit en RDC est au centre de ce tournoi sous-régional, régional et international, dont la compétition se joue sur le territoire congolais et le stade se trouve essentiellement dans la partie Est du pays.

Les relations entre ces Etats voisins pendant la période la plus trouble (1994-2013 et 2022-2024) offrent certainement des leçons d'une singularité notable pour les études des relations internationales. Des rivalités internationales conflictogènes s'y croissent, d'une part, par une fertilité des mouvements armés de protestation ou de revendication du pouvoir et, d'autre part, par une grande perméabilité aux influences concurrentielles et aux interventions géostratégiques extérieures qui ne cessent d'occasionner, à une grande échelle des violations des droits fondamentaux des citoyens de la sous-région (Shyaka, 2004). Dans chacun des Etats, la stabilité et la dignité humaine se sont effritées

On observe, il y a quelques années, une forte concentration d'interventions et de mécanismes internationaux de règlement des conflits : les accords et missions de paix, les rapports, les résolutions onusiennes, les envoyés spéciaux, les commissions, les interventions militaires tant nationales qu'internationales. Plus d'un auteur reconnaît que ces mécanismes se sont avérés par la suite inefficaces et impuissants face à la spirale de la violence et des atrocités dans la sous-région. Faut-il que l'on repense une prophylaxie indiquée et durable pour sortir de la crise et renforcer les efforts déjà fournis par les mécanismes des temps passés en faveur de la revalorisation de la dignité humaine et du retour de la stabilité globale dans la sous-région en passant par la voie des engagements pragmatiques.

Un climat des crises socio-politiques est observé dans la sous-région qui abrite le Burundi, la RDC (à l'époque, Zaïre) et le Rwanda vers les années 1990, alors que le Colonel Pierre Buyoya, le Maréchal Mobutu Sese Seko et le Général Juvénal Habyarimana sont au pouvoir dans ces Etats ayant une destinée commune. En même temps, l'Ouganda hébergeait des opposants rwandais qui tentaient de déstabiliser le Rwanda depuis plusieurs années à partir des années 90.

Asphyxiés par une instabilité généralisée, à la fois politique, économique et sociale à la suite des régimes militaires dictatoriaux avec des Partis-Etats, les citoyens manifestent la volonté de sortir du sommeil. Des pressions civiles, à la taille de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) en RDC, rendent peu à peu fragiles les régimes en place. L'effondrement des infrastructures et la pauvreté à long terme dus à la mégestion et à l'absence totale de la démocratie, aux mouvements de contestation et de revendication ont élu domicile au point que cela a engendré un phénomène de corruption à grande échelle et tant d'autres antivaleurs

meurtrières des nations. Pendant ce temps, les visées géopolitiques et géostratégiques des puissances occidentales sont modifiées et réorientées autrement vers d'autres intérêts.

Comme on peut le préciser avec Labana Labay'Asar (2007, p.7), dans une situation conflictuelle, il existe trois moments forts : la menace contre la paix, la rupture de la paix et l'acte d'agression qui se tiennent et se complètent. Ces conflits se créent souvent par des actions (par exemple l'agression) et des omissions (non-application de la clause d'un traité) des principes par des sujets du droit international et leurs corollaires.

Le déclenchement des crises et le début de la déstabilisation de la sous-région remontent au 1<sup>er</sup> octobre 1990, date à laquelle le FPR attaque le Rwanda à partir de l'Ouganda. Un autre fait lourd de conséquences est que le Président du Burundi, Melchior Ndadaye, élu en juin 1993, est lâchement assassiné lors d'un coup d'Etat sanglant le 21 octobre 1993, quatre mois après son élection à la tête du pays, par des militaires tutsis. Le pays plonge ainsi dans une guerre civile qui durera dix ans. Le 6 avril 1994, l'avion transportant les Présidents rwandais Habyarimana et burundais Ntaryamira (deuxième Président burundais hutu assassiné en l'espace de six mois) est abattu et voici les deux pays qui basculent dans une crise caractérisée par des massacres et génocide sans pareils.

Au Zaïre, l'idée du multipartisme annoncée le 24 avril 1990 et la tenue de la CNS renforcent un esprit révolutionnaire contre le régime de Mobutu. L'arrivée massive des réfugiés (rwandais et burundais) dans l'Est du pays en 1994 affecte des structures socio-économiques et écologiques du pays. L'ancienne armée rwandaise, sous le nom de Forces armées rwandaises (FAR), organise des incursions de déstabilisation au Rwanda à partir des camps du Zaïre voisin, ce qui commence à envenimer les relations entre le Zaïre et le Rwanda.

La guerre dite de libération débute à partir du Kivu en juin 1996 dans cet imbroglio. Avec le soutien du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, cette guerre conduit Laurent-Désiré Kabila au pouvoir de Kinshasa le 17 mai 1997 après avoir chassé l'ancien Président Mobutu. Dès lors, des vagues des conflits armés et guerres à répétition se succèdent, faisant intervenir plusieurs bandes, milices et groupes armés et font jusqu'à nos jours des conséquences néfastes allant des violations et atteintes des droits fondamentaux de l'homme aux pillages des ressources nationales. Des réalités géopolitiques et géostratégiques s'enchevêtrent avant de commencer à chercher le dénouement de la crise qui traîne à arriver.

En dépit des avancées notables allant des négociations nationales aux vagues d'élections générales et à l'érection des institutions de la République, des observateurs avisés trouvent que la sous-région reste jusqu'en 2009 en proie à l'instabilité. Le Journal Amani de la LDGL<sup>3</sup> nous donne certains indices visibles :

- Instabilité et insécurité grandissantes dans certaines provinces du Burundi à cause de la présence des combattants du FNL de Rwaso Aghaton (Déclaration de la Ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, Journal Amani n° 106, Février 2009) ;
- Instabilité et faits violents de représailles des FDLR après les opérations militaires conjointes RDF-FARDC dans les provinces du Nord et Sud-Kivu en RDC : « Umoja wetu » suivies des opérations militaires FARDC : « Kimya I » et « Kimya II » (Journal Amani n° 111, Juillet 2009) ;
- Séjour des FDLR, miliciens hutus rwandais en RDC, devenue une menace importante à la stabilité du Rwanda et de la RDC : les combattants qui rentrent au pays méritent l'encadrement (Journal Amani n° 106, Février 2009).

Faut-il indiquer que la LDGL a organisé du 12 au 13 février 2009 à Huye au Rwanda, une réunion regroupant les animateurs de son réseau d'observatoire permanent des droits humains. A cette occasion, les participants ont analysé le contexte prévalant dans la sous-région et son impact sur le respect des droits humains. Les constats suivants ont été dégagés :

- La liberté d'expression et la dignité humaine sont régulièrement bafouées au Burundi ;
- La traque des FDLR est un impératif de la sécurité en RDC mais ne respecte pas les normes du DIH qui exige entre autres la protection des civils ;
- L'intégration des groupes armés (CNDP, PARECO, MAIMAI) au sein de l'armée nationale n'est pas encadrée en RDC et risque de mettre en mal la stabilité de la sous-région ;
- La corruption au sein des institutions *Gacaca* et le non-respect d'un procès équitable à travers des irrégularités au niveau de l'exécution des jugements

<sup>3</sup> Les détails de cette section sont des informations tirées du Journal Amani, un mensuel de la Ligue des Droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL). Ce journal rapporte des informations sur la situation sécuritaire et sur les violations des droits de l'homme au Burundi, en RDC et au Rwanda sur une même base avec des enquêteurs permanents sur le terrain.

décrétant la saisie des biens des condamnés au Rwanda fragilisent la stabilité dans la sous-région.

Ce constat est révélateur. Des années après les conflits sanglants qui ont embrasé la sous-région, la paix, la sécurité et la stabilité sont de temps en temps brimées par des violations des normes juridiques ainsi que des droits et libertés fondamentales de la personne humaine en plusieurs circonstances. Il est regrettable que l'idée du roi des Belges, Sa Majesté Baudouin I<sup>er</sup>, en séjour au Congo du 16 mai au 11 juin 1955, lors de son discours de circonstance, pourtant proclamant une destinée commune entre les Etats qui se font aujourd'hui la guerre ne soit pas pris en compte. Il disait quoique pour son compte aussi que «l'expansion d'un pays neuf ne se justifie que par *l'accroissement du bien-être de la population*» et il demandait même à Dieu de *protéger le Congo et le Ruanda-Urundi*, si intimement associés à la Belgique pour *leur bonheur et leur prospérité*» (Mutamba, 2007, pp. 246-247) - c'est nous qui soulignons.

Cette situation exige que les citoyens prennent conscience des menaces de la stabilité et soient formés et informés de leurs droits et devoirs pour pouvoir envisager une quelconque voie de sortie vers la paix et la stabilité globale.

Puisque la dignité humaine et la paix sont des ingrédients inévitables de la vie des hommes et des femmes de l'humanité entière, leur recherche s'impose de tout temps. La Charte des Nations Unies consacre le maintien de la paix et la sécurité internationales comme le socle de l'existence de l'Organisation des Nations Unies. Aussi prévoit-elle que le moyen sûr d'y arriver est entre autres l'éducation des citoyens du monde aux droits de l'homme et à la culture de paix. Les spécialistes de la politique internationale confirment que la *Charte des Nations Unies* (Article 1) n'est pas seulement l'instrument constitutif des Nations Unies en tant qu'organisation. C'est un cadre juridique multilatéral comprenant un ensemble de normes et de principes fondamentaux visant à assurer la paix, la liberté, le développement, l'égalité et les droits de l'homme dans le monde pour le bien commun de l'humanité (Yusuf<sup>4</sup>, 2020, 10 juillet).

La réalité des droits de l'homme exige non seulement leur pleine connaissance mais aussi et surtout leur appropriation individuelle et collective dans le vécu quotidien. A l'ère de la mondialisation, il est plus que jamais nécessaire que les relations internationales

---

<sup>4</sup>Abdulqawi Ahmed Yusuf est juge et Président de la Cour internationale de Justice en 2020. Il prend la parole le premier jour d'une audience devant la Cour le 10 décembre 2019, La Haye, Pays-Bas.

contemporaines placent à leur centre la sécurité humaine basée sur le respect de la dignité humaine résultant de l'implication totale de tous les acteurs de la Communauté internationale pour améliorer au jour le jour la stabilité de l'humanité. Il s'agira pour les Etats fragiles comme la RDC de superposer la politique de défense et la politique de sécurité, cette sécurité devenant progressivement une sécurité plurielle qui tient compte de la protection des secteurs de la souveraineté de l'Etat et de la promotion du bien-être des populations.

## **II.2. Logiques de guerre et de paix : considérations et concepts**

Les rapports qu'entretiennent les Etats souverains et les nations entre eux, les différentes théories que suscite l'analyse de ces liens, l'examen des interactions entre les différentes politiques étrangères ainsi que l'évolution des rapports de force qui se constituent entre nations et tendant à définir un type d'équilibre qui structure le système international constituent le champ d'investigation en Relations internationales et en Etudes sur la paix.

L'analyse du phénomène de la stabilité des Etats dépasse les frontières d'un Etat à cause du caractère interdépendant et contagieux de la sécurité commune des Etats. La stabilité fait toujours appel aux rapports belliqueux ou de coopération qu'entraînent les interactions entre les Etats dans le temps et dans l'espace. Depuis longtemps, les Etats articulent leurs actions de politique étrangère dans des logiques entre guerre et paix. Plusieurs concepts s'enchevêtrent pour mieux appréhender cette réalité selon qu'elle est en mal ou en bien.

### **II.2.1. Stabilité et sécurité**

Comprise souvent comme des concepts jumeaux, la stabilité et la sécurité sont complémentaires. La stabilité renvoie dans cette section à la qualité ou l'état d'un espace géopolitique et géostratégique qui retrouve son équilibre initial après une rupture momentanée de celui-ci. Il sous-entend également, le maintien d'un équilibre, d'une constance dans ce qui participe au développement (Lukunda, 2004, p.80) de l'espace, qu'il s'agisse de l'Etat ou de la sous-région.

D'origine latine, le mot «sécurité» signifie étymologiquement «sans soins». Le *Lexique de science politique* indique que la sécurité est le fait d'être à l'abri du danger (Nay, 2011, p.515). Par extension, il s'agit du sentiment de tranquillité résultant de l'absence du danger. Les auteurs indiquent que la définition du danger (ex. : maladie, délinquance, accidents industriels...), ainsi que les risques considérés comme les plus graves et menaçants, varient

selon les époques, selon les sociétés, selon les lieux de vie et selon les groupes. La perception de la sécurité et, inversement de l'insécurité, est donc relative. On observe d'ailleurs souvent un décalage entre «le sentiment d'insécurité» (tel qu'il est vécu par les personnes) et les conditions objectives de l'insécurité (mesurées par des indicateurs statistiques). Par exemple, le sentiment d'insécurité peut croître, alors même que les indicateurs montrent un déclin du nombre de crimes et délits.

La compréhension contemporaine du mot «sécurité» est sûreté ou protection, ou encore la perception ressentie comme telle, face à une grande variété de menaces et de dangers. La variété des menaces est sans fin, incluant des désastres naturels comme des ouragans ou des inondations, tout comme le sont les menaces humaines, à l'instar des accidents de la route, des conflits armés ou des actes criminels comme des actes terroristes, des agressions ou des vols à main armée.

Pour Medhurst (2008, p.3), la sécurité renvoie à la condition, perception ou capacité d'assurer sa sûreté face à un danger ou une menace et, par extension les personnes responsables de fournir de telles conditions de sécurité<sup>5</sup>. Il suffit de lire le constat qui se dégage à l'issue d'une large enquête conduite en 2008 et 2009 (Reychler & Migabo, 2010, pp. 101-102) auprès d'approximativement 800 étudiants et professeurs de onze universités congolaises et des citoyens de trois organisations de la société civile pour comprendre cette perception liée à la priorité que cette réalité représente pour le peuple. A la question de savoir quelles activités seraient la priorité actuelle en RDC, on note : « En tête de liste : assurer la sécurité, l'ordre public et la dignité <sup>6</sup> ». On comprend ainsi que pour les enquêtés, la sécurité des Congolais devra être prioritaire pour le gouvernement de nos jours.

Par «sécurité internationale», on entend à la fois la stabilité du «système» international, c'est-à-dire du système des Etats et de l'équilibre des rapports entre Etats et la sécurité des sujets/individus à l'intérieur des Etats. Autrement dit, pour que la sécurité internationale soit effective, il faudrait pouvoir concilier à la fois le «droit des gens» et celui des Etats.

La sécurité de l'individu au sein d'un Etat ou celle d'une minorité n'est pas sans interférer sur celle de l'Etat auxquels ils appartiennent. Les «exclus» menacent la sécurité de l'Etat

---

<sup>5</sup>Paul Medhurst est le Chef adjoint de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONU à Vienne en 2008.

<sup>6</sup>L'expression originale en anglaise est: «At the top of the list are: assuring security, law and order and dignity».

(dynamique intégration / exclusion). De la même manière, les Etats marginalisés («périphérie») menacent l'ordre international et, partant, indirectement les Etats intégrés eux-mêmes (Gervais, 2002, p.5).

La sécurité n'en a pas moins été construite dans les sociétés modernes comme une valeur et comme un droit civil fondamental, et par conséquent comme un objectif à atteindre par les autorités. Elle est devenue par exemple un enjeu électoral, notamment au travers du thème de la lutte contre l'insécurité, le terme désignant alors la délinquance et la criminalité. Il faut noter en plus que l'inflation des termes relatifs à la sécurité assurée par l'Etat désigne bien la montée des préoccupations qui s'y rattachent notamment comme la sécurité civile, nationale, intérieure, alimentaire, sanitaire, environnementale ... (Nay, 2010, p.515).

La notion de «sécurité» se comprend le plus souvent par rapport à celle de la «paix» et vice versa. Ainsi, les concepts de stabilité et de sécurité seront davantage éclaircis grâce au développement des concepts du même champ sémantique dans les sections qui suivent.

### **II.2.2. Conflit, paix et guerre**

Le conflit est souvent compris comme une violente opposition morale ou matérielle. Opposition d'intérêts entre deux ou plusieurs Etats, dont la solution peut être recherchée soit par des mesures de violence (représailles, guerres) soit par des négociations, soit par l'intervention d'une tierce puissance ou de l'organisation des Nations Unies (médiation, arbitrage), soit encore par le tribunal international. C'est quand les moyens pacifiques ne parviennent pas à concilier les parties qu'on recourt à la violence armée. Paulin Ndabereye (2008) nous présente, dans sa thèse, une compréhension fort argumentée de certains auteurs sur les notions de paix et de guerre en relations internationales<sup>7</sup>. Dans les lignes qui suivent, nous allons de temps en temps recourir à la pensée de ces auteurs.

Il existe deux conceptions du conflit : la conception objective et la conception subjective. Dans la conception objective, le conflit peut être défini comme une situation de compétition dans laquelle les parties sont conscientes de l'incompatibilité des positions possibles et dans laquelle chaque partie veut occuper une position qui est incompatible avec celle que veut occuper l'autre partie. Il y a dans ce cas, incompatibilité d'intérêt ou de position

---

<sup>7</sup>Dans son chapitre premier qui nous a servi de référence, Ndabereye s'inspire lui-même des travaux des spécialistes. Ils seront cités chaque fois qu'il sera nécessaire. La formulation et l'agencement des arguments des auteurs cités dans cette section ont été faites par nous-même.

lorsque la réalisation simultanée de deux intérêts est matériellement impossible. Dans sa conception subjective en revanche, le conflit est attribué à une perception erronée d'une situation subjective (Barrea, 1978, p.325, Ndabereye, 2008, p.35).

La solution d'un conflit passe donc par la transformation de l'image que se font les acteurs de leurs intérêts. Sous cette perception, le terrorisme est devenu un des instruments les plus puissants de la guerre moderne. A tout moment, il peut faire des otages ou des victimes d'un groupe d'hommes décidés à imposer leur volonté à un Etat ou à un autre groupe donné. De la sorte, le terrorisme est la plus violente de la guerre psychologique, l'objectif étant de créer la psychose auprès du public, de déstabiliser les esprits. Les actes de violence à laquelle les terroristes recourent créent un climat d'insécurité, la peur, le désordre, et partant, met en mal la stabilité.

Les concepts antinomiques de paix et de guerre constituent la matrice d'actions qui se profilent le plus sur la scène internationale. La paix et la guerre sont les deux processus caractérisant le rationnement de la société interétatique. Par ailleurs, le recours à la guerre bien que prohibé par le Droit international public, est du reste, le trait qui marque la spécificité des relations internationales à travers l'analyse des conflits.

Il importe de rappeler que la paix et la guerre fonctionnent comme deux phénomènes intimement liés. Ce qui rend malaisés la définition et le contour des acteurs est que les mêmes acteurs de la guerre sont, souvent, en même temps ceux qui deviennent les artisans de la paix par la suite. L'on définit la paix souvent par l'absence de conflit ou de guerre, mais en réalité, elle est plus que cela. Des nuances sont signalées lorsqu'on cherche à comprendre l'essence du concept «paix» selon qu'il s'agit des individus ou groupes d'individus, des peuples, des Etats ou groupes d'Etats voire de l'humanité entière.

Le mot « paix » a toujours été compris différemment selon les époques et les contextes. Il peut se référer au sentiment de bien-être et de sécurité d'un individu. Il peut signifier la fin d'un conflit armé dans un climat de dialogue et de communication. Dans la tradition chrétienne, la paix s'applique à désigner un bon rapport avec Dieu, ce qui suppose la volonté de pardon, de réconciliation et d'union. Le rapport avec Dieu suppose également l'ouverture face au prochain (Solms & Reuver, 1986, p.18). Cette conception retrouve notre position qui veut que les citoyens et les peuples apprennent constamment par toute forme d'éducation à vivre dans la

paix entre eux afin d'être capables de travailler pour le maintien de la stabilité nationale et internationale.

La guerre est l'un des phénomènes sociaux les plus répandus (Wenu cité par Ndabereye, 2008). Une acceptation large fait de la guerre un simple cas particulier de la lutte universelle, une lutte pour l'existence qui inclut le combat contre les objets inertes ou entre des objets inanimés... (Novicow cité par Ndabereye, 2008).

Etymologiquement, en grec, la guerre est entendue comme une lutte violente et répond au mot «polemos» et non au mot «argon» qui désigne plutôt une rivalité, une discorde susceptible de ne concerner que les individus. La guerre est comme «une rupture d'harmonie ou mieux encore une rupture de l'équilibre entre des forces existantes : masses humaines, idéologies, richesses naturelles et richesses créées» (Guernier cité par Ndabereye, 2008). La guerre est un phénomène qui fait partie de la vie des hommes en société. Dans cette société, ou bien on est en paix, ou bien on est en guerre. Ceci fonde effectivement toute la dialectique de la vie des Etats comme le démontre Raymond Aron (1962) dans son ouvrage qu'il intitule expressément «*Paix et guerre entre les nations*».

Ainsi, la guerre est une stratégie de repositionnement à laquelle recourent les unités politiques, arme à l'appui, pour obtenir satisfaction de la cause qu'elles défendent. A ce titre, elle peut être un facteur de réorganisation des rapports de force. Les causes de la guerre peuvent être regroupées en deux grandes catégories : fatalistes (tendance naturelle à dominer l'autre = *Homo homini lupus*) et circonstancielle (recours à la force pour rétablir l'équilibre).

L'une des causes principales des affrontements sanglants entre groupes sociaux en Afrique réside dans l'intolérance qui nous fait voir la différence de l'autre non comme une richesse au service de la complémentarité, mais comme un danger pour notre prestige et épanouissement personnels (Bere, 2003, Ndabereye, 2008).

Ainsi, les conflits sous forme de l'état de guerre que connaît notre monde relève de la nature de l'homme et non de son essence rationnelle. Cela est d'autant vrai que l'homme a tendance à rechercher ses propres intérêts et la satisfaction de ses propres besoins, souvent au détriment des autres et même au détriment du devoir envers les autres que lui dicte la raison (Ndabereye, 2008, Mata, 2003, p.15). Il doit, dès lors, orienter son être au monde vers une

finalité telle que la nature, les instincts soient subordonnés à un but qui est le bien de l'autre, de l'humanité ou encore de la vie harmonieuse en société.

Les activités de groupes comme le groupe de la bande à Baader Meinhof, l'IRA, l'OLP<sup>8</sup>, la secte Aum Shinri Kyo ou Al-Qaïda d'Oussama Bin Laden ne sont qu'un échantillon des activistes du terrorisme contemporain jusqu'à ce XXI<sup>ème</sup> siècle.

Approximativement 150 millions de personnes ont été tuées par les guerres, les purges et toutes les autres formes de persécution et d'oppression qui se sont manifestées dans le courant du XX<sup>ème</sup> siècle. Ceci fait une moyenne de 4.109 personnes tuées chaque jour pendant 100 ans ou, en d'autres termes, une personne tuée toutes les 21secondes pendant près de 100 ans. La majorité des conflits armés du XX<sup>ème</sup> ont été animés par des guérillas ou des forces irrégulières et un grand nombre d'entre eux ont impliqué l'usage du terrorisme (Medhurst, 2008, p.2).

Le terrorisme est devenu un élément de notre quotidien et une source de violence de plus en plus importante, particulièrement dans le contexte du maintien de la paix entre Etats et de la paix mondiale. Un grand nombre de conflits ont même démarré à la suite des effets d'actes terroristes. Presque sans exception, les conflits contemporains, soient-ils bilatéraux, régionaux, guerres civiles ou de nature séparatiste dans le monde impliquent tous des éléments de terrorisme, lesquels varient d'actes de génocide, de déplacement de population, de massacres, d'assassinats ou d'attaques à la bombe aveugles. Ces actes de terrorisme continuent d'être déployés pratiquement dans l'impunité la plus totale, et de manière occasionnelle par l'ensemble des parties au conflit.

Les principales inégalités et omissions qui sont à la base de la pauvreté et de l'intolérance et qui alimentent le terrorisme sont notamment : l'oppression économique, l'oppression de la part des dictatures, les abus généralisés des droits de l'homme et la pratique de doubles standards internationaux.

Il y a lieu de soutenir avec Medhurst (2008, p.401) que ce qui est plus important est de chercher à s'attaquer aux causes contemporaines du terrorisme, lesquelles sont essentiellement le résultat de la pauvreté chronique, de l'oppression et de l'intolérance politique, religieuse et

---

<sup>8</sup>IRA renvoie à «Irish Republican Army» qui est l'Armée républicaine irlandaise. OLP est l'Organisation de la Libération de la Palestine. Ces organisations ont été réputées dans les multiples attaques et interventions terroristes de l'époque.

ethnique. Aussi, il est nécessaire de ne pas sous-estimer l'effet créé par les Etats membres qui décident d'ignorer ou de bloquer la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies (agréées par la majorité des nations) décidées à l'encontre de certains gouvernements et qui choisissent d'appuyer ces derniers.

La meilleure combinaison qui pourrait être entreprise de la part de nations soucieuses de s'engager dans une direction ou une autre serait de décider d'un gel global sur la vente des armes au niveau mondial, ce qui pourrait techniquement libérer quelques 750 milliards de dollars américains. En conjonction avec une action politique décidée, ceci représenterait un investissement suffisant en mesure de résoudre les problèmes de pauvreté chronique ainsi que d'éliminer la mort par la famine (Medhurst, 2008, p.402).

Dans le but d'éradiquer de manière effective le terrorisme, il est important de traiter les problèmes suivants de manière efficace, lesquels alimentent et appuient le terrorisme ainsi que les conflits armés par la mise en œuvre des actions suivantes :

1. L'oppression économique chronique et le désespoir de masses humaines sur tous les continents ;
2. L'incapacité pour les pays en développement et ceux frappés par la pauvreté de repayer leurs engagements financiers internationaux tout en cherchant dans le même temps à se développer ;
3. La corruption et l'oppression des populations de la part de régimes dictatoriaux ;
4. L'abus généralisé des droits humains, particulièrement dans les pays en développement ;
5. La stimulation et la résurgence agressive de l'intolérance religieuse et nationaliste ;
6. La mise en œuvre sélective de résolutions obligatoires des Nations Unies, bloquées par un certain nombre d'Etats ;
7. L'absence de programmes efficaces en matière de rapatriement, de démobilisation, de réhabilitation et d'emploi pour les anciens membres réguliers et irréguliers des forces combattantes, des enfants soldats et des terroristes non accusés de crimes ;
8. La légalité de certaines formes de guerre irrégulière et de combat armé ;
9. L'imposition de sanctions inefficaces, qui tuent des populations innocentes, mais laissent les tyrans ou des dictateurs brutaux en place et à l'abri des conséquences des sanctions ;

10. L'absence de forces internationales en attentes efficaces et bien armées grâce auxquelles l'on chercherait à prévenir et mettre un terme à un génocide, et à imposer par l'usage d'une force adéquate la sécurité internationale, la démocratie, et le respect du droit international et des droits humains ;
11. Les efforts inefficaces en vue de mettre un terme à la prolifération des armes légères ;
12. Les efforts inefficaces en vue de mettre un terme au crime organisé, y compris les trafics humains et de narcotiques ;
13. L'échec de mettre un terme à la corruption des officiels gouvernementaux et des politiciens par le crime organisé ;
14. L'absence de supervision en ce qui a trait aux relations ou alliances clandestines ou informelles entre certains membres de gouvernements, services de renseignement, producteurs (et vendeurs) d'armes et corporations transnationales ;
15. La responsabilité inégale et sélective pour les gouvernements au ban des nations ;
16. La manipulation des masses par la désinformation émanant de certains secteurs des médias (Medhurst, 2008, p.402).

La cessation de l'état de guerre résulte soit d'une convention expresse ou traité de paix soit par la disparition de l'un des belligérants de taille ou encore par des actes unilatéraux de l'Etat vainqueur. La fin des hostilités présage naturellement la paix. La littérature et les débats autour de la paix permettent de dégager quatre conceptions de la paix :

- **La paix négative** : Situation d'absence de guerre et d'affrontement armé, de violence, de conflit mais dans laquelle les conditions de vie sont précaires au point de conduire à une révolution à la longue. Il s'agit d'une paix fragile.
- **Paix positive** : Situation de refus de la guerre et de la violence grâce à la recherche du bien-être et de l'accroissement de la justice sociale, de l'équité, de l'émancipation, de la participation citoyenne, de la liberté, de la responsabilité et du respect des droits de l'homme. Il s'agit de la lutte perpétuelle contre le sous-développement et l'autoritarisme.
- **Paix statique** : Volonté de maintenir le statu quo de l'absence de crépitement d'armes tout en gardant les citoyens dans la médiocrité des conditions de vie pour longtemps au profit des détenteurs du pouvoir politique ou économique. Ceux-ci brandissent le retour des hostilités pour se maintenir.

- ***Paix dynamique*** : Lutte permanente et rationnelle pour un changement social favorable aux «sans voix». Elle appelle constamment à la formation et à l'information des masses puisque c'est de cette façon seulement qu'il convient de mettre à l'abri les membres de la communauté des tracasseries et de la misère impitoyable. Un épanouissement individuel et social s'en suit (Ndabereye, 2008 ; Espace mondial, 2018).

La paix telle que nous l'entendons est une dynamique d'actions et d'initiatives, un souhait qui nous engage...jamais un état de tranquillité ou de repos. Il y a toujours au sein de la paix humaine, le devoir de lutter contre les sources des conflits latents, de les dévoiler et de les neutraliser. C'est pourquoi, note Octave Ugirashebuja (1987 cité par Ndabereye, 2008), celui qui veut la paix ne dort pas. Il ne s'agit plus de considérer la paix comme la simple absence de conflit mais de dénoncer les inégalités sociales et économiques qui mettent en péril une forme plus compréhensive de paix (Espace mondial l'Atlas, 2018).

La paix peut également être appréhendée à plusieurs niveaux dont :

- ***La paix au niveau de l'individu*** : Elle exige que la justice et le travail de l'individu soient pris au sérieux selon les règles démocratiques. Ainsi, elle se caractérise non seulement par l'inviolabilité et la protection des droits de l'être humain mais aussi par l'assouvissement de ses besoins et intérêts sans aucune discrimination ou favoritisme.
- ***La paix au niveau du groupe*** : Elle prend en compte les droits et devoirs de membres ainsi que la distribution équitable des ressources en évitant toute exclusion. C'est pourquoi, les ambitions et considérations du groupe sont reconnues ayant comme base la tolérance et l'acceptation mutuelle.
- ***La paix au niveau de l'Etat*** : Elle met en exergue la stabilité de la nation et la sécurité des frontières. La souveraineté de l'Etat et la protection des citoyens sont garanties. L'alternance du pouvoir, le dialogue et l'acceptation des critiques sont notamment ses fondements de taille.
- ***La paix au niveau interétatique*** : Elle tient compte des capacités diverses (territoriale, politique, économique, militaire, idéologique, culturelle) qui sont mises en œuvre. La combinaison de ces capacités a pour résultat l'aménagement

rationnel de l'espace national, de la politique de bon voisinage et de la politique étrangère en bonne santé comme conséquence logique (Espace mondial l'Atlas, 2018).

De ce qui précède, il y a lieu de déduire que la paix à l'intérieur de l'Etat est fonction du rapport qu'il établit dans la répartition des ressources nationales et la distribution de la population. Ainsi, la paix sur le plan interétatique est une ressource qui doit être recherchée d'une façon permanente.

La question de la paix et de la guerre a, de tous temps et toujours, préoccupé l'homme. Aujourd'hui, le monde vit le cauchemar de la guerre, vu l'insécurité grandissante qui entoure le système international. Chaque jour qui passe vient augmenter l'inquiétude de l'homme en cette matière. Plusieurs hommes d'Etat, scientifiques, leaders religieux et sociaux s'investissent dans ce domaine pour trouver les voies et moyens susceptibles d'assurer la paix et la sécurité collective.

A ce sujet, Daniel Colard (1988, cité par Ndabereye, 2008) propose, à côté du recours à la guerre, sept techniques principales (pacifiques et non pacifiques) pouvant assurer la paix et la sécurité dans le monde : le droit et la sécurité (1), la dissuasion nucléaire (2), la maîtrise des armements (3), la détente (4), le non-alignement des «Etats nouveaux» (5), le développement des «nations prolétaires» (6) et enfin le respect des droits de l'homme et des droits des peuples (7). Aucune de ces techniques n'est, à elle seule, suffisante car elles doivent s'adapter chaque fois aux circonstances. Notre étude privilégie la première et la dernière technique de cette liste. Celles-ci ont un potentiel de promouvoir la stabilité des Etats sous le coup des conflits en Afrique que sont le Burundi, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda en particulier.

Nous soulignons de ce fait avec Baden-Powell, tel qu'il le déclara en 1926 dans son discours d'ouverture de la Conférence Internationale du Scoutisme que «la paix ne saurait être entièrement assurée par les intérêts commerciaux, les alliances militaires, le désarmement général ou les traités bilatéraux, si l'esprit de paix n'est pas dans la conscience et la volonté des peuples, cela est une question d'éducation» (Bagalwa, 2008, p.10)<sup>9</sup>.

La paix durable permet la naissance d'une économie de marché dynamique et des conditions de vie acceptables. Elle exige donc que la pacification intérieure des pays passe par

---

<sup>9</sup>Propos de son discours d'ouverture de la Conférence Internationale du Scoutisme (1926) repris par l'auteur.

l'affaiblissement systématique des guerriers et le contrôle de la population. Naturellement, un strict contrôle de la population constitue le secret de la paix sociale. Mais, ce contrôle doit découler d'une justice sociale à la fois distributive et équitable sans laquelle les fondements de la paix sont mis en péril.

Mais, la justice sociale n'est possible que dans un Etat de droit. Cette notion de l'Etat de droit renvoie à tout Etat qui s'applique à garantir le respect des libertés publiques, c'est-à-dire le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la mise en place d'une protection juridique efficace et effective. Dans un Etat de droit, les autorités politiques elles-mêmes sont soumises au respect du droit.

C'est pourquoi dans le contexte du Burundi, de l'Ouganda, de la RDC et du Rwanda, nous pouvons comprendre la fragilité de la stabilité lorsque les groupes armés détiennent et usent d'armes en dehors des normes légales y relatives. Devant la détention illégale d'armes, les lois sont bafouées, la délinquance élit domicile et la violence émerge de partout.

Dans cette perspective, nous soutenons avec Richard Lukunda (2004, p.81) que toutes les formes de perturbations à la quiétude nationale et sous-régionale, et tous les bouleversements impromptus des institutions sont condamnables. Ainsi, la stabilité est une résultante de la sécurité non seulement des Etats mais aussi des citoyens.

### **II.2.3. Sécurité commune, défense commune**

Les concepts de sécurité commune et de défense commune sont utilisés par procuration dans la ligne droite de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne tel que présentés dans son Traité de Maastricht (1992) et clarifiés plus tard par les Traités d'Amsterdam (1997), de Nice (2001) et de Lisbonne (2007). Charles-Philippe David indique que la sécurité commune est le volet diplomatique et de sécurité de l'action extérieure de l'Union européenne et complète les politiques extérieures de la Communauté européenne telles que la politique commerciale commune, la politique de développement, ou la dimension externe des politiques communautaires internes (David, 2006).

Pour cet auteur, certaines stratégies de sujétion se vouent exclusivement à la promotion de la paix. Déjà l'arme nucléaire, comme on l'a vu, a contribué à repousser (à dissuader) tout intérêt pour la guerre – instaurant ainsi une forme « négative » de paix, c'est-à-dire fondée sur l'absence de violence et d'affrontements armés entre grandes puissances. Cette paix demeure

pourtant limitée et précaire, dans la mesure où elle ne convient que pour certains pays et que dans certaines circonstances, comme le cas de la RDC, se révèle inopérante.

Pour les autres, elle ne recèle qu'une utilité marginale dans la prévention des guerres et des conflits. Une vision plus «positive» de la paix est alors requise. Elle prévoit d'instituer des habitudes de coopération entre États, groupes et nations qui puissent favoriser une paix généralisée et durable. C'est ici que ces concepts opèrent en dehors de l'Union européenne.

La sécurité commune appelée parfois «sécurité coopérative» succède à une telle vision, dans la mesure où elles veulent soumettre les acteurs à des formes de collaboration volontaire, permettant ainsi à la paix négative d'évoluer vers la paix positive. Cette éclosion aurait pour effet d'assujettir les acteurs à des principes, à des normes et à des règles de coopération dont il leur serait à terme risqué et coûteux de se départir.

En définitive, la paix reposerait non sur la contrainte (qui résulte du recours aux stratégies coercitives) ou sur la peur (que suscite la stratégie nucléaire), mais sur la réalisation du gain collectif. La paix serait assurée et renforcée au fur et à mesure que ce gain efface notamment les risques et les conséquences de la dynamique des armes, et ce partout dans le monde (David, 2006). Les concepts de sécurité commune et de défense commune sont repris et discutés avec force détails dans la section sur la «théorie de la sécurité humaine» développée dans les pages qui suivent.

#### **II.2.4. Dignité humaine**

De multiples problèmes actuels nous révèlent combien la dignité de la personne peut être menacée par des procédures ou des décisions injustifiées. Être digne signifie être capable de faire ses propres choix et, ce faisant, être reconnu comme sujet libre. La dignité est dite inhérente au sens où elle est le fondement même de l'intégrité de la personne humaine et la source d'où découlent tous les «droits de l'homme», compris comme droits inaliénables et inhérents à toute personne en raison de sa condition humaine.

La dignité de la personne humaine exige une approche juridique face aux mœurs, à la police, aux juges, à l'hôpital, à la prison ; elle exige toute sorte de situation dans lesquelles elle peut présenter de grandes difficultés qu'il convient d'étudier. Elle doit être protégée par le moyen du respect des droits de l'homme compris dans le contexte et la réalité de la vie sociale.

Mais le plus souvent, nous n'arrivons que difficilement à concilier certains droits de l'homme. Il faut que nous sachions que la dignité de la personne humaine s'exprime à travers toute une quantité d'activités. Il faut donc inventorier toute une série de problèmes à caractère juridique, par exemple, le droit d'auteur, le droit de sculpteurs, le droit de peintre, de musicien. Il faut protéger la personne humaine, la protéger contre l'argent, l'injustice, la corruption ; contre les tentations et les trafics ; contre le manque de respect de sa propre vie, de sa culture, de sa religion en même temps qu'il faut protéger son milieu, son environnement social et naturel (Plantain, 2005)<sup>10</sup>.

Dans ces conditions, il faut évoquer la question du respect de la femme, de l'enfant, du vieillard, dans la rue comme chez eux. On débouche naturellement sur de grandes doctrines philosophiques et sur des théories juridiques. C'est dans ce contexte que la pratique de la discrimination sous toutes ses formes est déplorée à ce jour.

La notion de dignité humaine est donc multiple et dynamique puisqu'elle dépend aussi des contextes multiples. Il faudrait définir par exemple, ce que représente la personne humaine dans un tissu social déterminé, dans un Etat souverain ou dépendant, dans un Etat en reconstruction ou post-conflit aussi bien que dans une cité prospère. On s'apercevra alors qu'il y a une floraison de significations dans le concept de la personne humaine d'une richesse admirable et inexplorée sur le plan comparatif. La lutte pour la défense salariale et le droit du travail n'existaient pas il y a deux siècles, de la même façon qu'aujourd'hui sont apparues la recherche citoyenne d'une politique nouvelle et la défense de l'environnement avec le grand nombre de concepts qui en résulte.

Somme toute, le respect de la dignité est impossible en dehors des cultures juridique, sécuritaire et de paix qui exigent inconditionnellement le respect de soi-même et de l'autre. Lorsque l'individu sent que sa dignité est prise en compte, il a la joie de vivre dans la société, il se sent en sécurité et, il s'épanouit. Il a ainsi des capacités de contribuer au progrès de son milieu ambiant avec ses semblables. Dans les Etats de notre étude, la pauvreté et la misère des populations, le non-accès aux besoins de première nécessité et la menace de la sécurité individuelle sont des signes que la dignité humaine y est en péril mais à des différences près.

---

<sup>10</sup>Il s'agit d'une communication faite à l'UNESCO le 14 novembre 2005 à Paris dans le cadre d'un projet de recherche proposé par l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France à l'Union Académique Internationale tel que souhaité idéalement par l'UNESCO.

Lorsque les institutions et les citoyens sont insouciants des lois, de l'éthique sécuritaire et des droits de la personne humaine, l'équation est rendue inopérante.

### **II.2.5. Droits de l'homme**

Les droits de l'homme désignent un ensemble de droits fondamentaux que possède un individu ou une personne humaine quelles que soient ses origines, sa nationalité ou sa condition sociale. Ces droits s'appliquent à tous, ils sont donc universels et dépassent les lois en vigueur votées par un Etat (Lievin, 1998, p.3).

Vu sous cet angle, les droits de l'homme sont des prérogatives dont les individus ou des groupes sont titulaires. L'Etat et les institutions sont tenus de les respecter et de les faire respecter, ils sont inaliénables (personne ne peut les perdre, temporairement ou définitivement, volontairement ou non), ils sont universels car fondés sur la raison et non sur les particularismes culturels.

Dans le monde, les droits de l'homme sont donc reconnus par des références présentes dans les constitutions des Etats ou par des conventions internationales. Par exemple, en Europe, le texte de référence est la *Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales*, adoptée en 1950. Ce texte rappelle les droits inaliénables, qu'on ne peut pas retirer à un individu. C'est ce texte qui sert de référence pour tout recours devant la Cour européenne des droits de l'homme afin de condamner un Etat qui ne respecte pas ces droits (De Schutter et al, 2005).

Aujourd'hui, le Droit interne continue à jouer un rôle important dans la sphère du Droit international des droits de l'homme. Les constitutions les plus modernes listent les droits fondamentaux des individus, et nombreuses d'entre elles incorporent des Conventions internationales sur les droits de l'homme dans leur système juridique interne. Cependant, depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, les règles du Droit des droits de l'homme ont progressivement été converties en dispositions internationales, qui sont directement applicables à tous les êtres humains (Bouvier, 2001, p.102).

Les droits de l'homme évoluant avec le temps et les sociétés, de nouveaux droits sont apparus durant ces vingt dernières années. L'extension du concept des droits de l'homme a conduit ainsi à identifier des «générations» de droits :

- La première génération est celle des droits «*civils et politiques*». Ils concernent principalement *la liberté, la sûreté, la propriété et la résistance à l'oppression*. Ce sont notamment des droits d'émancipation vis à vis d'un Etat souvent oppresseur ;
- La deuxième génération consacre les droits «*économiques et sociaux*». Ces types de droits concernent la question de *dignité* et de *bien-être* (éducation, santé, etc.) ;
- La troisième génération recouvre des droits très mal définis (dans leur contenu) et donc très mal acceptés ;
- La quatrième génération rassemble l'expression de doctrines isolées qui ne font pas consensus sur leur contenu ou leur existence.

Le débat reste encore ouvert pour les droits de troisième et quatrième générations parmi lesquels on cite souvent les droits culturels, les droits catégoriels, les droits de l'environnement, à la bioéthique, au développement, etc. Les Droits de l'homme comme sous discipline du Droit international public est en plein développement et se place de plus en plus au centre des relations internationales.

## **II.2.6. Culture juridique**

La culture juridique ou de droit est un ensemble de valeurs, d'attitudes, de traditions, de comportements et de modes de vie fondées sur le droit. La culture juridique se développe dans un contexte où les textes de lois sont vulgarisés et connus par les couches sociales. C'est seulement par cette voie que la socialisation juridique est possible. En principe, lorsque le droit n'est pas connu, il cesse d'être droit et donc sans aucune valeur de référence.

En effet, le droit ne commande l'action de l'homme qu'après avoir été reçu matériellement et psychologiquement par celui à qui il s'adresse et bien conçu objectivement comme étant le droit digne de référence. C'est aussi la référence au droit qui fait d'un pays quelconque un «Etat de droit». Ce concept désigne tout Etat qui s'applique à garantir dans la pratique le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En d'autres termes, tout Etat qui garantit le respect des libertés publiques par la mise en place d'une protection juridique. Les autorités politiques elles-mêmes sont soumises au respect du droit dans cet Etat.

L'accès aux lois est manifestement souligné dans plusieurs dispositions des constitutions et des instruments juridiques internationaux et régionaux. La vulgarisation des lois passe souvent par l'affichage, la notification, la publication au Journal officiel par les Etats et

dans les maisons d'édition par les chercheurs, la diffusion dans les médias, etc. Les différents milieux de socialisation les prennent en relais pour parachever l'œuvre du législateur. C'est pour cela que tous les mécanismes juridictionnels et non juridictionnels font référence au droit existant pour résoudre les différends entre les parties en présence.

Dès lors que les Etats et les individus cessent de se référer au droit dans leurs actions, on dit qu'ils sont «délinquants» ou «voyous» ou encore « hors-la-loi». C'est ce que nous appelons dans le cadre de cette étude, le «déficit de la culture juridique». Le droit devient comme facultatif et tout est guidé par les sentiments et les émotions des personnes. Cela est dû pour la plupart de fois par l'ignorance quasi-totale des lois qui les régissent. En effet, le rôle de vulgariser les lois et le droit en général est dévolu à l'Etat. Il suppose l'accomplissement préalable d'une mesure officielle d'information sur la nature de la règle en vigueur dans le pays.

Bien des rapports interétatiques en arrivent aux conflits de grande envergure lorsque les conventions universelles ainsi que celles établies dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale ne sont pas respectées par les Etats parties. Le déficit de la culture juridique débouche souvent aux relations internationales belliqueuses et à la dégradation évidente de la stabilité nationale, régionale voire internationale. L'élite politique, et en particulier celle qui s'occupe de la diplomatie et de la politique étrangère, devrait être recyclée régulièrement pour pouvoir faire face aux nouveaux enjeux du moment.

Quand les citoyens ignorent les normes de droit et que l'Etat néglige la promotion des lois, il est tout à fait normal de voir une culture de délinquance ou de méfiance au droit s'installer dans cette société. Dans la pratique, l'éducation aux droits de l'homme bien planifiée est une des voies les meilleures, pour à la fois, déconstruire la culture de délinquance et construire la culture juridique. Cette culture permet de promouvoir les droits de l'homme et le respect d'autrui.

M. Amadou Mahtar M'bow explique qu'«apprendre à chacun à respecter les Droits de l'Homme pour soi et pour autrui, et à trouver, quand il le faut le courage de les affirmer dans n'importe quelle circonstance, tel est l'impératif majeur de notre temps» (Audigier, 2003, p.8).

Chaque Etat a donc la responsabilité de se conformer, à cet effet, aux grandes orientations de la Déclaration de la Conférence mondiale des droits de l'homme, réunie à Vienne en 1993 : promouvoir l'éducation comme véhicule nécessaire à la défense et à la

promotion des droits de l'homme et comme outil de développement destiné à favoriser l'émergence d'une «véritable culture juridique des droits de l'homme», universellement partagée.

### **II.2.7. Culture de paix**

L'idée d'utiliser le terme de culture de paix<sup>11</sup> a été inspirée par une initiative éducative dénommée «Cultura de paz» développée au Pérou (1986) et par la Déclaration de Séville sur la violence (1986) adoptée par les scientifiques de partout dans le monde. Grâce à cette initiative, il a été déclaré que la guerre n'est pas une fatalité déterminée par les gènes, l'esprit de violence, la nature humaine ou à l'instinct, mais, elle est plutôt une invention sociale. Par conséquent, «la même espèce qui a inventé la guerre est capable d'inventer la paix» (Lievin, 1998, p.4).

La culture de paix est un ensemble de valeurs, d'attitudes, de traditions, de comportements et de modes de vie fondés sur le respect de la vie et le rejet de la violence. Dans son évolution, le concept a donc pris plusieurs nuances de 1989 jusqu'en 2000 lorsque les acteurs internationaux ont confirmé l'idée de proclamer la décennie 2001-2010, «décennie de la culture de la paix».

Les Nations Unies entendent par le concept de «culture de paix», un ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats (ONU, 2013, A/RES/52/13). On note qu'une culture de paix est un processus caractérisé par le développement social non-violent lié à la justice, aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement ; elle ne peut s'édifier que par la participation des individus à tous les niveaux (Grosso et al, 2000, p.17, UNESCO, 1994, p.7).

Dans son essence, cette définition associe la notion de culture de paix à un processus de développement d'un état social non-violent pourvu que tout soit fondé sur la justice, les droits de l'homme, la démocratie et le développement.

L'ONU et l'UNESCO ont été créées en vue de former un monde en paix. La paix est plus qu'une absence de guerre. Elle implique la justice et l'équité pour tous en tant que base

---

<sup>11</sup>Sauf dans les citations, titres des ouvrages, articles et énoncés spécifiques, nous optons de parler de «culture de paix» au lieu de « culture de la paix» que certains auteurs utilisent couramment. Il nous semble aisé de dire par exemple «culture de droit et culture de paix» au lieu de «culture du droit et culture de la paix».

pour vivre ensemble en harmonie et exempt de violence, maintenant, mais beaucoup plus encore pour nos enfants et les générations à venir. L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé la période 2001-2010 «*Décennie internationale pour une culture de la paix et la non-violence au profit des enfants du monde*».

Koïchiro Matsuura<sup>12</sup> l'a exprimé en ces termes :

Cette décennie sera une occasion unique de traduire les déclarations solennelles et les bonnes intentions en réalité. Nous devons toujours renouveler notre engagement commun à atteindre cet objectif : un monde en paix avec lui-même dans un nouveau siècle et un nouveau millénaire. En nous concentrant sur nos enfants, nous nous engageons nous-mêmes implicitement à l'éducation pour tous, un concept qui allie l'éducation formelle et l'éducation non formelle et cherche à promouvoir la qualité de l'éducation de base qui repose sur les valeurs universelles - et pratique - d'une culture de paix et de non-violence» (UNESCO, 2001).

L'éducation à la paix bien planifiée est un bon mécanisme qui permet dans la pratique quotidienne de déconstruire la culture de violence et construire la culture de paix sans aucune transition. La culture de paix emprunte des voies diversifiées selon les représentations que l'on en a et suivant les contextes sociaux, culturels et éducatifs dans lesquels elle s'inscrit. C'est pourquoi, il convient sans doute mieux de parler de cultures de paix au pluriel, en laissant au lecteur le soin de prendre connaissance des situations variées d'où peuvent émerger autant de réflexions sur la question (Grosso et al, 2000, p.1).

Nous pensons tout de même que cette différenciation n'enlève en rien l'essence du concept de culture de paix. Peut-être à la limite, on parlerait d'une culture plurielle de paix. Dans tous les contextes, elle évite la violence et respecte la vie de l'autre.

Dans l'esprit des Résolutions A/RES/52/13 et A/53/243 en rapport avec la Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies sur la culture de paix, huit domaines constituent le socle de la culture de paix. Il s'agit notamment de :

---

<sup>12</sup>Koïchiro est l'ancien Directeur de l'UNESCO en 2001. La citation ci-bas est une traduction française de la version anglaise. «Today, more than ever, a culture of peace», in *UNESCO-mainstreaming the culture of peace*.

1. *Renforcer une culture de paix par l'éducation* en encourageant l'éducation pour tous, les valeurs, les attitudes et les comportements, inhérents à une culture de paix ; en formant les populations à la prévention et au règlement des conflits, au dialogue, à la recherche du consensus et à la non-violence active...
2. *Promouvoir la paix et la sécurité internationales* par des actions telles que la promotion d'un désarmement général et complet ; une meilleure participation des femmes à la prévention et au règlement des conflits et à la promotion d'une culture de paix dans des situations de post-conflit ; des initiatives dans des situations de conflit ; la promotion de mesures de confiance et d'efforts pour la négociation de règlements pacifiques des différends...
3. *Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme* en diffusant la Déclaration universelle des droits de l'homme à tous les niveaux et en mettant pleinement en œuvre les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme...
4. *Favoriser la participation démocratique en formant des citoyens responsables* ; en renforçant des actions destinées à favoriser les principes et les pratiques démocratiques ; en créant et en développant les institutions et les processus nationaux qui favorisent et soutiennent la démocratie...
5. *Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité en favorisant un dialogue entre les civilisations* ; des actions en faveur des groupes vulnérables, des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, des populations *autochtones* et des groupes traditionnels ; le respect de la différence et de la diversité culturelle...
6. *Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information* et des connaissances par des actions telles que le soutien aux médias indépendants dans le cadre de la promotion d'une culture de paix ; l'utilisation pertinente des médias et de la communication de masse ; des mesures destinées à résoudre la question de la violence dans les médias ; le partage des connaissances et de l'information au moyen de nouvelles technologies...
7. *Assurer l'égalité entre hommes et femmes* en intégrant une perspective sexospécifique et en encourageant l'égalité dans la prise de décisions économiques, sociales et politiques ; en éliminant toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes ; en fournissant un appui et une aide aux femmes dans des situations de crise liées à la guerre et à d'autres formes de violence...
8. *Promouvoir le développement économique et social durable* en ayant pour objectif l'éradication de la pauvreté ; en s'attachant aux besoins particuliers des enfants et des femmes

; en travaillant à une durabilité environnementale ; en instaurant une coopération nationale et internationale, destinée à réduire les inégalités économiques et sociales...

### **II.2.8. Culture de sécurité**

La notion de culture de sécurité est une notion corollaire à celle de culture juridique et de culture de paix. Cette notion est aussi large que l'est celle de la sécurité qui est multidimensionnelle. La culture sécuritaire doit son essence à la prise de conscience du danger qui guette sa propre vie et celle des autres. Elle est intimement liée à l'information sur le probable danger qui peut mettre en mal la vie et à la perception que l'on se fait de ce danger. La culture sécuritaire se développe progressivement au rythme de l'accession à l'information et surtout à son appropriation comme un message qui nous concerne directement. Elle relève de l'instinct de survie, de protection de sa vie ou "self protection".

Le déficit de la culture de sécurité est un danger public qui met en mal la vie des citoyens, des communautés et des Etats. Ce déficit est compris comme un état d'insensibilité ou d'inconscience au danger qui risque de mettre fin à sa vie et à celle des autres, celle de la patrie. Il apparaît comme une négligence notoire dans la manière de veiller à sa propre existence ainsi que celle des autres. Il s'agit en quelque sorte de la disparition ou de la mort de la conscience du danger qui guette la vie humaine. Il est un état d'esprit ou une attitude irresponsable.

Toutefois, il faut noter que le niveau de culture sécuritaire d'un individu ou d'un Etat dépend largement de son niveau de compréhension de la notion de sécurité et de la perception qu'il se fait. Quelques exemples qui semblent pourtant si simples peuvent renforcer la compréhension de cette notion :

- Si un citoyen perçoit que s'il boit ou utilise régulièrement de l'eau sale ou impropre cela fait préjudice non seulement à sa santé mais aussi à sa capacité de produire et à ses économies, il devra arrêter immédiatement cette pratique et sauvera de ce fait sa vie. Cependant, s'il considère que cela est une légende, il demeurera insensible à toute interpellation et les conséquences ne tarderont pas de venir qui qu'il soit. Il s'agit ici d'un comportement anti-sécuritaire ;
- Si un fou ou un chien atteint de rage circule librement dans la cité et qu'il occasionne des dégâts matériels et des accidents, il s'agit ici d'un comportement anti-sécuritaire ;

- Si un conducteur d'engin ou véhicule refuse de suivre les principes et règles de conduite et qu'il bafoue les recommandations des agents de l'ordre et qu'il conduit à grande allure, il met en moule sa propre sécurité et celle des autres. Il mettra fin non seulement à sa propre vie mais aussi celle des passagers à bord de son véhicule et probablement détruira l'engin et les infrastructures sur son passage. Il s'agit aussi d'un comportement anti-sécuritaire ;
- Si un charlatan électricien sans ordre de mission monte sur un poteau pour bricoler le courant et que dans ses manipulations, il tombe et se fracasse ou alors brûle les maisons de ce quartier, il s'agit d'un comportement anti-sécuritaire ;
- Si un agent de renseignement ou de sécurité pour quelque raison soit-elle, ne vérifie pas les identités et les motifs de séjour d'une personne étrangère dans une cité et que le lendemain on apprend que cette personne avait une grenade ou une bombe qu'il a fait exploser quelques heures après, ne s'agit-il pas d'un comportement anti-sécuritaire ? ;
- Si l'Etat-major de l'armée ne veille pas sur l'identité des éléments à leur recrutement et que les citoyens d'un pays autre s'enrôlent dans l'armée et qu'ensuite quelques années plus tard, ce pays livre la guerre contre cet Etat dont le secret de commandement est bien connu, il s'agit aussi d'un comportement anti-sécuritaire ;
- Si le quartier général de l'armée ou d'un service de sécurité ne prend pas soin de placer à la garde les agents consciencieux et que lors d'une attaque, les armes dans le dépôt des munitions servent aux assaillants de prendre la ville, il s'agit ici d'un comportement anti-sécuritaire ;
- Si une usine ou un dépôt pharmaceutique ou encore un pharmacien décide de mettre sur le marché un produit fabriqué en dehors des normes légales, il va certainement décimer des multitudes mais en même temps, il s'expose devant la justice sociale et judiciaire. Il s'agit ici aussi d'une pratique anti-sécuritaire ;
- Lorsqu'un agent de service de contrôle laisse pour un pot-de-vin des marchandises ou produits périmés entrer dans sa ville et qu'ensuite les consommateurs en meurent, on parlera d'une pratique anti-sécuritaire, etc.

De ces exemples simples, il y a lieu d'affirmer que le déficit de la culture sécuritaire a atteint toutes les couches sociales de nos Etats fragiles dits "Pays en développement". Les comportements et pratiques anti-sécuritaires sont considérés comme des violations des droits

de l'homme, un attentat contre la vie et une guerre dangereuse contre laquelle aucune attaque n'est envisagée.

C'est pourquoi, lorsque la conscience sécuritaire est morte parmi les citoyens, il y a lieu de considérer qu'ils sont en guerre contre leurs propres Etats. Cette forme de négligence sécuritaire est souvent à la base de la fraude, de la corruption, du clientélisme, du terrorisme, de la mauvaise gestion de la chose publique et autres antivaleurs qui rendent la vie sociale difficile et qui bloquent l'instauration de la paix et de la stabilité dans les Etats. La RDC ne manque pas sur la liste des pays qui regorgent une multitude des citoyens antipatriotiques qui rendent inopérante la construction du paradigme de sécurité. Une attention particulière est requise pour que cette tare soit prise en compte dans le processus de la recherche de la stabilité du pays.

Pour la RDC, il y a donc urgence de vulgariser les évidences ci-après :

- Les efforts de l'armée sur le terrain doivent s'accompagner d'une véritable conscience et/ou culture sécuritaire à tous les niveaux, sinon, il n'est pas moins évident que la RDC sera continuellement en guerre... ;
- Cette conscience/culture sécuritaire doit être l'indicateur principal pour tester le niveau de patriotisme que chaque citoyen doit mettre à contribution pour l'avènement d'une RDC stable ;
- Le ministère qui a en charge la nouvelle citoyenneté a ici une matière grise qu'il doit sans tarder apporter à la construction du paradigme de sécurité en RDC ;
- Cet investissement est un processus qui exige des coûts et du temps conséquents mais doit être déclenché maintenant.

La culture sécuritaire au niveau étatique va de pair avec la politique de sécurité. Celle-ci concerne le domaine de l'action publique qui repose sur le maintien de l'ordre public et sur la protection de l'intégrité des biens et des personnes. Parfois qualifiée de «sécurité intérieure», cette dimension de l'action publique est souvent conçue comme l'un des domaines par excellence de l'action de l'Etat, en tant que politique régalienne, mais aussi par le fait que l'Etat est l'organisation qui détient le monopole de la violence physique légitime comme aimait le dire Weber (Nay, 2011, p.515).

En fait, les politiques de sécurité sont parfois divisées en deux domaines principaux : la *prévention*, qui vise à anticiper sur certains risques et/ou sur de possibles comportements délinquants ; la *répression*, qui repose sur l'appareil policier et judiciaire, et consiste à réprimer les crimes et délits. La première dimension couvre des domaines très variés de l'action publique en liaison avec les politiques sociales, les politiques éducatives ou les politiques de la ville ou de la cité. La seconde est plus directement liée aux politiques pénales et à l'action des forces de police ou de gendarmerie. Elles sont néanmoins largement interdépendantes et ne peuvent être déterminés séparément (Nay, 2011, p.515).

Les cultures juridiques et de paix ont comme facteurs la promotion et la pratique de la non-violence, le dialogue, la coopération et ont pour base l'engagement de régler pacifiquement les conflits entre individus, peuples, nations ou Etats. Quant à la culture sécuritaire, elle est productrice d'une sensibilité et d'une prise de conscience permanente du danger qui guette sa propre vie et celle des autres membres de la société, bref de sa mère-patrie.

L'acquisition de ces cultures n'est ni innée ni automatique. Elle est un processus d'information et de formation pris en charge par des institutions sociales souvent sur le long terme. Le résultat de ce processus permet à l'individu de se sentir en sécurité de sa personne.

### **II.2.9. Désordre mondial**

C'est dans le contexte de la rupture entre l'avant et l'après-guerre froide qu'il faut situer la notion du désordre mondial. Thomas Hobbes et Kenneth Waltz ont utilisé la théorie du désordre mondial à son époque comme « anarchie mondiale ». Pour eux, on parle d'anarchie, lorsque dans un système où aucune autorité supérieure ne peut exercer légalement sa volonté contre un membre du système si celui-ci ne le veut pas (Macleod & O'Meara, 2007, p.66) <sup>13</sup>.

Dans telle situation, le *self-help*, le fait que chacun ne puisse compter que sur ses propres moyens pour se défendre, est « nécessairement le principe d'action ». En raison de cette logique d'anarchie, les Etats sont tous obligés d'entreprendre les mêmes tâches, puisqu'il n'existe pas d'autorité supérieure pour imposer une répartition des tâches ou des fonctions entre les unités qui font partie du système comme cela se passe en politique intérieure (Macleod & O'Meara, 2007, p.67).

---

<sup>13</sup> Les auteurs reprennent l'expression de Kenneth Waltz dans son ouvrage *Theory of International Politics*, 1979, p.111.

C'est au XX<sup>ème</sup> siècle que la théorie réapparaît et fait corps avec la théorie de puissance. La puissance des acteurs étant entendue comme leur capacité de structurer l'environnement international. En effet, il existe un repère principal de l'extension exponentielle de cette anarchie mondiale. Il s'agit la chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989 qui a entraîné celle du Bloc socialiste est-européen dirigé et dominé, d'une part, par l'Union soviétique et d'autre part, celle de l'URSS le 8 décembre 1991. Ce repère a signé ainsi la fin de l'affrontement entre les pays du pacte de Varsovie et ceux de l'OTAN (Macleod & O'Meara, 2007).

C'est alors que la guerre a pris plusieurs formes inédites jusqu'à nos jours. Ce qui est vrai est que les puissances préfèrent intervenir par le truchement de leurs satellites alliés qu'eux eux-mêmes directement. Ensuite, ils tentent de se blanchir par de l'aide internationale. Il faut arrêter cette tendance par la dénonciation des interventions malsaines.

On sait au juste que les dirigeants des poids lourds de la politique internationale figurent souvent parmi les auteurs des crimes les plus graves (de guerre, contre l'humanité, d'agression, de génocide). La vérité est que ces grandes puissances tentent de saboter ouvertement les progrès de la justice pénale pour l'influencer et la bloquer de façon qu'aucun de leurs ressortissants ou citoyens ne soit jamais interpellé par la Cour Internationale pénale (CPI). Leur influence empêche ainsi la justice et les rend arrogants vis-à-vis des autres Etats du monde. Les grandes puissances sont donc des criminels intouchables de l'humanité. Elles ne peuvent donc pas se dédouaner ni donner des leçons pour le progrès du monde puisqu'elles sont la principale cause du recul de la paix et de la sécurité internationales (Bourdon, 2022, p.7).

Il n'est pas étonnant par exemple que le 17 mars 2023, la CPI ait lancé un mandat d'arrêt contre le président russe Vladimir Poutine pour un crime de guerre. Il est au fait accusé de déportation d'enfants ukrainiens. Il est presque évident que l'intéressé ne sera pas amené à La Haye pour la simple raison que la cour ne dispose d'aucun moyen de faire exécuter sa décision. Celle-ci n'aura pas de conséquence sur le court terme et même sur le moyen terme contre le président Poutine. Cette hypothèse tient debout puisque depuis sa naissance en 1998, la CPI souffre de limites importantes. Outre le fait que de nombreux pays parmi les plus puissants, nous citons les Etats-Unis, la Chine, Israël, ... n'ont pas ratifié son statut fondateur, la Cour ne dispose d'aucune force de police capable de faire exécuter ses sentences. En revanche, la Cour a plus multiplié les procédures impliquant des ressortissants d'Etats faibles, principalement africains, suscitant l'accusation de racisme de la part de l'Union africaine (Delori, 2023).

Ainsi, le terrorisme international, les guerres asymétriques, la guerre économique se sont exacerbés grâce au développement exponentiel de nouvelles technologies de l'information et de la communication. La privatisation de l'usage de la force, jusqu'alors réservé à l'Etat, a rendu possible l'externalisation de plusieurs services de l'Etat (Hameni, 2008, p.1).

Cette théorie apparaît comme un outil des puissances à créer le «trouble nécessaire» pour elles dans le monde afin de leur permettre de réguler l'ordre mondial dans l'objectif de protéger leurs intérêts. Le désordre consommé, les commanditaires viennent alors pour apporter protection et aides. Il s'agit d'une forme de «purification de leur ingérence» (Ilo, 2013, p.157) aux yeux des opinions nationales.

La thèse du désordre mondial se révèle opérationnelle pour la RDC. Lorsque certains acteurs s'activent à soutenir la fin de la guerre, les autres disent que cela constitue plutôt un danger. L'intérêt de la Grande Bretagne de choisir le Rwanda comme pays d'asile des «refoulés» malgré l'expression d'indignation et dénonciation du complot, ne saurait être nié. Ce pays ainsi que ses amis et alliés vont être tôt ou tard attrapés les mains dans les sacs dans les riches sols de la RDC. Une nouvelle production de l'insécurité s'annonce si la prédation n'est pas mis en mal par tous les moyens.

### **II.3. Théorie de la sécurité humaine**

Une conception de la sécurité accordée aux réalités du monde contemporain exige une approche orientée non plus vers le conflit mais vers la coopération, vers la sécurité non plus nationale mais mondiale. Plutôt que la défense du statu quo, la «sécurité humaine» appelle le changement et l'adaptation ; plutôt que le perfectionnement des armes et la refonte des stratégies militaires, elle appelle à la démilitarisation, la conversion des industries de guerre, et la définition de nouvelles priorités en vue d'instaurer un développement viable de la planète (Biyoya, 2003, p.12).

#### **II.3.1. Approche axée sur la sécurité des individus**

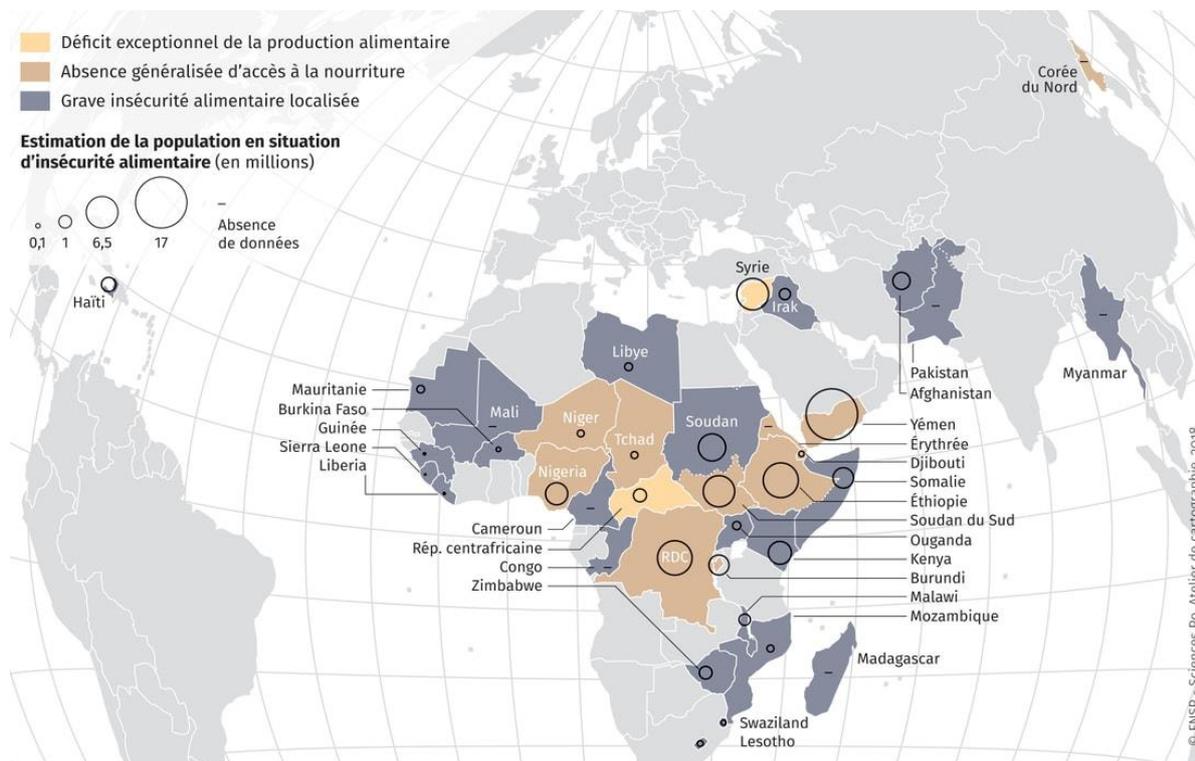
La sécurité humaine est une approche axée sur les individus et leur sécurité, qui reconnaît que la stabilité durable, non seulement des Etats, mais également des sociétés qu'ils représentent, est impossible tant que la sécurité humaine n'est pas garantie. La sécurité humaine fait référence à la fois aux droits des citoyens à vivre dans un environnement sécuritaire et à l'existence d'une activité politique, sociale, religieuse et économique au sein de chaque société

à l'abri de violences organisées. En ciblant directement les individus, la sécurité humaine englobe la sécurité contre la privation économique, la quête pour un niveau de vie acceptable et une garantie d'assurer les droits humains fondamentaux, dont le droit à la liberté d'expression et d'association. Sa définition est aussi évolutive que les risques et les menaces auxquels le monde doit faire face (Espace mondial-Atlas, 2018).

Cette conception de la sécurité se distingue de l'approche classique de la sécurité, privilégiant, dans les relations internationales, la protection du territoire étatique. Elle intègre des réalités telles que la privation économique ou celle des droits humains. Dans cette logique, la sécurité humaine et le développement humain constituent deux éléments consubstantiels (Nay, 2011, p.516).

A ses débuts en 1990, les défenseurs du « concept de sécurité humaine » se font la responsabilité de défendre une approche compréhensive de la sécurité. Ils sont mécompris et critiqués sur le plan doctrinal et opérationnel. Pourtant, la sécurité humaine apporte beaucoup d'éclaircissements sur les nombreuses menaces dans plusieurs secteurs de la vie humaine qui mettent en péril la vie et le bien-être des individus. En 2003, six principaux domaines sont mis en exergue dans la théorie de la sécurité humaine par la commission ad hoc dénommée « Commission de la sécurité humaine ». Il s'agit notamment du déplacement des populations (personnes en mouvement), de l'exposition des individus victimes des conflits armés, la phase transitoire entre la guerre et la paix (le nexus), la sécurité économique, la santé et l'éducation (Espace mondial-Atlas, 2018). Ce concept récent de sécurité humaine se démarque du cadre étatique et militaire classique pour se centrer sur les individus comme substance des Etats. Il n'existe pas d'Etat sans les individus. Par exemple, la sécurité humaine permet de faire ressortir combien l'*insécurité alimentaire* est dévastatrice des populations au quotidien. La figure qui suit explique cette triste réalité :

**Fig.1. : Pays nécessitant une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires, mars 2018**



Source: FAO, Global Information and Early Warning System on Food and Agriculture (GIEWS), [www.fao.org/giews](http://www.fao.org/giews) (Espace mondial l'Atlas, 2018)

La figure 1 montre le système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture) surveille en permanence la sécurité alimentaire dans le monde. La carte montre qu'en Afrique, au printemps 2018, l'insécurité alimentaire touche 44,5 millions de personnes. L'absence généralisée d'accès à la nourriture se manifeste dans des pays de taille et/ou de population très importantes, où la violence est récurrente et les déplacés très nombreux : Nigeria, Niger, Tchad, Soudan du Sud, RDC, Éthiopie, Érythrée, Yémen avec 17 millions d'individus, et Corée du Nord. Le risque le plus élevé de famine se présente dans certaines régions appartenant à des États moins peuplés (Espace mondial-Atlas, 2018).

A l'est de la RDC par exemple, dans plusieurs familles des déplacés des guerres à répétition, on compte plus des morts à cause de la faim qu'à cause directement des balles. Vu la longue durée des guerres, la modicité de la réponse et des interventions humanitaires, les populations déplacées sont enterrées presque chaque jour. D'autres sont comme des « cadavres vivants » et meurent à petit feu au regard de leur incapacité de vivre la vie normale, empêchés

par les belligérants. L'insécurité alimentaire y est perçue comme un monstre plus que la guerre elle-même.

La notion de sécurité humaine n'a cessé d'évoluer au cours de dernières années (Jeannotte, 2005). La prédominance des conflits intraétatiques, particulièrement depuis la fin de la guerre froide, a forcé certains politiciens, politologues et activistes à approfondir la conception traditionnelle de la sécurité nationale. La seule observation que 90% des victimes de conflits depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale sont des civils, force a été de constater que la nature de la guerre a suffisamment changé. Plus important encore, 65 des 79 conflits répertoriés pendant les années 1990 se sont produits au sein de pays sous-développés, dont plus d'une vingtaine au sein des pays au bas de l'Index du développement humain (IDH). Alors que la fin de la guerre froide en 1989/91 a mis un terme à toute une série de conflits alimentés par les tensions entre les superpuissances, elle ouvrit aussi la porte à une nouvelle forme de conflits violents au sein des années 1990 : des conflits internes incroyablement violents (Woodhouse & Duffey, 2008, p.68).

C'est à travers l'association entre l'absence de croissance économique et de mécanismes de répartition de la richesse, ainsi que d'institutions politiques permettant la participation civile, d'un côté, et l'émergence des conflits violents de l'autre côté, que le concept de la sécurité humaine doit se comprendre.

La sécurité des individus garantit la sécurité régionale et internationale. On peut admettre que pour certains citoyens, la valeur suprême est la paix. Pour Wolfers (1962), la sécurité par les moyens de paix leur est infiniment plus agréable que la sécurité par la défense nationale (Duroselle, 1963, p.183).

Notre constat est que l'absence de la sécurité des individus altère également la stabilité nationale, sous-régionale, régionale et internationale. En effet, les citoyens rendus vulnérables sont en réalité incapables d'accomplir leurs obligations et devoirs vis-à-vis de l'Etat. Ils deviennent plutôt aigris et, en cherchant à se protéger, ils violent largement les lois nationales et contribuent à la dégradation de l'environnement national.

Il y a lieu de considérer que lorsque les Etats violent les droits fondamentaux et les libertés de leurs citoyens, ils sont comme des serpents venimeux qui mordent leurs queues et qui en meurent par la suite. Il se fait curieusement que c'est de cette manière que les chefs

d'Etats et des gouvernements autocratiques agissent. Ils savent que lorsque les citoyens connaissent leurs droits, ils devront les revendiquer et partant, ouvrir un droit chemin de les faire partir soit par les révolutions soit par les élections.

Au contraire, lorsque les hommes d'Etats mettent tous les moyens à leur disposition au service de la protection plurielle de leurs citoyens, il en ressort que les citoyens deviennent épanouis et réalisent sans beaucoup d'efforts leurs obligations vis-à-vis de l'Etat et cela dans le respect des lois nationales. Une stabilité permanente résulte de la paix qui génère la cohabitation entre citoyens et cette cohabitation génère le développement national sous toutes ses facettes.

Si les différents acteurs étatiques du Burundi, de l'Ouganda, de la RDC et du Rwanda par exemple s'appuient sur une telle théorie, les résultats devront être visibles et palpables en termes de sécurité au niveau sous-régional, régional et international. De là, se développeront la paix et la stabilité tant rêvées.

Mais, certains spécialistes des études de sécurité soutiennent que c'est la prévention qui constituerait la meilleure façon de traiter des questions touchant à la sécurité humaine, en particulier. Ceci est possible à travers des programmes d'aide au développement menés par des gouvernements nationaux, les ONG, l'ONU et ses agences spécialisées (D'Aoust et al, 2007, p.363). Il faut cependant que cette aide au développement soit bien encadrée pour améliorer effectivement le bien-être des individus. Ce qui n'est pas souvent le cas, du moins, pour les pays du Sud comme le cas de la RDC.

Ainsi, loin des approches réalistes et développementalistes de la notion d' «Etat fragile», il y a lieu de soutenir le point de vue de Shahrbanou Tadjbakhsh<sup>14</sup>, qui indiquait dans une Conférence organisée par le Centre de planification humaine et sociale (CPHS) que les Etats de la sous-région devraient placer en effet l'individu, ou la communauté d'individus, au-dessus de tout. Le système et l'Etat seraient ainsi des moyens pour favoriser la sécurité des individus, et l'ordre international dépendrait de la sécurité des peuples. Les menaces aux Etats, aux marchés et à la démocratie sont reconnues comme des vulnérabilités parce qu'elles affecteront enfin de compte le bien-être, les capacités, les opportunités et les libertés des peuples (Ba et al, 2007).

---

<sup>14</sup> Shahrbanou Tadjbakhsh est Directrice du Programme du CERI sur la Paix et la Sécurité Humaine. Elle prône l'approche de la sécurité humaine surtout en ce qui concerne la notion d' «Etats fragiles».

### II.3.2. Liens entre la méthode systémique et la théorie de la sécurité humaine

La démarche systémique appliquée aux études de sécurité, de relations internationales et de sciences politiques procède par la description du système étatique et de son environnement (interne et externe). Le fonctionnement du système étatique dépend des interactions entre les éléments et ou composantes dans leur environnement immédiat et complexe (Rocher, 1969). Les parties prenantes s'activent à conserver leur interaction intacte.

Chaque interaction rompue est une plaie qui obstrue le fonctionnement normal du système global. Il faut absolument rétablir l'interaction comme gage du fonctionnement du système étatique. L'initiative de rétablissement de l'interaction rompue provient de l'un des acteurs en présence et en particulier de celui qui se croit lésé. Le noyau dur du système-Etat comprend les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) et les services de l'ordre public qui sont l'armée nationale, la police nationale et les services de renseignement tous au service des populations. Pour mieux positionner le pays, l'étude suggère une primauté de la stratégie innovante de négociation dans un espace décisionnel dit « l'antichambre P\* ».

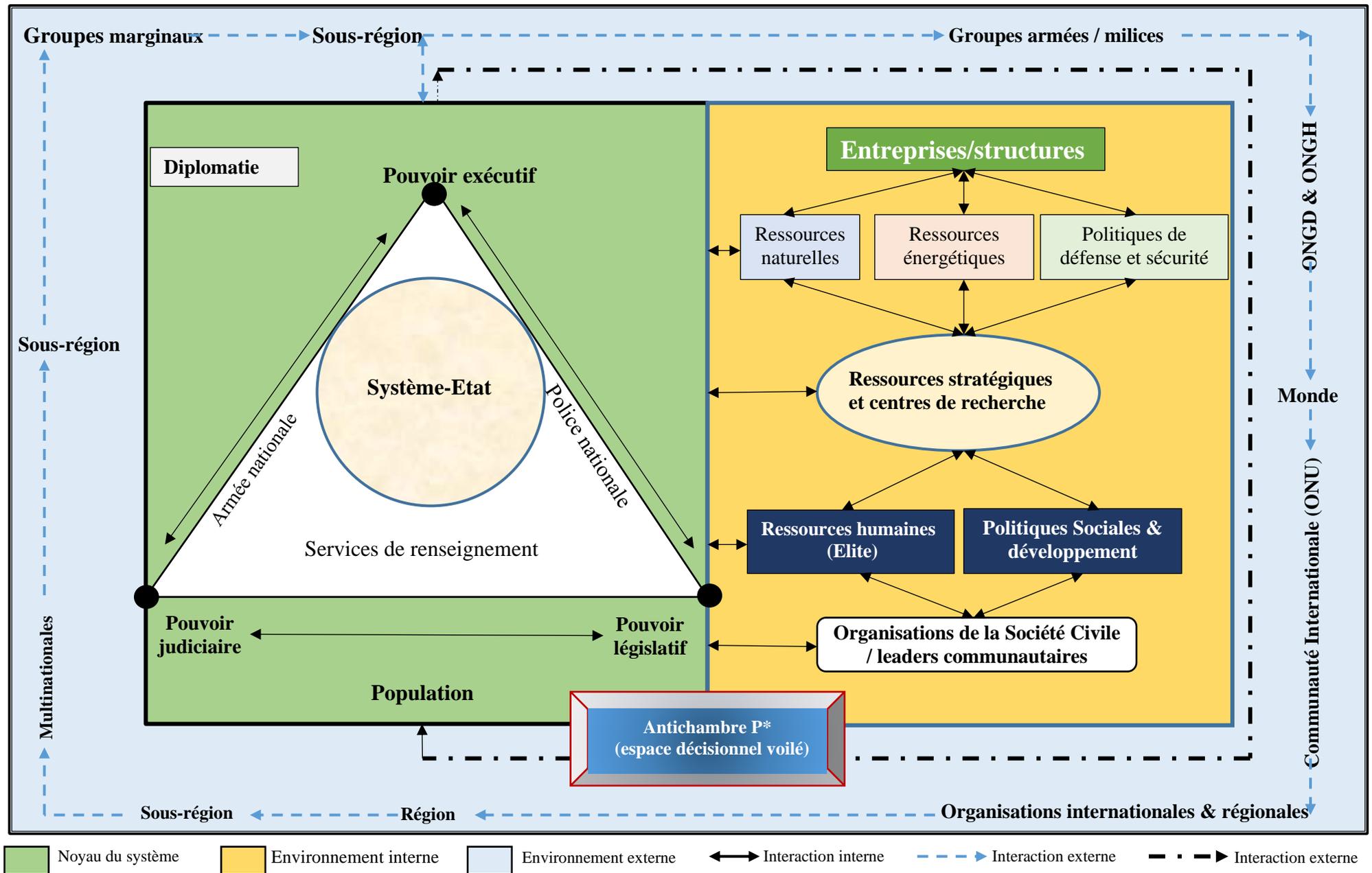
L'*antichambre P\** est l'espace décisionnel voilé où les parties prenantes procèdent à l'arbitrage des interactions. Lorsque les populations accèdent aux ressources et sont en sécurité, ils participent aux actions et interactions pour la bonne marche des structures et organisations de développement national. En revanche, quand les populations ne se sentent pas protégées et n'accèdent pas aux fondamentaux de la vie, elles bousculent les gouvernants par des manifestations ou des mouvements de revendications inclus les rebellions et révolutions.

Les parties prenantes sont impliquées directement si leurs intérêts et leurs besoins font partie de l'objet du conflit et si elles y participent activement. Les parties prenantes sont impliquées indirectement si elles sont touchées par les décisions prises mais n'ont aucune possibilité d'agir pour les influencer. L'implication d'une telle ou telle partie prenante peut exacerber le conflit dans son intérêt sans tenir compte de la nécessité d'arriver à la paix. Les parties prenantes dans le conflit congolais (1996-2024) sont notamment les Etats (belligérants ou invités) qui interviennent dans la guerre comme combattants, exploitants des ressources, acteurs dans la recherche de la paix, les groupes armés étrangers et leurs alliés internes et externes dont les multinationales souvent voilées, les organisations internationales et humanitaires venant en rescousse aux victimes, etc. Le niveau d'implication des acteurs dépend

de leurs besoins et intérêts dans le conflit. Pour les intérêts, les amis d'hier deviennent parfois ennemis même s'il faut se battre sur le territoire d'autrui.

Les mécanismes de recherche de la paix dans le conflit en RDC comprennent la Mission des Nations Unies en RDC et ses résolutions, des missions, des dialogues, des rencontres et conférences internationales, régionales et nationales ayant pour objectif d'obtenir soit un cessez-le-feu ou un démantèlement des événements belliqueux. Le respect ou non-respect des mécanismes est un facteur important dans l'obtention de la paix et de la cessation des hostilités sur le terrain. Ce sont les profiteurs qui violent souvent les mécanismes de recherche de la paix puisqu'ils créent ces conditions pour une jouissance et une exploitation illicite des ressources dans l'Etat victime le plus longtemps possible.

Fig.2 : Modèle opérationnel de la méthode systémique appliquée aux sciences politiques [RI inclus]  
 (Acteurs, institutions, structures et leurs interactions)



La prise de conscience de la menace que constituent la guerre et le conflit sur le bien-être de citoyens est le début de la mise en place des stratégies politiques, militaires et stratégiques principalement par les gouvernants au sommet de l'Etat. Les citoyens vivant dans des conditions précaires doivent pousser les gouvernants à agir en faveur de la paix et de la stabilité. Cette pression n'est possible que lorsque de niveau de compréhension du contexte, de nuisance de l'instabilité et d'amorphisme des gouvernants est suffisant.

La qualité et les effets des conditions et initiatives d'accroissement de la sécurité ainsi que la qualité des plaidoyers et actions diplomatiques prises par les gouvernants pour la défense du territoire national et la protection ou promotion des citoyens sont les seuls indicateurs qui démontrent le niveau d'engagement réel du leadership du pays pour améliorer la sécurité nationale. Lorsque ces actions ne sont pas mises en œuvre, le conflit et la guerre perdurent et persistent et altèrent la qualité de vie et de bien-être des citoyens ainsi que le développement de la république. La mise en place d'un paradigme de sécurité devient un enjeu de taille pour espérer restaurer la paix et la sécurité nationale. Si les citoyens et leurs dirigeants ne se mobilisent pas, la persistance du conflit et de l'exploitation économique illicite se poursuivront. Il faut dire très clairement, la paix et la sécurité s'obtiennent au prix du sang et des sacrifices. Chercher à s'en dérober consacre l'insécurité sur le long terme.

### **II.3.3. Modélisation de la sécurité humaine**

Il faut signaler que jusqu'à ce jour, nous n'avons pas réussi à lire une explication nette des étapes de cette théorie ni une modélisation applicable à une recherche. Pour arriver aisément aux résultats de notre investigation, il nous a paru opportun de définir des étapes essentielles de la théorie de la sécurité humaine ainsi qu'une modélisation selon notre compréhension. Nous l'appelons "Modélisation de la théorie de la sécurité humaine du Congolais Jean-Pierre Sangwa à 4 étapes essentielles" en sigle M.J.Sangwa4-2014<sup>15</sup>.

Une recherche qui s'appuie sur la théorie de la sécurité humaine devrait suivre les étapes ci-après :

1. Constatation ou observation du problème de sécurité des individus ;
2. Clarification du problème ;
3. Proposition d'une partie ou de toute la solution du problème ;

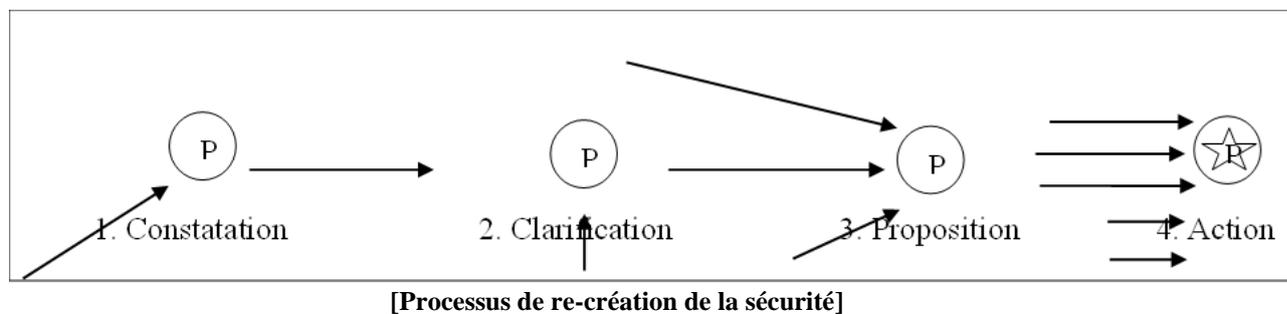
---

<sup>15</sup>M. Jean-Pierre Sangwa est Congolais du Congo-Kinshasa (RDC) et non de la République du Congo-Brazzaville.

4. Action pour trouver une partie ou toute la solution du problème.

Les étapes «du processus CCPA» de la théorie de sécurité humaine sont représentées par la modélisation ci-dessous :

**Fig.3 : Modélisation de la théorie de la sécurité humaine M.J.Sangwa4 - 2014**



Source : Schéma élaboré par nous-même pour raison d'illustration et de référence

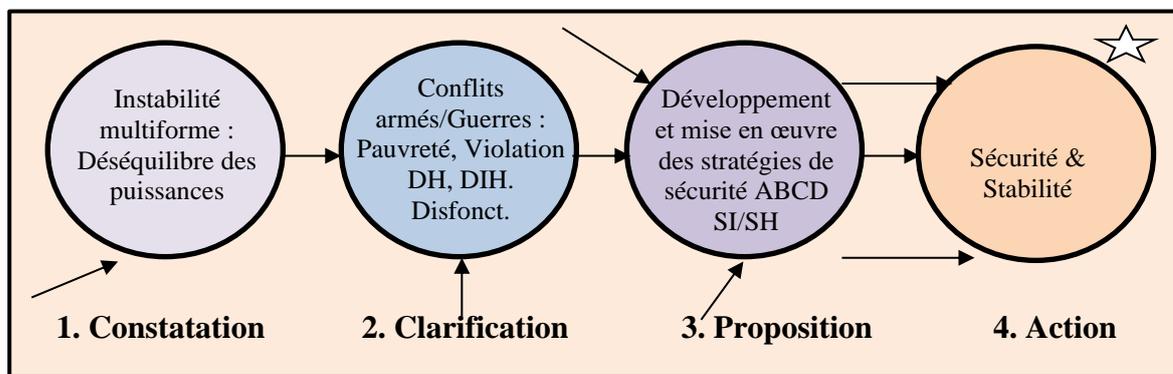
**Légende :**

P : Problème (de sécurité des individus) ☆ : Etoile ou solution positive au problème

Source : Schéma élaboré par nous-même pour raison d'illustration et de référence

Pour le cas de cette recherche, la démarche CCPA est comprise comme suit :

**Fig.4 : Boussole du processus de re-création de la sécurité nationale post-crise (M.J.Sangwa4- 2014)**



**Légende :**

P : Problème (de sécurité des individus)

A : Nationale (Chaque Etat)

C : Régionale (Chaque continent)

SI : Sécurité des individus

☆ : Etoile ou solution positive au P

B : Sous-régionale (Groupe d'Etats)

D : Internationale (Toute l'humanité)

SH : Sécurité humaine

Source : Schéma élaboré par nous-même pour raison d'illustration et de référence

Ainsi, pour des raisons d'illustration, nous représentons la notion de la sécurité comme suit :

*Sx : Sécurité de l'individu ou d'un groupe d'individus (SI)*

*S1 : Sécurité nationale au niveau de chaque Etat (A)*

*S2 : Sécurité sous-régionale au niveau d'un groupe d'Etats ayant des aspects en commun (B)*

*S3 : Sécurité régionale au niveau de chaque continent (C)*

*S4 : Sécurité internationale au niveau mondial (D)*

La sécurité est applicable à la notion de contagion géographique qui opère dans la «théorie des cercles concentriques<sup>16</sup>» (Labana & Lofembe, 2008, p.85). Ainsi, considérant cette théorie, nous dégageons l'équation suivante<sup>17</sup> :

$$S4 = S1 + S2 + S3 * (Sx) \implies (Sx) * (S1 + S2 + S3)$$

Dans cette formule, une correspondance a été faite pour faciliter la mathématisation du raisonnement proche de quatre dimensions de sécurité comme définies par Arnold Wolfers (Labana & Lofembe, 2008)<sup>18</sup>. Dans la logique de la théorie de la sécurité humaine, on note que la sécurité des individus est un élément multiplicateur et régulateur. La sécurité à tous les niveaux dépend de la qualité et du niveau de sécurité des individus qui vivent dans cet espace géographique. C'est même l'indicateur incontournable de la stabilité ABCD.

Lorsque la sécurité des individus est zéro ou faible, elle absorbe la sécurité de tous les niveaux et la stabilité de l'humanité est remise en cause. Alors que lorsqu'elle est suffisante, il en résulte le respect de la dignité humaine et le bien-être des individus qui contribuent ainsi à la ré-création de la stabilité, base de tout développement humain et garante des relations internationales prospères. D'ailleurs, le politologue britannique Buzan soutient notre thèse lorsqu'il indique que «la force et la faiblesse des Etats dépendent de leur niveau de stabilité» (D'Aoust et al, 2007, p.362). Les dirigeants des Etats qui négligent le bien-être des citoyens

<sup>16</sup>Le professeur Labana explique les 3 cercles par les zones de rayonnement International-Régional-Sous-régional. La zone A contient les pays voisins qu'il désigne par l'expression «Zone de haute sensibilité» puisque ici la survie de l'Etat dépend des implications et des relations avec ses voisins de la sous-région.

<sup>17</sup>Formule conçue par nous-même pour mieux expliquer la compénétration du phénomène de sécurité/insécurité.

<sup>18</sup>Illustration du Professeur Arnold Wolfers. Celle-ci distingue deux niveaux d'analyse de la sécurité : les référents ou sujets de la sécurité (Individu, Collectivité, Etat et Global) et les contenus ou secteurs (Bien-être, Identité, Souveraineté et Ecosystème). Ces dimensions sont complémentaires.

« travaillent pour la négation de la sécurité ». Ils sont donc au regard de cette perception producteurs de l'insécurité dans leurs propres Etats.

C'est pourquoi la situation sécuritaire qui a prévalu au Nord-Kivu en août 2013, a non seulement, endeuillé la RDC qui a perdu des civils innocents mais aussi installé un climat de nervosité et de soulèvement des populations civiles contre les casques bleus de la MONUSCO et en particulier les soldats de la brigade d'intervention, les interpellant à remplir leur mission de traquer les groupes armés actifs dans la zone. Il était heureux de voir pour la toute première fois depuis 1999, les casques bleus soutenir l'armée contre les rebelles jusqu'à les pousser dehors du pays.

Par conséquent, lorsque l'Etat désire être en sécurité, il devra protéger ses citoyens ainsi que leurs droits fondamentaux pour garantir leur dignité humaine. Ces citoyens en sécurité accèdent au bien-être et, à leur tour, travaillent pour la stabilité nationale, sous-régionale, régionale et internationale. Ils gardent toujours à «l'esprit que leur paix n'est pas un produit de la nature mais qu'elle se construit et se forge» (Audigier, 2003, p.16). Tel est l'autre manche du défi que la RDC doit pouvoir relever si le pays arrive à sortir du déséquilibre sécuritaire actuel dû à la guerre que ses voisins directs ont résolu de lui imposer malgré lui.

Chaque fois que l'Etat adopte une démarche contraire, les droits des citoyens sont violés, la dignité humaine est bafouée, les citoyens sont en insécurité. Ainsi, la situation fait d'énormes pertes allant du niveau individuel, national et sous-régional au niveau régional et international. De toutes les façons, chaque Etat doit être capable de garantir la protection de sa population.

Fort malheureusement, si la souveraineté d'un Etat est mise en danger, sa sécurité est déficitaire et celle de citoyens en souffre énormément. C'est ici qu'apparaît la nécessité pour la RDC de mettre sur place son nouveau paradigme de sécurité qui passe par la création d'un *couloir pour la stabilité*, postulant elle, pour la construction immédiate de la sécurité pour un nouvel ordre en RDC.

De la guerre froide à la période post-bipolaire, l'histoire de la scène internationale récente a complètement été bouleversée et a conduit à des conflits internationaux et des conflits internes ou locaux internationalisés. La sous-région abritant le Burundi, l'Ouganda, la RDC et le Rwanda a connu depuis les débuts des années 1990 un déclenchement des crises et le début de la déstabilisation partant de l'Ouganda vers le Rwanda et le Burundi, et enfin vers le Zaïre,

l'actuelle RDC. Au milieu d'une violence singulière, des réalités géopolitiques et géostratégiques se sont enchevêtrées et durent un peu trop. Les populations attendent en vain le dénouement des crises multiformes qui tirent à longueur. Ces bouleversements compliquent la situation sécuritaire de la RDC depuis bientôt trente ans.

L'analyse du contexte et des logiques qui ont prévalu pendant la période démontre qu'au Burundi, en Ouganda, en RDC et au Rwanda, les hommes politiques n'ont pas pu échapper au piège séculaire de violence. Ainsi, la logique des guerres a complètement embrasé le tissu social, politique et économique en recourant à une fabrication permanente de la violence par le biais des groupes armés pour alimenter des rébellions qui font accéder si facilement au pouvoir et au contrôle des ressources du pays.

Parti de l'Ouganda puis du Rwanda et du Burundi, le vent de violence atterrit au Zaïre (actuelle RDC). Le reste de ce tournoi devenu progressivement sous-régional, régional et international se joue presque entièrement sur le territoire congolais et le stade se trouve essentiellement dans la partie Est du pays. Alors des conflits internes, sanglants et violents s'internationalisent très vite et leurs conséquences sévissent dans cette sous-région.

Les relations entre ces Etats voisins pendant la période la plus trouble (1994-2013, 2022-2024) n'ont pas été et ne sont toujours pas de bon augure. Des rivalités internationales conflictogènes s'y croissent, d'une part, par une fertilité des mouvements armés de protestation ou de revendication du pouvoir et, d'autre part, par une grande perméabilité aux influences concurrentielles et aux interventions géostratégiques extérieures qui ne cessent d'occasionner, à grande échelle, des violations des droits fondamentaux des citoyens de la sous-région. Dans chacun des Etats, la stabilité et la dignité humaine se sont effritées.

Malheureusement, l'absence de la sécurité des individus altère également la stabilité nationale, régionale et internationale. Il faut donc que la RDC travaille non seulement pour consolider sa propre politique de défense et de sécurité mais aussi pour promouvoir la sécurité humaine qui est productrice de la stabilité continue. De telle sorte que de la RDC parte un vent nouveau de sécurité, de paix, de développement, de coopération et de stabilité pour la sous-région et pour le monde entier.

L'hypocrisie et la mauvaise foi des dirigeants politiques défavorisent leurs jouissances à travers tous les continents. Aussi, l'instauration d'un Etat de droit et un système politique

démocratique qui tient compte de l'équité dans la distribution des biens et services est l'épicentre du développement d'un pays. Si cette condition n'est pas remplie, alors la démocratie et le développement demeureront pure utopie.

Dans ces Etats, nous pouvons comprendre l'exploitation illicite et illégale des ressources ainsi que la fragilité de la stabilité lorsque les groupes armés détiennent et usent d'armes en dehors des normes légales y relatives. Devant la détention illégale d'armes, les lois sont bafouées, la délinquance élit domicile et la violence émerge de partout. La sécurité humaine est y en souffrance et absorbe la sécurité au niveau étatique, sous-régionale, régionale et internationale. Le silence des « Grands du monde » est souvent perçu comme un complot sans nom. Mais un homme avertit en vaux deux dit-on !

## Chapitre troisième : Méthodologie et analyse des données

A l'issue de l'analyse documentaire, il est important de collecter et d'analyser les données primaires et/ou secondaires afin de faire aboutir la recherche. Cette recherche fait recours à une approche méthodologique mixte. Elle est une étude de cas (Claude, 2020, p.2) sur la construction de la paix et de la sécurité en RDC. Les instruments pour collecter les données primaires et secondaires, la méthodologie d'analyse des données recueillies à travers une enquête par questionnaire et des entretiens semi-directifs auprès de responsables de la société civile sous forme d'un atelier sont les aspects abordés dans ce chapitre.

### III.1. Méthodologie

D'une part, elle fait appel à un questionnaire et d'autre part, elle recourt à un guide de discussion à utiliser lors des échanges conduits en groupes de discussion ou atelier. L'usage d'une approche mixte dans la recherche scientifique permet de tirer parti des forces des méthodes quantitatives et qualitatives, offrant ainsi une compréhension plus complète et nuancée du sujet de recherche. L'équilibre se rétablit par un processus d'intégration qui augmente la compréhension des objets d'études dans leur complexité (Kuhn, 1962, cité par Castro, 2020, p. 1).

#### III.1.1. Méthodes utilisées

Ici, l'approche quantitative permet, à travers l'analyse des réponses au questionnaire, d'appréhender le *degré* par lequel les défis sociopolitiques et sécuritaires et leurs conséquences ont mis en mal la paix, la sécurité et la stabilité en RDC. Par ailleurs, l'approche qualitative rend possible la compréhension de différentes *perceptions* et de l'*ampleur* du problème telles qu'identifiées par les participants en marge d'une réflexion sur l'*Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région* du 24 mars 2013. Cette approche recueille, analyse et interprète des données afin de fournir d'autres compréhensions et la signification de ce que les gens font ou disent (Bourion & Persson, 2010, p.301).

Lors des discussions de groupes, l'*examen des pistes de solutions* ainsi que celui du *niveau d'implication* des uns et des autres au sein des groupes de la société civile est saluaire

afin de booster leur réflexion sur l’avenir de la paix et de la sécurité dans le pays et dans la région de Grands Lacs et par ricochet le bien-être des citoyens.

### III.1.2. Instruments de collecte de données

Collecter les données exige une approche méthodique et prudente pour éviter ou réduire tout au plus le biais dans la notation des données de recherche qui sont analysées. La boîte ci-après indique les types de données et les voies ou instruments utilisés pour la collecte de données :

Types de données	Instrument/voie 1	Instrument/voie 2
Primaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>☉ Questionnaire</li> <li>☉ Guide pour discussion en groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☉ Guide d’entretien individuel</li> <li>☉ Triangulation<sup>19</sup></li> </ul>
Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>☉ Analyse documentaire</li> <li>☉ Filtrage<sup>20</sup> par bon sens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☉ Observation continue</li> </ul>

#### III.1.2.1. Préalables et participants

Ici, l’exercice a commencé par l’élaboration de deux outils qui ont permis de recueillir l’ensemble d’informations présentées et analysées dans cette section. Le questionnaire a été rempli par des citoyens congolais (femmes et hommes) des catégories différentes et ressortissants de plusieurs provinces du pays. Au moins 18 de 26 provinces ont été pris en compte avec des catégories différentes de la population intéressés par le débat sociopolitique et en particulier la sécurité de la RDC. Quant au guide de discussion, il a été adressé aux responsables des organisations de la société lors d’un atelier spécifique en marge de l’anniversaire de l’Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération dans la région des Grands Lacs le 24 février 2022.

Le questionnaire a été distribué aux professeurs d’université, aux enseignants, aux professionnels de tous les horizons, les étudiants (ceux de Sciences politiques et Relations

<sup>19</sup>La triangulation qui consiste, dans l’étude d’un même phénomène, à recouper les informations issues de sources différentes et de méthodes indépendantes (Denzin, 1978; Jick, 1979). Ce procédé est nécessaire pour réduire les biais dans la notation des données. Les résultats peuvent être utilisés pour corroborer des données reçues de différentes sources, réduisant ainsi l’effet des deux erreurs systématiques et erreurs aléatoires qui peuvent être présents dans une seule étude.

<sup>20</sup>Le filtrage des données est le processus consistant à affiner les informations les plus pertinentes à partir d’un vaste ensemble de données à l’aide de conditions ou de critères spécifiques. Cela rend l’analyse plus ciblée et plus efficace.

Internationales, en particulier), les responsables et acteurs de la société civile, aux responsables d'église, aux travailleurs et membres des organisations humanitaires et de développement, aux magistrats et avocats, aux fonctionnaires de l'Etat y compris ceux du ministère des Affaires étrangères et de la territoriale, aux professionnels de la santé, aux professionnels de terrain comme les agronomes et techniciens de développement rural, aux opérateurs économiques formels et informels, etc. Pour dire vrai, ce sont eux qui sont exposés au quotidien aux difficultés de sécurité et vivent les conséquences liées à la perturbation de la paix et de la sécurité mais également aux méandres du dysfonctionnement des institutions et du recul de l'économie nationale.

### **III.1.2.2. Collecte des données primaires**

Il s'agit d'une part de remplir un formulaire d'enquête d'opinion avec 20 questions fermées et optionnelles (la révélation de l'identité est restée facultative) et d'autre part, un guide de discussions de 15 questions ouvertes utilisé lors d'un atelier de réflexion organisé avec les experts des Organisations de la société civile congolaise qui portent une attention sur les questions sociopolitiques et sécuritaires de la RDC. Les deux outils sont restés focalisés sur le processus de la quête de la paix, de la stabilité et sur la construction du paradigme de sécurité en RDC. Ils ont été pilotés avec quelques participants occasionnels pour tester leur degré de constance et de fidélité avant leur large utilisation.

Pour le premier outil, nous avons remis deux cent cinquante (250) questionnaires. Mais, nous avons reçu seulement 105 questionnaires avec réponses. Ce sont ces 105 enquêtés qui sont la population pour cette partie de la thèse. Et pour le deuxième outil, il a été utilisé lors d'un atelier de réflexion organisé par nous-même avec la collaboration du Secrétariat du Cadre de Concertation de la Société civile de la RDC tenu le samedi 1<sup>er</sup> mars 2022 au Centre de ressources pour Enseignants de Kinshasa au sein du ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique. C'est une cinquantaine d'experts qui ont échangé sur le thème «la construction du paradigme de sécurité en République démocratique du Congo au regard de l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région». Les tableaux, schémas et figures ou graphiques sous cette section ont été élaborés par nous-même.

### *A. Questionnaire d'enquête*

Il contient au total 20 questions (fermées et optionnelles) regroupées en 5 principales thématiques ci-après :

- Connaissance des concepts (2 questions)
- Processus de la quête de la paix, de la sécurité et de la stabilité (3 questions)
- Indices et facteurs de croissance des turbulences (5 questions)
- Mécanismes et conditions vers la sécurité et la stabilité (8 questions)
- Projections de la sécurité et de la stabilité en RDC (2 questions)

Le questionnaire s'adresse aux personnes ayant une expérience ou intéressées par la question sociopolitique spécialement celle portant sur la paix, la sécurité et la stabilité du pays ainsi que le suivi des événements belliqueux qui mettent en mal la RDC et la région des Grands Lacs. La condition importante de faire participer cette catégorie des citoyens à cette enquête était le consentement personnel dûment éclairé. L'objectif du questionnaire est de permettre d'analyser en profondeur certaines questions fondamentales en rapport avec le processus de la recherche de la paix, de la stabilité et la construction de la sécurité en RDC. L'enquête s'est déroulée dans la période entre 02 février et 31 mars 2022.

### *B. Guide de discussions de l'atelier*

Ce guide comporte 15 questions réparties en thèmes correspondants au nombre de groupes de discussions. Cinq groupes de réflexions appelés «ateliers» avaient été organisés:

- Atelier 1 : Contexte et enjeux du conflit en RDC (3 questions)
- Atelier 2 : Apport de la Communauté internationale (3 questions)
- Ateliers 3 & 4 : Construction de la sécurité et la stabilité en RDC (6 questions)
- Atelier 5 : Participation de la RDC à la sécurité mondiale (3 questions)

### *C. Guide d'entretien individuel complémentaire*

Un guide d'entretien complémentaire avec des experts ou analystes dans le domaine a été élaboré et testé pour être utilisé à l'issue de la phase de dépouillement des données primaires essentiellement. Ce guide d'entretien contient les mêmes questions que celles dans du guide

des discussions en groupes. L'objectif de guide d'entretien est de compléter et trianguler les données collectées. Ces entretiens individuels n'ont pas pour finalité de générer d'autres données mais de les ajuster et les clarifier pour mieux les analyser. Il a été noté que cette démarche est de grande importance puisqu'elle permet de réduire de biais dans les données.

### **III.1.2.3. Collecte des données secondaires**

La nécessité de compléter les données primaires par des données secondaires s'est révélée d'importance capitale. Le recours aux données existantes sur la diplomatie congolaise pour y trouver quelques matériaux permettant de construire la paix et la sécurité a été de mise. Les écrits des journalistes, des notes des conférences et des rapports du ministère des affaires étrangères ont été consultés pour un meilleur filtrage des données par bon sens afin d'éviter à tout prix les biais dans la notation des données. Ces données secondaires sont mises à contribution en particulier dans le chapitre quatrième portant sur la discussion des résultats et perspectives sur la paix et la sécurité en RDC.

## **III.2. Analyse des données sur la sécurité et la stabilité en RDC**

La perception des indices de la sécurité et de la stabilité s'exprime par des opinions personnelles. Nous présentons dans les lignes qui suivent 2.100 opinions provenant de 105 Congolaises et Congolais qui ont répondu à notre questionnaire de 20 questions. Chacun a dit ce qu'il pense personnellement sur la dynamique de la quête de la paix, de la sécurité et de la stabilité et la construction du paradigme sécuritaire en RDC. Cette enquête s'est déroulée entre 2 février et 31 mars 2022<sup>21</sup>.

La présentation des résultats est suivie immédiatement de l'analyse. Nous procédons par thématique et par question. A l'occasion, nous faisons la connexion avec d'autres réflexions basées sur les théories en sciences sociales et en relations internationales, mais aussi des informations de l'actualité sur la situation en RDC. Aussi des vas - et - viens sont de temps en temps nécessaires pour une argumentation cohérente suivie par moment d'un commentaire.

Quant à l'analyse des données, nous avons recouru en général à la méthode statistique notamment grâce à Excel qui s'apprête à l'analyse des données quantitatives. Pour la

---

<sup>21</sup>Le questionnaire a été distribué aux concitoyens provenant de plusieurs provinces pour donner à l'enquête-sondage une large audience. De 250 questionnaires remis, nous avons reçu 105 questionnaires remplis. Cette enquête a obéi aux règles scientifiques en sciences sociales. La difficulté de collecte des questionnaires a été un obstacle majeur malgré les ambitions de départ.

présentation des arguments, nous nous sommes surtout appuyés sur les figures/graphiques et tableaux générés à partir des données de base. Ils sont numérotés selon leur apparition dans le texte de cette dissertation.

Qu'avons-nous eu comme opinions personnelles sur ce sujet ? Est-ce que les opinions se recourent ou s'éloignent ? Les opinions dégagées reflètent-elles les réalités de la situation sécuritaire en RDC ?

### III.2.1. Connaissance des concepts

Les deux questions auxquelles les enquêtés ont pu répondre sont celles-ci : «Qu'entendez-vous par les concepts de *stabilité* et *sécurité* ?» et «Le concept de *stabilité* a-t-il une extension plus large que celui de *sécurité* ?».

Des réponses proposées se présentent comme suit :

- a. *Stabilité* : 59/105 répondants ont dit qu'on a de la stabilité lorsqu'on a de l'équilibre social soit 56.2% et 46/105 ont affirmé qu'on a de la stabilité lorsqu'on a de la paix soit 43.8% des avis des enquêtés.
- b. *Sécurité* : 54/105 répondants ont indiqué qu'on est en sécurité lorsqu'on a de la sûreté soit 51.4% et 51/105 autres ont déclaré qu'on est en sécurité lorsqu'on a de l'assurance de vie soit 48.6% des avis des enquêtés.
- c. *Extension* : En ce qui concerne la question relative à l'extension de deux concepts, 82/105 répondants ont affirmé que le concept *stabilité* a une plus large extension que celui de *sécurité* soit 78.1%. Alors que 23/105 ont noté qu'il s'agit bien de l'inverse c'est-à-dire que pour eux, le concept *sécurité* a une extension plus large que celui de *stabilité* soit 21.9% des opinions dégagées.

De ce qui précède, il convient de noter que la «*stabilité*», d'après la perception des enquêtés, est vue sous deux conditions majeures : l'équilibre social et la paix. Ces deux conditions sont complémentaires et ne s'excluent nullement. Lorsque l'équilibre social est inexistant, il est difficile de parler de paix. La paix ici est comprise comme un ingrédient au service de l'équilibre des individus et des groupes sociaux. Ce sont eux qui constituent les vrais indicateurs pour évaluer le niveau de paix. Nul ne peut se déclarer être en paix si ses besoins primaires ne peuvent pas trouver satisfaction. Il sera instable dans ses actions et son être entier.

En plus, confirment-ils, deux aspects expliquent aussi le concept de «sécurité» notamment la sûreté et l'assurance de vie. C'est ici où ces deux concepts se recourent. On ne peut l'obtenir que si un minimum de conditions sécuritaires est acquis. Ainsi pour maintenir l'équilibre des individus, des familles et de la société entière, il faut travailler pour améliorer leurs conditions de vie.

Lorsqu'une certaine sûreté existe, les citoyens doivent se «sentir en sûreté, en l'absence de menace et d'insécurité» (D'Aoust et al., 2007, p.351). La population est alors assurée de vaquer à ses activités et leurs conditions sont améliorées. L'Etat doit assurer à ses citoyens un environnement social équilibré pour que ceux-ci se sentent protégés lorsqu'ils veulent exercer leurs activités. C'est à cette condition qu'on peut ainsi parler de stabilité. Elle est le résultat de la sûreté et de l'équilibre social, conditions indispensables pour une vie équilibrée. C'est pourquoi tout acte qui bloque le développement d'un Etat ou d'une région est un obstacle à la jouissance au droit à la vie et à la sûreté.

Par exemple, les populations du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Katanga et de la Province orientale ont été forcées de quitter leurs territoires ou leurs provinces et sont ainsi privées non seulement de leurs moyens d'autosubsistance mais aussi de leurs capacités à travailler pour maintenir leur équilibre. Elles sont victimes des effets de la guerre à l'Est du pays. Quelles que soient les raisons que les groupes armés et ceux qui les soutiennent peuvent avancer, ils sont en contre-indication avec le droit à la paix dont doit jouir chaque citoyen du monde sans aucune restriction puisqu'ils nuisent non seulement à la Communauté internationale mais aussi et surtout à leurs voisins. Nous nous approchons ici de la conception des années 1950 dans laquelle l'idée de la sécurité signifie avant tout la protection militaire de l'Etat contre la menace extérieure ou intérieure considérée comme existentielle (D'Aoust et al, 2007, p.351)<sup>22</sup>.

C'est pour chercher à sauver les vies que le devoir ou droit d'ingérence ou mieux le devoir ou droit d'intervention humanitaire est requis en Droit international. En vertu de ce devoir, les Etats ou les ONG auraient l'obligation d'apporter une aide d'urgence aux populations se trouvant en détresse. Le Conseil de sécurité des Nations Unies agissant dans le cadre du chapitre VII de la Charte de l'ONU devrait toujours intervenir lorsqu'il constate

---

<sup>22</sup>Cette conception évolue beaucoup.

l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression (Daillier & Pellet, 2002, p.448).

L'instabilité persistante ainsi que ses corollaires dans l'Est de la RDC doit être réprimée surtout que les civils en pâtissent sans aucune raison réelle. Malheureusement, les groupes armés et les Etats qui les appuient dans leurs forfaits ont développé des mécanismes inouïs pour bloquer l'ONU dans ses actions. Le boycott impuni des auteurs des violations des droits de l'homme et de non-respect des obligations de l'ONU est un défi réel pour l'humanité.

En termes d'extension de ces concepts, 78.1% des enquêtés affirment que la stabilité a la plus large extension contre 21.9% des enquêtés qui disent le contraire. Il semble que pour le premier groupe de répondants, on travaille pour améliorer la sécurité dans le but d'obtenir de la stabilité de l'Etat et des citoyens et non le contraire. Ce qu'il convient de noter est que les deux concepts se situent dans une relation de cause à effet ou mieux de moyen à résultat. La sécurité est ici comprise comme le moyen et la stabilité comme le résultat ou l'aboutissement. Ici, la sécurité est considérée comme la *variable dépendante* et la stabilité comme la *variable indépendante*. La stabilité découle de l'atteinte de plusieurs aspects de sécurité.

La sécurité est souvent perçue comme de l'assurance de vie et non la seule absence de crépitements de balles. La stabilité est l'idéal attendu par tous les peuples. Elle se concrétise par les niveaux de sécurité atteints. Celle-ci doit arriver à la paix ou à l'équilibre social, créant ainsi un niveau de satisfaction des citoyens. C'est quand les conditions de sécurité sont garanties continuellement et dans plusieurs domaines de la vie que l'on parle de la stabilité. En RDC, la diminution ou la fin des combats sur le terrain est vue comme une étape pour aller vers la stabilité mais il faut encore beaucoup d'efforts pour que les autres aspects de la sécurité soient améliorés et produisent de l'assurance de vie qui sous-tend l'équilibre social. Le besoin de la paix et de la sécurité est ressenti à tous les niveaux de la vie des citoyens en RDC.

***Quatre idées fortes à retenir :***

- ✓ La stabilité fait appel à l'équilibre social et à la paix.
- ✓ La sécurité renvoie toujours à la sûreté et à l'assurance de vie à travers les meilleures conditions de vie au quotidien.
- ✓ L'Etat doit assurer à ses citoyens un environnement social équilibré pour que ceux-ci se sentent protégés lorsqu'ils veulent exercer leurs activités.

- ✓ Tout événement ou acte qui bloque le développement d'un Etat ou d'une région est un obstacle et une violation à la jouissance au droit à la vie et à la sûreté.

### III.2.2. Processus de la quête de la stabilité

Sous cette section, nous présentons ce que les enquêtés perçoivent du processus de la quête de la stabilité en RDC. Il s'agit notamment de répondre à trois questions que voici :

- Par quel événement majeur l'instabilité de la RDC a été déclenchée ?
- A quelle période précise, le conflit congolais a-t-il réellement pris de l'ampleur régionale ?
- Par quelle voie pensez-vous que le conflit sera normalement réglé ?

Comme on peut le constater dans ces questions, les trois moments et trois aspects sont insinués. Il s'agit de mieux comprendre la perception, le début ou déclenchement du conflit, son élargissement ou sa régionalisation et sa fin, l'élément déclencheur du conflit, l'élément de maintien du conflit et l'élément d'éradication du conflit.

- a. Evénement majeur de l'instabilité :* Cet aspect renvoie au début et à l'élément déclencheur du conflit en RDC. A ce propos, les réponses des enquêtés sont réparties dans le tableau suivant :

*Tab.1. Perception sur l'élément déclencheur du conflit congolais*

#	Elément déclencheur du conflit	Fréquence	%
1.	La mort des Présidents Habyarimana et Ntaryamira	18	17.1
2.	L'entrée massive des réfugiés dans l'Est du pays en 1994	53	50.5
3.	La mort du Président Mobutu	2	1.9
4.	L'occupation Rwandaise et Ougandaise	32	30.5
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire :*

Les réponses des enquêtés sont dispersées quant à leur perception de l'événement déclencheur du conflit actuel en RDC. 50.5% des répondants disent que l'élément déclencheur du conflit fut l'entrée massive des réfugiés (rwandais et burundais) dans l'Est du pays en 1994, 30.5% parlent de l'occupation rwandaise et ougandaise et 17.1% évoquent la mort des Présidents Habyarimana et Ntaryamira du Rwanda et du Burundi le 6 avril 1994.

C'est seulement 2 répondants soit 1.9% des enquêtés qui pensent que c'est la mort du Président Mobutu. Il y a lieu d'écarter déjà cette hypothèse puisque c'est le même conflit qui démantela celui qui croyait qu'il était «éternel» et qu'il ne serait jamais appelé ex-président du Zaïre. Ce qu'il craignait, c'est ce qui lui arriva malheureusement.

Du point de vue de la dialectique, la guerre dans l'Est de la RDC est un seul fait social que l'on comprend mieux à travers ses connections et son changement autodynamique. A travers une rétrospective des événements, on peut comprendre notamment que :

- C'est avec le soutien de l'armée ougandaise que le FPR prend le pouvoir au Rwanda en 1994 en réponse au soutien reçu des réfugiés rwandais de 1959 ;
- C'est dans la stratégie de la guerre et de l'accession du FPR au pouvoir au Rwanda que l'avion transportant les Présidents Habyarimana et Ntaryamira fut abattu le 6 avril 1994 ;
- C'est la mort de ces deux présidents hutus qui fit le déclic dans l'esprit des Hutus contre les Tutsis du Rwanda et du Burundi, ces derniers étant considérés comme auteurs de cette perte et que cela fut la cause primordiale du génocide au Rwanda et des massacres au Burundi pendant cette période ;
- Ce sont ces troubles qui furent à la base de la traversée des milliers des réfugiés rwandais et burundais en 1994 vers l'Est du Zaïre sans aucun respect des normes du Droit international humanitaire allant à faire entrer toute une armée avec son arsenal militaire et placer les camps à moins de 50 kilomètres de la frontière de leur pays ;
- C'est la lutte contre les incursions des Interhamwe qui amena le Rwanda à décider d'appuyer les révolutionnaires et Laurent-Désiré Kabila afin qu'à son tour, il puisse leur faciliter d'éloigner de la jeune République des attaques des Interhamwe ;
- C'est la présence du Rwanda à l'Est du pays qui a conduit à y revenir lorsque Laurent-Désiré Kabila demande officiellement aux combattants et alliés rwandais de retourner contre toute attente, que quelques jours après la rébellion du RCD qui démontre la vraie ambition de la présence rwandaise ;
- C'est la stratégie du Rwanda et de l'Ouganda qui éclata le RCD en deux factions pour jeter la passerelle à l'Ouganda qui soutient le RCD-KLM<sup>23</sup> quand le Rwanda soutient le RDC-Goma ;
- Ce sont les combats entre les armées rwandaises et ougandaises à Kisangani à 2000 kilomètres de leurs territoires entre 1999 et 2003 qui dévoila la volonté d'occupation et d'exploitation économique du Congo-Kinshasa et qui compliqua le conflit en RDC ;

<sup>23</sup>Le sigle RCD/KLM renvoie à Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Kisangani Mouvement de Libération qui avait comme meneur d'abord Wamba dia Wamba puis Mbusa Nyamwisi. Cette branche été soutenue par l'Ouganda dans la guerre mondiale africaine en RDC (2008-2013).

- C'est la même ambition d'occupation qui est devenue productrice des rebellions sous plusieurs têtes selon les moments, le cas du M23 dont les séquelles sont encore présentes dans la mémoire des Congolaises et Congolais ;

Avec cette superposition des faits sociaux qui riment, il y a lieu de reconnaître que les réponses de nos enquêtés sont recevables. La mort des Présidents Habyarimana et Ntaryamira (17.1%) précède et sous-tend l'entrée des réfugiés à l'Est du pays (50.5%). Ces deux événements sont intimement liés ce qui donne au total 67.6% d'opinions de répondants. Aussi peut-on comprendre que l'occupation rwandaise (30.5%) fait la suite logique à l'événement précédent et se révèle le point culminant qui justifie l'existence du conflit actuel en RDC.

- Régionalisation du conflit* : Ici il s'agit de savoir le moment ou la période pendant laquelle le conflit en RDC a pris de l'ampleur régionale. Les répondants ont donné les opinions que nous reprenons dans le tableau ci-après :

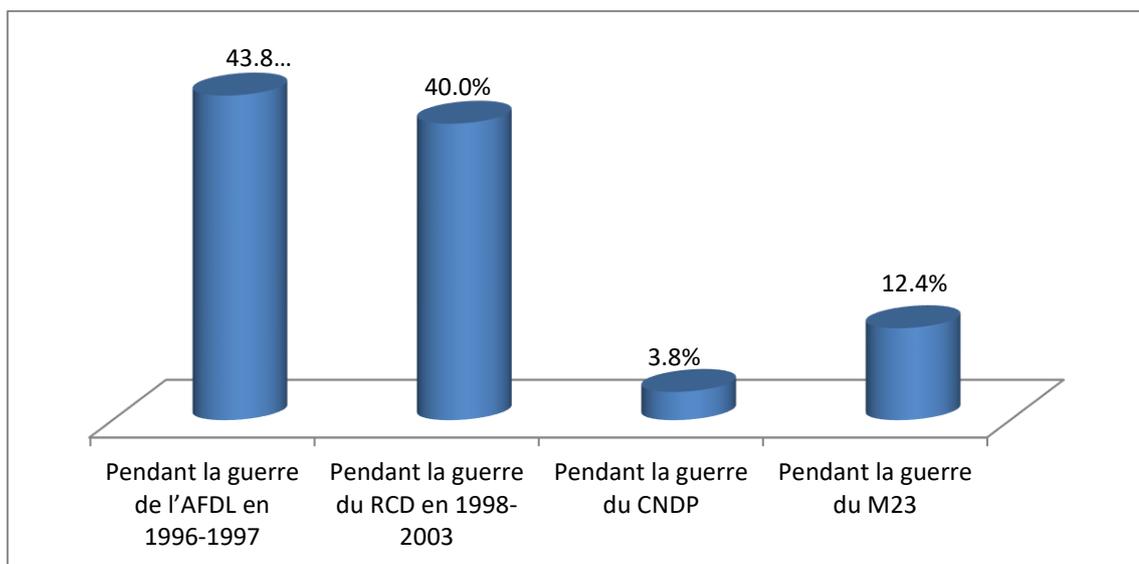
*Tab.2. Perception de la période de régionalisation du conflit congolais*

#	Période de régionalisation du conflit	Fréquence	%
1.	Pendant la guerre de l'AFDL (1996-1997)	46	43.8
2.	Pendant la guerre du RCD (1998-2003)	42	40.0
3.	Pendant la guerre du CNDP (2007-2009)	4	3.8
4.	Pendant la guerre du M23 (2012-2013)	13	12.4
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

#### *Commentaire*

Selon le tableau 26, les avis sont essentiellement concentrés sur deux événements : la guerre de l'AFDL (1996-1997) soit 43.8% et la guerre du RCD (1998-2003) soit 40% des avis des enquêtés. La première tendance montre que si Mzee Kabila n'avait pas amené les Rwandais comme ses alliés de la révolution contre Mobutu, le pire de l'élargissement du conflit ne serait pas arrivé. La deuxième tendance indique que si les Rwandais n'avaient pas d'ambition hégémonique, ils seraient restés chez eux puisqu'ils avaient déjà rempli leur mission de disperser les camps des réfugiés rwandais qui constituaient un danger à la conservation du pouvoir et à l'épanouissement de la population restée au Rwanda. La figure suivante visualise bien les perceptions des répondants au sujet de la période de la régionalisation du conflit en RDC :

Fig.5. Perception du moment de la régionalisation du conflit en RDC



Du point de vue de cette étude, la situation de confiscation du pouvoir par Mobutu au Zaïre ne laisserait personne indifférent. Comme la voie politique commençait à avoir des obstacles (allusion faite à la Conférence nationale souveraine piégée), il devenait évident de pousser Mobutu et son groupe à la rive pour sauver le pays. Aussi, l'Est avait le potentiel de produire la révolution puisque les Puissances y trouvaient des combattants ambitieux qui pouvaient faire face au Maréchal. La guerre de l'AFDL est dans une certaine mesure une guerre acceptée par le peuple congolais à son temps.

Il apparaît logique de dire qu'au fait c'est la guerre du RCD qui donna le souffle de la régionalisation du conflit et qui va finalement le maintenir jusqu'à nos jours. A l'allure où allaient les choses, si Mzee Kabila avait compris la nécessité de développer une bonne coopération avec les tenants du pouvoir du monde et qu'il avait joué au réalisme, il aurait conservé sa vie et permettrait de juguler les petits problèmes de gestion des affaires de l'Etat que tout révolutionnaire rencontre quand il se convertit de la peau de rebelle en celle d'Homme d'Etat.

- b. *Voie d'éradication du conflit* : La question est basée sur un aspect du processus de la recherche de la paix qui consiste à vouloir savoir la voie qui serait la mieux indiquée pour mettre fin au conflit actuel en RDC. Les opinions données par les enquêtés se résument dans le tableau qui suit :

*Tab.3. Opinion sur la voie la mieux indiquée pour finir le conflit congolais*

#	Voie d'éradication du conflit	Fréquence	%
1.	La guerre	21	20.0
2.	L'imposition de la paix par l'ONU	20	19.1
3.	La négociation/la diplomatie	37	35.2
4.	Le dialogue inter-congolais	27	25.7
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

La distribution des opinions est dispersée sur 4 aspects. 35.2% d'avis déclarent que la voie indiquée est la négociation (voie diplomatique), 25.7% parlent du dialogue inter-congolais (voie politique), 20% notent la guerre (voie militaire) et 19.1% disent l'imposition de la paix par l'ONU (voie internationale).

C'est depuis 1999 que le mécanisme de la politique internationale a été installé en RDC avec la création de la Mission des Nations Unies (MONUC) depuis le 30 novembre 1999. Cette voie n'a pas apporté de solution malgré les moyens financiers, matériels et humains que la Communauté internationale a dû investir pour stabiliser le pays.

Le dialogue inter-congolais est un de plus longs forums que le pays a connu. Le compromis de Sun City en Afrique du Sud a donné lieu à l'Accord global et inclusif qui ouvrit une longue transition de 2003 à 2006. Malgré le monstre de 1+4 à la tête du pays, les choses ont pu avancer jusqu'aux élections de 2006. Mais cela n'a pas empêché la reprise des armes par le biais des rebellions appuyés par les voisins et les multinationales.

Les missions de sensibilisation ont été lancées en retard en RDC surtout que l'image du pays n'était pas bonne depuis de longues dates. Il fallait beaucoup travailler pour se faire écouter. Notre diplomatie peine d'être à la hauteur de sa tâche. C'est tard que la voix de la RDC va commencer à être entendue.

Les analystes de Relations internationales ont commencé à démontrer que devant cette impasse, il va falloir combiner l'existant avec une voie plus violente. En 2012 avec la reprise

des armes par le M23, le Président de la République, Joseph Kabila annoncera plus tard que la guerre à l'Est sera terminée par trois voies : militaire, politique et diplomatique. Il nous semble que les signes avant-coureurs de cette combinaison des stratégies est porteur d'espoir. Ce fut le cas de la défaite que les FARDC ont infligé au M23 en novembre 2013. L'engagement des FARDC et autres services de sécurité a démontré que si l'on prend conscience, n'importe quelle montagne peut tomber.

Ce que l'on peut dire de ce processus de la quête de la paix et de la stabilité en RDC est que même s'il a duré et qu'il a pris plusieurs tournures, les acteurs des Relations internationales devraient avoir honte de leur incapacité à trouver une solution à ce conflit. La réponse se révèle être l'attaque à tous les fronts par la combinaison des voies. Mais la RDC devra veiller à ce que le conflit se termine le plus vite possible.

***Note importante :***

La fin de la guerre en RDC est possible. Si les deux Guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle ont trouvé une voie de sortie, a fortiori la guerre au Congo-Kinshasa. Les Congolais doivent travailler pour sa fin incessante. La communauté internationale et les détenteurs du droit de veto ont la voix/voie pour sa fin immédiate. La première et la moins coûteuse est la dénonciation de l'envahisseur.

**III.2.3. Indices et facteurs de croissance des turbulences**

Sous ce point, les enquêtés répondent aux questions consistant à savoir leurs opinions sur le catalyseur, la raison principale, la qualification, les conséquences/effets collatéraux, la victime primordiale en ce qui concerne le conflit actuel en RDC.

*a. Catalyseur du conflit :* Il était question de connaître qui peut être considéré comme catalyseur à la base des esplanades du conflit en RDC. Les enquêtés nous ont livrés leurs opinions que nous présentons dans le tableau suivant :

Tab.4. Opinion sur le catalyseur du conflit congolais

#	Catalyseur du conflit	Fréquence	%
1.	Les Congolais eux-mêmes	13	12.4
2.	Les Puissances occidentales	25	23.8
3.	Le Rwanda et l'Ouganda	29	27.6
4.	Les multinationales occidentales	38	36.2
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

Comme pour le point précédent, les avis à cette question sont partagés. Les 36.2% d'opinions pointent les multinationales occidentales, 27.6% indiquent le Rwanda et l'Ouganda, 23.4% se tournent vers les Puissances occidentales et seulement 12.4% estiment qu'il s'agit des Congolais eux-mêmes.

Se référant à ce que nous avons l'habitude d'observer, nous voyons en réalité le Rwanda et l'Ouganda qui appuient les rebellions, lesquelles mettent l'autorité de l'Etat en mal. On comprend aussi que si l'on considère que ces pays n'ont pas assez des moyens pour soutenir la guerre pendant de longues années et les différents rapports des experts de l'ONU, il n'y a nul doute que ces deux voisins de la RDC sont les catalyseurs visibles mais il y en a d'autres dans l'ombre. Ceux qui leur apportent le soutien. Ceux qui ont fait des choix dans leurs politiques étrangères et qui le manifestent par leurs agissements. Les multinationales, nous l'avons affirmé dans un des points qu'elles mettent en mal les Etats pour pouvoir accroître leur capacité d'intervention : une raison économique. Dans tous les cas, l'Occident est pointé du doigt et cela n'est pas loin de la réalité sur le terrain. Nous espérons que maintenant que la RDC se fait comprendre par l'humanité, ces ambitions vont être recadrées dans le sens d'une coopération plus productrice.

*b. Raison principale du conflit* : Certes, la question de savoir quelle est la raison principale du conflit actuel en RDC, les enquêtés nous livrés les points de vue que nous avons pris soin de couler dans le tableau ici-bas :

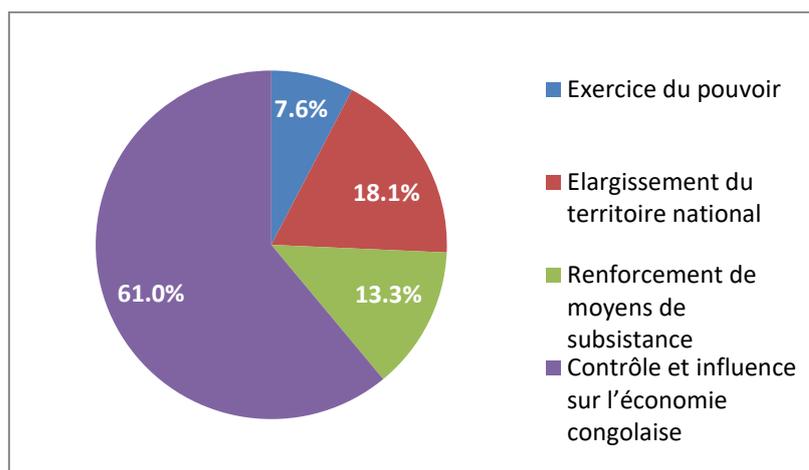
Tab.5. Perception sur la raison principale du conflit en RDC

#	Raison principale du conflit	Fréquence	%
1.	Exercice du pouvoir	8	7.6
2.	Elargissement du territoire national	19	18.1
3.	Renforcement de moyens de subsistance	14	13.3
4.	Contrôle et influence sur l'économie congolaise	64	61
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

#### Commentaire

De ce tableau, nous lisons que des opinions des enquêtés, c'est bien le contrôle et l'influence sur l'économie de la RDC que les belligérants font la guerre au pays (61%). A l'instar de cette principale raison, les opinions indiquent que cela peut être le besoin d'élargissement du territoire national (18.1%) ou le renforcement des moyens de subsistance (13.3%). Ces deux raisons sont rattachables à la première si l'on considère l'hypothèse de la balkanisation de la RDC qui existe dans certains agendas souvent dénoncés. Peu de répondants pensent que c'est plutôt pour exercer le pouvoir au pays. Cela est plus frappant lorsqu'on observe la figure ci-après :

Fig.6. Tendance de la perception de la raison principale du conflit



Le doute est permis à ce niveau puisque depuis que la voie des élections a fait l'unanimité des Congolais comme voie légitime d'accession au pouvoir, la guerre semble être écartée pour des citoyens sérieux. A moins qu'ils soient comme M. Roger Lumbala qui a décidé

de quitter l'Hémicycle pour rejoindre la rébellion du M23. Il avait envie d'accéder plus vite à la Magistrature suprême même par des voies décriées de tous les Congolaises et Congolais. C'est dommage mais c'est aussi cela la course au pouvoir.

- c. *Qualification du conflit* : Qualifier un conflit n'est pas souvent l'apanage du commun des mortels. Connaître comment les citoyens qualifient le conflit en RDC est important. Les enquêtés ont aussi donné leurs avis sur cette question. Nous avons décliné leurs opinions dans le tableau qui suit :

*Tab.6. Opinion sur la qualification du conflit en RDC*

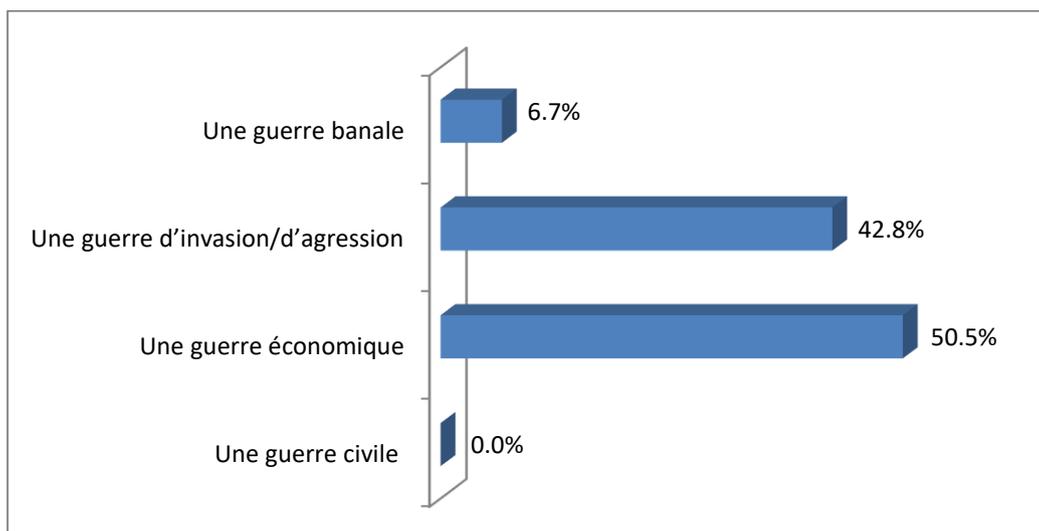
#	Qualification du conflit	Fréquence	%
1.	Une guerre civile	0	0.0
2.	Une guerre économique	53	50.5
3.	Une guerre d'invasion/d'agression	45	42.8
4.	Une guerre banale	7	6.7
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

D'emblée, des opinions des enquêtés, il est visiblement ressorti que l'actuel conflit en RDC n'est pas une guerre civile (0%). Mais quelques opinions ont indiqué qu'il s'agit d'une guerre banale. Ce qui est difficile de comprendre est de savoir le contenu de la guerre banale pour ces répondants. Est-ce dans le sens de bizarre ou compliquée qu'on a du mal à finir ? Si c'est cela alors on peut juste annexer ces opinions aux deux grandes tendances.

Les tendances dominantes notent, d'une part, que les enquêtés pensent qu'il s'agit d'une guerre économique (50.5%) et d'autre part, ils pensent qu'il s'agit d'une guerre d'invasion ou d'agression (42.8%). Cela s'éclaircit davantage lorsqu'on lit la figure qui suit:

Fig.7. Tendance de qualification du conflit en RDC



Mais si l'on considère que les deux terminologies évoquent une présence non négociée et acte prohibé par la Charte de l'ONU, nous pouvons dire qu'une guerre économique qui n'est pas issue d'une coopération économique est aussi une agression. Ainsi, il y a lieu de dire que le conflit en RDC est une agression pure et simple. Les aspects internes de la guerre ne sont que des alibis. Cela ne veut pas dire que la RDC n'a pas des problèmes internes qui freinent le développement du pays et qui bloquent l'avènement de la stabilité. Tout justement, si la main extérieure (visible ou non) disparaît, les Congolais seraient capables de parler un langage leur permettant d'améliorer la sécurité et la stabilité nationale et contribuer ainsi à la stabilité internationale et régionale.

- d. *Conséquences/effets collatéraux du conflit* : Il arrive qu'on ne s'aperçoive pas directement des méfaits d'un conflit. Les enquêtés ont eu l'occasion de penser et de donner leur perception quant à ce qui concerne les conséquences néfastes du conflit en RDC. Nous avons coulé leurs avis dans le tableau ci-après :

Tab.7. Perception sur les effets collatéraux du conflit en RDC

#	Conséquence néfaste majeure du conflit	Fréquence	%
1.	La perte des vies et la cassure du tissu social	48	45.7
2.	Le pillage systématique des ressources naturelles	21	20.0
3.	Les viols et violences contre les populations civiles	17	16.2
4.	Les crimes de guerre, crimes contre l'humanité	19	18.1
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

### *Commentaire*

Pour cette question, les répondants ont dit clairement que tous les éléments du tableau constituent des effets collatéraux négatifs qui sont souvent enchevêtrés ou superposés. Cependant, la vie étant la chose la plus importante que l'homme puisse avoir, 45.7% d'opinions indiquent comme conséquence néfaste majeure la perte des vies humaines et la cassure du tissu social.

Les autres se répartissent presque équitablement les proportions : le pillage des ressources naturelles (20%), les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité (18.1%) et les viols et violences contre les populations civiles (16.2%). Toutes les violations des droits de l'homme, les mesures du droit international humanitaire font parties de ces méfaits. Pendant la guerre, le droit à la vie, le droit à l'alimentation, le droit au travail, le droit à l'éducation, le droit à la santé sont bafoués et mettent ainsi en moule toute la dignité humaine. La vie de l'homme est au centre puisqu'elle est menacée pendant la guerre.

Voilà pourquoi certains acteurs sont très critiques quand le Président de la République a promulgué la loi d'amnistie en RDC. Ils craignent que les mêmes faits ne se répètent pas. Les membres du M23 qui se sont compromis ne devraient être amnistiés que pour des faits mineurs comme l'insurrection. Il faudrait que le Parlement au besoin puisse lever des options en cette matière. Nous apprenons même que certains membres du M23 veulent participer à la vie politique immédiatement comme si ce qu'ils ont fait contre la population n'était qu'une fête. La population devrait être vigilante pour les décourager et leur barrer la route s'ils retournent à leur sale besogne.

- e. *Victime primordiale du conflit* : Lorsqu'il y a une guerre, ceux qui en souffrent sont nombreux. Cependant, il y a parfois des victimes qui ne peuvent s'échapper. Ils sont au centre du théâtre et sont traités en tant que tels. Ils payent les pots cassés et comblent les vides de ceux qui sont aux commandes. Les enquêtés ont livré leurs opinions en ce qui concerne la victime primordiale du conflit en RDC. Nous avons résumé leurs avis dans le tableau qui suit :

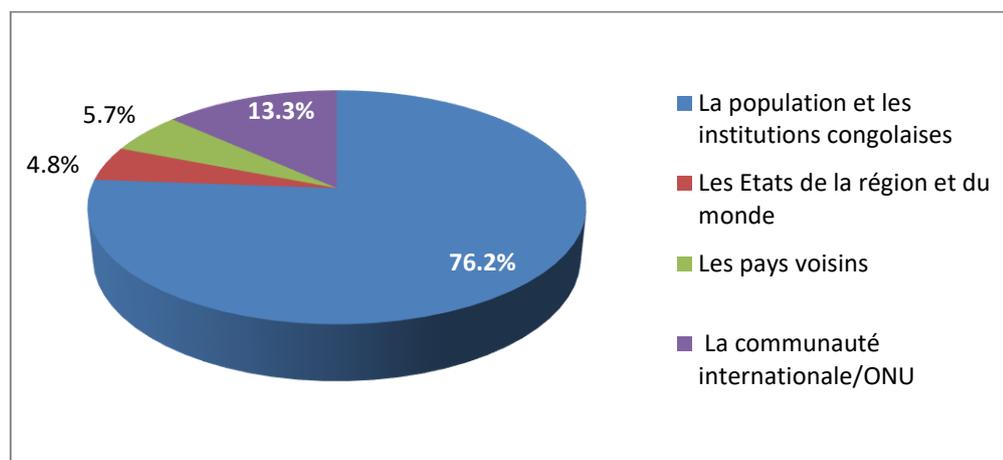
Tab.8. Perception sur la victime primordiale du conflit en RDC

#	Victime primordiale du conflit	Fréquence	%
1.	La population et les institutions congolaises	80	76.2
2.	Les Etats de la région et du monde	5	4.8
3.	Les pays voisins	6	5.7
4.	La communauté internationale/ONU	14	13.3
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

Les 76.2% d'opinions des enquêtés telles qu'elles apparaissent dans le tableau 32 démontrent que la victime primordiale du conflit en RDC est certes la population et les institutions congolaises. Comme le conflit se déroule sur le territoire congolais, il est tout à fait logique que cela soit ainsi. Aussi, ce sont les civils et leurs institutions qui portent le poids des conséquences fâcheuses telles que cela apparaît clairement dans la figure ci-après :

Fig.8. Illustration des opinions sur la victime principale du conflit en RDC



Cette compréhension est bonne si en même temps, la conscience des citoyens congolais appréhende cette réalité. Lorsqu'on est victime d'une situation, on ne doit pas l'accepter pour y demeurer. On cherche à se libérer de cet état critique.

Comme il est de coutume que dans un conflit, les victimes soient nombreuses même si c'est à des degrés différents, les répondants de l'enquête ont indiqué que les autres victimes du conflit actuel en RDC sont respectivement la Communauté internationale y compris l'ONU (13.3%), les pays voisins (5.7%) et les Etats de la région et du monde (4.8%). Pourquoi ?

S'il y a à deviner ce que subisse la Communauté internationale, il faut peut-être voir les moyens humains, matériels et financiers qui sont déployés chaque année depuis 1999 à nos jours, les vaillants soldats qui ont perdu leurs vies pour la cause de la paix en RDC tels les deux Casques bleus tanzaniens qui succombèrent sous les balles des combattants du M23 au Nord-Kivu en terre congolaise en 2013. L'on peut citer avec amertume le Major Khatibu Shaaban et le soldat Munga Hugo Barnabas (Tshibangu, 2013, p.7)<sup>24</sup> et tant autres. Du côté des pays voisins, ceux de la région et du monde qui apportent leurs contributions ou qui devraient avoir un tel intérêt (peut-être un marché) mais qui sont bloqués du fait de la guerre en RDC.

### ***Point d'ancrage***

- ✓ La guerre mondiale africaine au Congo-Kinshasa a plusieurs victimes dont la population et les institutions congolaises en premier, mais aussi les voisins de la RDC, les Etats de la région et du monde, et enfin la Communauté internationale.
- ✓ Lorsqu'on est victime d'une situation injuste, on ne doit pas l'accepter pour y demeurer. On cherche au contraire à se libérer de cet état critique. Sinon, l'on est compté comme complice par omission et coupable de fait.

### **III.2.4. Mécanismes et conditions vers la sécurité et la stabilité**

Ce point présente les avis des enquêtés ayant répondu aux questions relatives notamment à l'agent naturel recherchant la solution, à la voix de la victime, au couloir pour la stabilité, au rôle du Conseil de sécurité de l'ONU, aux mécanismes pour la sécurité et la stabilité, aux prémices des mécanismes en place, aux étapes prochaines, au préalable pour le maintien de la stabilité dans le cadre du conflit en RDC.

- a. *Agent naturel recherchant la solution* : Dans un conflit normal, la recherche de la solution est une évidence. Un conflit a son début et sa fin. Une solution doit être trouvée

---

<sup>24</sup>Les deux casques bleus sont morts en 2013 sur le champ de la bataille. Le premier a été tué le 28 août 2013 lorsque sa position défensive a été touchée par un tir d'artillerie lancé par le M23, lors de la bataille de Kibati au nord de Goma au Nord-Kivu. Le second, gravement blessé le même jour, lors des affrontements, à la suite d'un tir d'obus de mortier lancé par le M23 sur la base de la MONUSCO à Munigi au Nord de Goma, a succombé à ses blessures le 18 septembre 2013 à Pretoria en Afrique du Sud, où il avait été évacué à l'hôpital militaire de la MONUSCO. Ils faisaient tous deux parties du bataillon tanzanien de la Brigade d'intervention de la Force de la MONUSCO déployée dans l'Est de la RDC dans le but de protéger les populations civiles contre les groupes armés. Cette cérémonie de rendre le dernier hommage a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à Kinshasa au Quartier général de la Mission.

pour permettre aux populations surtout de retrouver leur équilibre social. Les enquêtés ont exposé leurs points de vue présentés dans le tableau suivant :

*Tab.9. Avis sur l'agent naturel qui doit rechercher la solution au conflit en RDC*

#	Agent naturel recherchant la solution au conflit	Fréquence	%
1.	L'ONU et autres organisations ou communauté internationale	31	29.5
2.	Les puissances occidentales	8	7.6
3.	Les pays voisins	3	2.9
4.	La RDC et son armée	63	60.0
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

Les avis enregistrés font état d'une concentration de la perception vers une cible majeure. 60% d'enquêtés pensent que l'agent principal qui doit trouver la solution au conflit en RDC c'est bien la RDC et son armée. Il va sans dire que le soutien des autres acteurs de la vie internationale reste important. La RDC et son armée doivent être l'architecte de sa sécurité et les acteurs externes comme des alliés qui lui apportent un appui selon leurs possibilités. Il est donc question de prise de conscience et d'engagement.

Ainsi, 29.5% d'enquêtés notent que l'acteur qui recherchera la solution au conflit du Congo-Kinshasa est bien la Communauté internationale en premier lieu l'ONU et en second lieu les autres organisations internationales et/ou intergouvernementales. En fin, 7.6% évoquent les puissances occidentales et 2.9% les pays voisins. Comme déjà évoqué l'évidence que l'appui ne peut être réfutable et que seule la RDC ne peut pas tout, la coopération et la participation des autres acteurs de Relations internationales sont indispensables au succès de la recherche de la solution au conflit de la RDC.

- b. Voix de la victime* : Parfois le cri de la victime n'est pas saisi ou compris au premier moment. Il ne s'agit pas de crier très fort mais de bien crier. Les répondants nous ont apporté leurs opinions que nous avons pris soin de présenter dans le tableau ci-après :

*Tab.10. Avis sur la période d'écoute de la voix de la victime*

#	Période d'écoute de la voix de la victime	Fréquence	%
1.	1996	8	7.6
2.	1998	30	28.6
3.	2009	19	18.1
4.	2013	48	45.7
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

Les opinions des enquêtés sont partagées en ce qui concerne la période où la voix de la victime de ce conflit a été entendue. 45.7% d'opinions parlent de l'année 2013. Les enquêtés commentent qu'il s'agit de l'année où deux événements de grande envergure ont eu lieu grâce aux efforts des acteurs de la vie internationale. On parle ici de la signature le 24 février 2013 à Addis-Abeba de l'Accord-cadre sur la sécurité, la stabilité et la coopération pour la RDC et la région initiée par les Organisations régionales et encouragé par l'ONU et l'adoption près d'un mois après, de la Résolution 2098 considéré comme un cadre de mise en application des mesures et engagements de l'Accord-cadre. Ces deux événements ont montré à la face du Congo-Kinshasa et du monde l'engagement profond du Secrétaire général de l'ONU ainsi que celui des membres du Conseil de sécurité sur la situation en RDC. Ces événements ont aussi démontré combien les Organisations internationales notamment l'UA, la CIRGL et la SADC s'étaient préoccupées de la situation de la guerre en RDC.

D'autres opinions disent qu'il s'agit de l'année 1998(28.6%), de l'année 2009 (18.1%) et en fin, de l'année 1996 (7.6%). Cette perception est en déphasage complet par rapport à la réalité. Il n'y a pas des faits majeurs de l'ONU en RDC pendant ces périodes. Même si la MONUC était présente au pays en 2009, elle peinait de convaincre la population. D'ailleurs, c'est quelques années avant, en 2004, que la MONUC est pointée d'avoir facilité la fuite du Colonel Jules Mutebutsi après ses troubles à Bukavu et Kamanyola quand la population voulait mettre la main sur lui malgré le démenti que la MONUC avait essayé de faire (Jeune Afrique, 16 juillet 2016). La MONUC n'avait pas eu de crédit cette année et de toutes les façons beaucoup des Congolaises et Congolais exigeaient le départ de la MONUC jusqu'en 2010. Le

niveau de perception est assez important dans la recherche de la stabilité. Plus, la perception est loin de la réalité, moins, d'efforts à fournir pour agir.

*c. Couloir pour la stabilité*

La notion de couloir pour la stabilité renvoie à un espace virtuel où un Etat en difficulté peut recevoir le soutien pour rendre ses conditions de sécurité possibles. Cette conditionnalité renvoie à un mécanisme ou dispositif régional ou international pour faciliter l'opération. A la question de savoir quelle résolution du Conseil de sécurité démontre cette tendance, les enquêtés ont évoqué des points de vue qui sont résumés dans le tableau ci-après :

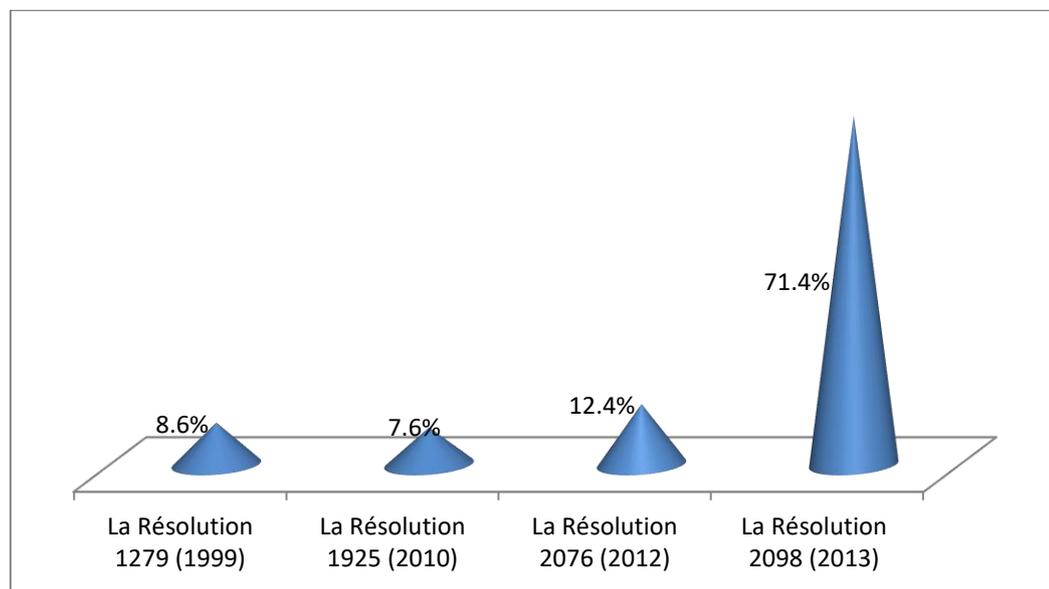
*Tab.11. Opinion sur la résolution qui consacre un couloir pour la stabilité en RDC*

#	Résolution consacrant un couloir pour la stabilité	Fréquence	%
1.	La Résolution 1279 (1999)	9	8.6
2.	La Résolution 1925 (2010)	8	7.6
3.	La Résolution 2076 (2012)	13	12.4
4.	La Résolution 2098 (2013)	75	71.4
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

Considérant les opinions dans le tableau 11, nous constatons que la résolution 2098 est pointée par les Congolaises et Congolais enquêtés (71.4%) comme contenant des dispositions d'un mécanisme large ouvrant un couloir pour la stabilité en RDC. Certes, cette perception a été rendue plus évidente grâce au soutien logistique surtout que les FARDC ont reçu de la Brigade d'intervention. Cette action a suffisamment amélioré l'image de la MONUSCO auprès de la population et des autorités congolaises. Cela devient assez visible quand on lit la figure suivante :

Fig.9 : Visualisation des opinions sur la Résolution marquant le couloir pour la sécurité pour la RDC



D'autres opinions sont telles que la Résolution 2076 (12.4%), la Résolution 1279 (8.6%) et la Résolution 1925 (7.6%) chacune d'entre elles contient des dispositions d'un couloir de stabilité. Cela est une perception qui est aussi loin de la réalité. Même si ces résolutions parlent de la paix en RDC, elles ne contiennent pas vraiment des mécanismes spécifiques pouvant ouvrir un quelconque couloir pour la stabilité de la RDC. Si cette notion n'est pas perçue correctement, on risque de prendre une mauvaise orientation quant à ce qui concerne les actions à mener sur le terrain. Aussi, souvent beaucoup ne connaissent pas le contenu des résolutions du Conseil de sécurité qui sont souvent moins vulgarisées. Finalement, c'est la Résolution 2098 qui semble être le diamant recherché. Il est cependant impératif de pouvoir la mettre entièrement en œuvre. Nous espérons qu'elle va échapper au cancer du boycott que les Etats concernés ont développé face aux obligations du Conseil de sécurité.

- c. *Prise de conscience du Conseil de sécurité de l'ONU* : Cette prise de conscience renvoie à une connaissance et une bonne compréhension des aléas du conflit. Les enquêtés ont apporté leurs perceptions sur cette situation que nous déclinons dans le tableau suivant :

*Tab.12. Opinion sur le moment de prise de conscience du Conseil de sécurité pour éradiquer le conflit en RDC*

#	Moment de prise de conscience du Conseil de sécurité	Fréquence	%
1.	1999	3	2.9
2.	2006	16	15.2
3.	2011	16	15.2
4.	2013	70	66.7
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

Comme pour la question précédente, les répondants pensent que le Conseil de sécurité a réellement pris conscience du conflit et ses enjeux en 2013 (66.7%). L'avènement de la Brigade d'intervention de la MONUSCO autorisée par la Résolution 2098 a été le déclic pour plusieurs enquêtés de noter que le Conseil de sécurité venait à peine de prendre conscience. Pour certains, si le Conseil avait déjà pris conscience, la RDC en aurait déjà fini avec ce conflit dont elle a vraiment besoin de se libérer.

Les opinions qui restent planchent sur l'année 2011 (15.2%), l'année 2006 (15.2%) et l'année 1999 (2.9%). Mais ces autres moments ne semblent pas aller avec la réalité sur le terrain. Cette perception semble démontrer que plus les années passent, mieux le problème du conflit en RDC est compris. Il faut tout de même dire que les années 2011 et 2006, années électorales au pays n'ont rien de particulier qui puisse montrer que la RDC est agressée. Moins encore l'année 1999 puisque la Mission est créée le 30 du mois de novembre de cette année.

La reconnaissance que le Congo-Kinshasa est agressé ne suffit pas. Ce sont les actions qui doivent s'en suivre. Les dispositions qui permettent l'action de la Brigade d'intervention ont confirmé que le discours a été compris et qu'une volonté de débarrasser de la RDC de cette croix est désormais possible. Les différentes délégations accueillies sur place au pays est un signe qui montre que cette prise de conscience est productrice de la stabilité en RDC. Des Officiels de l'ONU, de la Banque Mondiale, des Etats-Unis, de la France, etc. ont visité tour à tour la RDC et surtout l'Est du pays. Nous espérons qu'ils ont mieux compris la situation sur le terrain.

- f. *Mécanismes pour la sécurité et la stabilité* : Mettre sur place un mécanisme puissant dans le domaine de gestion des conflits n'a jamais été facile. Les enquêtés ont dû donner leurs opinions sur ce sujet en répondant à la question de savoir à quoi se rattache (nt) le (s) mécanisme(s) le (s) plus puissant (s) pour l'instauration de la paix, la sécurité et la stabilité en RDC et dans la région. Leurs avis sont repris dans le tableau qui suit :

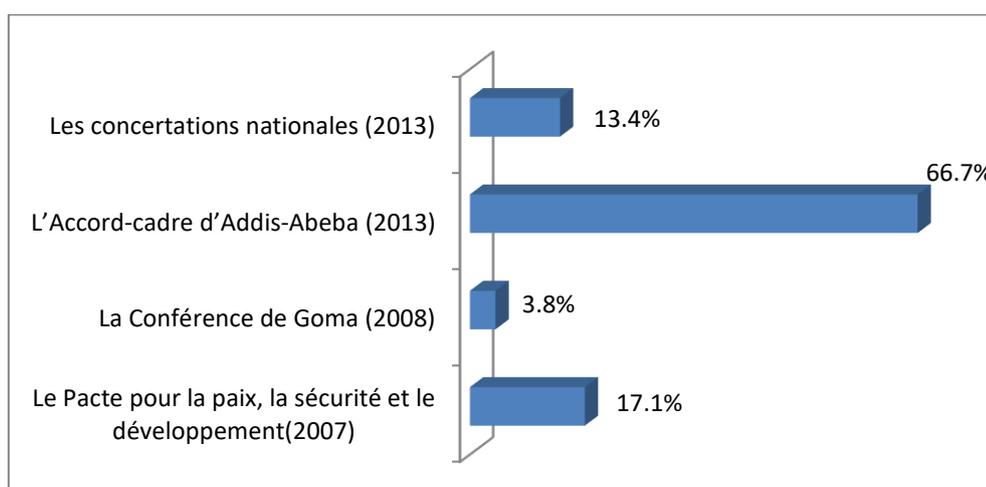
*Tab.13. Perception sur le mécanisme puissant du conflit en RDC*

#	Mécanismes pour la sécurité et la stabilité	Fréquence	%
1.	La Conférence de Goma (2008)	4	3.8
2.	Le Pacte pour la paix, la sécurité et le développement (2007)	18	17.1
3.	L'Accord-cadre d'Addis-Abeba (2013)	70	66.7
4.	Les concertations nationales (2013)	13	13.4
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

#### *Commentaire*

Les données du tableau 13 démontrent que les opinions des enquêtés sont orientées en général vers l'Accord-cadre d'Addis-Abeba (66.7%) comme un mécanisme puissant pour le moment qui soit capable de pousser les acteurs impliqués dans le conflit à tous les niveaux à agir en faveur de sa fin et surtout de son dénouement heureux. Sa visualisation devient claire en observant la figure ci-après :

*Fig.10. Tendance des opinions des mécanismes pour la sécurité et la stabilité*



Cependant les autres avis parlent du Pacte pour la paix, la sécurité et le développement de 2007 signé à Nairobi (17.1%), des Concertations nationales de 2013 tenues à Kinshasa (13.4%) et enfin de la Conférence de Goma de 2008 (3.8%). Une telle perception ne convainc pas puisque d'une part, les engagements de la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans les Provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu dit de Goma ainsi que ceux du Pacte de Nairobi n'ont jamais été appliqués et d'autre part, les résolutions des concertations nationales organisées en RDC ne sont pas été mises en application puisque la Commission ad hoc sous la supervision du Présidium a dû sélectionner 100 résolutions prioritaires de 600 résolutions que les concertateurs avaient soumises au Président de la République à la fin de ce forum national et rien d'autre à ce jour.

Il y a donc lieu de dire que si la perception des citoyens est erronée, leurs actions ne sauraient être constructives. La perception sur l'Accord-cadre s'annonce être la bonne au regard du niveau d'investissement et de mobilisation avec lequel ce mécanisme implique autant d'acteurs dans ce conflit. Il y a lieu d'espérer que ce rythme est producteur de plus d'énergie qu'il faut pour se libérer de ce conflit au profit de la RDC mais aussi de la région.

g. *Prémices des mécanismes en place* : Des actions courageuses produisent des résultats souvent encourageants. Il est logique que si des efforts ont été engagés par les acteurs impliqués dans la recherche de la paix et de la stabilité de la RDC, des signes visibles sur le terrain devraient s'en suivre. Telle la défaite du M23 à la fin de l'année écoulée. A qui revient essentiellement le mérite de la défaite du M23 le 5 novembre 2013 ? Voilà la question à laquelle les enquêtés ont dû répondre pour apporter leurs opinions sur les prémices des mécanismes engagés dans cette lutte telles qu'il se dégage dans le tableau ci-après :

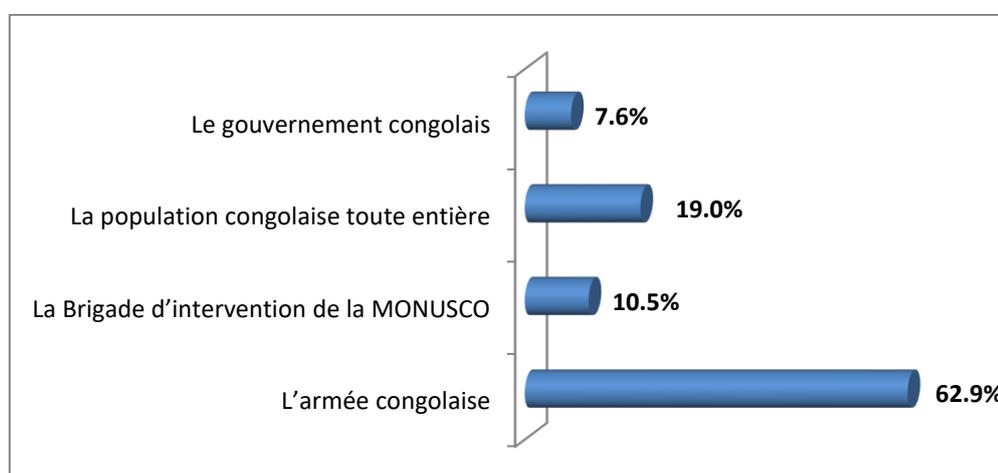
*Tab.14. Perception sur le mérite de la défaite du M23*

#	Prémices des mécanismes : mérite de la défaite du M23	Fréquence	%
1.	L'armée congolaise	66	62.9
2.	La Brigade d'intervention de la MONUSCO	11	10.5
3.	La population congolaise tout entière	20	19.0
4.	Le gouvernement congolais	8	7.6
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

### Commentaire

Les opinions présentées dans le tableau 14 portent à croire que le mérite de la défaite du M23 le 5 novembre 2013 est attribué surtout à l'armée congolaise (62.9%). C'est ici qu'il faut reconnaître le fait qu'une armée qui n'est pas motivée et qui n'a pas d'arsenal qu'il lui faut, ne peut jamais gagner du terrain pendant une guerre. Souvent, ce sont les conditions minimales qui manquaient aux FARDC pour pouvoir prouver qu'ils peuvent quelque chose. Ceci signifie qu'en réalité, ce qui a cruellement manqué est le réel engagement pour dire non à la guerre à l'Est de la RDC. Cette perception des enquêtés est si visible à travers la figure suivante :

*Fig.11: Visualisation des opinions sur le mérite de la défaite du M23*



Aussi, d'autres opinions sur cette question sont telles que les enquêtés pensent que cette défaite rentre dans le mérite de la population congolaise (19%), de la Brigade de la MONUSCO (10.5%) et du gouvernement de la RDC (7.6%). Ce sont les commentaires des enquêtés qui ont démontré qu'au fait cette victoire militaire sur les combattants du M23 était le produit d'une synergie entre tous les acteurs impliqués. Cette perception tient debout dans la mesure où cela montre à la face du monde que l'implication de toutes les parties dans la recherche de la solution est de taille. Le fait d'avoir élargi le champ des Etats impliqués dans la recherche de la paix et de la stabilité dans la région est une des stratégies gagnantes que contient ce mécanisme.

Il va sans dire que l'apport de l'ONU et autres Etats contributeurs ont prouvé que cette fois-ci, une détermination y est. Mais la question reste celle de conserver cet élan pour en finir avec ce conflit de près de vingt ans maintenant. Un enfant qui est venu au monde en 1994 est

majeur en 2014. Il peut participer ou apporter sa contribution dans ce conflit en cas de besoin. Ce qui est regrettable en termes de temps que le conflit a pris sans être jugulé.

Il n'y a que maintenant que l'on a pu mettre fin aux troubles en RDC et dans la région. Les populations et tous les acteurs devraient commencer à proclamer la fin avant même qu'elle n'arrive. Enfin, il faut qu'elle arrive. Les citoyens que nous avons rencontrés après cette défaite, ne cessent de le répéter. La guerre est donc finie. Ce qui reste à faire, c'est mettre en marche les mécanismes prévus et de les respecter scrupuleusement.

*g. Etapes prochaines* : La défaite du M23 est une étape initiale. Pour aller vers la stabilité de la RDC, il est nécessaire de faire des prochains pas. L'obstacle majeur et même la particularité du conflit en RDC est la métamorphose des rebellions et des groupes armés. Il est tout à fait important de faire la différence cette fois-ci : faire un bon choix des étapes prochaines. Cela exige une bonne intelligence. C'est pourquoi il est nécessaire, après la victoire militaire sur le M23, que la RDC sache qu'elle a une opportunité pour chasser quel autre acteur nuisible. Ce sont les perceptions des enquêtés sur cette question pertinente que nous avons pris soin de présenter dans le tableau qui suit :

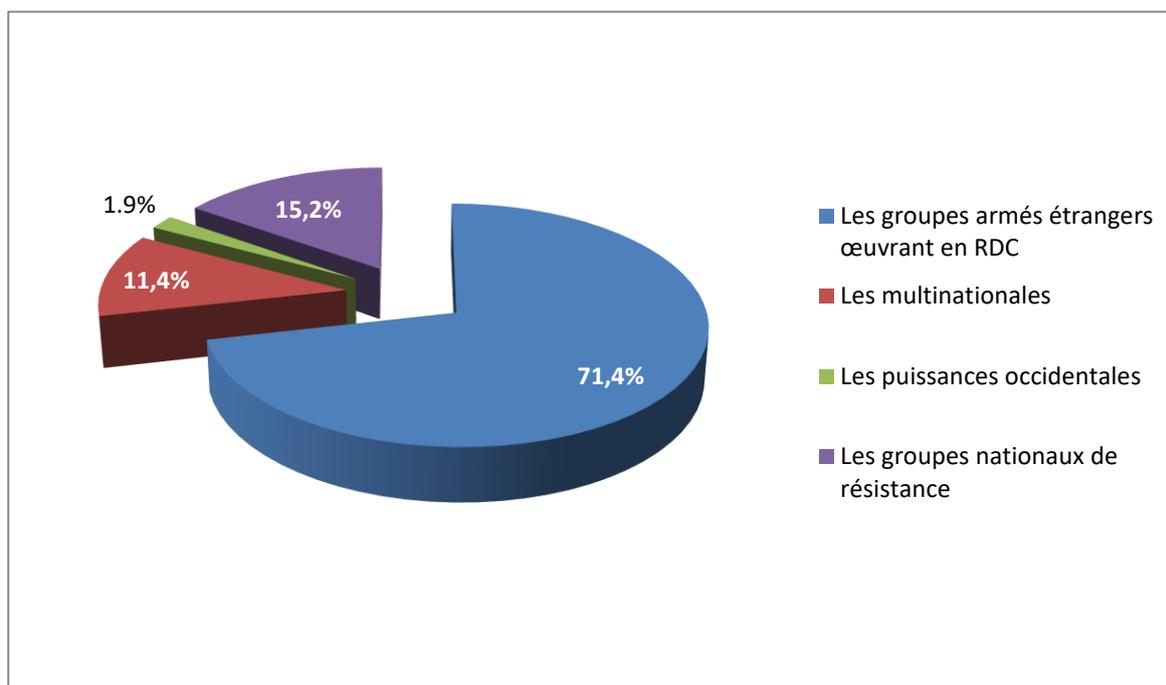
*Tab.15. Avis sur les étapes prochaines après la défaite du M23*

#	Acteur à chasser après le M23	Fréquence	%
1.	Les groupes armés étrangers œuvrant en RDC	75	71.4
2.	Les multinationales	12	11.4
3.	Les puissances occidentales	2	1.90
4.	Les groupes nationaux de résistance	16	15.2
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

#### *Commentaire*

Lorsque nous observons le tableau 15, il apparaît que les opinions des enquêtés sont concentrées sur le fait qu'il faut agir après la défaite du M23. La cible prochaine ne peut être que les groupes armés étrangers œuvrant en RDC (71.4%). Nous citons les ADF/NALU, les FDLR, les LRA, les FNL/FDD, .... Pourquoi cela ?

Fig.12. Perception sur ce que doit être l'étape après la défaite du M23



Si les groupes armés déstabilisateurs sont complètement anéantis, la RDC lavera ses linges sales en famille et ira de l'avant. On retiendra que plusieurs groupes armés nationaux sont formés en action contre le terrorisme des groupes étrangers. Sans eux, la RDC deviendra un lieu d'épanouissement pour les Congolais et pourquoi pas aussi pour la région et l'humanité.

*h. Préalable pour le maintien de la stabilité* : Aller vers la stabilité est une chose et la maintenir en est une autre. La question que nous avons posée aux enquêtés est de savoir quel était le préalable majeur de la RDC à maintenir sa stabilité. Leurs avis à ce sujet sont résumés dans le tableau ci-dessous :

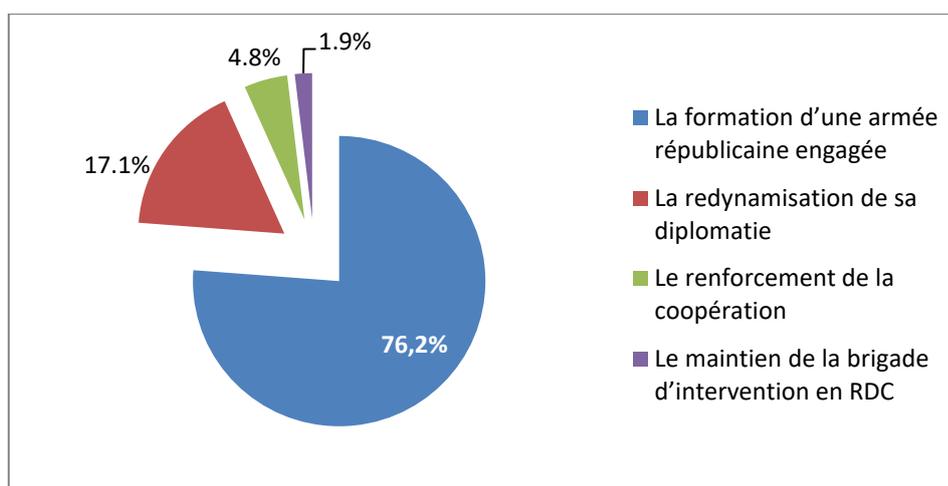
Tab.16. Opinion sur le préalable majeur pour la stabilité en RDC

#	Préalable majeur pour la stabilité	Fréquence	%
1.	La formation d'une armée républicaine engagée	80	76.2
2.	La redynamisation de sa diplomatie	18	17.1
3.	Le renforcement de la coopération	5	4.8
4.	Le maintien de la brigade d'intervention en RDC	2	1.9
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

### Commentaire

Nous observons dans ce tableau 16 que les avis des enquêtés penchent de façon particulière sur un fait : la formation d'une armée républicaine engagée (76.2%). Même si cette perception pouvait avoir de résistance, la victoire des FARDC contre le M23 a dévoilé tout le secret qu'il y a pour un Etat d'avoir une armée forte et bien structurée. Elle doit être républicaine pour travailler pour l'intérêt national et non des milices des certains anciens chefs des rebellions. Les enquêtés sont partis loin pour souligner le fait qu'une condition liée à une bonne éducation familiale, une instruction minimale, une éthique exemplaire et toute autre qualité devraient être exigés pour tous les candidats à l'armée républicaine. Resterait alors la question de les engager par une bonne formation militaire et civile, un bon encadrement et un bon commandement. La proportion des opinions est celle que cette figure montre :

Fig.13. Proportion des opinions qui montre le préalable majeur pour la stabilité en RDC



Nous proposons dans le cadre de cette recherche sur la quête de la stabilité qu'un *fonds national spécifique* soit créé et que les numéros des comptes soient remis aux citoyens et même aux volontaires et amis de la RDC pour y déposer des contributions selon leur capacité, ceci afin de garantir un engagement réel des soldats à l'instar du dispositif national à cet effet. Si ce fonds est créé, nous serions parmi les tout premiers à y placer chaque mois quelque chose à condition que cela soit bien encadré et bien géré pour le compte de la restructuration et la consolidation de l'armée nationale républicaine dont la RDC a cruellement besoin de nos jours.

**Points d'éveil :**

- ✓ L'agent principal qui doit trouver la solution à la guerre imposée, c'est bien la RDC et son armée. Il est donc question de prise de conscience et d'engagement des uns et des autres.
- ✓ La RDC et son armée doivent être l'architecte de sa sécurité. La restructuration et la formation de l'armée doivent être parachevées pour mieux jouer son rôle.
- ✓ La RDC a besoin du soutien réel, consistant et impartial des autres acteurs de la vie internationale y compris la dénonciation de l'agresseur.

**III.2.5. Prédications**

Ce point renvoie aux deux questions ambitieuses posées aux enquêtés. Ces questions évoquent une projection de l'avenir de la RDC sans les groupes armés et l'année à partir de laquelle on pense que la stabilité pourrait être envisageable au pays. Il ne s'agit que des opinions sur cette projection, cette aventure a été faite par les enquêtés.

- a. *Une RDC sans groupes armés* : La parole passée aux répondants visait de connaître la prédiction qu'on se fait de la RDC sans les groupes armés. Les avis collectés sont repris dans le tableau qui suit :

*Tab.17. Perception d'une RDC sans groupes armés*

#	Ce que sera la RDC sans groupes armés	Fréquence	%
1.	Un lieu florissant d'échanges commerciaux et humains	35	33.3
2.	Un bastion de la paix et du développement en Afrique et dans le monde	59	56.2
3.	Un centre de détente et de tourisme	3	2.9
4.	Une capitale des rencontres internationales pour le progrès	8	7.6
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

A la lecture du tableau ci-haut, deux tendances se dégagent. La première tendance des avis majeurs montre que si les groupes armés déstabilisateurs sont éliminés, la RDC sera un bastion de la paix et du développement en Afrique et dans le monde (56.2%). En revanche, la deuxième tendance est que si les groupes armés ne sont plus présents, la RDC sera un lieu florissant d'échanges commerciaux et humains (33.3%).

Considérant que les deux autres options sont moins parlantes si l'on considère la proportion restante de 7.6 % et 2.9% (pourraient être moins probables) et les deux tendances ne s'excluant pas, cela veut dire qu'un Etat qui devient le bastion de la paix et du développement en Afrique et dans le monde devient presque logiquement un lieu florissant d'échanges commerciaux et humains, il y a lieu de soutenir que les 89.5% des opinions prédisent que si les groupes armés déstabilisateurs sont éradiqués complètement de la RDC, le pays retrouverait son image qui lui convient et attendue des Congolaises et Congolais et même de l'humanité. C'est ici, que la RDC jouerait alors son rôle de connecteur et d'Etat-solution, ce qui est au fait sa destinée. Beaucoup d'Etats et des populations du monde trouveraient des solutions à leurs problèmes une fois connectés à la RDC dans une coopération «gagnant-gagnant» ou «win-win». C'est ce que nous appelons une *stratégie transcendantale gagnante*. Mais, quand cela arriverait-il ?

*c. Projection d'une année* : La question à laquelle les enquêtés ont été soumis est «Autour de quelle année projetez-vous que la RDC soit stable et puissante ?». Les enquêtés nous ont livré leurs opinions avec réserve. Ils estimaient que cela ne peut être qu'une projection et que seul le contexte pourra le préciser. Les opinions sont reprises dans le tableau suivant :

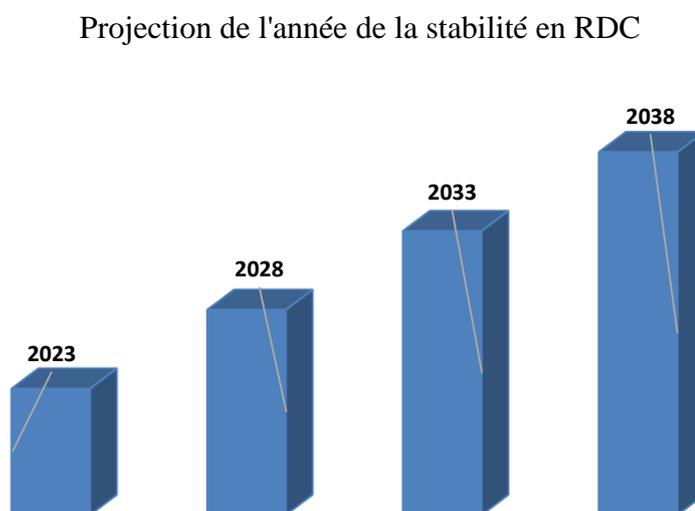
*Tab.18. Projection d'une année de la stabilité en RDC*

#	Année projetée pour la stabilité en RDC	Fréquence	%
1.	2023	3	2.8
2.	2028	13	12.4
3.	2033	51	48.6
4.	2038	38	36.2
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>100</b>

*Commentaire*

Avec la réserve annoncée si haut, les points de vue des enquêtés sont restés dispersés même s'il y a deux tendances majeures qui se dégagent. Les répondants disent que si le processus de la recherche de la paix et de la stabilité de la RDC ne rencontre pas de nouveaux obstacles, le pays peut être stable d'ici 2028 (48.6%) et mieux d'ici 2033 (36.2%) comme on peut le lire clairement sur cette figure :

*Fig.14. Visualisation des opinions sur l'année de stabilité possible en RDC si les groupes armés sont éradiqués.*



Les opinions qui projettent l'arrivée à la stabilité de la RDC avant les deux premières échéances sont loin de la réalité actuelle et cette perception semble erronée aux vues des enjeux du moment, mais aussi par rapport aux défis multiples que le pays doit relever. A ce jour par exemple, la solde et la rémunération des militaires des FARDC ne sont pas encore garanties par le Gouvernement de la République. Aussi, le processus d'éradication des groupes armés étrangers et nationaux vient à peine de commencer et il est encore fragile. Il est possible que la paix effective retourne en 2033 ou 2038 à condition que le même rythme se poursuive normalement et les conditions de vie évoluent.

Note d'attention :

- ✓ Le solde et la rémunération ainsi que les conditions de vie des militaires des FARDC doivent être substantiellement améliorés comme préalable du retour de la paix et de la sécurité.
- ✓ La RDC sans groupes armés déstabilisateurs deviendra un lieu d'épanouissement pour les Congolais mais aussi pour la région et l'humanité.

### **III.3. Débat sur le processus de la quête de la sécurité et de la stabilité en RDC**

Une autre démarche qui visait la consolidation des données de la recherche a été d'organiser un atelier de réflexion, une semaine après la célébration du de l'anniversaire de l'Accord-cadre du 24 février 2022. Placé sous la supervision de l'autorité morale du Secrétariat du Cadre de Concertation de la Société civile congolaise, cet atelier avait une double visée : consolider les données de la recherche doctorale par un exercice de réflexion sur la construction du paradigme de sécurité en RDC et ensuite servir d'une recherche-action pour la société civile. Le thème central de l'atelier était : *"La construction du paradigme de sécurité en République démocratique du Congo au regard de l'Accord-cadre sur la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région"*.

Cet atelier a planché sur quatre thématiques sur lesquelles les participants ont discuté d'abord en groupes de travail et ensuite en plénière. Il s'agit des thématiques suivantes : le contexte et les enjeux du conflit en RDC (1), la construction de la sécurité et la stabilité en RDC (2), l'apport de la Communauté internationale (3) et la participation de la RDC à la sécurité mondiale (4).

Pour présenter l'économie des discussions, nous procédons thématique par thématique. Chaque thématique était constituée des questions de référence pour lancer le débat et rendre les discussions fructueuses. Chaque groupe de discussion est désigné "atelier".

#### **III.3.1. Contexte et enjeux du conflit en RDC -Atelier 1**

L'atelier 1 s'est penché sur les questions que voici :

- i. Comment expliquez-vous le contexte du conflit congolais depuis les années 1990 ? Quels en sont les enjeux importants ? Quelle pronostique peut-on dégager de l'actualité de nos jours ?
- ii. Pourquoi selon vous, le dénouement du conflit congolais tarde de conduire la RDC à sa stabilité en dépit des interventions multiples de 2003 à 2013 ? Quelle dynamique peut-on garder à l'esprit à nos jours ?
- iii. Quels sont les défis/obstacles majeurs qui bloquent l'aboutissement du processus de la recherche de la stabilité en RDC ?

A l'issue des discussions des participants de cet atelier, il a été noté les éléments dont l'essentiel se trouve dans le tableau suivant :

*Tab.19. Analyse du contexte et des enjeux du conflit en RDC de 1994-2013*

<b>Axe</b>	<b>Fait dominant</b>	<b>Enjeux</b>	<b>Evénements</b>
Politique	Effervescence pour la démocratisation : déclin du MPR, naissance du multipartisme	Fin de la guerre froide et changement de règne : prise de pouvoir par les armes avec le soutien des armées étrangères, affaiblissement du leadership et instabilité politique dans la sous-région	Tenue de la CNS, fuite et mort de Mobutu, guerre de l'AFDL, guerre du RCD & autres, prise de pouvoir par Kabila I et II, dialogue inter-congolais, gouvernement de transition (1+4), organisation des élections générales
Social	Installation progressive de la misère généralisée : chômage, délinquance de la jeunesse	Perte de confiance dans l'autorité de l'Etat, perte des vies humaines, non-paiement des salaires, ...	Pillage des villes, tueries et massacres, révolutions et rébellions etc.
Economique	Délabrement du tissu économique et des infrastructures de base	Faillite des usines et petites industries, dévaluation monétaire, installation des multinationales et des nationales, convoitise des minerais et ressources	Pillage des ressources, exploitation illicite et illégale des ressources naturelles
Sécuritaire	Désorganisation et affaiblissement de l'armée et services de sécurité : vétusté de l'arsenal militaire et de sécurité	Clochardisation des militaires, corruption et détournement des salaires et soldes, enrichissement des officiers militaires	Invasion du pays par l'extérieur, multiplicité des rébellions et groupes armés, partition du pays, massacre des réfugiés par les Etats voisins

Source : Elaboration propre sur base des éléments de l'atelier 1

Comme on peut lire dans ce tableau, les participants ont relevé 4 axes principaux pour cette analyse : un axe politique, un axe social, un axe économique et un axe sécuritaire. Il se dégage de ces 4 axes quelques faits dont l'effervescence pour la démocratisation, l'installation progressive de la misère généralisée, le délabrement du tissu économique et des infrastructures de base et la désorganisation et affaiblissement de l'armée et services de sécurité. A chaque fait dominant de chaque axe correspond des enjeux et des événements qui caractérisent le contexte du conflit en RDC 1990 à 2013.

A la question de savoir quel pronostic peut-on avoir sur la fin du conflit, les participants de l'atelier 1 ont noté que le pronostic est incertain et sombre sauf si un déclin s'opère rapidement par une prise de conscience des politiciens aux commandes de l'Etat congolais et passent à des actions concrètes. Ils ont estimé que la cause du retard du dénouement du conflit serait dû notamment à l'hypocrisie des parties prenantes, le non-respect des accords et engagements ainsi que le manque de volonté politique. En termes de dynamique constructive, il va être important de garder à l'esprit que sans une prise de conscience des problèmes actuels du pays et un désir de vivre en synergie avec les autres Etats, il sera impossible de juguler le conflit.

Les obstacles et défis majeurs qui bloquent l'aboutissement du processus de la recherche de la stabilité en RDC restent : le boycott des dispositions des résolutions du Conseil de sécurité, l'incapacité de l'ONU à faire respecter les obligations des résolutions adoptées par son Conseil de sécurité, le manque d'engagement réel des acteurs en présence, l'incapacité des Etats à respecter leurs propres engagements aux vues de leurs intérêts géostratégiques, la lourdeur de la RDC à imaginer et à mettre en œuvre les stratégies efficaces pour étendre l'autorité de l'Etat sur l'étendue du territoire national et à reformer réellement son secteur de sécurité, etc.

### **III.3.2. Construction de la sécurité et de la stabilité en RDC-Atelier 2**

Cet atelier subdivisé en deux groupes s'est penché sur les questions ci-après :

- i. Comment percevez-vous le secteur de sécurité de la RDC ces dernières années. Dans quelle vision le pays peut-il la rendre effective et efficace ?
- ii. Quelles stratégies la RDC doit-elle mettre en place pour accroître et maintenir la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ?

- iii. Comment selon vous, la RDC peut-elle profiter au maximum de la présence de la Brigade d'intervention pour accélérer ou parachever la réforme du secteur de la sécurité ? Quelles stratégies seraient les plus productives ? Quels sont les axes prioritaires ?
- iv. Au regard de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, dressez une ébauche de la feuille de route sous forme de plans d'actions de la mise en œuvre des engagements de la RDC.
- v. Selon vous quelles sont les actions concrètes que la RDC et ses partenaires doivent-elles mener pour arriver à obtenir la stabilité dans le pays ? Combien de temps, cela peut-il encore durer ?
- vi. Quelle prédiction faites-vous de la stabilité de la RDC entre 2018 et 2028 ? Y-a-t-il à espérer ?

Les débatteurs ont relevé des faits que nous résumons dans le tableau ci-après :

*Tab.20. Défis, causes et stratégies de relance du secteur de la sécurité en RDC*

#	Défis du secteur de la sécurité en RDC	Causes possibles	Stratégies de sortie
1.	Faible organisation interne de l'armée et autres services de sécurité	Effets de la fin de la guerre froide et amoindrissement de l'influence du Zaïre en Afrique	Nouveau positionnement stratégique du pays Redynamisation de la diplomatie
		Manque de patriotisme des hommes d'Etat et responsables politico-administratifs	Formation idéologique des cadres nationaux et relance du service national
		Priorité axée sur la garde présidentielle au détriment de l'armée nationale	Formation d'une armée républicaine, apolitique et équipée au service de la nation, réorganisation des services de sécurité
2.	Infiltration du secteur par les espions étrangers	Mauvaise politique d'accueil des réfugiés	Plaidoyer international pour le retour des FDLR et une bonne représentation sur des questions sensibles et des accords
		Echec des programmes DDRR et DDRRR	Redéfinition d'une politique adéquate de DDRR/ DDRRRR et recherche d'une expertise qualifiée en ce domaine pour sa relance
		Non engagement des hommes de troupes	Rajeunissement de l'armée par le recrutement des jeunes intellectuels avec une formation idéologique

3.	Perte de l'esprit patriotique	Conjoncture de pauvreté et de misère généralisée	Prise en compte du social des citoyens dans les priorités du gouvernement
		Effets retour de la dictature mobutienne	Promotion des valeurs démocratiques et nationalistes
		Disparition de la notion du bien commun et de la chose publique	Campagne de sensibilisation patriotique et éducation civique
4.	Absence de la culture sécuritaire	Négligence des frontières	Nouvelle pratique de la gestion des frontières et lobbying de sécurité commune
		Mauvaise habitude acquise pendant que la RDC est l'instrument de puissance extérieure	Mobilisation et association de la population à la question de sécurité

Source : Elaboration propre sur base des données de l'atelier 2a

A la question consistant à savoir comment la RDC peut-elle profiter au maximum de la présence de la Brigade d'intervention, il a été relevé que la RDC peut profiter de former une bonne partie de son armée, de renforcer son arsenal logistique et militaire, réorganiser tous les services de sécurité et de renseignement pendant cette période d'accalmie avec la présence de la Brigade. Cet état des choses pourrait accélérer ou parachever la réforme du secteur de la sécurité. Il faut toutefois noter que la mission de la Brigade est spécifique et que c'est au Gouvernement de la République démocratique du Congo qu'il incombe au premier chef d'assurer la sécurité sur son territoire et de protéger les civils, dans le respect de l'Etat de droit, des droits de l'homme et du droit international humanitaire comme cela est réitéré régulièrement dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur le RDC.

Ensuite, l'autre groupe de l'atelier 2 a abordé la question de l'évaluation de l'Accord-cadre sur sécurité, la stabilité et la coopération pour la RDC et la région. Notons que la feuille de route nationale de l'Accord-cadre n'ayant pas été préparée au cours de la première année, il était difficile de pouvoir évaluer ses progrès. Les participants ont ainsi proposé une ébauche qui pourrait par la suite être finalisée par les Organisations de la Société civile. Le groupe de travail a proposé cinq domaines pour cette ébauche présentée dans le tableau qui suit :

Tab.21. Ebauche de la feuille de route de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la RDC

#	Domaines	Actions	Délai d'exécution
1.	Services de sécurité : armée, police, ANR	<p><u>Armée/Police</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation d'une police/ armée républicaine et équipée en les dotant de beaucoup des moyens</li> <li>▪ Retrait des invalides des effectifs</li> <li>▪ Identification de tous les militaires et policiers</li> <li>▪ Toilettage de ceux qui sont éligibles à la retraite</li> <li>▪ Réorganisation administrative</li> <li>▪ Construction de camps et cantines</li> <li>▪ Renforcement de capacité sur le plan technique et administratif</li> <li>▪ Création et réhabilitation des écoles spécialisées de militaires</li> <li>▪ Recrutement de nouvelles unités dans l'armée</li> <li>▪ Recrutement de nouvelles unités de la police mais avec niveau d'études consistant et une bonne moralité</li> </ul> <p><u>Services de sécurité et renseignement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conception d'une politique nationale en matière de renseignement et sécurité</li> <li>▪ Professionnalisation de service de sécurité</li> <li>▪ Responsabilisation de tout citoyen sur les matières sécuritaires</li> <li>▪ Dotation d'un budget conséquent</li> <li>▪ Equipement des services</li> <li>▪ Formation-recherche</li> </ul>	A finaliser sur base des données techniques : par exemple les OSC peuvent finaliser cette ébauche
2.	Consolidation de l'autorité de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réforme de l'administration publique</li> <li>▪ Réforme des finances publiques</li> <li>▪ Rajeunissement de l'administration et de la territoriale</li> <li>▪ Réforme de la territorialité</li> <li>▪ Renforcement des capacités des autorités locales</li> <li>▪ Réforme de la justice</li> <li>▪ Mise en œuvre réelle de la décentralisation</li> </ul>	Voir supra
3.	Redynamisation et modernisation de la législation nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rajeunissement de l'arsenal législatif national</li> <li>▪ Adaptation des lois aux défis, enjeux et réalités du pays</li> <li>▪ Complément et mise en œuvre réelle des lois sur la décentralisation</li> </ul>	Voir supra
4.	Promotion de l'économie nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement et application d'une politique d'ouverture</li> <li>▪ Promotion du secteur productif</li> <li>▪ Réhabilitation des infrastructures nationales</li> </ul>	Voir supra
5.		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Application des résolutions des concertations nationales (2013)</li> </ul>	Voir supra

	Construction de la cohésion nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre du principe de la retenue de 40% à la source et de la caisse de péréquation</li> <li>▪ Programme et chronogramme de la décentralisation</li> <li>▪ Recréation de la volonté politique</li> </ul>	
--	---------------------------------------	---	--

Source : Elaboration propre sur base des données de l'atelier 2b

Pour voir la sécurité et la stabilité de la RDC s'améliorer beaucoup, les débatteurs demandent l'application correcte de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba de deux à cinq ans. Ils ont encore demandé l'implication réelle de la société civile ou mieux la population tout entière. L'équipe de travail prédit que si l'Accord-cadre est respecté, la RDC sera d'ici peu le bastion de la paix et du développement en Afrique.

### III.3.3. Apport de la communauté internationale -Atelier 3

Les questions suivantes ont constitué le fil conducteur de cet atelier :

- i. Pensez-vous que l'appui de l'ONU par le biais de la MONUC/MONUSCO, des agences spécialisées ainsi que de celui des Organisations internationales et régionales impliquées dans la situation de la RDC a apporté ou apportera le nécessaire pour l'aboutissement heureux du processus de la recherche de la stabilité du pays ? Comment ?
- ii. Quelles sont selon vous les opportunités offertes à la RDC par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'ONU ? Quelles perspectives s'y dégagent pour la stabilité de la RDC ? Le pays peut-il compter sur ce mécanisme ?
- iii. Quelles considérations avez-vous sur la Brigade d'intervention de la MONUSCO telle que créée par la Résolution 2098 ? Expliquez un peu plus en se basant sur l'actualité.

En résumé, les débatteurs de l'atelier 3 ont estimé que la MONUC/MONUSCO et des agences spécialisées ainsi que celui des Organisations internationales et régionales impliquées dans la situation de la RDC ont certes apporté ou apporteront encore du tonus dans le processus de la recherche de la stabilité du pays. Mais, leur aide devrait consister surtout en un appui logistique.

Ils ont estimé qu'attendre plus d'appuis de ces organisations serait une erreur stratégique grave d'autant plus que la sécurisation du territoire national est une mission de souveraineté qui

ne se partage pas. Ainsi faudra-t-il que notre armée soit réorganisée et que notre diplomatie cultive une diplomatie offensive, de sorte que la RDC soit présente au sein de grandes institutions internationales et soit capable de jouer un rôle important et de faire entendre sa voix de puissance africaine. Pour ce faire, il va falloir que les Congolais prennent conscience et qu'ils s'approprient la destinée de leur patrie.

Les participants à cet atelier ont alors relevé deux opportunités que ce mécanisme de la Brigade d'intervention offre à la RDC :

- L'appui logistique et militaire afin de traquer les groupes armés et mettre fin aux hostilités et à la guerre dans l'Est du pays ;
- La responsabilisation/obligation des pays de la région de toute situation contraire à la pratique de non-agression et de bon voisinage.

Pour tout dire, les débatteurs indiquent que la RDC peut compter sur ce mécanisme, dans la mesure où il oblige les pays signataires de pratiquer la politique de non-agression. Cependant, ils n'ont pas hésité de noter que le pays ne comptera pas longtemps sur ce mécanisme pour sa stabilité. La RDC doit à tout prix réorganiser son armée, la rendre dissuasive et moderne à fin qu'elle soit à mesure de défendre tout le territoire congolais dans son ensemble.

Répondant à la question de savoir quelles considérations ils avaient sur la Brigade d'intervention de la MONUSCO telle que créée par la Résolution 2098 en se basant sur l'actualité, ils se sont déclarés satisfaits du fait des actions positives que cette Brigade a menées sur le terrain depuis particulièrement le mois d'août 2013. Ses troupes ont réellement accompagné et appuyé les FARDC contre le M23 d'abord et ensuite contre les autres groupes armés tels les ADF/NALU, les FDLR et les Bakata-Katanga. L'image de la MONUSCO s'est vue largement améliorée auprès des autorités et des populations congolaises puisque ces actions ont fait une nette coupure épistémologique avec la pratique du début du mandat traditionnel de la MONUC/MONUSCO en RDC en novembre 1999. Durant tout ce temps, les casques bleus ne pouvaient que s'interposer entre les armées/groupes belligérants et de protéger les civils dans les zones de conflit.

La Brigade d'intervention de la MONUSCO en œuvre à l'Est du pays se présente comme une mesure spéciale et historique prise par le Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de la RDC. Pour certains participants, cette résolution est une première dans la pratique de

l'ONU. Il faut toutefois noter, d'une part, que sur le plan juridique, essentiellement du Droit international public et des Règlements Intérieurs, cette mesure est plutôt le mandat d'imposition de la paix qui est inscrit dans le chapitre VII de la Charte de l'ONU. Ce chapitre demande au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement des Casques bleus et l'usage de la force pour restaurer la paix là où les mesures prévues au chapitre VI n'ont pas abouti. D'autre part, il convient de noter avec Monsieur Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire Général de l'ONU que le maintien de la paix est un mandat qui se trouve au chapitre VI1/2, une façon de dire qu'il n'est pas repris in extenso dans la Charte de l'ONU.

En effet, le chapitre VI et demi ou chapitre VI bis se dit des opérations de maintien de la paix à cheval entre le chapitre VI et le chapitre VII. En application du chapitre VI, ces opérations possèdent un caractère non contraignant et sont obligées d'obtenir le consentement des belligérants. L'emprunt au titre du chapitre VII réside dans la possibilité d'imposer des mesures coercitives, sans le consentement des parties (Harleman, 2008, p.45).

Ce mandat de maintien de la paix est un développement qui est venu de la pratique et du besoin sur le terrain. La nécessité de revoir la Charte est restée longtemps inhibée pour des raisons moins connues. A l'avènement de sa révision, ce mandat sera assurément clarifié.

En outre, l'ONU a déjà eu à recourir à l'usage de la force au Congo-Kinshasa en 1961 avec l'ONUC pour endiguer la Sécession katangaise et des expériences similaires existent au Népal par exemple et même ailleurs dans l'histoire des Casques bleus.

#### **III.3.4. Participation de la RDC à la sécurité mondiale -Atelier 4**

L'atelier 4 a débattu sur les questions que voici en tant que fil conducteur de l'atelier :

- i. Selon vous, comment la RDC peut-elle participer activement par son potentiel de puissance à rendre l'espace Etat-monde plus attractif ?
- ii. Comment concevez-vous le coût de la paix et la sécurité en RDC ? Pensez-vous que le pays y gagne ou y perd quelque chose ? Plus de détails - si possible!
- iii. Dans quelle mesure, le secteur de sécurité de la RDC peut-il apporter une contribution à l'accroissement de la paix et la sécurité internationales y compris celle de la région des Grands Lacs africains ?

Les avis et considérations issus des discussions des participants de l'atelier 4 ont été capturés et résumés comme suit :

Pour se rendre plus attractive, la participation de la RDC peut notamment consister à :

- L'identification et la valorisation de ses ressources ;
- La transformation des ressources en richesses ;
- La garantie d'une sécurité juridique et judiciaire en faveur des investisseurs ;
- L'instauration d'une diplomatie de développement.

Mais il est important de noter que la paix et la sécurité n'ont pas de prix fixe puisqu'elles concernent la vie des citoyennes et citoyens du monde. Une situation d'insécurité qui se déroule sur le territoire de la RDC fait perdre beaucoup de moyens matériels et financiers à l'humanité. Celle-ci aurait pu utiliser ces ressources pour résoudre des problèmes divers des populations du monde qui sont confrontées aux catastrophes inévitables.

Des coûts énormes sont engagés chaque année pour essayer de ramener la paix et la sécurité en RDC. Il suffit de consulter le budget de la MONUC / MONUSCO et autres agences de l'ONU ainsi que celui des OI et ONG pour comprendre ce que la guerre en RDC cause comme perte à l'humanité. Si à cela, nous ajoutons tout ce que la RDC a déjà perdu en vies humaines (à savoir en 2014, les Experts de l'ONU venaient de reconnaître le génocide congolais depuis que le conflit a commencé), en pillages des ressources naturelles et minières dont le pays a fait l'objet depuis bientôt deux décennies, nous nous rendons compte que les moyens engagés sont énormes.

Si l'on s'en tient à l'affirmation du Général Abdallah Wafy<sup>25</sup>, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour la RDC, le coût du fonctionnement de la MONUC/MONUSCO depuis 1999 est de 1,5 milliard de dollars américains par an. Le 1 500 000 000 multiplié par 14 ans (si on compte 2014), cela donne une somme importante de 21 000 000 000 USD, somme perdue dans le conflit en RDC. Si sur les 21 milliards de dollars, on adjoint le budget des organismes onusiens et autres organisations intergouvernementales et humanitaires, il y a lieu de dire fermement que le prix payé, par le pays et ses partenaires est extrêmement énorme (MONUSCO, 2014, Conférence).

---

<sup>25</sup>Déclaration faite à Kinshasa lors de la Conférence de presse du mercredi 16 mars 2014.

La RDC gagnerait plus à investir dans la sécurisation de son territoire national et de contribuer à la paix et la sécurité internationales. Un budget conséquent devrait être alloué à la défense et la sécurité nationale pour acquérir des équipements militaires modernes mais aussi pour assurer une bonne formation civique et technique aux hommes de troupes.

Une façon de contribuer à l'accroissement de la paix et la sécurité dans la sous-région et dans la région des Grands Lacs est que toutes les couches de la nation congolaise prennent conscience de la situation actuelle du pays et participent à l'identification exacte des problèmes sous tous les aspects. Qu'elles participent au développement des stratégies et mesures d'application afin d'apporter une solution durable par la gouvernance démocratique, mais aussi par le suivi et évaluation périodique de la mise en œuvre des stratégies

La création d'un ordre mondial où la guerre n'aurait plus sa raison d'être a été une des préoccupations des penseurs du Siècle des Lumières. Ceux-ci ont opposé à cette vision sombre de la condition humaine, un idéalisme dans lequel la paix pouvait exister de façon positive par la création d'institutions adéquates. Michael Howard a souligné que la paix imaginée par les intellectuels des Lumières a été une idée commune à de nombreux penseurs au cours de l'histoire (Howard, 2004). Mais, c'est depuis deux siècles que cette idée est considérée comme un objectif possible, voire désirable, par les leaders politiques.

Le multilatéralisme hérite donc de la tradition des Lumières, en ce qu'il postule que les rapports interétatiques peuvent aussi être régis par la rationalité: la paix perpétuelle imaginée par Kant (1795) sera rendue possible par l'établissement d'un Pacte Social entre les Etats (Howard, 2008)<sup>26</sup>. Il faut substituer à l'anarchie et aux rapports de puissance un ordre régi par le Droit (les droits et obligations des Etats). L'ordre ne surgit pas de lui-même, mais doit être construit, institué contre la nature.

En principe, les Etats pourront se servir du multilatéralisme pour mettre en place des institutions capables d'instaurer un ordre favorable à des relations pacifiques. Ce besoin s'est fait sentir de plus en plus depuis 1945, lorsque les Etats ont décidé de créer l'Organisation des Nations Unies pour garantir la paix et la sécurité internationales à travers une protection mutuelle. Ce besoin de coopération entre Etats reste d'actualité. Cependant, les Etats continuent

---

à se battre pour conserver leur souveraineté et leur pouvoir d'organisation des relations internationales envahies ces derniers siècles par d'autres acteurs.

Les conflits armés internationaux tendent depuis la fin de la guerre froide à devenir régionaux ou nationaux et les conflits locaux s'internationalisent de plus en plus. C'est le cas des guerres qui sévissent en RDC de 1996 à 2013 et puis depuis 2022 sans aucune idée à quand sa fin. Les observateurs avertis parlent des *guerres de la mondialisation* qui sont décrites comme des *guerres des ressources* et dont sont victimes la plupart des Etats en développement.

**Notes d'éveil :**

- ✓ Les Etats dotés des ressources naturelles recherchées par les puissances, comme la RDC, sont de plus en plus piégés dans des guerres interminables de prédation.
- ✓ Ces guerres issues de la combinaison des processus paradoxaux de l'interdépendance accrue et de l'intégration des acteurs multiples, engendrent des réalités d'inégalités croissantes et indescriptibles de l'espace-monde tombé sous le coup de la mondialisation.
- ✓ Comprise sous cet angle, la mondialisation devient en même temps productrice de l'instabilité et de l'insécurité en particulier dans les Etats faibles et fragiles.

### **III.4. Analyse des données secondaires sur la sécurité et la stabilité en RDC**

#### **III.4.1. Apport de la diplomatie congolaise dans la construction de la sécurité en RDC**

Après des élections de 2006 et celles de 2011, la RDC s'est alignée désormais sur la liste des pays que l'on pourrait qualifier de fréquentables. Pour s'en convaincre, il suffirait de voir le nombre d'hôtes de haut niveau venus présenter leurs civilités aux institutions élues mais aussi exprimer leur volonté de coopération avec la RDC. Un autre signe qui ne trompe pas est le retour d'investisseurs privés. L'on assiste depuis le début de la Troisième République à un ballet quasi ininterrompu des investisseurs à la recherche de partenariats en RDC (Minani, 2009). Cependant, la nouvelle démocratie se retrouve à l'épreuve du rôle géostratégique de la RDC dans la région des Grands Lacs, en Afrique et dans le monde par rapport à cette question des partenaires économiques.

Les ressources minières variées, la chaîne des châteaux d'eau, le scandale énergétique et minier, les potentialités agro-pastorales, la mosaïque humaine sont autant d'opportunités que

la RDC pourra agiter pour se repositionner sur le plan géopolitique et géostratégique. Une diplomatie engagée pour l'intérêt national et pour la promotion de ses citoyens est capable de négocier avec des partenaires divers pour rendre la RDC un *véritable carrefour d'échanges* qui promeuvent la coopération entre les nations et les peuples. Mais ce qui inquiète n'est pas le fait d'avoir d'incessants combats en RDC mais plutôt le cantonnement de sa puissance et de sa position initiale pour longtemps sans se ressaisir. On dirait que le «Moïse» congolais tarde de se manifester pour jouer pleinement son rôle. Le pays a le devoir de l'identifier pour cette fin.

En effet, le besoin en termes de ressources humaines (des militaires de l'armée nationale, des agents de renseignement et de sécurité, des diplomates, des enseignants, des techniciens dans tous les domaines, des agents humanitaires congolais) - peut être comblé sans trop de peine. Ce qui n'est pas le cas pour beaucoup de pays.

La diplomatie congolaise a donc pour rôle majeur de faire en sorte que la RDC puisse tout mettre en œuvre pour que les conditions d'accueil et de travail avec les partenaires économiques et ceux du développement soient mieux négociées pour permettre au pays de se ressaisir dans sa position géostratégique avec objectif de rendre l'espace Etat-monde plus attractif et vivable. L'intérêt national doit donc être au centre de toute négociation. Ce qui est attendu des acteurs de la diplomatie congolaise, c'est *d'accroître leurs capacités de transformer les potentiels en invariants pour le bien de tous.*

Il s'agit ici de présenter les aspects dans lesquels la diplomatie congolaise peut être utilisée comme une stratégie de positionnement géopolitique à partir des plans opérationnels concrets. Ceci renvoie par exemple à la question de savoir comment se définir, se positionner et se redéployer dans une Afrique tendue entre le vouloir postcolonial d'espace mondial hétéro-déterminé et l'Horizon de la puissance internationale du rêve panafricaniste de la fédération des Etats ou d'une République impériale.

Cette question rappelle aussi le fait que l'Afrique paraît toujours incapable de choix stratégiques autre que la diplomatie de rassemblements collectifs et supplicateurs de la générosité des autres, sans attentions à leurs égoïsmes et aux ardeurs rivales des uns et des autres de disposer sans autre forme de procès de nos ressources, c'est-à-dire de nos raisons de prétendre à un rôle international. Tel est le questionnement de Philippe Biyoya (2012) en quête des perspectives pour la diplomatie congolaise régionale (p.27).

Aussi pense-t-il avec nous que pour contribuer désormais à sortir l'Afrique de son bloc géographique afin de lui donner une identité géopolitique décomplexée, il faudra désormais être prêt à la bataille diplomatique. Celle dans laquelle la République démocratique du Congo de paix et de développement voudrait s'enraciner. La nation qui a beaucoup reçu des autres se propose de montrer plus que de la gratitude et pense y parvenir à l'unisson avec ses voisins régionaux et avec tous les autres Etats des autres régions d'Afrique. Il propose une logique de précurseur des moments d'éclosion de la diplomatie congolaise en ces termes :

La diplomatie congolaise, pour être une grande entreprise de générosité et de convivialité, devrait avant tout se préoccuper de véhiculer au monde à la fois l'image et le message de cet acteur pressé par les temps mondial et régional à montrer ses marques en revendiquant sur l'échiquier un rôle, une place dans l'équilibre mondial ou simplement régional des forces. Le nouveau contexte régional des crises et des conflits à large impact régional et brassant les destins géopolitiques particuliers des nations de la région n'aura pas été favorable à la possibilité pour la République démocratique du Congo de développer et d'afficher une posture conséquente. Il s'agirait dans ce cas, d'abord de renaître à la grandeur, à la puissance et à la dignité, de postuler ou de briguer un rang ou un rôle compréhensible et acceptable, preuve que l'on a réussi à surmonter les handicaps majeurs et surtout que l'on est sorti du cercle rouge de la vulnérabilité malade et que l'on compte désormais dans la grosse addition (Biyoya, 2012, p.27).

La fréquentabilité, l'assumption des charges statutaires (cotisations, présidence des organes des communautés et institutions régionales, les visites rendues ou reçues) et autant d'autres indicateurs de présence et d'action seraient de bons signes d'une volonté de coopération, sans constituer nécessairement l'essentiel d'une diplomatie volontariste. L'Horizon de la puissance régionale constituerait alors une véritable frontière à fixer aux ambitions et aux rêves de passer des temps des apparences, temps de la figuration aux temps des réalités (Biyoya, 2012, p.28).

L'objectif stratégique à poursuivre et à atteindre dans le nouvel élan d'une diplomatie régionale pensée, conçue et conduite par une vision ou doctrine congolaise appropriée, c'est de parvenir à retourner la situation des contraintes externes inexpugnables, d'imposer ou de contribuer à restructurer le mouvement de recomposition stratégique et de reconfiguration géopolitique des forces régionales (Biyoya, 2012, p.28).

### III.4.2. Projections de la diplomatie pour la contribution à la sécurité de la RDC

Que dire donc ? Il faut peut-être chercher à savoir comment la RDC peut planifier ses actions concrètes pour une projection diplomatique réussie afin d'offrir sa quote-part au secteur de la sécurité nationale.

Partant des quatre<sup>27</sup> piliers ou axes stratégiques de la diplomatie congolaise, de principaux défis et actions possibles à court terme et moyen terme tel qu'évoqués dans le chapitre précédent sont envisageables. Ainsi, nous avons identifié 12 facteurs de succès et 16 actions prioritaires pouvant faciliter l'élaboration d'un plan d'actions suivi d'un chronogramme clair pour 2023/2033 à titre d'ébauche. Pour de raisons d'ordre pratique, nous avons opté de le présenter dans le tableau ci-après :

Tab. 22. Matrice des axes stratégiques et 16 idées de projets prioritaires pour l'avenir de la diplomatie congolaise 2024-2033

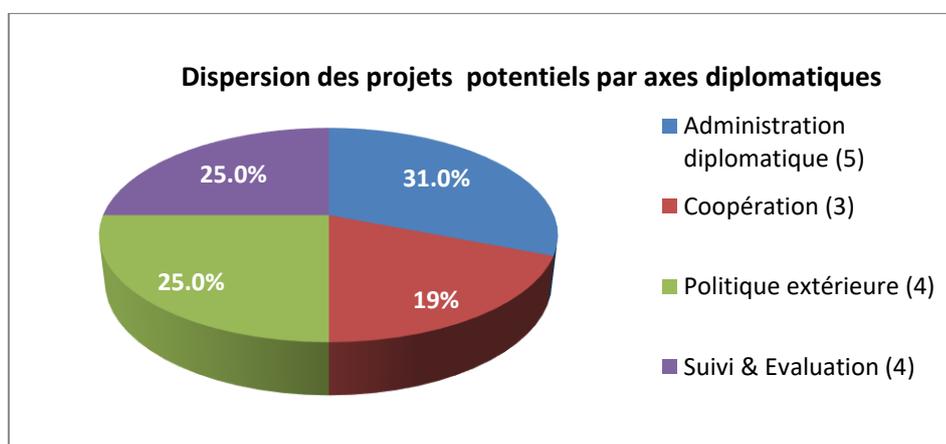
#	Axes stratégiques et facteurs de succès	Projets prioritaires pour l'avenir de la diplomatie
<b>1.</b>	<b><i>Administration diplomatique</i></b>	
1.1.	<i>Mobilisation des ressources</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les moyens suffisants pour la faire fonctionner : budget, moyens humains, logistiques (10)</li> </ul>
1.2.	<i>Organisation des missions et placement des diplomates</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réduire les effectifs dans les missions diplomatiques en regroupant les fonctions (5)</li> <li>▪ Recruter les meilleurs diplomates capables de jouer efficacement leur rôle (7)</li> </ul>
1.3.	<i>Valorisation du corps diplomatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Redonner de la valeur aux diplomates et revitaliser la structure humaine en payant des salaires décentes selon leur statut particulier (5)</li> </ul>
1.4.	<i>Communication diplomatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire un Etat des lieux général de l'action diplomatique et le publier dans un magazine ad hoc (6)</li> </ul>
<b>2.</b>	<b><i>Coopération</i></b>	
2.1.	<i>Définition de la stratégie d'une coopération efficace</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer des stratégies de coopération qui attirent les investisseurs en prenant en compte les intérêts du Congo et des Congolais à l'extérieur (8)</li> <li>▪ Offrir les services aux autres Etats pour leur développement par le biais de la coopération gagnante (5)</li> </ul>

<sup>27</sup>En principe, il existe 3 piliers auxquels nous avons ajouté un 4<sup>ème</sup> qui est obligatoire si on veut savoir dans quelle direction on est en train d'aller. Ce dernier concerne l'axe suivi et évaluation d'autres piliers.

2.2.	<i>Orientation vers le développement social et économique</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coopérer avec les Etats pour investir au Congo dans tous les domaines dans une relation gagnant-gagnant de façon légale et de respect mutuel (6)</li> </ul>
<b>3</b>	<b><i>Politique extérieure</i></b>	
3.1.	<i>Définition d'une politique étrangère claire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer une politique étrangère claire avec une base de bon voisinage pour sécuriser les frontières en Afrique et avec influence dans le monde (5)</li> </ul>
3.2.	<i>Elaboration d'une vision et d'un plan d'actions diplomatiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer une vision claire et un plan d'actions en lien avec les objectifs de la politique étrangère (5)</li> </ul>
3.3	<i>Redynamisation de l'armée et des services de sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouer des relations avec les Etats pour redynamiser l'armée, obtenir de l'appui d'acquérir ou de fabriquer certaines armes et renforcer l'académie militaire (9)</li> </ul>
3.4.	<i>Renseignement et recherche des données stratégiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maitriser les données et les problèmes d'autres pays pour pouvoir aider la RDC à trouver des solutions aux problèmes nationaux (5)</li> </ul>
<b>4.</b>	<b><i>Suivi et évaluation</i></b>	
4.1.	<i>Suivi</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre les objectifs et le plan d'actions de la diplomatie</li> <li>Vérifier les indicateurs à chaque pas du processus</li> </ul>
4.2.	<i>Evaluation</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Evaluer et corriger les écarts à mi-terme</li> <li>Evaluer la fin des projets et réorienter</li> </ul>

De ce tableau 22, nous lisons au total 16 projets repartis en 4 axes stratégiques qui sont les piliers traditionnels en passant par les 12 facteurs de succès. Ceci nous permet d'avoir la figure suivante :

*Fig.15. Projets potentiels de la diplomatie congolaise entre 2024-2033*



La figure 15 démontre la dispersion de 16 projets possibles entre 2024 et 2033 repartis dans chaque axe ou pilier de la diplomatie congolaise. Il faut noter que nous y avons ajouté exprès l'axe *Suivi et évaluation* pour répondre à un impératif managérial. Il ressort que sur les 16 projets proposés dans cette thèse, il y a pour l'administration diplomatique, la coopération, la politique extérieure et le suivi et évaluation respectivement 31%, 19%, 25% et 25%. Ceci montre que la diplomatie est un tout, elle doit être abordée dans cette logique lors de la mise en œuvre des plans d'actions ad hoc.

A ce propos, nous soutenons avec Philippe Biyoya (2012) que le destin régional de la nouvelle diplomatie congolaise doit être perçu et entendu comme concernant la fidélité de ses politiques de paix et de sécurité nationale à vocation de se prémunir contre les maux systémiques régionaux : l'instabilité politique, le flux des réfugiés, les violences et drames humanitaires, la pauvreté, le pillage des ressources, les bandes armées et les trafics illégaux. La République démocratique du Congo étant un pays central aux crises à effets régionaux qui a beaucoup souffert ces dernières années d'avoir voulu jouer au «dos du chameau» porteur du destin régional devra désormais « *servir de cadre et de centre de conception et d'élaboration des initiatives régionales partagées et communes* » (p.33).

De notre avis, la diplomatie congolaise a le devoir de créer un engouement sur une géopolitique responsable qui pourrait ouvrir sur les voies de sortie aux problèmes externes et internes actuels du pays. Il y a lieu de citer : le recrutement objectif et la formation des diplomates, le renforcement de la coopération régionale et avec les voisins, le relèvement économique, la reconstruction nationale, le renforcement de la police de frontière, la redynamisation des échanges socioculturels, économiques et commerciaux, l'assouplissement des mesures et la création des chambres de commerce, l'ouverture des missions diplomatiques groupées pour l'intérêt national, le rétablissement du pouvoir et d'un leadership national et nationaliste, la sensibilisation sur les devoirs et les droits des citoyens ainsi que sur les droits de l'homme, la restauration de la justice, la lutte anti-corruption, la formation des juges/magistrats, la sensibilisation à la cohabitation pacifique, l'organisation des élections locales et l'effectivité de la décentralisation, l'éducation à la citoyenneté, l'organisation d'un dialogue au sujet des FDLR et des consultations populaires ou des experts sur des questions sensibles, la réorganisation d'une armée nationale dissuasive et d'une police réellement au

service de la population, la création des centres géopolitiques et géostratégiques nationaux, le renforcement de la stabilité par le dialogue, etc.

Aujourd'hui, nous pensons que la diplomatie congolaise devrait fonctionner en mettant en œuvre des projets réalistes avec une planification opérationnelle. Un projet nécessite souvent des ressources : humaines (ex: un spécialiste électronique), matérielles (ex: une machine-outil), financières (ex : somme pour louer le site ) et des logiciels (ex: progiciel d'une caméra numérique)...

En principe, un projet n'est pas une simple idée jetée en l'air, mais suppose d'être décrit et planifié, par exemple selon la méthode QQQCCP: Quoi (les actions), Qui (les gens concernés) , Où (les domaines touchés par le projet, voire les lieux), Quand (programmation dans le temps), Comment (moyens, méthodes...), Combien (le budget), Pourquoi (les motifs et les objectifs). Pour M. Vauvenargues, la science des projets consiste à prévenir les difficultés d'exécution. C'est dans ce contexte que cette étude situe le concept «projet»<sup>28</sup>.

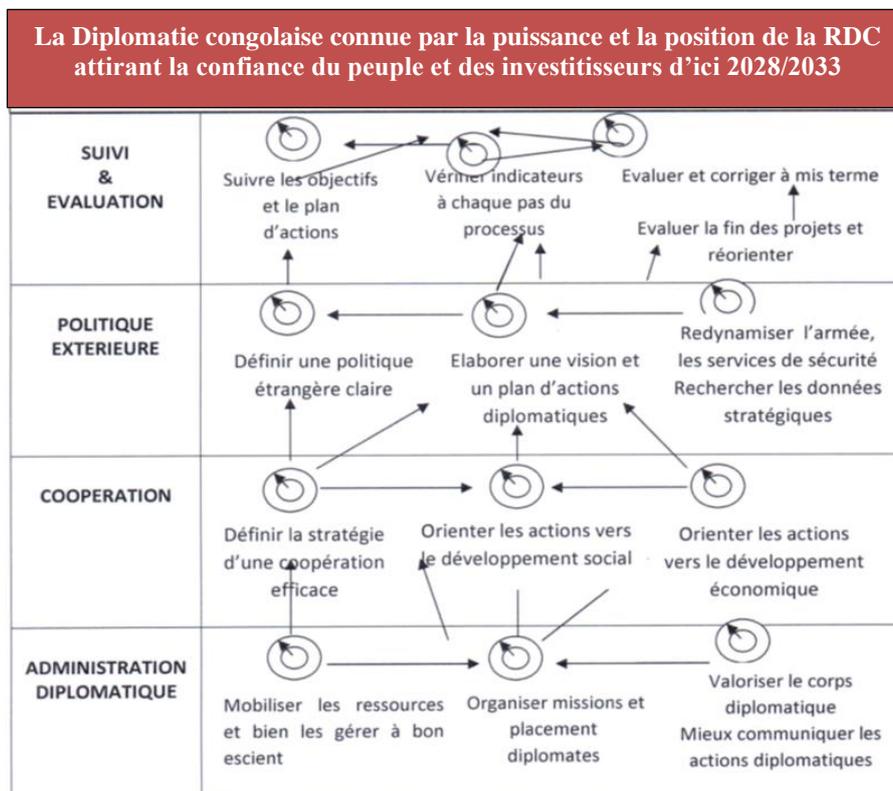
En effet, l'approche projet semble alors devenue un instrument qui donne l'espoir à l'homme de ne plus seulement subir les événements, mais de pouvoir maîtriser le cours de l'histoire et forger le futur à sa façon. La notion de la «stratégie de 3V»<sup>29</sup> est ici indispensable pour la géostratégie congolaise comme issue de sortie de la crise diplomatique actuelle. L'étude propose *deux outils pratiques* basés sur une proposition de la *vision diplomatique* d'ici 2028/2033 en termes de projection et de prédiction. Il s'agit de:

1. Une Carte Stratégique (CS4D) sur base de quatre axes du développement diplomatique en RDC
2. Un Tableau de Bord (TB) de mesures clés pour la vigilance de la performance de la diplomatie congolaise.

<sup>28</sup>Indication de Vauvenargues cité sur le lien <http://fr.wikipedia.org> consulté le 10/12/2021.

<sup>29</sup>La notion de la «stratégie de 3 V» évoquée par Labana dans le cours déjà cité renvoie à (V=Vision=Idéal, V=Visée=But, V=Vecteur=Moyens) qui explique la procédure d'une stratégie diplomatique appropriée pour la RDC.

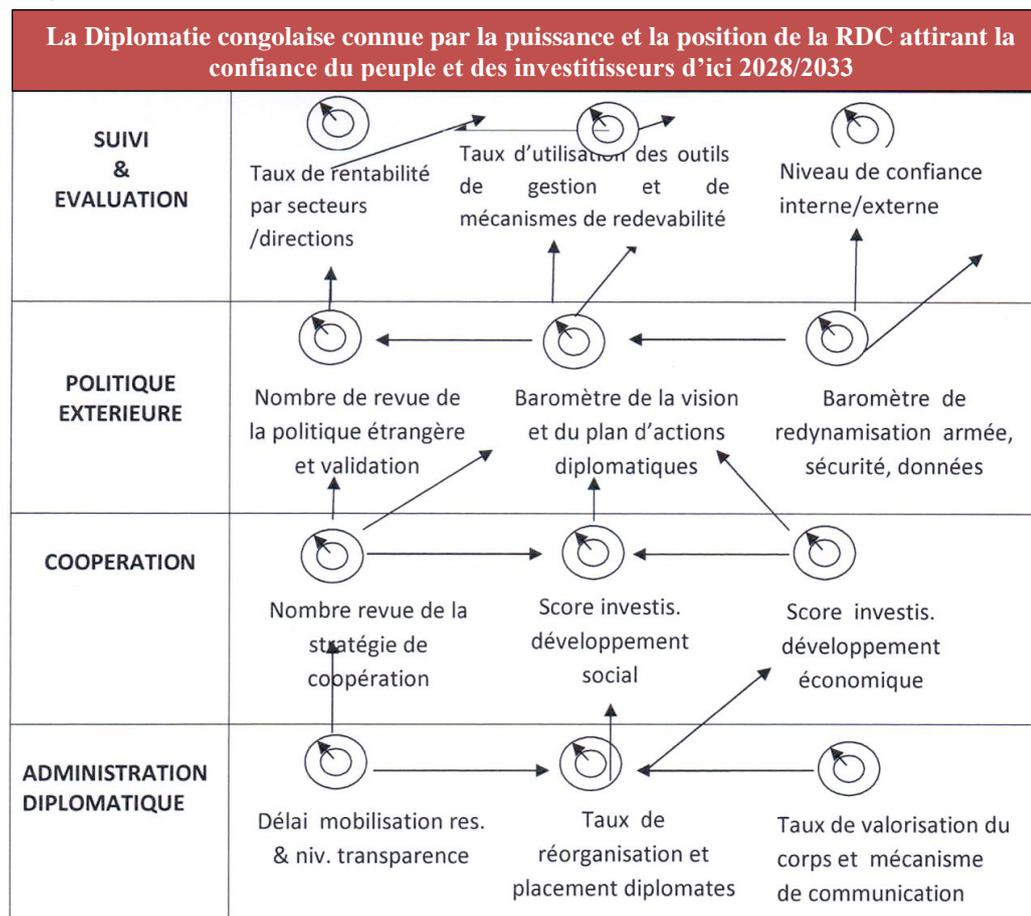
Fig.16. Carte Stratégique sur base de quatre axes du développement diplomatique en RDC



Source : Adaptation à partir du schéma in SANGWA, Jean-Pierre, *Interaction entre satisfaction des clients et productivité des services postaux de la Société Congolaise des postes et des télécommunications*, Mémoire de Master en Management, Institut International d'Ingénierie, Ouagadougou, 2012, p.59

Note : Comme on le voit, le schéma se lit de bas vers le haut.

Fig.17 : Tableau de Bord de mesures clé pour vigilance de la performance de la diplomatie Congolaise



Source : Adaptation à partir du schéma in SANGWA, Jean-Pierre, *Interaction entre satisfaction des clients et productivité des services postaux de la Société Congolaise des postes et des télécommunications*, Mémoire de Master en Management, Institut International d'Ingénierie, Ouagadougou, 2012, p.60

Note : Comme on le voit, le schéma se lit de bas vers le haut.

## Chapitre quatrième : Contenus et résultats

### IV.1. Liminaire

Le monde est en transformation constante. Le monde bipolaire a été connu à une certaine époque et a pris fin avec le déclin de la guerre froide en 1989/1991. Le monde unipolaire a pris le relai avec la domination des Etats-Unis d'Amérique comme superpuissance mondiale. Les Américains n'ayant plus des moyens financiers conséquents pour entretenir leur présence militaire sur toute la planète, ils vont certes libérer des espaces. Ils sont en train de se concentrer sur les régions où leurs intérêts géopolitiques et géostratégiques ont la chance de prospérer. Désormais, les puissances émergentes comme les BRICS<sup>30</sup> et les acteurs non étatiques notamment les multinationales, les globalistes et les groupes islamistes vont se déployer sur les espaces inoccupées pour leurs intérêts stratégiques (McCoy, 2017).

L'Afrique est la cible des anciennes puissances et les puissances émergentes. Elle est donc le terrain de théâtre et d'affrontement de protagonistes dans ce nouveau monde. Plusieurs Etats ont mis en place leurs bases militaires et stratégiques sur le continent. Leur objectif annoncé est de défendre leurs intérêts par tous les moyens. Il y a à peine une distinction claire entre les interventions de l'Etat et des groupes ressortissants de cet Etat. Cette confusion est entretenue pour échapper aux critiques au sujet de leurs immixtions dans les affaires internes des autres Etats.

Dans ce scénario du nouveau partage de l'Afrique, la RDC est au centre de la compétition entre des puissances étatiques souverainistes et les forces mondialistes-globalistes à travers les guerres d'usures dans les riches provinces de l'Est du pays où la balkanisation du Congo-Kinshasa est le rêve de tous les temps (Mulumba, 2023).

En effet, la RDC connaît des problèmes de tous genres sur tous les plans : politique, social, économique et culturel. Ces problèmes mettent le pays devant une multiplicité des défis qu'il doit relever à tout prix. Le présent chapitre veut appréhender cette réalité à travers l'analyse des facteurs perturbateurs de la paix et de la sécurité en mettant en exergue les

---

<sup>30</sup>L'acronyme BRICS désigne initialement le rapprochement de quatre pays aux vastes territoires, les BRIC : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, auxquels s'est intégré l'Afrique du Sud en 2011.

relations que le pays a entretenues avec ses voisins de la sous-région abritant le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda au cours de trois dernières décennies après les années 90.

Il dégage aussi l'évolution ou mieux la dynamique de ces multiples problèmes sur les plans susmentionnés ainsi que les effets collatéraux qui accentuent l'impact de la crise sur la vie sociale, politique et économique. Une photographie globale des voies empruntées pour la transformation des enjeux y est décrite par la suite. Les données primaires et secondaires collectées dans le chapitre précédent recourent et confirment bien les constats présentés dans ce chapitre.

Les facteurs ayant rendu possible le développement des soubresauts et turbulences d'insécurité dans le conflit en RDC sont multiples. Ils ont rendu le contexte d'insécurité et d'instabilité globale très complexe. Ces facteurs s'observent grâce à une dynamique très particulière des intérêts géopolitiques et géostratégiques des acteurs en présence. Il y a des facteurs politiques, sociaux, culturels et économiques à des degrés différents. Certains facteurs sont internes et d'autres externes. Ce contexte volatile affecte dangereusement la vie et le bien-être des citoyens. En même temps, le fonctionnement des institutions et le développement national se voient bloqués ou cantonnés.

La collecte des données primaires et secondaires, abordée dans le chapitre précédent, a été basée sur la «problématique de l'épreuve» que la paix, la sécurité et la stabilité ont connue en RDC durant près d'une trentaine d'années sans solutions efficaces. Les participants à la recherche ont été amenés à donner leurs opinions et perceptions sur les concepts clés, le processus de la quête de la sécurité et de la stabilité, les indices et facteurs de croissance des turbulences dans le pays et dans la région, les mécanismes et conditions vers le rétablissement de la sécurité et de la stabilité. Cela a permis ainsi de dégager des prédictions pouvant faire aboutir la quête de la construction de la paix et de la sécurité en RDC et dans la région.

Ces données sont mis en corrélation avec la réalité vécue au quotidien dans le pays et permet de faire un retour réfléchi sur les événements belliqueux ou non qui ont mis en mal la paix, la sécurité, la stabilité dans le pays et dans la sous-région entre 1994 à 2018. D'où, les points d'ancrage suivants qui recourent les contenus et résultats qui ont été identifiés :

- ✓ Enjeux de la perturbation de la paix en RDC dans la sous-région,
- ✓ Configuration géopolitique du monde sur la sécurité et de la stabilité en RDC,
- ✓ Facteurs internes des turbulences contre la paix et la sécurité en RDC,
- ✓ Facteurs externes des turbulences contre la paix et la sécurité en RDC,
- ✓ Effets collatéraux sur la stabilité sous-régionale,
- ✓ Modification des enjeux géopolitiques et nécessité d'interventions diplomatiques.

Les causes de la plupart de conflits en RDC sont structurelles ou conjoncturelles. Parfois, elles se combinent. Elles sont à la base des facteurs qui influencent les turbulences sécuritaires dans le pays et la région. Ces facteurs perturbateurs se superposent souvent. Une bonne analyse permet de déceler des voies de sortie du conflit en agissant sur ces facteurs. La recherche de ces pistes est aussi dynamique que l'est le contexte des conflits dans la région.

## **IV.2. Enjeux de la perturbation de la paix en RDC et dans la sous-région**

Rappelons que la RDC est le théâtre d'incessants combats entre multiples belligérants (envahisseurs comme invités) surtout dans sa partie Est depuis 1996/1998. Les richesses minières et autres ressources naturelles du pays encouragent, en effet, ses voisins à piller la RDC tout en alimentant à moindre frais l'effort de guerre. Les alliances d'hier (Rwanda et Ouganda par exemple) autrefois indéfectibles ont perdu leur raison d'être devant la potentialité des riches sols congolais comme c'est le cas en Ituri en 1999. Certains miliciens MAI-MAI, autrefois proches du pouvoir central et des Hutus, ont rejoint l'effort de guerre des Rwandais (Commission de recours des réfugiés, 2003, p.13).

### **IV.2.1. Lecture des moments de crise**

Dans une conférence-débat organisée à Bruxelles le 2 octobre 2002 et portant sur le thème «La guerre en RDC : l'Afrique centrale en crise», Jean-Claude Mashini et Hugo Mwanza, docteurs en Sciences géographiques de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) ont soutenu ce qui suit sur les relations de la RDC et ses voisins :

L'Afrique centrale, et notamment la région des Grands Lacs, s'est illustrée ces dernières années par une guerre quasi généralisée qui déchire cet espace, opposant la République démocratique du Congo (RDC) à ses voisins immédiats (le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi...). L'intervention des autres pays africains (Zimbabwe, Angola...) n'a cessé d'internationaliser le conflit...» (Tshiyembe et al., 2007).

Désormais, les relations de bon voisinage et peu à peu des relations diplomatiques se sont entachées et ont fini par être rompues ou suspendues de façon officielle. Seule, la Tanzanie n'a pas fait cas d'ingérence visible dans les affaires internes de la RDC. Le Burundi, a montré, depuis le début des hostilités qu'il n'était pas concerné du tout. Les rapports diplomatiques ont eu de la froideur et ont fini par être rompus ou suspendus par après. En revanche, pour le Rwanda et l'Ouganda, c'est un engagement ferme, visible et déterminant sur le terrain. Le développement des relations entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda ont pris une tournure exceptionnellement tendue durant une longue période.

«La guerre de Kisangani» est un leitmotiv qui indique que les relations entre la RDC et ses deux voisins de la sous-région de Grands Lacs ont eu à se dégénérer dans le pire. Le Journaliste André Balusia de Monfortain (2000,12 juin) décrit la scène du 5 au 10 juin 2000 :

La ville de Kisangani, en particulier, a été ravagée par des combats entre troupes ougandaises et rwandaises. Celles-ci, qui s'étaient déjà militairement affrontées à Kisangani au mois d'août 1999, ont réitéré leur exploit du 5 au 10 juin de cette année.

Durant six jours, une Association des Droits de l'Homme basée à Kisangani, renseigne les dégâts :

- Plus de 10.000 obus et des milliers de balles à l'arme légère et automatique ont été tirés dans la ville,
- Environ 1.000 morts et au moins 3.000 blessés,
- Des parcelles dans lesquelles sept membres d'une même famille ont été tués sur le coup,
- Existence d'une longue liste de violations perpétrées par les belligérants, «véritables maîtres du jeu de dames » dont les Congolais rebelles se révèlent être de simples pions...
- Des appels à la haine, à la vengeance et à la guerre jour et nuit avant, pendant et après les affrontements par la Radio-Liberté (RALI) d'obédience ougandaise et la RTNC d'obédience rwandaise,
- Cette intoxication rappelle la Radio des Mille Collines du Rwanda en 1994...
- Une guerre intolérable, qui a transformé Kisangani en un champ de ruines,
- Etc. (Groupe Justice et Libération [GJL], 2000, 10 juin).

Que dire ? Les gouvernements rwandais et ougandais doivent indemniser les victimes humaines et les dégâts matériels de Kisangani. Comment et quand ? Pourquoi sur le sol congolais ? Il y a tant d'inconnus et surprises pour le commun des mortels.

Troisième ville du pays, Kisangani est un atout important dans l'accession au pouvoir. Dotée de deux aéroports, dont un international, terminus du bief navigable du fleuve Congo reliant l'Ouest et l'Est du pays en passant par l'Equateur. La ville est aussi le point de jonction des routes et de la voie ferrée. Elle est la capitale de la Province orientale qui est d'une importance militaire indéniable. Kisangani c'est aussi la métropole où se commercialise l'or et le diamant en provenance des foyers miniers disséminés dans son hinterland. C'est tout cela qui fait courir Ougandais et Rwandais dans cette lutte du contrôle de la ville. Un affrontement inconcevable : deux armées étrangères - jusque-là alliées - s'entretenant sur le sol congolais, à presque 1.500 km de leurs frontières (Global Witness, 2005).

#### **IV.2.2. Implication farouche du Rwanda**

Les relations entre le Rwanda et la RDC sont très complexes surtout à l'Est du pays. Mais, elles jouent un rôle clé dans l'analyse du commerce transfrontalier. Depuis que la frontière a été tracée en 1885, les communautés rwandophones tutsi et hutu vivent dans les Kivu et des groupes ethniques communs avec des langues communes vivent de part et d'autre de la frontière à cause de la cohabitation des populations y compris les mariages. Cependant, les différents conflits rwandais ont accru les effectifs et ont créé des incidences sur la cohabitation difficile des populations autochtones. Le commerce transfrontalier se déroule librement dans cette zone depuis des années et les liens entre les communautés vivant de chaque côté de la frontière sont étroits. Toutefois, quelques couacs entre les dirigeants se produisent de temps en temps quand les intérêts des uns et des autres sont mis en mal par l'autre.

A la suite du génocide rwandais de 1994, environ 1,5 million de réfugiés hutus ont traversé la frontière pour chercher refuge en RDC. Un certain nombre de réfugiés étaient des anciens militaires des Forces armées rwandaises (FAR) avec un surnom de circonstance «Interahamwe». Ils sont les auteurs présumés du génocide rwandais. On estime qu'entre 8 000 et 10 000 rebelles hutus dits «FDLR» restent établis dans le Kivu jusqu'en 2004. Le gouvernement rwandais affirme que ces rebelles FDLR continuent de poser une menace

sérieuse à la sécurité et qu'en 2004, les FDLR ont fait 11 incursions armées dans le pays depuis leur base située dans l'Est de la RDC. Au moins trois de ces attaques ont été confirmées par des observateurs internationaux (Global Witness, 2005).

Pendant la guerre, le Rwanda a fourni un soutien militaire et financier au mouvement rebelle pro-rwandais, le RCD-Goma, et lui a permis de contrôler une partie importante de l'Est de la RDC. En plus de ce soutien accordé au RCD-Goma, les troupes rwandaises ont envahi la RDC à plusieurs reprises et occupé une partie des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et de la Province orientale. Le gouvernement rwandais a justifié ces actions en expliquant qu'il s'agissait d'une mesure nécessaire pour chasser les rebelles rwandais du Kivu et réduire la menace qu'ils représentaient pour la sécurité interne du Rwanda. Le gouvernement rwandais affirme que le Président de la RDC, Laurent-Désiré Kabila, a promis qu'il s'occuperait de la menace des ex-FAR/Interahamwe lorsqu'il arriverait au pouvoir, mais qu'il n'a pas tenu sa promesse. Au lieu de cela, le gouvernement rwandais a argué qu'il lui a fallu envoyer ses propres troupes dans l'Est de la RDC pour tenter de capturer les rebelles (International Crisis Group, 2005).

Cependant, les rapports publiés par le Groupe d'Experts de l'ONU entre 2001 et 2003, et de nombreux rapports d'ONG, ont décrit les réseaux économiques étendus mis en place pendant la guerre par les hauts fonctionnaires rwandais dans l'Est de la RDC. Les rapports de l'ONU ont permis d'établir un lien entre les fonctionnaires rwandais clés et l'exploitation de minerais tels que le coltan et le diamant dans le Kivu. Tout particulièrement, le Rwanda a largement bénéficié de la forte hausse des coûts du coltan en 2000. Ces liens suggèrent qu'en plus de répondre aux préoccupations concernant la sécurité, le régime de Kigali souhaite réaliser ses propres objectifs économiques en RDC (Global Witness, 2005).

Par ailleurs, certains soutiennent que le Rwanda manifeste une attitude expansionniste à l'égard des provinces très fertiles et sous-peuplées du Kivu, qui offrent un contraste par rapport à son propre territoire, caractérisé par une surpopulation et une demande pressante de terres. Malgré la signature d'accords de paix, le Rwanda a continué à s'immiscer dans les affaires internes de la RDC et à saper le processus de paix.

Aussi, en novembre 2004, quelques jours après la signature de la Déclaration de Dar-es-Salaam lors de la Conférence des Grands Lacs, le Rwanda a menacé de renvoyer des troupes en RDC. Bien que la MONUC n'ait pu confirmer la présence de troupes rwandaises sur le

territoire congolais, d'autres sources ont vu des camions de l'armée passer la frontière fin novembre, et le Royaume-Uni comme la Suède ont reçu suffisamment d'éléments indiquant une invasion pour suspendre les quantités substantielles d'aide adressée au Rwanda. Les organisations humanitaires, les ONG et des civils ont rapporté à plusieurs reprises une présence de troupes rwandaises dans le Kivu depuis 2002. En mars 2004, la MONUC a publié un rapport officiel après avoir rencontré des soldats rwandais pendant une patrouille au Nord-Kivu (Global Witness, 2005).

En outre, selon des témoignages inquiétants, le Rwanda aurait déployé en 2004 des officiers de son armée à Walikale (une des zones minières de cassitérite les plus importantes de l'Est de la RDC) pour garder l'aéroport, ce qui indiquerait un engagement direct du personnel militaire rwandais pour faciliter le mouvement des minerais sur le territoire congolais. Dans tous les cas, le Rwanda n'a fait qu'accroître le besoin d'envoyer des troupes dans le Kivu pour déstabiliser la sous-région. Souvent, une simple menace suffit à semer la panique dans l'Est de la RDC, particulièrement à Bukavu et Goma où les civils vivent dans la crainte constante d'une invasion rwandaise. Tant que la menace des FDLR n'aura pas été résolue, le Rwanda continuera d'avoir un prétexte pour s'immiscer dans les affaires de la RDC et conserver une présence militaire dans le Kivu.

Bien que la nature de l'engagement du Rwanda dans le Kivu ait considérablement changé depuis la mise en place du gouvernement de transition, la région reste sous influence rwandaise directe ou indirecte depuis 1996. Le Rwanda a officiellement retiré ses troupes, conformément à l'accord de paix, et les compagnies mandataires rwandaises, qui avaient été créées pour exporter les minerais congolais, ont désormais quitté le pays. Cependant, du fait de l'existence des liens étroits entre des particuliers influents du régime rwandais et des acteurs clés dans le Kivu, le Rwanda cherche continuellement d'exercer une forte influence sur les affaires dans l'Est de la RDC comme cela est le cas depuis le mois d'avril 2012 et puis depuis le mois de février 2022 avec le M23.

Les analystes avertis soutiennent que ce jeu géopolitique est plutôt trop dangereux pour le pays de mille collines. En développant la théorie de victimisation à outrance en face de son voisin proche, le Rwanda risque de se voir, dans un proche avenir incapable de tendre la main de secours. Lorsque l'humanité aura fini à comprendre qu'en réalité le FDLR ne constitue guère

le motif principal de la présence rwandaise en RDC, elle lâchera prise tout soutien à la fameuse syntaxe de victime du génocide trente ans après.

Le franc-parler et l'organisation d'un dialogue inter-rwandais est une solution efficace quand on sait que trente ans après, la génération pointée comme responsable du génocide de 1994 au Rwanda n'a plus ni la volonté de combattre ni l'énergie qu'il leur faut pour combattre. Les Rwandais de la nouvelle génération qui est en dehors du pays pour cette fin se trouvent comme victimes des fautes de leurs parents ou de leurs aînés. Ces Rwandais constituent en revanche un potentiel danger pour l'avenir du Rwanda. Mieux vaut y remédier tôt par la voie du dialogue et de réconciliation.

#### **IV.2.3. Action de l'Ouganda en RDC**

Alors que les plaies des affrontements Ougando-rwandais sur le sol congolais à Kisangani entre 1999 et 2000 sont encore fraîches, Joachim Diana Gikupa de KongoTimes déplore la nouvelle tension géopolitique entre la RDC et l'Ouganda. Dans son article «RDC-Ouganda : Au bord de la guerre», il explique :

Des nuages au-dessus des relations entre la RDC et l'Ouganda. Si les deux pays ne jouent pas à l'apaisement, il y a risque que le pétrole devienne la raison d'une nouvelle guerre après celle de cinq ans dont les motivations n'ont jamais été éclaircies. Déjà, on était passé à côté d'un autre affrontement dont le pétrole du Lac Albert serait la pomme de discorde. Cette question semblait avoir été réglée. Mais, chasser le naturel, il revient au galop. On assiste au rebondissement de ce litige frontalier. La tension est réelle dans le territoire de Mahagi, district de l'Ituri. Le district congolais de l'Ituri fait face au district ougandais de Nebbi. Les deux entités administratives sont séparées par le Lac Albert (Gikupa, 2009, 12 juin).

Le plus tôt serait le mieux lorsqu'on connaît la détermination des autorités de Kampala à user de la force pour s'appropriier les ressources naturelles de la RDC. Le Chef de l'Etat ougandais n'en fait plus un mystère. Il dit à qui veut l'entendre que toutes les guerres menées par son pays contre la RDC étaient des signaux que Kinshasa, de Mobutu à Joseph Kabila en passant par Mzee Kabila, refusait de saisir. Pour lui, il s'agissait des guerres économiques. Museveni n'est pas clair sur ses attentes (Gikupa, 2009, 12 juin).

Autant que ces menaces existent, des relations risquent de demeurer au rabais. C'est bien ce qui arrive avec le développement rapide de la nouvelle rébellion M23 dans la Province du Nord-Kivu en avril 2012. Le jeu reste le même : l'affaiblissement de la RDC par des rebellions. Les premières allégations ne tardent pas de pointer Kampala qui nient tout en bloc. Il a fallu que le rapport des Experts de l'ONU sorte pour commencer de nouvelles explications (Kibiswa, 2011).

Sans surprise, la chance sourit à Kampala puisqu'il prend la commande de la présidence de la CIRGL. Il se bat pour être désigné médiateur entre Kinshasa et le M23. Il était sûr d'y sortir la tête haute. Des négociations tirent à longueur et finissent par accoucher d'une souris. La réalité est que le Président Yoweri Museveni Kaguta veut s'emparer du leadership de la sous-région. Les tensions entre Kinshasa et Kampala en 2012-2013 ne sont pas loin de celles des années 2007-2009. Si un franc regard sur ces relations ne s'annonce pas, la suite risque d'être maussade entre ces deux Etats.

#### **IV.2.4. Intervention d'autres Etats voisins et amis sur invitation de la RDC**

L'Angola, la Zambie, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud sont les principaux Etats qui se sont mis en position d'amis ontologiques et territoriaux vis-à-vis de RDC. Mais, ils sont restés cependant, des ennemis stratégiques autant que le maintien de la RDC dans sa crise leur donnent encore la possibilité d'intervenir plus longtemps dans les zones en conflits. Ils en profitent pour combler certaines dépenses de leurs Etats en procédant à l'exploitation illicite et illégale des ressources (Kibiswa, 2011 ; Elika, 2012).

Le Sud-Soudan, la Tanzanie et le Kenya demeurent aussi ennemis stratégiques de la RDC. Ces derniers savent que l'absence de la sécurité en RDC est un risque important à leur propre sécurité. Ils doivent rester en alerte. La RDC devra prendre en compte le fait que l'une de priorités, en termes de doctrine sécuritaire de ces gouvernements, est de construire une armée puissante pour faire face aux menaces issues de leurs belligérants comme le Soudan avec qui le Kenya risque d'avoir un conflit territorial sur le triangle d'Ilemi. Le Soudan l'a déjà revendiqué (Elika, 2012).

Dans une perspective plus large, les conflits des Grands lacs, ont encouragé l'hypothèse de la naissance d'un continuum hégémonique intégrant l'Ouganda, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Rwanda, alors que l'Afrique du Sud est considérée comme un pôle initiateur. Si la solidité monolithique d'un tel continuum paraît contestable, le dynamisme des interactions entre

l'Ouganda (allié de l'Erythrée et de l'Éthiopie), le Rwanda et l'Afrique du Sud s'est manifesté avec éclat durant la crise zaïroise sous Mobutu. L'Ouganda et le Rwanda ont fourni la logistique militaire à Laurent-Désiré Kabila, tandis que l'Afrique du Sud contribuait à affaiblir diplomatiquement le Président Mobutu, en se prononçant pour un renouveau politique au Zaïre (Elika, 2012).

L'Angola et la Tanzanie, dont les dynamiques économiques et démographiques, seront -a priori favorables à long terme, pensent que la RDC constitue un appui supplémentaire à la pénétration sud-africaine dans la partie centrale de l'Afrique et s'engagent ainsi à influencer sur le remodelage du leadership politique de la RDC dans le but d'en contrôler les pièces accessibles du puzzle géopolitique (Elika, 2012).

On peut aussi le constater. L'Afrique du Sud a besoin d'un Congo faible qu'elle entend utiliser comme zone de glacis géostratégique<sup>31</sup> dans la fragilisation de la contestation de l'Angola. Cette zone glacis est le lieu d'observation stratégique de la dynamique géostratégique de l'Angola dans le but de la contrecarrer par un avertissement rapide de l'infrastructure militaire et symbolique congolaise, indique Elika (2012). Ngoma-Binda précise que la RDC «était devenue le tout premier producteur et exportateur de graves maladies politiques, maladies devenues chroniques» et qui, de façon inquiétante, squelettisent toute possibilité d'avancer vers la prospérité et la vie agréable (2010, p.693). Cette image dans l'expression de l'auteur est pourtant révélatrice d'une réalité qui démontre la fragilité de la paix et de la sécurité en RDC.

Lorsque la RDC pense qu'il y a peu de menace et peu de mal possible du côté de ses invités et alliés, ce n'est pas toujours le cas. Le mieux est de se positionner et se préparer pour parer aux éventualités en sa qualité d'épicentre de l'Afrique. Cette analyse est une interpellation de la diplomatie congolaise à développer sa capacité de proactivité.

### **IV.3. Configuration géopolitique du monde sur la sécurité et la stabilité en RDC**

L'on cherche à mieux cerner comment le monde a accueilli l'épreuve de la paix et de la sécurité de la RDC. D'une part comment les grandes puissances ont réagi pour appuyer ou pour

---

<sup>31</sup>La différence entre un glacis et une zone d'influence permet de bien comprendre la différence entre géopolitique et géostratégie. Un glacis permet d'observer l'adversaire, de collecter des informations, éventuellement de gagner du temps pour favoriser la décision stratégique.

se servir de ce contexte à leur intérêt. D'autre part, la réaction des Etats africains qui compose l'Union africaine en bien ou en mal dans la situation de victime de la RDC.

#### **IV.3.1. Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilité en RDC**

La présence de l'ONU en RDC et l'intervention que les autres Etats et Organisations internationales apportent pour soutenir le processus de la recherche de la paix et de la stabilité en RDC est un signe que les politiques étrangères de certains Etats réservent de la place à la question congolaise. Comme pour d'autres questions d'actualité de la politique internationale, il existe des cartels entre les Etats même quand il s'agit d'intervenir ou de ne pas intervenir.

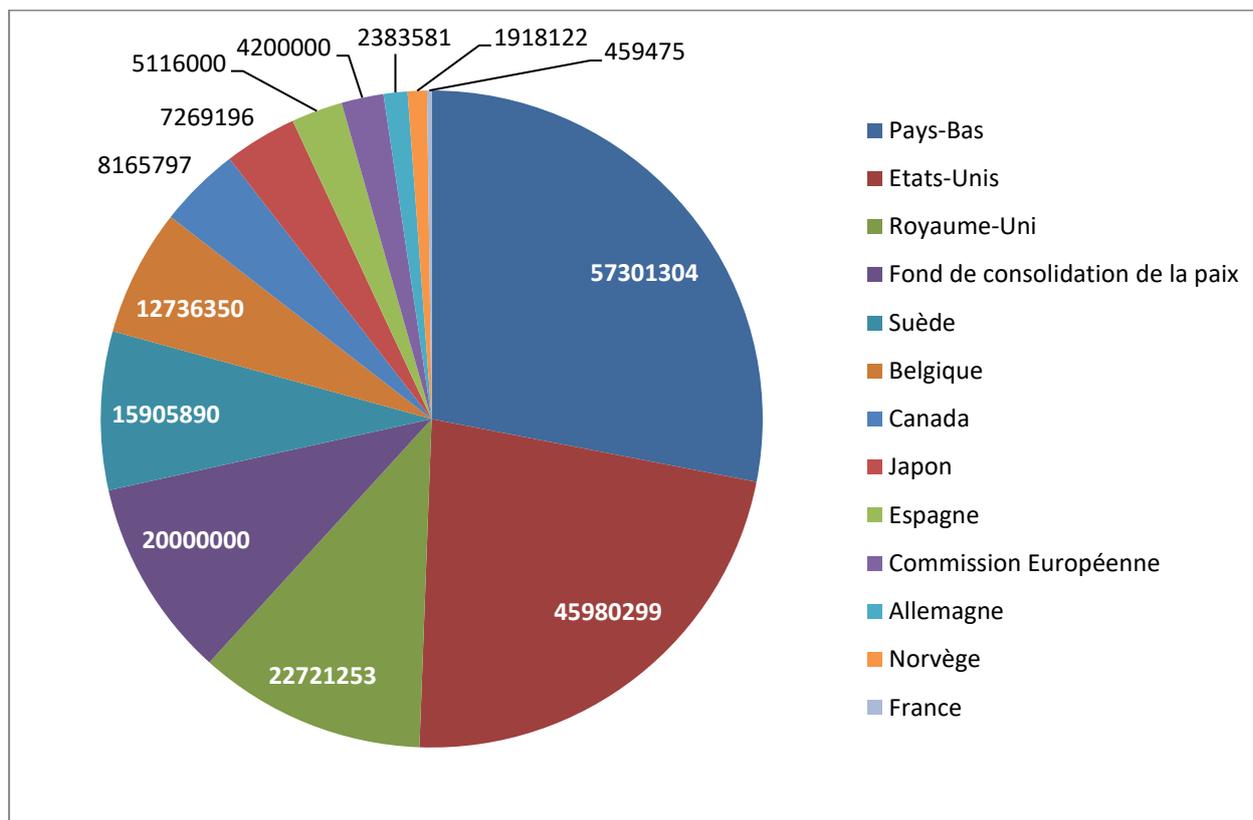
Pour le cas du Congo-Kinshasa, parmi les cinq Grands et membres permanents du Conseil de sécurité, ce sont la France et les Etats-Unis qui sont les plus clairs dans leur politique sur la situation sécuritaire et la recherche de la paix et de la stabilité en RDC au cours de 10 à 15 dernières années. Il existe cependant beaucoup d'Etats qui figurent sur la liste des contributeurs financiers du programme spécial initié par la Communauté internationale pour soutenir les efforts du Gouvernement congolais dans le domaine de la sécurité et de la stabilité. Il s'agit de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilité (ISSSS) en RDC.

L'ISSSS est un cadre particulier pour la stabilité politique à l'Est de la RDC. Ce cadre soutient le Plan du Gouvernement pour la stabilisation et la reconstruction de zones sortant des conflits (STAREC) et l'accomplissement de la Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1925 (2010). Il fournit un appui programmatique ciblé de cinq secteurs : *sécurité (1), dialogue politique (2), autorité de l'Etat (3), retour, réinsertion et relèvement communautaire (4), et lutte contre les violences sexuelles (5)*.

Les programmes de l'ISSSS sont financés par les contributions bilatérales volontaires. Les partenaires de mise en œuvre incluent des agences de l'ONU, fonds et programmes, ONG locales et internationales, contractants privés et la Mission de stabilisation de l'ONU en RDC (MONUSCO). L'Ordonnance présidentielle 10/072 a été publiée en date du 30 octobre 2010 et a prorogé le Plan du Gouvernement pour le STAREC. Cette prolongation est elle-même renouvelable selon la direction que prend la situation sécuritaire sur le terrain.

Pour l'année 2010 par exemple, onze Etats et une Organisation internationale et un fonds ont contribué financièrement à ce programme particulier de sécurité et de stabilité. Nous présentons dans la figure qui suit la distribution des contributions des uns et des autres :

*Fig.18. Distribution des contributions financières de l'ISSSS d'octobre à décembre 2010 en dollars américains*

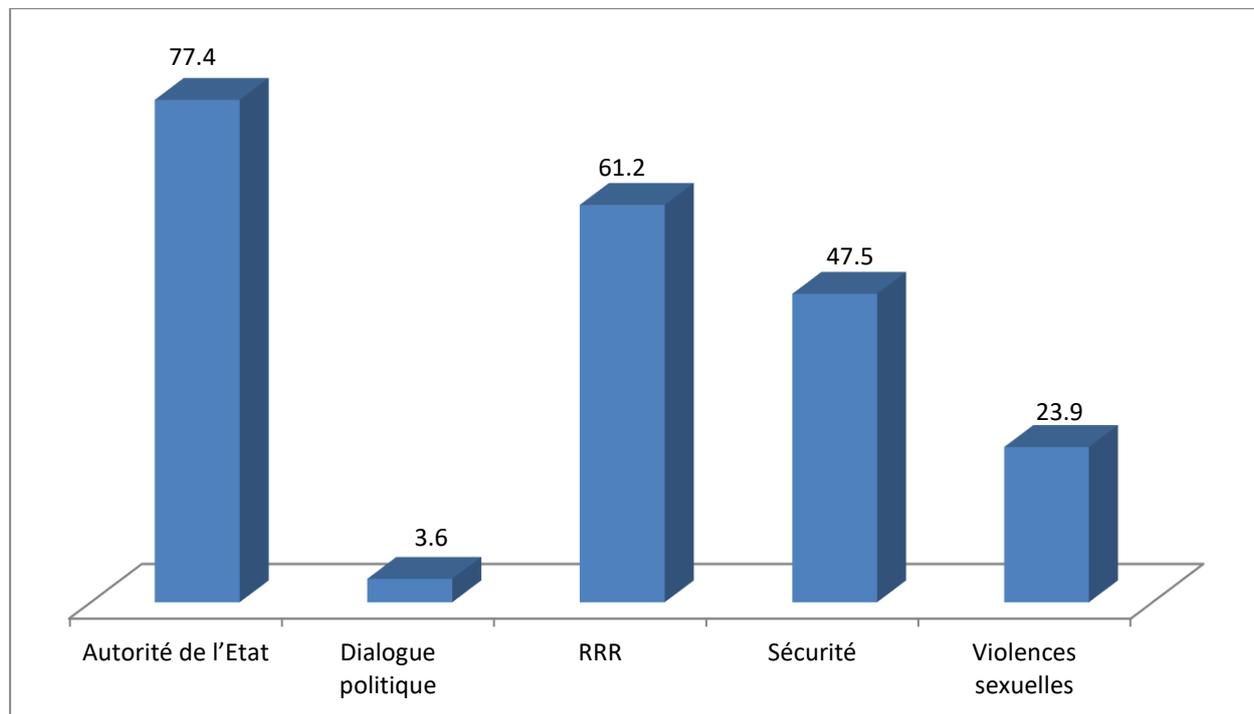


Source : Elaboration propre sur base des données issues du Rapport trimestriel de l'ISSSS (Octobre-décembre 2016)

Comme on peut l'observer sur cette figure, dans le cadre de ce programme d'appui à la sécurité et à la stabilité en RDC, ce sont le Pays-Bas, les Etats-Unis et le Royaume-Uni (Grande Bretagne) qui ont financé la grande partie de ce programme pendant cette période. Ceci correspond à la place qu'occupait la question de la stabilité de la RDC dans leur politique étrangère. Cette place est fonction du niveau de perception qu'ils ont de la situation sur le terrain.

Ces contributions, qui n'incluent pas la part des partenaires de mise en œuvre ont été utilisées dans les cinq secteurs concernés pour les proportions suivantes :

*Fig.19. Répartition des contributions financières de l'ISSSS d'octobre à décembre 2010 en millions de dollars américains selon les secteurs d'interventions*



Source : Elaboration propre sur base des données issues du Rapport trimestriel de l'ISSSS (Octobre-décembre 2016)

Cette figure montre que pour cette période les actions menées ont concerné surtout les secteurs dont le rétablissement de l'autorité de l'Etat, l'appui au retour, réinsertion et relèvement communautaire (RRR) et celui de la sécurité. Ces secteurs considérés comme majeurs ont besoin de beaucoup de fonds. Pendant cette période, les enjeux tournaient au tour des élections. Les groupes armés étaient actifs mais il fallait chercher à stabiliser davantage les populations civiles pour mieux les préparer au choix de leurs représentants.

Cependant la volonté de la MONUSCO à beaucoup agir sur ces secteurs clés, n'a pas amélioré la situation après les élections. C'est pourquoi, la stratégie de la MONUSCO n'a pas cessé d'être interrogée quant à la contribution de l'ONU en RDC plus de dix ans après la création de cette mission. La robustesse de la mission a peine de convaincre les populations victimes des conséquences néfastes des guerres. Des manifestations anti-MONUSCO ont été vécues en 2012-2013 et en 2022-2024 puisque l'ONU n'arrive pas à faire progresser l'agenda de chasser les groupes armés du pays après 26 ans de présence en RDC. Les jeunes en particulier y lisent un complot des grandes puissances.

### **IV.3.2. Implication de la France**

M. Luc Hallade, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France en RDC depuis le 20 juillet 2011 a donné la position de son pays lorsqu'il a déclaré que «le retour de la paix et de la stabilité sur l'ensemble du territoire congolais reste la priorité française» (2013, p.12). C'est ce qui explique la forte implication de la France dans l'initiation de nombreuses résolutions relatives au processus de paix en RDC<sup>32</sup> et son action aux côtés de la MONUSCO dans l'application de ces résolutions en sa qualité de membre permanent au Conseil de sécurité parmi les cinq.

On le sait, les opérations de maintien de la paix sont des activités emblématiques de l'ONU et la France y prend toute sa part. Le coût annuel de la participation française à la MONUSCO représente 119 millions d'euros. La France a particulièrement été active à New York en vue de l'adoption de la Résolution 2098 et veille avec la plus grande attention à ce que cette résolution soit réellement mise en application. Il est certes clair que la France est partie prenante à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et cela implique une participation pleine et entière aux travaux du mécanisme de suivi de l'Accord, que ce soit dans la dimension internationale, régionale et nationale (Hallade, 2013).

Pour l'Ambassadeur français en RDC, la victoire sur le terrain des FARDC et de la défaite du M23 en novembre 2013 n'est qu'un début de stabilité dans cette région d'Afrique qui connaît la guerre depuis maintenant 20 ans. Cette réussite sur le plan militaire ne peut suffire à elle seule. Il est nécessaire de compléter ces efforts par un accord politique efficace comme celui d'Addis-Abeba. C'est pour cela qu'il estime que l'Accord-cadre et la Résolution 2098 sont des mécanismes puissants pour la région des Grands Lacs. Ces mécanismes offrent une fenêtre d'opportunité qu'il ne faille pas manquer. La participation de la France aux actions quotidiennes de l'ONU sur le terrain est une façon de contribuer activement au processus de stabilisation et de retour de la paix (Hallade, 2013).

### **IV.3.3. Position des Etats-Unis d'Amérique**

La politique étrangère américaine sur la question de la RDC a évolué selon les enjeux internationaux, les périodes, les régimes en place mais aussi des régimes au niveau régional. Ce

---

<sup>32</sup>Certains détails sur l'implication française dans la question de la stabilité de la RDC à travers l'action au Conseil de sécurité sont présentés dans le chapitre sur les mécanismes internationaux.

qui est normal. Pendant la guerre froide, à peine la RDC venait d'acquiescer son indépendance, le positionnement américain cible l'influence du communisme. La position centrale de la RDC (encore Zaïre à l'époque) en Afrique était un enjeu pour leur permettre d'exercer leur influence en Afrique centrale et australe en particulier. L'appui au régime de Mobutu allait dans ce sens.

Avec la fin de la guerre froide, l'intérêt américain change et sa perception de la RDC change aussi. Par moment, la RDC est perçue comme un Etat défaillant et donc à la base de l'insécurité dans la sous-région ou comme l'obstacle au nouveau leadership régional que les USA voulaient bâtir en Afrique autour de l'Erythrée, l'Ethiopie, le Rwanda et l'Ouganda ou encore un potentiel pour l'influence économique américaine à travers les multinationales.

Le soutien des Etats-Unis à la révolution de l'AFDL à partir du Rwanda et de l'Ouganda, enfants adoptifs de la politique américaine, visait le contrôle de ce grand géant. Plusieurs fois, le régime Bush a été incapable de dénoncer l'agression de la RDC par l'Ouganda et le Rwanda. A cet effet, les Etats-Unis ont barré même la route à certaines résolutions du Conseil de sécurité en faveur de la RDC.

Mais avec l'arrivée de Barack Obama au pouvoir et la honte que les Nations Unies ont essuyé l'échec d'avoir la plus grande mission de maintien de paix pendant près de 15 ans sans aucun changement significatif, la question de la stabilité de la RDC prend de plus en plus de la place dans la politique américaine. Comme la figure 5 le montre, les Etats-Unis ont considérablement soutenu le secteur de la sécurité de la RDC et sont parmi les 3 grands contributeurs de l'ISSSS en 2010. Des échos sur le positionnement des Etats-Unis lors du vote pour les dernières résolutions du Conseil de sécurité, telle la Résolution 2098 marque un changement de la vision américaine sur la question de la sécurité et la stabilité de la RDC.

M. John Kerry, le Secrétaire d'Etat américain, l'a soutenu le 25 juillet 2013 (Museme, 2013, p.19) lors de l'ouverture d'une réunion spéciale du Conseil de sécurité présidée par lui et consacrée sur la situation de la région de Grands Lacs. Il a déclaré que les Etats-Unis sont préoccupés par les récents rapports faisant état de la reprise de l'aide extérieure aux rebelles de M23 et la collaboration avec le FDLR. Il a appelé les Nations Unies à mettre un terme au soutien étranger à ces rebelles opérant en RDC.

Avec un ton sérieux, le Secrétaire d'Etat américain disait : «Nous devons en finir avec l'ère de l'impunité». Il parlait ainsi en affirmant que toutes les parties doivent immédiatement

mettre un terme à l'appui aux différents groupes armés actifs dans l'Est de la RDC. A l'occasion, il a indiqué que la souffrance dans la région préoccupait le Président Barack Obama et lui-même, et que les Etats-Unis étaient favorables à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la sécurité, la stabilité et la coopération dans cette région (Museme, 2013, p.19). Nous espérons que la diplomatie congolaise devra faire tout pour attirer les Etats-Unis vers une perception et une coopération plus fructueuses.

#### **IV.3.4. Echo de la position de l'Afrique**

Du côté de l'Afrique, ce sont les Organisations régionales notamment l'Union Africaine (UA), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC) qui sont impliquées dans la situation de l'instabilité de la RDC. Ce sont leurs déclarations et communiqués officiels qui démontrent le niveau de leur engagement pour soutenir la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RDC.

Quelques exemples en dit beaucoup. Le Communiqué CIRGL-SADC au terme du Sommet conjoint CIRGL-SADC tenu le 4 novembre 2013 à Pretoria en République d'Afrique du Sud dans lequel les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la CIRGL et de la SADC ont noté que l'ensemble des onze points discutés dans le cadre du Dialogue de Kampala faisaient l'objet d'un consensus et ils disaient même qu'un accord allait être signé pour cet effet.

Le Communiqué final conjoint CIRGL-SADC sur les pourparlers de Kampala signé à Nairobi au Kenya, le 12 décembre 2013 a réitéré le même avis favorable au soutien du processus de la recherche de la paix et de la sécurité en RDC et dans la région. Il est évident que le soutien des Etats individuellement ne manque également pas aux vues de tractations et déclarations des Etats à titre individuel. Les rapports entre la RDC et les autres pays ne sont pas au même niveau dans tous les pays. Comme on le sait, il est possible d'identifier des Etats amis, des Etats neutres et des Etats ennemis ou protagonistes en Afrique comme ailleurs.

#### **IV.4. Facteurs internes des turbulences contre la paix et la sécurité en RDC**

Les turbulences les plus remarquables ont eu des incidences sur la destinée et le passé historique, la géographie singulière, le leadership et l'organisation de l'Etat, la question des élections, la problématique des frontières et l'intervention des groupes armés en RDC.

#### IV.4.1. Destinée et passé historique de la RDC

Du point de vue de sa diplomatie et de sa politique étrangère, la RDC est le produit d'une histoire longue, complexe certes et spécifique. Le Congo-Kinshasa est né sur les fonts baptismaux diplomatiques et internationaux. «Baptême dont il n'a rien su, qu'il n'a pas voulu, auquel n'a participé personne qui fût issu de ses entrailles» pour utiliser l'expression de l'historien M'Bokolo<sup>33</sup> (Biyoya, 2012). Six moments forts sont évoqués à ce sujet par cet auteur.

- En effet, alors qu'à la fin de la Conférence de Berlin (1885), les pays d'Europe ne se sont pas partagé l'Afrique, l'Etat du Congo fut la seule entité territoriale qui soit sortie des négociations officielles et occultes de cette conférence que d'aucuns ne cessent de qualifier de triste mémoire. Cette entité territoriale est à la fois politique et commerciale. Politique au sens où l'on y a défini une souveraineté et, commerciale au sens où l'on y a établi des règles, des droits et des devoirs. L'avènement de l'Etat du Congo a été salué par Otto Bismarck, le chancelier de l'Empire Allemand le jour même de la clôture de la conférence et pourtant il consacrait peut-être le malheur de la nation congolaise.
- En 1908, un jeu est joué. A la place de l'avènement de l'Etat Indépendant du Congo, c'est le "Congo Belge" qui a pris naissance. On a vu comment le Royaume de Belgique a été objet d'attaques de la presse anglaise mais aussi de celles de l'opinion internationale informée et mobilisée par quelques intellectuels britanniques contre les abominations des agents du roi Léopold II sur le territoire congolais.
- En 1960, un autre jeu est joué. En amont de la date fatidique du 30 juin, les puissances occidentales organisent de grandes manœuvres et sont attentives à ne pas laisser la "poule aux œufs d'or" congolaise, selon leurs propres termes, entre les mains inexpérimentées d'apprentis politiciens ou d'aventureux démagogues. Ceux-ci pourraient s'aviser de transformer la "souveraineté internationale" en cette véritable indépendance que réclamaient pourtant les masses populaires congolaises. Les sécessions du Katanga et du Kasai, les mutineries des soldats du régime colonial, l'assassinat de Patrice Emery Lumumba, la création du «phénomène Mobutu» sont autant des preuves plausibles de ce complot.

<sup>33</sup>Elikia M'Bokolo est Professeur des Universités, Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris. Il a signé la préface de l'ouvrage de Philippe Biyoya (2012).

- 1997, année d'espoir pour les Congolais parmi eux les participants à la Conférence Nationale Souveraine (CNS), le devenir de la RDC s'est encore rapidement assombri. Les mêmes mains de la dynamique internationale, régionale et sous-régionale perçoivent dans le départ du «dinosaur» une occasion de créer une nouvelle instabilité à travers le jeu des voisins les plus proches. Cette instabilité, tantôt qualifiée de guerre civile tantôt de guerre d'agression n'a pas permis au pays de décoller. L'intervention des armées étrangères et pire encore, les combats farouches entre elles sur le sol congolais expliqueraient mieux le vrai sens de cette longue guerre que la RDC subit sous l'œil impuissant de la «Communauté internationale».
- A la fin de l'année 2002, le pays croit renaître. Réunis à grands frais dans les capitales étrangères et sans contact avec le peuple, souverain primaire, les enfants du Congo s'étaient enfin entendus de mettre fin à cette cruelle et mortelle guerre. A l'issue de ces négociations dit «Dialogue inter congolais», l'Accord Global et Inclusif a été signé à Pretoria en Afrique du Sud le 17 décembre 2002 avec l'espoir de mettre en place un nouvel ordre politique. Cet acte a permis le retour d'une paix fragile qui a débouché tout de même à l'organisation de premières élections. Mais, en même temps, il s'est ouvert un autre débat de la querelle instrumentalisée de légitimité qui continue à empoisonner la vie politique congolaise.
- Les élections de 2006 et de 2011 ont rendu possible l'existence des institutions de la République. Cependant, elles ont également servi d'alibi à certains esprits assoiffés d'enfreindre le décollage du pays. Des agitations ont jeté un autre pont de revendications et de rebellions. Celles-ci ont plongé jusqu'à ce jour le pays dans un cercle vicieux allant de négociations en négociations et d'accords en accords sans aucune issue. Telle est l'histoire singulière de la RDC. Mais sa destinée est et restera celle d'un Etat phare pour les nations.

#### **IV.4.2. Géographie singulière**

La République démocratique du Congo s'étend de l'océan Atlantique au plateau de l'Est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo, véritable colonne vertébrale du pays. Grand comme quatre fois la France, quatre-vingts fois la Belgique, trente-trois fois plus grand que le Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), une fois et demie plus grand que le

Québec (Canada), ou encore grand comme la partie des Etats-Unis située à l'Est du Mississippi, c'est le 11<sup>ème</sup> Etat du monde par sa taille avec ses 2 345 409 km<sup>2</sup> (Mutamba, 2008).

Le fleuve Congo donne au pays son seul accès à l'océan Atlantique dans la ville portuaire de Moanda (dans un étroit corridor sur la rive gauche du fleuve traversant le territoire de l'Angola, qui dispose de la rive gauche, et dont il crée une petite enclave sur la côte atlantique entre le nord du fleuve et la frontière de la République voisine du Congo). Le fleuve Congo, deuxième plus grand fleuve d'Afrique traverse presque totalement le pays et bien des rivières, telle la Lufini, le Kasai, l'Uélé, ... (Mutamba, 2008).

En raison de sa grande superficie, de sa localisation au centre de l'Afrique, de ses énormes richesses naturelles et de son importante population, la République démocratique du Congo est l'un des «géants» de l'Afrique. Elle est traversée par l'équateur et comprend trois climats : le climat équatorial, le climat tropical et le climat de montagne. Sa forêt est immense et a une ouverture sur l'Océan Atlantique. Elle est le seul pays d'Afrique qui a neuf voisins dont au Nord la République Centrafricaine et le Soudan, au Sud l'Angola et la Zambie, à l'Est le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie et à l'Ouest, la République du Congo (Brazzaville). Cette géographie constitue pour le pays à la fois une force et une faiblesse sur le plan géopolitique et géostratégique (Bossé, 2020).

Dans le détail, la République démocratique du Congo possède un important potentiel de ressources naturelles et minières. Son économie s'est cependant drastiquement ralentie depuis le milieu des années 1980 à cause de détournements de fonds et des pillages de toutes sortes. L'agriculture reste le principal secteur de l'économie nationale.

Les minerais ont depuis longtemps constitué une motivation fondamentale des acteurs extérieurs impliqués dans les conflits congolais. Dès la fin des années 1990, il s'agissait de luttes pour le contrôle économique du territoire. Les minerais de sang entretiennent ainsi le cercle belliqueux qui frappe la région, et forment une obsession commune à la majorité des acteurs (Bossé, 2020). Les principales ressources agricoles sont le café, le bois et le caoutchouc. Si la RDC exploite ce potentiel à bon escient, elle sera une puissance en Afrique et dans le monde. Tant que la capacité de transformer le potentiel en ressources manquera en RDC, alors les autres feront tout pour agir à leur compte.

#### IV.4.3. Leadership et organisation de l'Etat

C'est l'émergence d'un leadership effectif et responsable qui est le catalyseur, le fondement du développement économique et social. Ces derniers paramètres ne s'évaluent que par le niveau de jouissance par les individus de leurs droits fondamentaux tels que l'éducation, l'alimentation, le travail, la santé et le logement (Tshimanga, 2004). Lorsque ces types de résultats manquent continuellement, les analystes politiques s'accordent d'affirmer que le ***problème est essentiellement une question des capacités humaines : l'homme qu'il faut à la place qu'il faut dit-on.***

Un leadership politique est celui qui est supposé créer de la valeur sociétale, créer un surcroît de bien-être pour la collectivité dont il assume la direction, à partir de la ressource dont il dispose : «le capital politique». Chaque société a des caractéristiques particulières à son histoire et à sa culture et l'on peut apprendre les uns des autres. Par exemple, nous connaissons que le leadership de Nelson Mandela et de Sédar Senghor a dépassé le cadre continental pour atteindre un rayonnement planétaire si l'on considère les deux personnalités dans la conduite de la chose publique (Tshimanga, 2004).

Dans une conception du leadership en RDC, un survol historique à partir des années 60, montre que ni sous Mobutu ni sous Kabila I et II, nous n'avons assisté à l'émergence d'un réel leadership congolais aussi bien politique, économique, social que culturel. En réalité, l'émergence du leadership congolais est un pilier essentiel pour relever les défis prioritaires du pays et du continent. Toutefois, le leadership est lié à l'expérience propre à chaque système. Il intègre des éléments diversifiés tels que les aptitudes, les coutumes, les usages et les attitudes.

Parlant des effets de la crise du leadership politique en RDC, Tshimanga (2004) précise qu'elle se caractérise par :

- L'absence d'un débat de société ;
- La non-effectivité des partis politiques ;
- L'inféodation de la société civile ;
- La paralysie du pouvoir législatif par l'exécutif ;
- L'inexistence d'une administration publique performante, ...

En effet, le leadership politique doit être visionnaire, mais surtout créateur et innovateur. Ce qui n'est pas le cas en RDC où la médiocrité de la classe politique se conjugue au quotidien.

Aucun Etat du monde n'a pu bien s'organiser politiquement sans un leadership fort. La RDC de demain se construira sur l'autorité effective de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national, ce qui manque cruellement au pays de nos jours. C'est bien ce leadership qu'il faut en RDC pour vivre l'avènement d'un Etat qui remplit son rôle orthodoxe. Nous ne sommes plus au moment de la fameuse formule magique de 1+4 où, en 2002, le gouvernement été incapable de mener à bien le pays par manque d'une vision commune et d'une politique cohérente (Organisation mondiale contre la torture, 2006, p.19). Il s'agissait d'un monstre à plusieurs têtes au sommet de l'Etat.

Au leadership politique se juxtapose le leadership économique et le leadership social. Le leadership économique se caractérise en RDC par la carence due au fait qu'aucun régime congolais ne s'est soucié de concevoir une politique ou des stratégies combinant :

- La création des richesses;
- L'accumulation des capitaux ;
- La maîtrise du savoir technologique ;
- La redistribution des richesses.

Quant au leadership social, nous avons mis en exergue les insuffisances tant du système éducatif, académique aussi bien que sanitaire de la RDC, tout en montrant que sans une politique en matière de recherche scientifique, la RDC ne peut prétendre ni à l'émergence d'un leadership ni au développement. Cependant, nous affirmons que si certains artistes et hommes de culture congolais sont des véritables leaders dans leurs domaines, cela est le fruit de leurs dons exceptionnels et d'efforts personnels. Les talents et les potentialités réelles du pays n'ont jamais été organisés et gérés de manière à promouvoir un leadership national, continental ou mondial.

L'histoire, l'économie politique mondiale et les faits sociaux, devraient pousser chacun de nous à comprendre qu'il y a une urgence à mettre sur pied en RDC un *leadership collectif, unificateur, responsable et visionnaire* si nous voulons que notre peuple, dans son immense diversité devienne l'acteur majeur de sa destinée. La primauté de l'intérêt national devrait devenir le leitmotiv de l'engagement citoyen de toute digne fille et de tout digne fils du Congo. Lumumba, en bon sage, avait pris soin de nous avertir qu'il y allait de notre survie en tant que peuple au cœur de l'Afrique. Au Venezuela, pendant quatorze ans, Hugo Chavez, fort de son

cercle de pouvoir, a réussi ce pari (Tshiyembe, 2007). L'avènement d'un leadership collectif est donc réalisable en RDC.

De nos jours, un leadership effectif doit être basé sur la démocratie. Les théories relèvent de nombreux indicateurs de la démocratie. Ngoma-Binda (2010, p.694, Programme Nations Unies pour le développement [PNUD], 2002) en retient trois qui constituent pour lui le noyau de la démocratie :

- Le mode électif présidant à l'accession au pouvoir selon le rythme assurant l'alternance ;
- Le pluralisme politique garantissant un jeu ouvert dans la compétition pour l'accès au pouvoir ;
- Une gouvernance garantissant la jouissance des biens, de liberté, d'égalité, de justice, et de participation de tous ou, du moins, du plus grand nombre possible de citoyens à l'action de gestion des affaires publiques.

#### **IV.4.4. La question des élections**

L'acte de voter est aussi simple et banal que de jouer au loto. Il a une toute autre valeur symbolique dans des sociétés qui font l'apprentissage du processus électoral et où les simples mots "a voté" ne sont pas démonétisés. Le *modus operandi* n'est jamais anodin. Y compris dans les démocraties. On se rappelle les élections aux Etats-Unis en 2000, le recomptage des bulletins de Floride pour un résultat qui n'accorda à George Bush qu'une légitimité douteuse (Pourtier, 2012). Les démocraties occidentales sont promptes à stigmatiser les mascarades électorales africaines mais la situation globale devrait tirer des leçons de leurs pratiques au quotidien.

Une vidéo qui fait un tour en début juin 2024 indique que les élections européennes sont réputées triquées en France. Alors que le jour du vote approche, de nombreux Français s'étonnent, vendredi 7 juin, de n'avoir pas encore reçu la propagande électorale. Si d'une part on peut apprendre que les enveloppes « envoyées systématiquement » aux électeurs avant un scrutin, contiennent les professions de foi des candidats et des bulletins de vote, d'autre part, sur les réseaux sociaux, des internautes s'inquiètent de n'avoir encore rien reçu. »*Pourquoi des professions de foi n'arrivent pas dans certains quartiers ?*» est la question à laquelle personne ne répondra ! (Jannic-Cherbonnel & Cometti, 7 juin 2024).

On ne saurait parler de la question de la géopolitique de la RDC sans parler de 32 ans de la dictature de Mobutu et trois décennies de guerre que le pays a connues. En 2006, l'organisation de premières élections libres depuis l'indépendance de 1960 ont jeté un nouvel élan et une ouverture pour de nouveaux enjeux géopolitiques. Ce fut bien le moment pour orienter le débat autour des sujets de l'heure et pour situer les enjeux et les chances pour le pays de s'engager enfin sur la voie de la stabilisation et de la reconstruction d'un Etat de droit longtemps rêvé des Congolais et amis de la République.

En rapport avec les élections en RDC, Philippe Biyoya (2012) croit qu'il s'agit d'un enjeu de taille qu'il convient de comprendre. Il parlait ainsi quelques semaines avant l'organisation effective des élections, le 30 mars 2006 :

Les élections générales qui auront lieu demain en RDC participent à une stratégie de sortie de crise du processus de paix de Lusaka mis en place par la SADC, l'Union Africaine et les partenaires traditionnels de la République démocratique du Congo. L'objectif déclaré de ce processus électoral est le règlement définitif de la querelle de légitimité entre protagonistes congolais. Elles se veulent spéciales et participent à la réalisation d'un grand dessein géopolitique interne et externe. Elles sont déclarées les premières du genre dans ce pays dont l'évolution politique et institutionnelle est généralement tributaire des contextes géostratégiques mondiaux de la Conférence Internationale Coloniale de Berlin à la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (Biyoya, 2012, p.6).

Les élections en RDC devaient contribuer en outre à la résolution de l'autre dimension géopolitique de la crise congolaise due en partie à l'essoufflement stratégique d'une diplomatie africaine ambitieuse et interventionniste du feu le Maréchal Mobutu. La maison-Etat zaïroise s'est effondrée du fait du poids des engagements exagérés pris dans la sous-traitance de la stratégie de la superpuissance américaine en Afrique centrale, australe voire occidentale à la suite de l'intervention des troupes zaïroises au Togo".

Du strict point de vue de l'opinion congolaise, le processus électoral en vue aurait deux enjeux majeurs :

- 1) Le changement d'une époque et d'une histoire de misère, de pauvreté et de guerres soutenues par les puissances du monde ;
- 2) La préservation des intérêts occidentaux et nationaux acquis pendant l'actuelle transition sous la gouvernance assistée de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International inspireurs de législations ultralibérales de gestion d'une économie informelle sans espoir de restructuration (Biyoya, 2007, p.8).

De l'avis de Monsieur William Lacy Swing, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, le succès des opérations électorales en RDC aura un impact régional durable certain. L'inverse produirait des impacts localisés ou ciblés simplement locaux... (Biyoya, 2007, p.9) - Dieu seul le sait !

Il s'agit d'un véritable défi, aux vues de la profondeur de la crise économique, éthique et politique qui perdure dans le pays, objet de toutes les convoitises et «en passe de devenir le plus peuplé des Etats francophones» comme l'indiquent Marie-France Cros et François Misser (2006).

A l'issue du premier tour des élections présidentielles de 2006, la CEI avait proclamé Messieurs Joseph Kabila Kabange et Jean-Pierre Bemba Gombo, candidats au deuxième tour de ces élections. Les résultats du deuxième tour des élections avaient débouché sur de violents combats entre les troupes du gagnant Joseph Kabila Kabange et celles du perdant Jean-Pierre Bemba Gombo à Kinshasa. Le peuple congolais a survécu de ce décor jusqu'aux élections présidentielles de 2011.

Pour ces dernières élections, les observateurs et analystes relatent :

"Les élections couplées, présidentielle et législative, de novembre 2011 en RDC ont été calamiteuses. Pires que celles de 2006. La Fondation Carter, la Commission européenne, les Etats-Unis, la France, la Belgique, la Conférence épiscopale congolaise, les ONG de tous horizons se rejoignent pour déplorer les ratés de la première consultation organisée par les Congolais eux-mêmes - à la différence du scrutin du 2006, encadré par la Communauté internationale, la MONUC (Mission des Nations Unies au Congo) et le CIAT (Comité International d'Accompagnement de la Transition). Leur emboitant le pas, la presse occidentale à l'unisson a dénoncé le fiasco électoral, l'opacité des opérations de dépouillement mettant en cause la crédibilité des résultats. Les

perdants ont naturellement crié à la fraude. Kinshasa a été le théâtre de violences pré et surtout post électorales qui n'est pas de bon augure pour le second quinquennat de Joseph Kabila" (Pourtier, 2012, p.9).

Eu égard aux désordres récurrents que suscitent les opérations électorales, en RDC comme dans bien d'autres Etats africains, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur le bien-fondé non pas du principe de la représentation populaire mais de ses modalités. A ce sujet Pourtier 2012, p.10) fait trois commentaires riches en perspective que nous résumons comme suit:

- La représentation du «souverain primaire» ne passe pas forcément par le suffrage universel. Celui-ci n'est pas en soi une valeur démocratique comme en témoignent les "démocraties". Il s'inscrit dans une histoire, celle des transformations économiques, sociales et culturelles relevant du temps long. En Europe, le suffrage a longtemps été censitaire, ou indirect avant d'être universel et élargi – tardivement en France – aux femmes. En Afrique, le mimétisme constitutionnel post colonial, la «greffe de l'Etat» et de ses institutions calquées sur le modèle des anciennes métropoles n'ont tenu compte ni des spécificités des systèmes locaux de pouvoir, ni de la lenteur des maturations sociopolitiques.
- L'application des textes est trop souvent aveugle aux contextes. Au Congo, certains intellectuels préconisent des formules de représentation indirecte à différents échelons territoriaux du village jusqu'à l'Etat. Ils en attendent une plus grande proximité géographique et culturelle entre le corps social et ses représentants, et pour certains une reconnaissance des fondements ethniques de la société contrebalançant l'abstraction citoyenne.
- L'émancipation de l'Afrique passe par l'invention de modalités de gouvernement répondant mieux aux aspirations des peuples que la réplique formelle des modèles élaborés par les démocraties occidentales. Le défi démographique et l'inscription du continent dans une mondialisation qui dissout ce qui reste du cordon ombilical de l'histoire coloniale y pousseront sans doute.

L'enjeu est à la fois national, sous-régional, régional, continental et planétaire. Mais, pendant ce temps, beaucoup de problèmes restent à régler : la reconquête d'un leadership

national, la redynamisation de la diplomatie, l'instauration de la paix effective sur toute l'étendue du pays et la reconstruction nationale sur tous les plans.

Pour les élections générales de 2018, les critiques de l'opposition même divisée ont mis le pouvoir de Joseph Kabila en mal. L'opposition démontrait qu'il voulait s'accrocher au pouvoir en boycottant le délai constitutionnel pour organiser le nouveau cycle électoral dont le scrutin était prévu à la fin de l'année 2016.

Plusieurs manœuvres avaient été déjouées par l'opposition et surtout des organisations de la société civile au prix du sang. En 2018, alors que les élections s'approchaient, l'opposition a fini par convenir d'organiser des échanges pour choisir un candidat unique pour faire face à la popularité imaginée du dauphin de Joseph Kabila et faire basculer absolument le pouvoir vers l'opposition. Après Pretoria et Genval, le compromis officiel du choix porté sur Martin Fayulu (ECIDE) sous l'appellation Lamuka (signifiant «réveillez-vous» en swahili) a été tout de suite mis en mal par le duo Felix Tshisekedi (UDPS) et Vital Kamerhe (UNC) qui retirèrent leurs signatures sur le Procès-verbal sous la pression de leurs bases politiques. Ils créèrent alors à partir de Nairobi leur regroupement électoral *Cap pour le Changement* (CACH) à partir de Nairobi avec comme arrangement l'alternance et le soutien mutuel. Felix Tshisekedi Tshilombo est désigné le candidat de CACH pour les élections présidentielles de décembre 2018. Il fut le véritable challenger à la fois du Shadari Ramazani (FCC), dauphin de Joseph Kabila et de Martin Fayulu (Lamuka).

C'est finalement le candidat de CACH qui a été proclamé président élu pour la Quatrième République. Cependant Martin Fayulu n'a pas accepté ce résultat qu'il considéra, à tort ou à raison, que Felix Tshekedi Tshilombo était le Président nommé par Joseph Kabila. La RDC devra apprendre aux candidats que l'acceptation des résultats des élections est un signe de maturité citoyenne et démocratique. Il sera peut-être important de voir comment de quelle manière il faudra agir pour rendre la passation du pouvoir plus conviviale pour le bien de la République.

#### **IV.4.5. La problématique des frontières**

A l'instar des problèmes d'instabilité générale liés aux rébellions récurrentes instrumentalisées en particulier par le Rwanda et l'Ouganda à l'Est du pays, la RDC connaît de

multiples problèmes des terres de longue date au niveau de ses frontières avec les pays voisins. Nous pouvons citer à titre d'exemple, les cas suivants (Bulaimu, 2009, p.39)<sup>34</sup>:

- Le différend frontalier entre la RDC et le Burundi dans le cadre du Delta de la Ruzizi (dossier Gatumba) dans les limites avec le Territoire d'Uvira au Sud de la Province du Sud-Kivu ;
- Le différend frontalier entre la RDC et l'Angola au niveau de Kahemba en Province du Bandundu ainsi que les sept kilomètres en Province du Bas-Congo ;
- Le différend frontalier entre la RDC et la RCA au niveau de Mbororo dans la Province orientale avec des visées d'exploitation ;
- Le différend rwando-congolais sur la question de l'exploitation du Gaz méthane du Lac Kivu ;
- Le différend angolo-congolais sur l'exploitation du pétrole dans l'espace de la RDC ;
- Les présomptions de l'exploitation du pétrole dans l'espace de l'Angola ;
- Etc.

Cette situation démontre que les frontières congolaises sont très fragiles jusqu'à ce jour et constituent une anguille sous roche. Cela se justifie par le fait que les voisins trouvent de plus en plus la faiblesse de la diplomatie de la RDC devant la faillite totale de l'Etat dans un contexte d'un "espace géopolitique vide" (Bulaimu, 2009, p.39).

Des auteurs indiquent que la gestion des frontières de la RDC ne se fera efficacement que si la population est responsabilisée et associée à la gestion des enjeux y afférents. Ainsi, pensait-on que même s'il est nécessaire de trouver les radars et les procédés de télédétection les plus perfectionnées pour sécuriser les frontières de la RDC, rien de tout cela ne peut remplacer l'engagement des populations congolaises concernées. Lorsque l'on voit comment la perméabilité des frontières où les migrations illicites et criminelles s'opèrent au grand étonnement de tous, on comprend combien le déficit de la conscience civique est préjudiciable à la défense d'un Etat (Mova, 2001, p.98, Elika, 2006, p.516).

Même si la RDC réglait le problème pointu avec le M23, des conflits potentiels pointent à l'horizon à cause des frontières problématiques. La diplomatie congolaise devrait faire un

---

<sup>34</sup>Les noms des provinces gardent les anciennes appellations telles reprises par l'auteur, mais la formulation est nôtre. Les correspondances avec le découpage territorial mis en place en 2011 restent possibles pour les lecteurs.

plan de résolution de ces différends dans le cadre de la prévention des conflits et de la stabilité globale de la sous-région.

#### **IV.4.6. Intervention des groupes armés**

Au fil des ans, les groupes armés ont été la cause de terribles souffrances dans l'Est de la République démocratique du Congo. Parmi les groupes armés les plus actifs au pays entre 1994 et 2013, il y a lieu de citer :

- Les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)
- Les groupes MAI-MAI (groupes locaux d'auto-défenses)
- Le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP)
- Les Forces Patriotiques pour la Libération du Congo (FPLC)
- Les Forces Démocratiques alliées/Armée Nationale de Libération de l'Ouganda (ADF/NALU)
- L'Armée de Résistance du Seigneur (LRA)
- La Force de Résistance Patriotique en Ituri/Front Populaire pour la Justice au Congo (FRPI/FPJC)
- Le Mouvement de Libération Indépendant et Alliés (MILIA) ou Enyele
- Mouvement du 23 mars 2009 (M23) (IRIN, 2010).

Depuis la création de la rébellion du M23 et le retour de la guerre à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) en avril 2012, de nouveaux groupes armés ont fait leur apparition. Une trentaine de rébellions sévissent actuellement dans les Kivu. La dernière en date se nomme Union pour la réhabilitation de la démocratie au Congo - URDC (Rigaud, 2012).

A en croire le Ministre provincial de l'Administration du territoire et des Affaires coutumières du Nord-Kivu, M. Valérien Mbalutwirandi, aujourd'hui, la province du Nord-Kivu dans l'Est de la RDC compte à elle seule plus de 27 groupes armés. Il a donné cette précision mardi 7 mai 2013 à l'Assemblée provinciale du Nord-Kivu où il répondait à une question orale. Valérien Mbalutwirandi a accusé ces groupes armés notamment le M23, les FDLR, les ADF-NALU, les militaires incontrôlés et la police parallèle de créer l'insécurité au Nord-Kivu. S'il faut recenser les groupes armés actifs au Sud-Kivu, au Katanga, en Province orientale, en Equateur et ailleurs - considérant l'ancienne configuration des provinces avant 2011, il convient

de dire que ce problème menace absolument la stabilité du pays. Il n'y a pas de paix quand les balles continuent à siffler de partout.

## **IV.5. Facteurs externes des turbulences en RDC**

La projection géopolitique suppose la capacité de dépassement de la phénoménalité événementielle sur le terrain de bataille pour prendre en considération la disposition et la gestion des ressources naturelles. Alors, *le rôle vital de la diplomatie est celui d'améliorer la position de l'Etat ; l'Etat du moral national et de la culture politique*. «C'est donc le processus de reconstitution des capacités de résilience qui corrige les déficiences de gouvernance interne et assurer un meilleur déploiement stratégique en vue d'un positionnement intelligent dans le champ monde de l'Etat. Cette projection est stratégique dans le sens où elle identifie les partenaires-adversaires (des individus aux nations et aux civilisations) en des triangles stratégiques de plus en plus larges» (Elika, 2012).

### **IV.5.1. Questions d'influences géopolitiques autour de la RDC**

Depuis 1996, la RDC est entrée dans une phase difficile, celle des guerres à répétition. Le pays est divisé en 10 zones sous l'influence de divers chefs de guerre à partir de 1999. Or, les Etats limitrophes se sont taillé une part d'influence en RDC, ce qui a mené à la constitution de deux blocs rivalisant pour augmenter leurs zones d'influences. On retrouve ainsi d'un côté le bloc sous-régional Ouganda, Rwanda, Burundi et à moindre mesure le Soudan et de l'autre côté l'arc qui comprend la partie Ouest de la RDC donc Kinshasa, le Zimbabwe et l'Angola. Ces enjeux sont à l'origine de la guerre à la dimension continentale ou mondiale qui prend dans un étau la RDC. On a vécu des accalmies mais pas vraiment la fin de la guerre. Les germes des prédateurs sont encore bien enracinés (Tepeneag, 2010).

La situation ne s'est pas alors vraiment stabilisée. C'est pourquoi l'arrivée, en janvier 2008 du très ambitieux Laurent Nkunda<sup>35</sup> à la tête du CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple) a suffi pour relancer le conflit. Au départ, Nkunda avait lancé son insurrection en 2004, rejetant alors les accords de paix qui avaient semblé mettre fin à la guerre de la RDC l'année précédente. Il avançait alors la nécessité de protéger les Tutsis du Congo des rebelles

---

<sup>35</sup>En réalité, son nom intégral, c'est Nkundabware, nom kinyarwanda qui signifie «j'aime les hommes, les responsables». Nous allons utiliser tantôt le nom abrégé, tantôt le nom complet dans le respect des sensibilités sociologiques dans la sous-région.

Hutus rwandais à l'œuvre dans l'Est de la République démocratique du Congo. Puis, les Tutsis du CNDP de Nkunda ont utilisé la puissance militaire, notamment au Nord-Kivu, afin d'obtenir des zones d'influences au sein de la RDC et de pousser le gouvernement Kabila à négocier (Tepeneag, 2010).

La question des analystes est toujours de savoir au nom de qui jure Nkundabatware dans ses actions. Il serait difficile d'expliquer cela par une simple folie sans intérêt politique ou économique. C'est tout cela qui constitue un enjeu géopolitique de taille en ce qui concerne la situation confuse de l'Est de la RDC.

Depuis le 30 novembre 1999, l'ONU a mis en place une mission en RDC chargée de rétablir la paix. Les cinquante résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et les 17 000 casques bleus déployés en RDC à l'époque ont jusqu'à maintenant échoué à stabiliser réellement la zone. Une opération militaire européenne et ponctuelle autorisée par l'ONU, l'opération Artémis, est venue soutenir en 2003 la MONUC, au Nord-Kivu et en Ituri. En octobre 2008, alors que le conflit a repris dans le Nord-Kivu, la MONUC voit son commandant démissionner deux mois après sa prise de fonction (Tepeneag, 2010).

En outre, les négociations concernant un accord de paix entre le gouvernement congolais et le CNDP sont planifiées. En somme, on peut dire que la guerre menée par Laurent Nkundabatware n'est que le prolongement de trois moments forts du conflit congolais. Les enjeux sont restés les mêmes : rendre justice aux Tutsis, prendre le contrôle de la RDC ou à défaut, du Nord-Kivu, ainsi de s'approprier les ressources naturelles s'y trouvant. C'est pourquoi, les observateurs sont assez sceptiques par rapport aux promesses de paix de Laurent Nkunda. Outre le cessez-le-feu, ce dernier s'est également engagé à participer aux négociations de paix que l'émissaire des Nations Unies, Olusegun Obasajo, tente d'organiser, en présence du Rwanda. Des pourparlers qui s'annoncent, s'ils se concrétisent, tumultueux (Tepeneag, 2010).

Pour finir, quelques informations sur le sort des populations civiles :

- Selon certaines estimations, le conflit en RDC aurait fait plus de 3,3 millions de morts entre 2001 et 2003.
- En moyenne, 40 femmes se font violer chaque jour en RDC, leurs corps devient un champ de bataille puisqu'une femme violée est rejetée par son mari, sa famille

et la société entière. Ce fait contribue à la déstructuration de la société (IRIN, 2010).

Jeudi 22 janvier 2009 à 22h30, Laurent Nkunda a été arrêté par l'Alliance entre les forces rwandaises et congolaises alors qu'il tentait de fuir au Rwanda. Le gouvernement congolais aurait demandé son extradition. En réalité, cette arrestation est intervenue dans le cadre d'une mission de coopération des forces rwandaises et des forces congolaises contre les rebelles hutus rwandais retranchés en RDC. Un contingent de 3500 soldats rwandais est entré mardi 20 janvier en RDC avec l'accord du Congo afin de désarmer les FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda) depuis la RDC en proie à l'insurrection et aux conflits armés de tous les genres.

Quoiqu'avant 2012, aujourd'hui mieux qu'hier, l'on comprend pourquoi depuis son existence comme entité géographique, la RDC a souffert de la convoitise des puissances à cause de ses potentialités. Au lendemain de son indépendance, les rébellions et les différentes sécessions téléguidées de l'extérieur ont toujours eu comme raison non avouée une tentative de contrôle de ces nombreuses richesses. Durant la dictature de Mobutu, l'économie du pays était non seulement extravertie mais principalement mise au service des puissances. Les deux guerres qu'ont connues la RDC et les différentes rébellions se révéleront plus tard comme une tentative de composition et de recomposition des alliances géostratégiques pour faire de la RDC une sorte d'espace de libre-service (Minani, 2009).

#### **IV.5.2. Enjeux des puissances internationales**

D'aucuns affirment que la Communauté internationale, à travers les puissances internationales, attend de la RDC, le prix de son soutien multiforme pendant la période des turbulences et perpétuelles transitions qui ont pris fin avec l'organisation des élections présidentielles et législatives en 2006 et en 2011. Maintenant que les autorités élues sont légitimement installées, les enjeux des puissances internationales sont plus que visibles.

En effet, sur le plan géopolitique et même géostratégique, toute action n'est jamais désintéressée. Durant le temps de la guerre, la condition pour bénéficier de l'aide bilatérale et multilatérale était entre autres «la tenue des négociations politiques entendu ici le dialogue inter congolais». Cet examen de passage a fait accoucher à la RDC un système politique plus que

douteux qualifié de «1+4=0», mais qui aura la responsabilité de gérer la Transition politique. Cette période devrait permettre le recyclage des anciens «rebelle» devenus «honorables».

En ces temps, la condition principale posée par les bailleurs de fonds pour continuer les relations normales avec le pays fut «la tenue des élections et le respect des droits humains». Après les élections, alors que la population et le gouvernement élu espèrent avoir réussi avec satisfaction tous les examens de passage, la Banque Mondiale par exemple est revenue avec une condition supplémentaire à savoir : «Payer les services de la dette pour atteindre le point d'achèvement avant de bénéficier de nouveaux crédits» (Minani, 2009).

Il est certain que la présence massive de la Communauté internationale dans les affaires d'un pays victime des agressions des pays voisins et avant cela, victime de l'ancien contexte stratégique de la guerre froide ne semble pas correspondre ou coïncider avec une réelle volonté de résoudre la crise congolaise et aussi les crises des pays de la sous-région de façon définitive. Les approches régionales et globales préconisées jusqu'ici sans alternatives nationales, semblent insuffisantes quand elles ne seraient pas erronées. Lorsqu'on y ajoute les interactions des sociétés multinationales qui agissent souvent dans l'ombre ou qui s'imposent par leur moyen ou leur contribution auprès de leurs gouvernements, la destinée et les enjeux géopolitiques du pays s'obscurcissent.

Quand on sait par exemple que la guerre d'agression armée des pays voisins contre la RDC était une guerre économique et moins géopolitique, et que cette guerre à dimension continentale n'en aura pas été une au sens stratégique du terme, il y a lieu de chercher la «main invisible». Ainsi, on peut noter que la conflictualité réelle qui caractérise l'ensemble de la région des Grands Lacs serait due à l'instabilité politique, à la faiblesse malade des Etats à la base de guerres de légitimité plutôt que de puissance. La problématique de la paix régionale devienne celle du renouveau national impliquant la reconnaissance mutuelle et réciproque des régimes et d'une recomposition de l'équilibre stratégique régional par le développement de l'esprit de coopération et de solidarité régionales tel le modèle emprunté à l'Ospolitik du Chancelier allemand Willy Brandt d'autrefois (Biyoya, 2012, p.10).

Plus d'une personne s'interroge sur l'agitation que la signature du «fameux contrat chinois» entre les Entreprises chinoises et la RDC qui avait provoqué une panique «de l'Orient

à l'Occident, du Nord au Sud de la planète»<sup>36</sup>. Les positionnements de leurs Excellences Sarkozy, Obama et leurs envoyés à travers leurs discours ne manquent pas de motivations. Ce sont des enjeux que la RDC doit capitaliser pour son positionnement géopolitique dans la région des Grands Lacs et même en Afrique en général.

Depuis l'année 2012, à la suite d'un nouveau développement de la rébellion dite Mouvement du 23 mars 2009 (M23) dans l'Est de la RDC notamment au Nord-Kivu, le pays a connu de hauts et de bas. Les populations de cette zone se demandent pourquoi sont-elles nées là et à ce «siècle de sang ou rien». Les cris de SOS sont cette fois entendus, non pas puisque la diplomatie a fait un travail de fond, mais puisque la «voix du sang» a parlé plus fort.

Pendant qu'une mascarade de négociation entre le Gouvernement de la RDC et les représentants de M23 se tient à Kampala sous la facilitation de Yoweri Museveni, Président en exercice de la CIRGL, l'on passe rapidement de l'Accord-cadre signé à Addis-Abeba le 24 février 2013 par les Présidents de la CIRGL sous la facilitation du Secrétaire général de l'ONU à la reddition à la CPI du général déchu Bosco Ntaganda le 26 mars 2013 et puis à la Résolution 2098 du Conseil de sécurité adoptée le 28 mars 2013, deux jours après sa reddition.

Le Conseil de sécurité a en outre décidé de proroger jusqu'au 31 mars 2014 le mandat de la MONUSCO en RDC. Le Conseil a décidé que la MONUSCO disposera pour une période initiale d'un an et dans les limites de l'effectif maximum autorisé de 19 815 hommes, à titre exceptionnel et sans créer de précédent ni sans préjudice des principes convenus du maintien de la paix, d'une «*Brigade d'intervention*», comprenant notamment trois bataillons d'infanterie, une compagnie d'artillerie, une force spéciale et une compagnie de reconnaissance. Le Quartier Général de cette Brigade d'intervention est installé à Goma et placé sous le commandement direct du commandant de la force de la MONUSCO. Cette brigade aura la responsabilité de neutraliser les groupes armés et de réduire la menace qu'ils représentent pour installer l'autorité de l'Etat et la sécurité des civils dans l'Est de la République démocratique du Congo. Elle a aussi la responsabilité de préparer le terrain pour les activités de stabilisation.

---

<sup>36</sup>Cette expression renvoie aux multiples voies suivies de grandes puissances internationales allant même à menacer la RDC.

Professeur des Relations Internationales à l'Université de Kinshasa et ambassadeur de la RDC à Bruxelles, Henri Mova Sakanyi (2013, reportage de Mika chez DigitalCongo.net le 1/4/2013) a salué la Résolution 2098, «initiative congolaise» portée par la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) et cautionnée par la région des Grands Lacs via la Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs (CIRGL) et désormais avalisée par le Conseil de sécurité de l'ONU, organe qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

"C'est un succès diplomatique majeur pour la RDC qu'a réussi le Président Kabila" dit l'Ambassadeur Mova qui salue dans le "caractère inédit" de cette résolution, "un devoir de solidarité" de la Communauté internationale envers un Etat membre en proie à des turbulences récurrentes depuis près de 20 ans du fait des agressions à répétitions de ses voisins notamment le Rwanda et l'Ouganda.

Pour le diplomate congolais, la Résolution 2098 est une «révolution» dans l'histoire des relations internationales car de son avis c'est la première fois que les casques bleus pourront, selon le chapitre VII de la charte onusienne, engager «expressis verbis» une action offensive contre des forces négatives partout où la paix est menacée en RDC et ne plus se borner à un rôle d'observation des hostilités.

Selon lui, cet acte international qui fera date et jurisprudence dans l'histoire de l'ONU permettra de rendre «étanche et transparente» la frontière entre la RDC et le Rwanda comme le souligne le Ministre Raymond Tshibanda et devra permettre, si application efficiente, d'installer une paix durable dans l'Est de la RDC. Est-ce une innovation pour l'humanité ou juste pour le Congo ?

La vérité est que nombre de Congolaises et Congolais, tout en étant satisfaits de voir la voix de la RDC écoutée dans le concert des nations, pensent que la paix et la stabilité de l'Afrique et de la RDC passeront par la place que le pays accordera à la restructuration de son armée, ses services de renseignement, ses structures de recherche et à la solution que la diplomatie proposera aux acteurs de la vie internationale pour trouver ensemble un espace attractif favorable à tous. La RDC n'attendra pas de telles interventions pour toujours. Elle devra prendre sa destinée en main pour attirer les investisseurs du monde.

### IV.5.3. Présence des multinationales

Les multinationales élaborent leur politique dans le secret de réunions confidentielles. Elles ont alors beau jeu de livrer au public, avec les moyens énormes dont elles disposent, une information unilatérale, incontrôlable, où elles apparaissent sous un jour flatteur. Il faut quelques scandales, des bavures comme on dit, pour que le voile se lève quelque peu sur ce que l'on appelle, à juste titre, la criminalité (Centre Tiers-monde, 1978, p.5). En réalité, les entreprises transnationales ont des activités réparties sur les territoires de plusieurs Etats ou dans les espaces internationaux sur base de la stratégie de la société-mère. Elles sont bien multinationales par l'implantation de leurs activités : mais leur stratégie est déterminée par le centre et pour le centre (Bula-Bula, p.214).

Il existe un rapport illicite fondé sur des liens de *corruption* et *collusion* entre les politiciens et les multinationales qui mettent en mal les économies des plus faibles même au prix du sang. C'est le cas d'un sénateur brésilien qui fut décoré en 1974 par la France du titre de membre de la légion d'honneur pour avoir réussi à faire acheter par le Brésil 40 jets parisiens (version civile Fuga Magister). En effet, ces avions étaient destinés à assurer le courrier entre Rio et Brasilia, alors que leur rayon d'action trop faible ne leur permet pas de couvrir la distance. Aussi, le général Golbery do Couto e Silva a quitté le gouvernement pour la présidence de *Dow Chemical* (Bula-Bula, p.215). Ce fut de même pour les firmes comme AGIP, FINA, PEUGEOT, PHILIPS, CITY BANK en RDC entre 1996 et 2003.

En RDC, le jeu est resté le même depuis que les guerres sont déclenchées à l'Est du pays en 1996, en 1998 et à ce jour. Les acteurs qui s'enrichissent sont notamment les multinationales, les Etats voisins, les officiers supérieurs militaires congolais et étrangers mais aussi des chefs des groupes armés actifs dans les zones des combats. Il est devenu facile d'identifier les gratte-ciel et appartements de luxe dans plusieurs villes congolaises, y compris Kinshasa, dont les propriétaires sont des chefs militaires et responsables des groupes armés.

Les hommes politiques congolais et les chefs des guerres ne manquent pas des liens avec les multinationales. De la même manière, les gouvernements des Etats d'origine des multinationales de grandes puissances actives en RDC sont en alerte sur les profits que font ces multinationales alors que chaque fois, ils sont à la défensive pour prouver à l'opinion internationale qu'ils n'y sont pour rien. Ce fut le cas le 24 février 1977. Toute l'édition du livre de Rudolf Mirow *Dictature des cartels*, qui jetait la lumière sur l'affaire entre les filiales à la

recherche des informations fut confisquée deux jours après sa parution sur ordre du Ministre brésilien de la justice (Bula-Bula, p.215). Pourtant, il s'agit là d'une violation grave des droits de l'homme à l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en rapport avec le droit à la protection des intérêts moraux et matériels.

D'après les rapports des groupes d'Experts au Conseil de sécurité de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RDC, le pillage, qui était auparavant le fait des armées, a été remplacé par des systèmes organisés de détournements de fonds, de fraude fiscale, d'extorsions de fonds, d'octroi d'options d'achat d'actions comme dessous-de-table et de détournements de fonds publics sous la direction de groupes assimilables à des organisations criminelles qualifiées de réseaux composés d'un petit noyau de dirigeants politiques et militaires, d'hommes d'affaires, de certains chefs rebelles et administrateurs de territoire (ONU cité par Kibiswa, 2011, p.99).

A défaut de mettre en mouvement la responsabilité internationale des Etats qui échappent à la juridiction de la CIJ, comme c'est le cas pour le Rwanda, la RDC devrait engager sans délai, une diplomatie visionnaire tenant compte des impératifs du contexte de bon voisinage. Il s'agirait par exemple de faire de la reconnaissance de celle-ci des décisions en vue de la réparation juste et équitable. La diplomatie congolaise devrait rappeler et réclamer cette réparation autant que possible.

#### **IV.5.4. Motivations économiques non avouées**

Entre 1996 et 2013, l'histoire de la RDC a été marquée particulièrement par une longue suite des prédatons de ses richesses naturelles et de son capital humain. Il s'est agi à plusieurs reprises des exploitations illicites souvent appuyées par la force brutale aux motivations économiques visant l'enrichissement égoïste de quelques-uns.

Pendant la période de 1996 à 2002 par exemple, l'exploitation illicite des richesses naturelles de la RDC a été exercée à la fois par les rebelles, les groupes armées, les invités du gouvernement et les multinationales quel que soit le régime politique en place ou l'espace du pays occupé dans la logique du financement de la guerre, du butin de guerre par des contrats illégitimes et «léonins». Pendant que les précieuses ressources du pays étaient pillées, une économie informelle faite de troc, de contrebande et de trafic des matières premières s'est

également mise à prospérer pour devenir l'unique moyen de subsistance de la plus grande partie de la population (Kibiswa, 2011, p.100).

Des réseaux d'échanges informels unissaient étroitement les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu au Burundi, au Rwanda, à l'Ouganda, au Kenya, à la Tanzanie mais aussi la province du Katanga à la Zambie et à l'Angola sans aucun respect des règles qui régissent le commerce extérieur. Une des conséquences est de voir la RDC tombée plus bas dans le rang des Etats les plus pauvres et les plus endettés malgré l'abondance de ses ressources naturelles et autres (Annan, 2003). En 2002, le Groupe d'Experts arrivait à la conclusion que toutes les mines de coltan situées dans l'Est de la RDC profitaient soit à un groupe armé ou rebelle soit à des armées étrangères (ONU, S/2002/1146, par.70-71 et S/2001/357, par.127).

Comme le révélait le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement- CNUCED publié le 6 mai 1999, le continent africain plus que d'autres parties du monde comme l'Union Soviétique apparaît désormais un lieu d'investissement accessible, convoité par les grands financiers internationaux à cause des réserves minières quasi-intactes. Cela s'explique par le fait que ces réserves sont sous-exploitées si on les compare à celles des pays du Nord qui sont dans leur phase d'épuisement et engendrent des coûts d'exploitation très contraignants. L'ensemble des investissements étrangers en Afrique passe de 3 milliards de dollars américains en 1980 à 5 milliards en 1996 (Tougas, 2009, p.5). En RDC, certaines transnationales n'ont pas attendu que la révolution contre le pouvoir de Mobutu prenne le pouvoir de Kinshasa. Elles ont rejoint Laurent-Désiré Kabila à Goma pour commencer leur exploitation dans la violation des principes du commerce extérieur. A ce propos, l'on note ce qui suit :

La redistribution des concessions de différents sites miniers du nouveau Congo démocratique à des entreprises américaines, canadiennes et sud-africaines devait permettre à Laurent-Désiré Kabila, Chef de l'AFDL, d'honorer ses traites à court terme et de payer les charges quotidiennes de son armée ainsi que de son appareil politico-administratif (Baracyeste, 1999, p.8).

Mais lorsqu'on évoque la question de la responsabilité et des raisons de la présence de ces acteurs actifs dans le conflit congolais, chacun trouve une raison qui, au fait n'en est pas une. En réalité, les motivations pourtant invoquées sont en première instance, des motivations

d'exploitation économique et d'enrichissement facile. A titre d'exemple, les dépenses militaires du Rwanda et de l'Ouganda ont été tirées des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles de la RDC.

Pour le Rwanda, selon certaines estimations, ces revenus couvraient 80% de l'ensemble des dépenses de l'APR en 1999. L'armée ougandaise a également vu son budget considérablement renforcé grâce aux profits tirés des richesses de la RDC entre 1998 et 2002 notamment dans les districts de l'Ituri et du Haut-Uélé. Une grande partie de l'or produit en Ituri a été exportée par l'Ouganda, puis réexportée comme s'il provenait de sa production intérieure - un modèle semblable à celui qui caractérise les exportations de diamants (Tougas, 2009, p.6 ; Kibiswa, 2011, p.61). Toute interrogation autour de la question est tout de suite rejetée en bloc comme si les autres acteurs fermaient les yeux quand ces opérations se formalisaient. La diplomatie congolaise devrait revendiquer des réparations de toutes ces exploitations illicites inavouées.

#### **IV.6. Effets collatéraux sur la stabilité sous-régionale**

A l'interne comme à l'externe, il est déjà confirmé, la RDC et la région connaissent d'innombrables problèmes qui sont des conséquences de plusieurs années de déstabilisation et de conflits. Il faut certainement les reconnaître et pouvoir rechercher ardemment les voies de sortie qui peuvent être appliquées afin de permettre à la RDC de jouer son rôle moteur en Afrique et dans le monde. A titre d'exemple, le tableau ci-après présente l'économie des problèmes majeurs internes et externes actuels de la RDC c'est-à-dire ceux qui nous paraissent graves juxtaposés à des suggestions des voies de sortie.

*Tab. 23. Matrice des problèmes externes et internes actuels de la RDC dans une dynamique géopolitique*

N°	Problèmes externes et internes actuels en RDC	Voies de sortie applicables
1.	Méfiance entre les leaders et populations de la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Poursuite des échanges et flux commerciaux</li> <li>● Appel aux valeurs humaines</li> <li>● Dénonciation des ingérences provocatrices</li> </ul>
2.	Campagne d'intoxication et diabolisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Refus de participer</li> <li>● Poursuite des activités socio-culturelles communes</li> <li>● Remise en cause de la campagne de haine</li> <li>● Non-adhésion aux appels incongrus</li> </ul>

3.	Défaillances du leadership national responsable	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rétablissement du pouvoir par la confiance</li> <li>● Appel au patriotisme</li> <li>● Recyclage de hautes autorités et mandataires</li> <li>● Changement de mentalité</li> <li>● Justice distributive des ressources naturelles</li> </ul>
4.	Méconnaissance de la chose publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Education à la citoyenneté responsable</li> <li>● Sensibilisation sur les devoirs et les droits des citoyens,</li> <li>● Vulgarisation des lois</li> </ul>
5.	Non effectivité de la bonne gouvernance et de la démocratie	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Education aux Droits de l'homme</li> <li>● Education à la citoyenneté responsable</li> <li>● Sensibilisation à la cohabitation pacifique</li> <li>● Tenue des élections locales</li> <li>● Promotion effective de la décentralisation en cours</li> </ul>
6.	Clientélisme et disfonctionnement des structures étatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcement de la police de frontière et de renseignement</li> <li>● Mise en œuvre des mécanismes et des services de contrôle</li> </ul>
7.	Insécurité causée par la présence des FDLR/milices	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Dialogue au sujet des FDLR et autres groupes armés</li> <li>● Perspective de leur retour de la paix et de la sécurité</li> </ul>
8.	Emiettement et désorganisation de l'armée nationale et du service de renseignement et d'espionnage	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réorganisation de l'armée et révision des grades actuels</li> <li>● Renforcement des écoles supérieures des officiers militaires</li> <li>● Formation et recyclages des militaires et des agents des services de renseignement et d'espionnage</li> <li>● Renouvellement des équipements militaires</li> <li>● Recrutement d'une nouvelle génération des militaires instruits et des agents de renseignement et d'espionnage spécialisés</li> </ul>
9.	Incapacité de faire face aux envies des convoitises des ressources nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcement de la stabilité</li> <li>● Développement des centres géopolitiques et géostratégiques</li> <li>● Organisation des consultations populaires et des experts</li> </ul>
10.	Impunité et corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Restauration de la justice</li> <li>● Lutte anti-corruption,</li> <li>● Formation des juges / magistrats</li> </ul>
11.	Délabrement du tissu socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Relèvement économique</li> <li>● Lancement des échanges économiques, commerciaux et socioculturels</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Assouplissement des mesures et création des chambres de commerce</li> </ul>
12.	Crise humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Soutien des ONG et bienfaiteurs</li> <li>● Création d'un fonds national humanitaire</li> <li>● Renforcement et appui institutionnel de la croix rouge nationale</li> </ul>
13.	Pauvreté accrue et inégalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Demande de la réduction et/ou de la suppression de la dette internationale</li> <li>● Création d'un fonds de soutien des activités agropastorales</li> </ul>
14.	Perte du regain de la diplomatie et de la géopolitique	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Recrutement objectif et formation des diplomates</li> <li>● Renforcement de la coopération avec les voisins</li> <li>● Ouverture des missions diplomatiques et consulaires dans l'intérêt national et des individus</li> <li>● Redynamisation de la coopération régionale</li> </ul>

Source : Conception de nous-même pour des raisons d'illustration

Quelques aspects méritent un court développement explicatif :

#### **IV.6.1. La méfiance entre les leaders et les populations de la région**

La région des Grands Lacs d'Afrique est marquée par une complexité géopolitique et des tensions persistantes entre les pays voisins : la RDC, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda. Entre autres aspects, il faut noter que la région englobe la zone autour des lacs Albert et Tanganyika. Cette région est un carrefour entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est, avec des corridors commerciaux concurrents reliant le Nord (Kampala - Nairobi - port de Mombasa) et le Sud (Kigali - Dodoma - port de Dar es-Salaam). Les anciennes frontières des royaumes ont été conservées, ce qui influence les dynamiques de pouvoir et de population (Biyoya, 2012).

Depuis les conflits des années 1990, un climat s'est progressivement installé parmi les populations et surtout les leaders et dirigeants. Les conflits passés, les rivalités ethniques et les intérêts divergents ont laissé des traces de méfiance entre les pays. Les ressources naturelles, telles que les minéraux, ont souvent été au cœur des tensions<sup>1</sup>. La crise électorale de 2015 au

Burundi, par exemple, a également affecté les relations avec le Rwanda, entravant la coopération régionale. Il est un devoir de tous de travailler pour minimiser les effets de ce climat de méfiance par des actions bien réfléchies.

#### **IV.6.2. Les campagnes d'intoxication et diabolisation réciproques**

Il est clair que la propagation des rumeurs et désinformation demeurent des faits horribles. Actuellement, les médias, les réseaux sociaux et les discours politiques sont capables et amplifier les tensions en diffusant des informations biaisées ou fausses et accusations infondées peuvent alimenter la méfiance entre les pays, les groupes ethniques et les dirigeants. Toutes les parties doivent être impliquées dans la gestion de ces conflits. Les campagnes d'intoxication et de diabolisation réciproques dans la région des Grands Lacs africains sont préoccupantes et contribuent à la méfiance entre les pays.

#### **IV.6.3. Les défaillances du leadership national responsable**

Il est vrai que les élections de 2006 et de 2011 nous ont donné des dirigeants légitimes. Les députés et sénateurs, les membres des gouvernements provinciaux et central sont en fonction, mais, la RDC semble ne pas encore avoir un leadership promotionnel du politique, du social, de l'économique, du culturel. Il faut que les enjeux géopolitiques puissent former ce type de leadership capable de prendre la destinée du pays à n'importe quel prix allant jusqu'au sacrifice suprême Biyoya, 2012.

Les défaillances de leadership national dans la région ont émergé depuis les années 1996 dans la région des Grands Lacs. Cela a eu comme des conséquences profondes sur la stabilité et le développement. Cela s'est surtout manifesté par des conflits récurrents dans l'Est de la Congo-Kinshasa ont sapé la confiance dans les dirigeants. La région est riche en ressources naturelles, mais les cycles de conflits persistent, entravant le développement. Lutter contre la corruption, l'impunité et les abus de pouvoir puis promouvoir la transparence et la responsabilité et investir dans l'éducation et la formation.

Tous les pays qui font aujourd'hui la fierté du monde et des régions prospères ont eu des hommes d'Etat. La RDC a besoin de son Nelson Mandela, de son Léopold Sédar Senghor, de son Mwalimu Julius Nyerere. Ces personnalités ont développé un leadership effectif

(Mubiala, 2010, p.522) en ce sens qu'ils avaient en eux l'esprit d'ouverture, le sens du dialogue, l'enthousiasme, l'objectivité, l'humanisme, le sens de l'intégrité morale et de l'humilité. Un tel leadership est producteur de confiance populaire, de crédibilité et de respect de l'autorité établie.

#### **IV.6.4. La méconnaissance de la chose publique**

La tare ou le culte du moi est encore permanente dans le chef des acteurs politico-administratifs, économiques voire diplomatiques congolais. Il est important que le respect du bien public soit enseigné et suivi par des mécanismes appropriés pour faire reculer cette considération de remplacer l'intérêt public par l'intérêt personnel.

#### **IV.6.5. Le délabrement du tissu socio-économique**

La RDC est une région minière des plus riches du monde, particulièrement l'Est et le Sud du pays. Or, ce qui devrait être une chance devient un handicap. On parlerait de «la malédiction des matières premières». Ce phénomène provoque trois blocages (Tepeneag, 2010) :

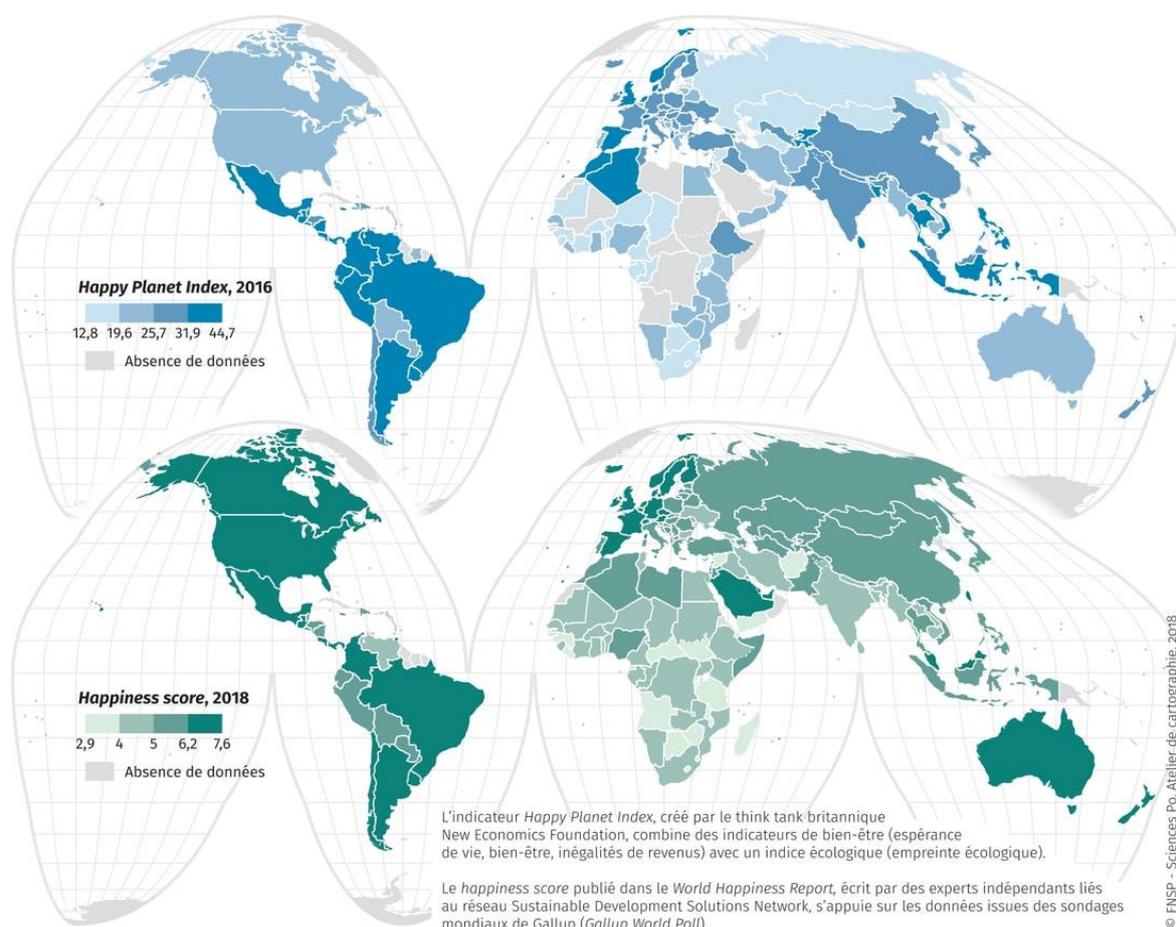
- Blocage économique : la société se contente d'exploiter les matières premières et ne développe pas les autres secteurs permettant son épanouissement ;
- Blocage social : la société est complètement déstructurée et les inégalités se creusent entre les riches qui profitent des matières premières et les pauvres qui n'ont rien ;
- Blocage géopolitique : le pays utilise la puissance c'est-à-dire la force armée au détriment du politique et devient l'objet de convoitises des pays voisins et d'ailleurs.

Les infrastructures socio-économiques sont délabrées, les usines et industries ne produisent pas à la hauteur de la demande. La production agro-pastorale est trop faible, l'exportation est quasi inexistante, les échanges régionaux sont quasiment non opérationnels. Le travail et le salaire n'existent pas, etc.

Par rapport au potentiel de la RDC, les indices de bonheur et de bien-être devraient être élevés. Mais, cela n'est pas le cas. En effet, ce sont des indicateurs alternatifs de développement produits par des acteurs non gouvernementaux. Le premier, le *Happy Planet Index*, intègre la

dimension écologique et montre une situation favorable en Amérique latine et dans quelques pays d'Europe et d'Asie du Sud-Est. Le second, le Happiness score, compile les résultats de sondages auprès des populations sur de très nombreux thèmes. Le bien-être est dans ce cas perçu comme élevé sur le continent américain, en Europe de l'Ouest et en Océanie, mais bas en Afrique subsaharienne. La figure ci-après révèle que la RDC est dans des conditions déplorable :

Fig.20. Indices de bonheur et de bien-être dans le monde (Score bas en RDC)

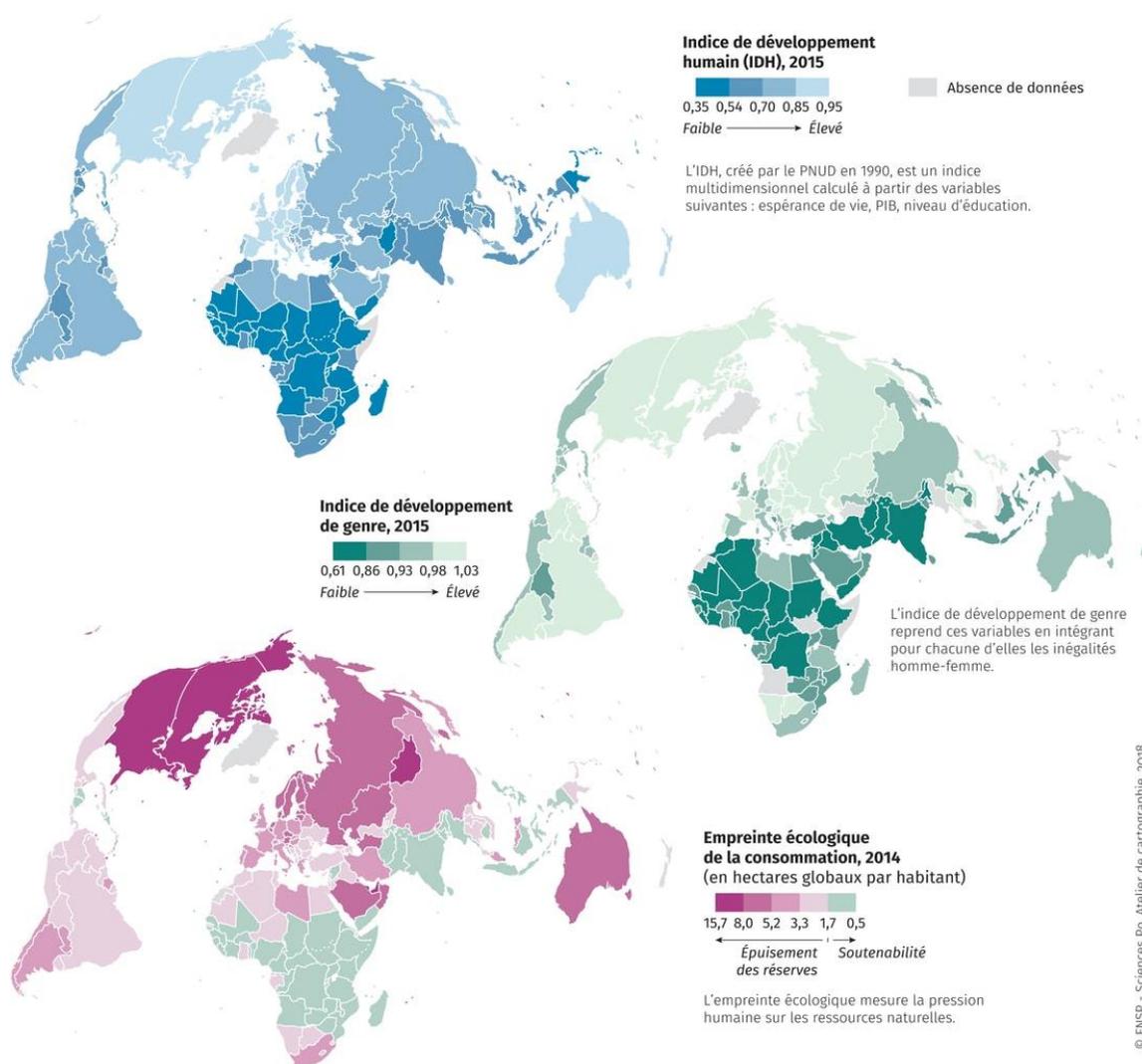


Sources: *World Happiness Report 2018*, <http://worldhappiness.report> ; New Economics Foundation, *Happy Planet Index*, <http://happyplanetindex.org>

De même, l'Indice de développement humain (IDH) considère *l'espérance de vie, l'éducation et les revenus*. Il est le plus bas en Afrique subsaharienne (centrale surtout) et le plus haut en Europe (du Nord notamment). L'indicateur appliqué aux inégalités de genre (femmes/hommes) présente une géographie similaire hormis au Moyen-Orient et en Asie du Sud, où la situation est mauvaise. L'empreinte écologique indique une consommation

soutenable en Afrique (Nord et Sud exceptés) et en Asie du Sud mais un épuisement extrême des réserves dans le Golfe et en Amérique du Nord. La lecture des cartes montre que le score de la RDC est parmi les plus déplorables malgré les riches sous-sols du pays. Les guerres n'ont pas manqué d'influencer négativement les indices concernés.

Fig.21. Indices de l'espérance de vie, de l'éducation et des revenus dans le monde (Score bas en RDC)



Sources: PNUD, <http://hdr.undp.org> ; Global Footprint Network, *National Footprint Accounts 2018 Edition*, [www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org)

#### IV.6.6. L'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales

Le directeur du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) en RDC, M. Adama Guindo, a affirmé en 2009 que 71% de la population de la RDC vit en dessous du seuil de pauvreté malgré les énormes potentialités que renferment le pays. Adama l'a révélé au cours de l'atelier portant sur le genre et la microfinance organisé mardi 4 août 2009 à

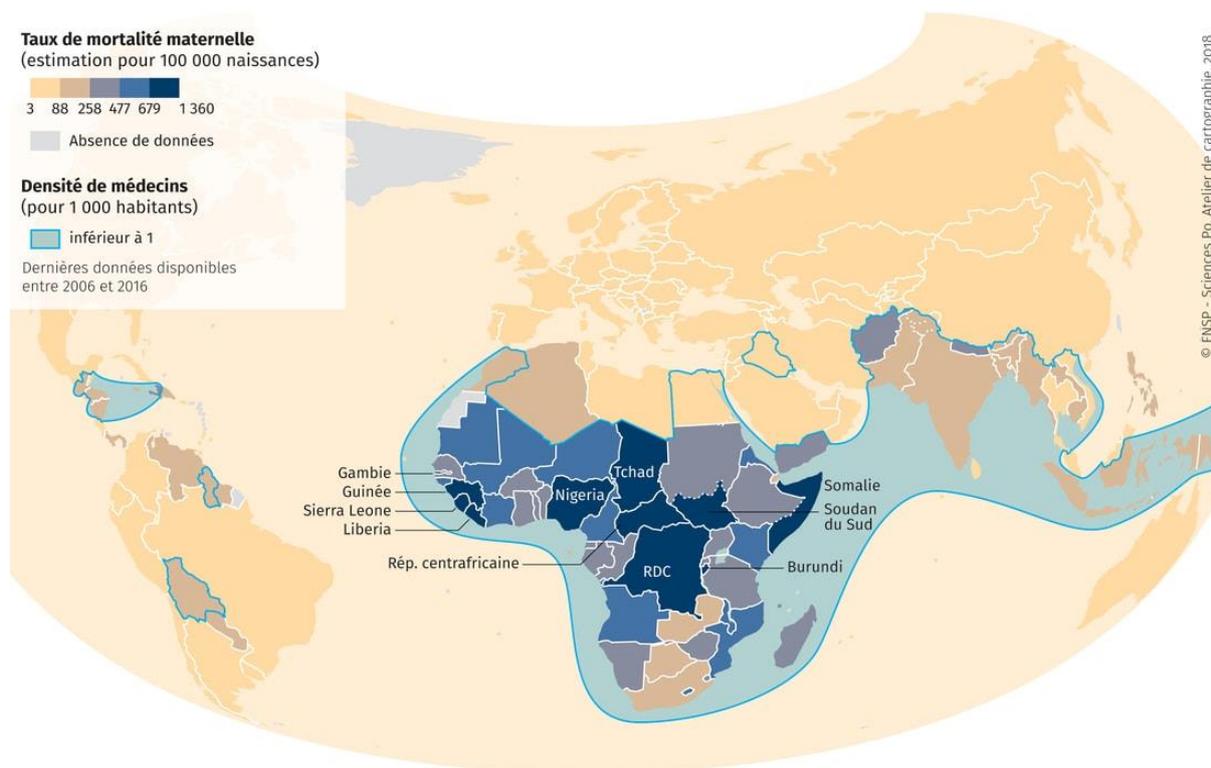
Kinshasa, en présence des organisations féminines et des droits humains. Il a tenu à préciser que 31% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et le taux net de scolarisation dans le cycle primaire est de 52% (Adama cité par PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement], 2002). Pour relever les défis de développement que connaît la RDC, a-t-il indiqué, le PNUD, en concertation avec le gouvernement et les différents partenaires au développement, a rédigé un document de programme de pays (CPD) qui constitue son plan d'action 2008-2012.

Selon ce programme, le PNUD intervient dans deux grands domaines à savoir, la gouvernance et la lutte contre la pauvreté, deux axes sous-entendus par la vision de l'équité du genre. C'est ainsi que le PNUD, a révélé qu'il va appuyer le processus d'élaboration de la politique nationale du genre d'une part et d'autre part, la stratégie nationale de microfinance. Il a, à cette occasion, appelé l'Etat congolais à mettre en place des politiques publiques plus porteuses des opportunités de transformation sociale, politique et économique en faveur des hommes et des femmes, des fils et filles du pays (Adama cité par PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement], 2002).

Dans cette optique, a-t-il ajouté, il est nécessaire que la stratégie nationale de microfinance inspire la politique nationale du genre et que les enjeux genre soient davantage pris en compte dans les modalités d'exécution de la stratégie nationale de microfinance. Pour Adama la lutte contre la pauvreté est productrice d'une gouvernance démocratique efficace et porteuse du développement humain durable car, sans ressources financières, le leadership politique de la femme en particulier est aléatoire. Adama a fait savoir que le PNUD est disponible à appuyer le processus de la visitation et de formalisation des outils institutionnels plus consensuels, initié par le gouvernement de la RDC pour la consolidation de la quête de la gouvernance démocratique et la lutte contre la pauvreté (Adama cité par PNUD [Programme des Nations Unies pour le Développement], 2002).

La lecture et l'observation des figures ci-après parlent d'elles-mêmes sur la situation de la RDC en ce qui concerne les conséquences des guerres à répétition. Il s'agit notamment en termes de taux de mortalité maternelle, la ration population/médecin, l'indice de bonheur, de bien-être, d'espérance de vie, de revenus, d'éducation.

Fig.22. Indice du taux de mortalité maternelle dans le monde (le plus élevé en RDC)



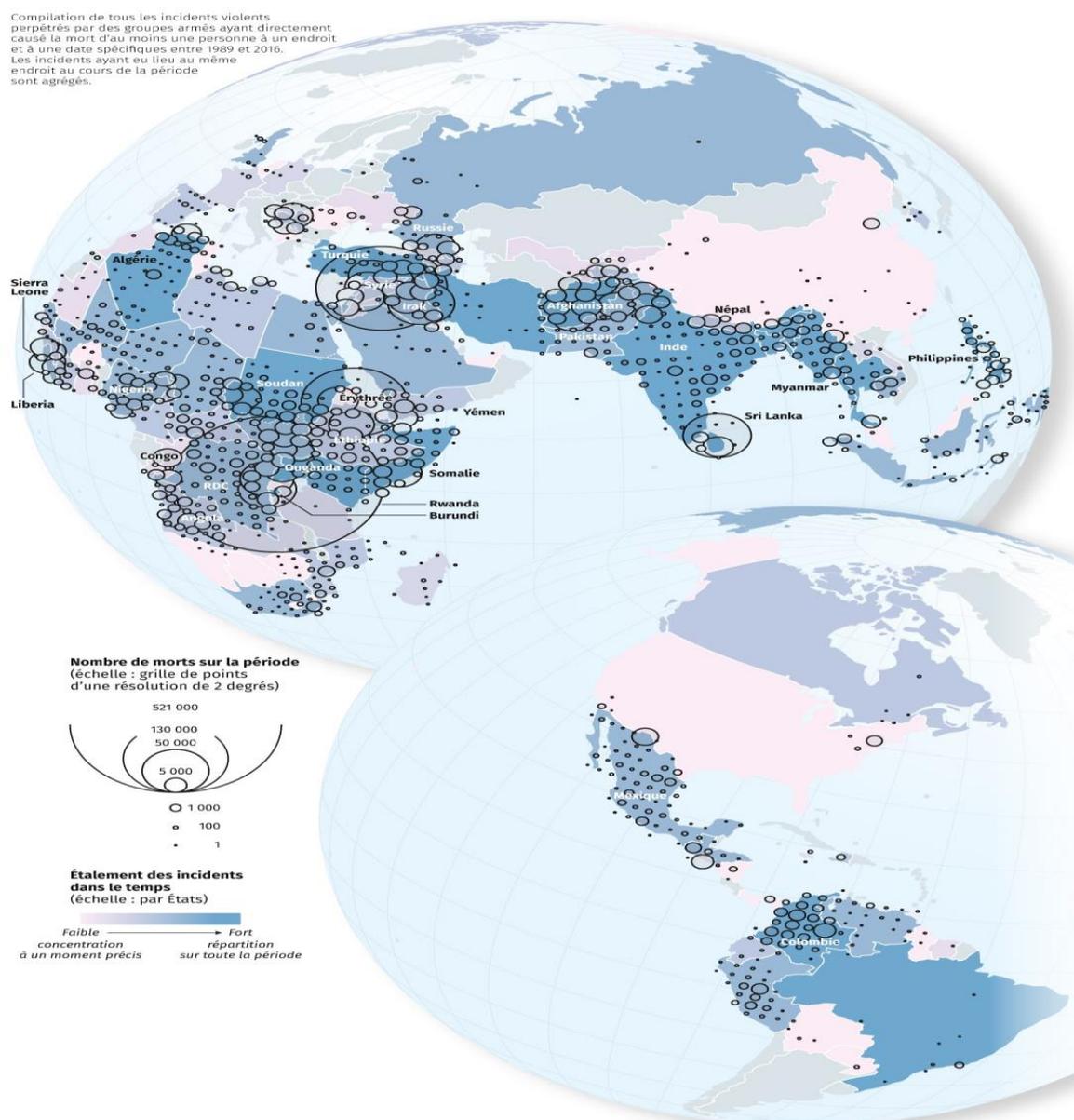
Source : Banque mondiale, <https://data.worldbank.org>

La figure (carte) indique la **mortalité maternelle** dans le monde avec le nombre de médecins pour 1 000 habitants. Elle témoigne de très fortes inégalités mondiales pour cette composante importante de la sécurité humaine. Partout où le nombre de médecins pour 1 000 habitants est inférieur à 1, la mortalité maternelle est élevée, atteignant les valeurs les plus élevées dans 10 pays africains (pouvant dépasser 1 %) et se situant, en 2015, entre 0,68 et 0,26 % dans la majorité des autres pays africains. **La RDC se trouve dans la tranche où la mortalité est très élevée** et la **ration population/médecin est la plus basse** du continent et du monde.

«L'Uppsala Conflict Data Program», un outil international, recense les « événements » - soit les *cas de violence* qui entraînent la *mort* – à partir de sources multiples. Ces estimations peuvent ainsi parfois être inférieures à la réalité, tous les cas n'étant pas rapportés. Les cercles de la figure ci-bas (carte) montrent le nombre de morts de 1989-2016 suivant un maillage de 100 km de côté environ. Les zones les plus meurtrières se situent en Afrique (la bande centrale en particulier), au Moyen-Orient et en Afghanistan/Pakistan. D'autres zones de violence apparaissent, avec des totaux moindres ou plus localisés : Colombie, Pérou et Mexique, Philippines, Sri Lanka et sous-continent indien, Yémen, Caucase et Balkans. Comme on peut

le lire, avec les guerres à répétition, les morts se comptent en milliers chaque mois et en millions chaque année.

*Fig.23. Indice de violence avec des morts - causée par les guerres dans le monde (le plus élevé en RDC)*



Source: *UCDP Georeferenced Event Dataset Codebook Version 17.1*, Department of Peace and Conflict Research, Uppsala University, <http://ucdp.uu.se>

#### **IV.7. Modification des enjeux géopolitiques et interventions diplomatiques**

Peuplé de plus de 65 millions d'habitants en 2005, la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde en dépit d'innombrables ressources variées. L'IDH cette année, le classe au 155<sup>ème</sup> pays sur 172 au monde. Dans cet immense pays d'Afrique centrale, de nombreux

problèmes dont la pauvreté, les difficultés d'accéder à l'éducation, à la santé et à un revenu du travail existent (Tapeneag, 2010). Cette problématique est analysée sur le plan externe et interne. Le besoin de voir la RDC se stabiliser et la modification des enjeux politiques ont permis d'entreprendre des actions au niveau international afin de rendre l'espace vivable en trouvant des voies de sortie à la crise congolaise.

#### **IV.7.1. Naissance d'une volonté et d'une détermination démocratiques**

Bien que les élections de 2006 et de 2011 soient sorties d'un long et pénible processus, la volonté et la détermination aux valeurs démocratiques sont visibles au sein des populations. Ces élections jouent un rôle géopolitique catalyseur. L'on devrait donc s'attendre à ce que même au lendemain des élections, la consolidation de l'Etat, le progrès de la démocratie et l'essor de la nation soient fonction de la capacité de nouveaux élus ayant désormais un pouvoir légitime. Ces élus devraient relever le défi de la position géostratégique de la RDC dans le concert des nations. De partout, en effet, l'on entend dire : «La RDC doit jouer son rôle». Celui-ci est, cependant perçu de différentes manières selon que l'on est Congolais ou potentiel investisseur et/ou prédateur. Ce repositionnement est certes évident et important pour le pays.

#### **IV.7.2. Des tentatives de rétablissement des relations pointent à l'horizon**

La RDC a rompu ou suspendu ses relations diplomatiques avec ses voisins de l'Est en 1996 lorsque les troupes rwandaises ont milité, aux côtés de l'AFDL, pour la chute de la dictature de Mobutu et se sont complètement dégradées lors de la rébellion dirigée par le RCD/Goma en 1998 appuyée par les troupes rwandaises et ougandaises. Après 10 années consécutives au moins, la volonté de rechercher des voies de revisiter les positions sont de temps en temps mises à table.

Les parlementaires du Rwanda, de l'Ouganda et de la République démocratique du Congo, membres du Forum interparlementaire pour la paix dans la région des Grands Lacs (AMANI Forum) se sont réunis à Kigali, du 21 au 22 septembre 2005, en vue de chercher les moyens de promouvoir le dialogue interparlementaire pour la paix entre les trois pays liés par le conflit qui ravage la région à travers les guerres en RDC.

Cette conférence avait pour but d'explorer et échanger des idées sur l'état actuel du conflit rwando-ougando-congolais et en étayer des mécanismes de résolution. Les délégations des parlementaires burundais, kenyans, tanzaniens et zambiens ont également participé à cette

rencontre. A l'issue de cette rencontre, les chefs des trois délégations ont signé un communiqué conjoint engageant les trois pays, notamment les membres des parlements respectifs, à œuvrer pour une vision commune du conflit et pour un rétablissement de bonnes relations entre les trois pays (Uwanone, 2005).

C'est ainsi que le 20 janvier 2009, Kinshasa et Kigali avaient lancé une opération militaire conjointe «Umoja wetu», afin de mettre fin à la présence des rebelles hutu rwandais des FDLR dans le Nord-Kivu. Des négociations diplomatiques à Nairobi sous la facilitation des Nations unies et de l'Union africaine ont été entamées. «L'heure est à la normalisation des relations diplomatiques avec le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda», a indiqué le Ministre des Affaires étrangères, Alexis Thambwe Mwamba, annonçant qu'au courant du mois de mars 2009, la RDC va procéder effectivement à un échange d'ambassadeurs avec ces trois pays. Pour lui, la RDC ne voit plus d'obstacle à la normalisation de ses relations diplomatiques avec le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda.

Toutes ces avancées diplomatiques confirment qu'une décrispation s'observe dans la sous-région dominée depuis plus d'une décennie par des conflits armés. Le choix porté sur Norbert Nkulu Kilombo par Kinshasa et l'acceptation par Kigali de ce proche collaborateur du Chef de l'Etat, nommé par le ministre des Affaires étrangères, illustre qu'une nouvelle ère diplomatique pointe à l'horizon. Il appartient à Kinshasa et Kigali d'aborder leurs relations sous un nouvel angle et les faire passer d'une stratégie de confrontation à celle de compromis dans le respect des spécificités de chaque Etat.

Au lendemain de la normalisation des relations diplomatiques entre Kinshasa et Kigali suivie du récent échange d'Ambassadeurs, l'heure est venue d'assister non seulement à la nomination de Ntumba Luaba (RDC) en qualité de Secrétaire Exécutif de la CEPGL, mais aussi à la réunion entre les deux Chefs d'Etat qui se déroule à Goma à l'Hôtel Ihusi et à la conférence qui se tient dans la zone neutre de la frontière<sup>37</sup> (MONUC, 2009).

Au-delà de l'amélioration de la situation sécuritaire dans la sous-région, Kabila et Kagame, ont mis à profit ce mini-sommet, pour aborder les questions liées à l'économie et au développement le jeudi 6 août 2009.

---

<sup>37</sup>Raymond Tshibanda est Ministre RD. Congolais de la Coopération internationale et régionale en 2009. Il dit cela lors d'une conférence à Goma.

Il est certain que la détermination est grande pour que les relations soient rétablies également par la RDC avec l'Ouganda et le Burundi. Il y a lieu d'espérer que les relations avec la Tanzanie peuvent prendre un nouvel élan. Cette redynamisation des relations diplomatiques au cours de cette année était porteuse d'espoir pour un avenir radieux dans cette sous-région ainsi que dans toute la région des Grands Lacs. Des années passent, des méandres se profilent.

Mais la nouvelle rébellion (M23) qui éclate en avril 2012 inquiète tout esprit épris de paix et de retour de la stabilité globale dans cette sous-région. Ce mouvement clame de déchirer les casques bleus de la Brigade spéciale d'intervention de la MONUSCO instaurée par la Résolution 2098 du 28 mars 2013. Le Conseil de sécurité va-t-il mettre la queue entre les pattes devant cette menace ou alors va-t-il poursuivre sa quête de maintien de la paix et la sécurité internationales ?

#### **IV.7.3. Intervention des Organisations internationales et recherche de la paix en RDC**

La République démocratique du Congo est en Afrique centrale, ce que la France et l'Allemagne sont en Europe occidentale. Elle est ce que la Chine et le Japon sont en Asie, ou encore ce que le Brésil et l'Argentine seraient en Amérique latine. C'est un acteur géostratégique dans le jeu d'équilibres géopolitiques régionaux ou planétaires selon les cas. *[Nous soulignons que la RDC se retrouve à la fois dans la sous-région de l'Afrique centrale et de l'Afrique de Grands Lacs].*

La situation politique de la RDC a ceci de spécifique du point de vue des analyses stratégiques et des relations internationales qu'elle met en exergue le rôle prééminent de deux Organisations internationales politiques mondiales : l'ONU et l'UE pendant que les Organisations internationales africaines peinent à s'élever au niveau des acteurs géostratégiques locaux ou régionaux. En effet, l'Organisation des Nations Unies à travers la MONUSCO et le PNUD, l'Union Européenne par la Commission des Affaires humanitaires et de développement, par la force militaire et la police d'intervention déployées en RDC jouent un rôle majeur à travers le processus de paix dans la région des Grands Lacs à côté des Etats et autres acteurs mondiaux intéressés aux affaires régionales en Afrique centrale» (Biyoya, 2007, p.2).

La stabilité de la RDC est de ce fait indispensable à celle de ses neuf voisins en général et de trois voisins de la région des Grands Lacs impliqués de plain-pied dans le conflit en particulier. La signature du *Pacte sur la Sécurité, Stabilité et le Développement dans la région*

*des Grands Lacs* à Nairobi, le 15 décembre 2006 est une manifestation plausible de cette implication. Sous cette impulsion, les Hommes d'Etat ont manifesté par ce pacte leur volonté de rechercher conjointement les solutions pacifiques aux différends (Réseau des Commissions Justice et Paix, 2007, p.3).

Les spécialistes de la géopolitique sont unanimes que «l'exploitation de son potentiel hydroélectrique, la richesse de sa biodiversité, l'abondance de ses minerais stratégiques sont entre autres les principaux axes que les acteurs internationaux attendent (Cros & Misser, 2006). Par ces acteurs, il y a lieu de citer à titre d'exemple : le Nouveau Programme économique pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'Union Européenne, l'Asie, l'Arctique, l'Amérique et qu'en sais-je encore. Le fait que le Congo abrite la plus importante opération de maintien de la paix engagée par les Nations Unies est un autre enjeu non négligeable. La diplomatie congolaise devrait mener une réflexion débouchant sur un outil d'analyse avec un souci de prospective.

De façon générale, pour avoir des chances de réussir à construire un environnement favorable, les politiques de prévention et de résolution des conflits devraient s'attacher à faire coopérer leurs différents protagonistes, africains ou non, en vue de créer les institutions légitimes, dont ont besoin les Etats africains. Ceci demandera beaucoup de travail, à l'échelon national, régional et international.

Au niveau national, la transition ne peut réussir qu'à travers des processus consultatifs locaux qui abordent les questions de la légitimité politique, de la transparence, de la responsabilité, de la gestion des ressources économiques, de la réforme du système de sécurité, de la démilitarisation de la politique, de la réconciliation, de la justice et des droits de l'homme. Des acteurs extérieurs peuvent apporter leur aide, notamment financière et politique, mais en prenant garde que leurs interventions de maintien de la paix, quel que soit leur bien-fondé humanitaire, ne nuisent pas au processus (Porteous & Jaquet, 2003), délicat, de transition en consolidant des réseaux qui vivent de la faiblesse de l'Etat et profitent de la guerre.

Les questions qui passent dans les têtes des Congolais sont du genre : Est-ce le moment pour notre pays de retrouver sa place de leader et de chef de file de l'Afrique centrale et de Grands Lacs ? Est-ce le temps de revivre la prospérité économique, sociale et culturelle d'antan ? Est-ce l'occasion au pays de se classer sur l'échiquier international comme Etat

contributeur aux multiples problèmes qui accablent la planète grâce à ses potentialités à travers une géopolitique et une diplomatie responsables ?

Tout cela n'est possible que si le processus de la recherche de la paix et de la stabilité trouve un dénouement heureux. Le rôle de la diplomatie congolaise est sans doute de faire en sorte que la RDC retrouve des stratégies efficaces pour son repositionnement en prenant en compte les opportunités internes et externes telles que les richesses du pays et l'attention des partenaires internationaux aux problèmes de la stabilisation de la RDC.

## Chapitre cinquième : Discussion et perspectives

### V.1. Liminaire

Besoin fondamental séculaire, la stabilité est le lieu de rencontre entre le politique et le social. On ne peut parler de stabilité que lorsqu'il existe un ordre dans lequel tout le monde agit en respect envers l'autre. Lorsque chaque acteur commence à faire ce qu'il veut, mettant même en mal les autres, la stabilité souffre énormément. De même, lorsque chaque citoyen de la société n'accède pas aux ressources élémentaires pour sa survie et son bien-être, on ne pourrait pas non plus parler de stabilité. Or, de tous temps et de tous lieux, les sociétés et les populations de la planète ont ardemment voulu vivre ensemble dans la concorde, la paix, la sérénité, la sûreté, la sécurité, bref vivre dans la stabilité.

Un Etat est stable lorsqu'il est à mesure de jouir de sa souveraineté totale et de manifester sa puissance et sa position parmi les nations. Les efforts qui contribuent à retrouver ou à maintenir la stabilité de l'Etat est un devoir sacré de tous les citoyens sous la houlette de leurs dirigeants puisque leur bien-être en dépend.

Ainsi, chaque fois que des événements belliqueux mettent en mal ce besoin séculaire, les voix se font entendre et les stratégies se mettent en place pour défier l'agent perturbateur afin de restaurer l'équilibre. Mais, cette quête a toujours été difficile puisque les parties en présence, notamment les Etats, fondent leurs actions sur leur puissance et leur position. Le terrain de la conflictualité est désormais au centre de la vie politique et sociale puisque chaque partie recherche de façon effrénée ses propres intérêts et son positionnement.

Pour rappel, les participants à la recherche ont été amené à donner leurs opinions et perceptions sur les concepts clés, le processus de la quête de la sécurité et de la stabilité, les indices et facteurs de croissance des turbulences dans le pays et dans la région, les mécanismes et conditions vers le rétablissement de la sécurité et de la stabilité. Cela a permis ainsi de dégager des prédictions pouvant faire aboutir la quête de la construction de la paix et de la sécurité en RDC et dans la région.

Ensuite, ces données ont été mises en corrélation avec la réalité vécue au quotidien dans le pays et a permis de faire un retour réfléchi sur les événements belliqueux ou non ayant mis en mal la paix, la sécurité, la stabilité dans le pays et dans la région entre 1994 à 2018. Des

points d’ancrage comme les enjeux de la perturbation de la paix en RDC et dans la sous-région, la configuration géopolitique du monde sur la sécurité et la stabilité en RDC, les facteurs internes et externes des turbulences contre la paix et la sécurité en RDC, les effets collatéraux sur la stabilité sous-régionale et la modification des enjeux géopolitiques et nécessité d’interventions diplomatiques ont été finalement recoupés et ont confirmé les contenus et résultats identifiés par la recherche.

Ce chapitre se propose donc de procéder à la discussion de comment arriver d’une part à déconstruire l’insécurité et l’instabilité, et d’autre part, construire la paix, la sécurité et la stabilité en RDC. Il s’agit d’une lecture critique du changement attendu au pays en répondant à la question comment les dirigeants et les acteurs en présence peuvent-ils procéder pour construire la paix et la sécurité en RDC.

Plus concrètement, la discussion portera sur des éléments en corrélation avec l’analyse des données primaires issues de l’enquête par questionnaire et des discussions en groupe sous forme d’atelier (chapitre troisième) ainsi que les contenus et résultats mobilisés grâce à l’analyse des données secondaires (chapitre quatrième). La discussion se concentre sur les aspects pratiques ci-après :

- ✓ Matériaux pour la construction de la paix et de la sécurité en RDC
- ✓ Stratégies pour la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité
- ✓ Perspectives de la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité
- ✓ Revalorisation du contenu du concept de sécurité dans sa pratique en RDC
- ✓ Vision et stratégies prioritaires à court terme

## **V.2. Matériaux pour la construction de la paix et de la sécurité en RDC**

La stabilité durable, non seulement des Etats, mais également des sociétés qu’ils représentent, est impossible tant que la sécurité des individus n’est pas garantie. Qu’il s’agisse des acteurs étatiques ou non étatiques, les actions dans le sens d’améliorer la qualité de la sécurité, de la paix, de la stabilité et du développement dépend de la perception que l’on se fait du problème. Autant la perception du problème est bonne, bonnes et efficaces seront les actions à prendre. Mais si la perception est erronée, on ne peut être que des spectateurs bons à juger et/ou à critiquer et non des acteurs à la recherche de la destinée voulue.

### **V.2.1. Paramètres pour construire la paix, la sécurité et la stabilité en RDC**

Comprise comme la qualité ou l'état d'un espace géopolitique et géostratégique qui retrouve son équilibre initial après une rupture momentanée de celui-ci, le concept *stabilité* constitue le résultat d'un environnement à la fois de paix, de sécurité, de sûreté, de sérénité et de bien-être pluriel. Elle sous-entend également, le maintien d'un équilibre, d'une constance dans ce qui participe au développement d'un Etat (Lukunda, 2004, p.80). Les paramètres pour construire la paix et la sécurité reviennent à maîtriser les caractéristiques essentielles de la démarche géopolitique et/ou géostratégique.

#### **V.2.1.1. Mieux comprendre les enjeux de la géopolitique mondiale dans un conflit**

La condition première de conquérir la paix et la sécurité de la RDC passe par la maîtrise des enjeux de la géopolitique mondiale. La géopolitique fait partie des sciences sociales et humaines. Elle a pour objet de déterminer, derrière les apparences, les caractères objectifs de la géographie physique et humaine qui conditionne les *choix stratégiques* des acteurs internationaux de la vie idéologique, politique et économique aussi bien au niveau local, national, régional que mondial. Sa logique est construite autour de principaux concepts fondamentaux dont la conflictualité, la spatialité, la frontière, l'impérialité et la mondialité (Jacquier, 2005, p.25).

Dans les lignes qui suivent, il sera question de retracer quelques indications préalables en mettant les cinq concepts en lien avec le contexte du conflit congolais que d'aucuns n'hésitent plus de qualifier de « guerre mondiale africaine en RDC » vu sa durée et sa complexité. Cette analyse contextuelle est ici une des conditionnalités pour construire la paix et la stabilité dans un Etat fragile. La démarche met un accent particulier sur les concepts de *conflictualité*, *spatialité* et *frontière* aux vues de leur fertilité des faits dans le conflit congolais qui s'internationalise davantage.

La boutade que le général de Gaulle prononça un jour « *Une nation n'a pas d'amis, elle a des intérêts* » doit interpeller les Etats fragiles comme la RDC. L'élite du Congo-Kinshasa de tout bord devra y apporter la meilleure compréhension et la pratique nécessaire en termes de contribution scientifique et de formation dans des incubateurs productifs.

La vie a toujours été en général conflictuelle. Cette conflictualité a comme soubassement l'agressivité positive et négative des êtres humains, dans leur course au plaisir,

au pouvoir et à la gloire, etc. Tout cela les conduit au conflit permanent, à la crise sans cesse recommencée. Cette logique fonctionne également pour les Etats et autres acteurs de la vie internationale. On dirait qu'il s'agit du principe de contagion naturelle. Ainsi, la géopolitique a pour tâche première de mettre en évidence les origines des conflits et les motivations des acteurs internationaux pour être à mesure par la suite de rechercher les voies d'en réduire l'intensité ou d'en modifier les motivations premières. En effet, les conflits ont trois sources profondes pour l'essentiel : *la lutte pour le contrôle des ressources, la lutte pour le contrôle des espaces géographiques et la lutte pour la domination idéologique, ethnique et/ou nationale* (Jacquier, 2005, p.25).

L'intervention du Rwanda et de l'Ouganda en RDC entre 1996 et 2013 et ensuite entre 2022 et 2024 avec le soutien des sociétés multinationales issues de grandes puissances a été bien identifiée comme la course à l'exploitation des ressources naturelles. Des dénonciations et rapports sur l'exploitation illicite des ressources en RDC démontrent que ce sont des motivations économiques qui ont été finalement dénoncées.

Ce sont aussi les motivations du contrôle sur le pétrole de la Lybie en particulier et de l'Afrique occidentale mais également celles de barrer la route aux ambitions du Président libyen Mouammar Kadhafi de concrétiser le rêve de construire en Afrique les «Etats-Unis d'Afrique» qui expliquent les turbulences dans le Maghreb et qui a coûté la vie à cet Homme d'Etat et nombreux acteurs fautifs ou innocents de son entourage en octobre 2011(Ilo, 2013).

A cause de la prolifération démographique, l'eau notamment est devenue l'une des ressources fondamentales du XXI<sup>ème</sup> siècle. L'hydrographie particulière de la RDC risque d'être une autre source d'un autre conflit congolais important si les principes d'accès et de sa gestion ne sont pas arrêtés au moment opportun. La diplomatie congolaise est devant une autre forme de responsabilité imminente pour laquelle, une stratégie et un plan d'actions s'imposent.

Il est aussi aisé de comprendre pourquoi la RDC est mis en face des allégations de ses voisins directs sur la question des frontières comme pour compliquer davantage sa situation de victime de l'heure : l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, l'Angola brandissent des déclarations souvent hégémoniques depuis l'éclatement des guerres pour leur permettre de profiter de l'exploitation du pétrole, du gaz méthane et l'exportation d'autres matières précieuses y compris le café. Il faut noter que le contexte de la mondialisation rend inopérante la possibilité

de dépasser les frontières pour exploiter les espaces géographiques hors-zone nationale. C'est pour cette raison que toute action allant dans cette direction crée des tensions et/ou des conflits ouverts entre les Etats protagonistes.

Mais très souvent la lutte idéologique, ethnique et/ou nationale, camoufle en réalité des intérêts tout à fait matériels. C'est, par exemple, le cas des luttes interethniques qui servent les intérêts des puissances qui souhaitent contrôler des territoires stratégiques comme en Afrique, lutte qui oppose en réalité les anglo-saxons aux francophones derrière les Hutus et les Tutsis, notamment à travers le fameux mythe du Rwanda par lequel l'on cherche à justifier l'occupation et l'exploitation illégales de la RDC.

Les idées expansionnistes s'annoncent par une bonne volonté de protéger les minorités tout en sachant que c'est plutôt une recherche effrénée des ressources matérielles pour combler les insuffisances. Le danger de cette pratique est qu'en mal brandissant la cause des minorités, on finit par les martyriser davantage surtout lorsque le fondement est complètement hors plaque. Nombre d'analystes estiment que les «vrais banyamulenge» donneront un jour raison à l'opinion qui dénonce les «faux banyamulenge» qui sont en réalité mordants contre leurs frères d'origine et de langue qui viennent de l'autre côté de la rive.

L'une des difficultés majeures à la souveraineté de la RDC qui a neuf voisins est ce fait d'avoir des frontières non maîtrisées. Cette perméabilité ou mieux cette fragilité des frontières internationalisent le conflit congolais et le rendent ainsi complexe. Si la mondialisation n'était pas déjà arrivée, on recommanderait à la RDC de construire son «Mur de Jéricho» ou son «Mur de Berlin» pour éviter les prétentions des prédateurs. Cette hypothèse étant dépassée, il conviendra à la RDC de développer des mécanismes spécifiques efficaces pour surveiller ses frontières y compris la responsabilisation citoyenne.

La mondialité des Etats-Unis est une mondialité évidemment conquérante au travers de ce que l'on appelle la mondialisation, une tentante tentative d'Empire mondial. Il est vrai que les autres puissances tentent ou continueront de tenter de se développer çà et là. La RDC doit développer sa grille de la lecture du monde et son positionnement géopolitique sur cette large compréhension. Si cela n'est pas le cas, sa position sera imperceptible.

### V.2.1.2. S'inspirer des idées des précurseurs de la géopolitique

Même si le contexte diffère par moment, les idées des précurseurs de la géopolitique peuvent inspirer des Etats fragiles à se positionner. La RDC qui a besoin de comprendre mieux son rôle central dans la sécurisation de la sous-région et de se positionner dans le concert des nations peut s'inspirer des théories initiales de la géopolitique. Inspiration qui peut payer d'une façon ou d'une autre si la pratique arrive à suivre avec des ajustements importants liés au contexte.

Pour Ratzel, l'expansionnisme étatique n'est pas totalement inéluctable. Il est le fruit d'une politique volontariste reposant sur les idées religieuses et nationales ainsi que sur les représentations géographiques des populations. Cependant, la nécessité d'avoir un sol nourricier fait que l'expansion relève d'une certaine logique. Ce qui amène Ratzel à formuler ce qui lui semble être les sept lois universelles de la croissance étatique :

1. La croissance territoriale des Etats accompagne le développement de leur culture ;
2. Le territoire des Etats s'accroît en même temps que leur puissance idéologique ou économique ;
3. Les Etats s'étendent en annexant des entités politiques plus petites ;
4. La frontière est un organe vivant qui matérialise la puissance territoriale de l'Etat ;
5. L'expansion territoriale de l'Etat est logique, elle vise à absorber des régions vitales pour lui ;
6. L'Etat est porté à s'étendre lorsque ses voisins sont moins civilisés que lui ;
7. L'annexion des plus faibles a un effet cumulatif, les annexions entraînent de nouvelles annexions (Jacquier, 2005, p.30).

Des réflexions stratégiques méritent d'être pensées pour prévenir l'escalade des conflits entre les différents acteurs de la politique internationale. Ne dit-on pas qu'il vaut mieux prévenir que guérir ? Pour la RDC, cette prévention est de nos jours un impératif.

Jacques Ancel (1879-1943) pense que la géopolitique doit analyser les relations existant entre les groupes humains et le territoire sur lequel ils vivent et se développent, militairement, politiquement et commercialement, à partir, certes, d'invariants géographiques - les montagnes, les fleuves, le littoral, les déserts, les îles - mais sans que ces invariants soient des facteurs naturels absolus. Pour Yves Lacoste (né le 7/9/1929), la géopolitique n'a pas d'autre objet que

de décrire et d'expliquer les rivalités de pouvoirs concernant pour l'essentiel les territoires. Des rivalités souvent aujourd'hui fondées sur les représentations, les idées, que se font les peuples de leurs Etats par rapport à leurs territoires (Jaquier, 2005, p.34).

Le territoire de la RDC est convoité et cela est normal aux vues du potentiel mal exploité qu'il regorge. Cette réalité ne fait pas du sens quand la RDC fait peser le poids sur les autres alors que son potentiel lui permettrait de se pendre en charge. Ce sont les idées et les représentations que les Congolais se font qu'il va falloir révolutionner. Si un objet ne joue pas son rôle, il perd au fur et à mesure sa valeur initiale. Si le pôle d'une diplomatie forte ne se met en place avec un leadership responsable capable d'apporter au monde ce qu'il lui manque pour mieux vivre soi-même, le territoire risque de constituer plutôt un danger. La RDC amorphe devient ainsi productrice de sa propre insécurité.

Par exemple, la RDC aurait une stratégie réussie si au lieu de laisser son territoire à la convoitise des populations pauvres des pays voisins, elle créerait des usines et des industries pour leur donner du travail avec des conditions sociales acceptables, le logement y compris. A leur tour, ils devront se mettre en ordre grâce à une administration diplomatique viable.

N'est-ce pas ce que le Canada est en train de faire, il y a près de dix ans à accroître la main d'œuvre dans son pays ? D'autres Etats comme les Etats-Unis ne sont-ils pas en train de pêcher les cerveaux utiles pour les pays en ouvrant la voie légale pour l'immigration ? Des politiques et pratiques pour attirer les investisseurs et de la main d'œuvre qualifiée et non qualifiée sont importantes pour la RDC pour faire face à ce contexte fluctuant et d'instabilité sociopolitique et économique en particulier.

L'histoire politique de la République démocratique du Congo a été marquée dans ses débuts par une instabilité institutionnelle récurrente. Ce qui a plongé le pays dans l'impossibilité d'asseoir une véritable démocratie et un développement durable. En effet, dès ses débuts insolites comme Etat et son accession à l'indépendance en 1960, la RDC vit une situation chaotique, dont une série de conflits qui a déjà fait des centaines de milliers de morts. Mis à part les dirigeants coloniaux, de Kasavubu à Mobutu et de Mobutu à Kabila I et II, c'est la violence et/ou les armes qui ont sous-tendu l'accès au pouvoir en RDC.

C'est ainsi que lorsqu'en avril 1994, le FPR bat en retraite l'armée nationale rwandaise avec le soutien de l'Ouganda, le génocide éclata au Rwanda. Cette situation poussa toute

l'armée rwandaise à l'Est de la RDC avec malheureusement leur arsenal militaire. C'est l'arrivée massive des réfugiés rwandais et burundais (Hutus) qui fut plus tard la raison du début d'une guerre déclenchée par l'AFDL et qui porta Laurent-Désiré Kabila au pouvoir à Kinshasa le 17 mai 1997.

Le règne de Mzee Kabila ne durera que peu de jours et c'est Joseph Kabila qui prend le pouvoir. Les multiples reconfigurations géopolitiques et géostratégiques vont ainsi superposer les besoins politiques, économiques et sociales que le dénouement du conflit a pris des contours inouïs. C'est ici la raison de la fabrication des rebellions et des groupes armés qui constituent actuellement le danger majeur à la stabilité en RDC.

Dans une situation pareille où c'est la violence qui fait la loi, la misère, l'impunité, la corruption et autre antivaleurs ont élu domicile en RDC. Nombre d'observateurs et analystes notent que l'autorité de l'Etat peine à s'exercer sur toute l'étendue du pays et que les institutions de la justice et de l'ordre public ne fonctionnent que sur des béquilles. C'est le plus grand heurte au développement en RDC. L'autre difficulté majeure à la souveraineté de la RDC qui a neuf voisins est le fait d'avoir des frontières non maîtrisées. Il apparaît important que RDC qui a besoin de comprendre mieux son rôle central dans la sécurisation de la sous-région et de se positionner dans le concert des nations de s'inspirer des théories initiales de la géopolitique pour développer ses propres stratégies efficaces

## **V.2.2. Conditions préalables de la construction de la paix et de la stabilité**

### **V.2.2.1. Eradiquer le déficit des cultures juridique et de paix comme cause d'instabilité**

Le déficit des cultures juridique et de paix se comprend lorsque les lois et les normes juridiques qui réglementent les sociétés des hommes et/ou des Etats sont complètement bafouées. Il en résulte des attitudes et habitudes contraires aux attentes des alliés qui se développent lorsqu'aucune mesure corrective n'est appliquée par les tenants de l'ordre public à l'endroit des récalcitrants au moment convenable.

Ces comportements prennent de l'ampleur quand ils se renforcent et deviennent des cultures de délinquance et de violence. Si la délinquance s'entend par l'insouciance au droit ou aux affaires juridiques, la violence se comprend quant à elle comme un ensemble de tares qui consiste à traiter les autres avec brutalité et manque de considération à l'égard de leur personnalité.

Sous cette section, nous examinons la question de cultures de délinquance juridique et de violence sur le plan des Etats et des individus.

#### **V.2.2.1.1. Déconstruire la délinquance et la violence des Etats de la CEPGL**

Un Etat est dit «délinquant» ou «violent» à partir du moment où ses comportements vis-à-vis de ses citoyens ou vis-vis des autres Etats avec lesquels il entretient des rapports belliqueux ou de paix créent des frustrations profondes. Ce type de jugement survient quand un Etat cesse de respecter les clauses des instruments juridiques conclus, ratifiés ou établis par lui-même.

Il agit à l'encontre des traités relevant du droit international public ou privé. Il peut s'agir des normes du droit international des droits de l'homme, des normes du droit international humanitaire, des clauses des accords bilatéraux ou multilatéraux ou encore des normes issues de sa constitution et de ses lois au niveau interne.

C'est dans cette optique que nous évaluons les rapports entre les Etats burundais, congolais et rwandais depuis la création de la Communauté Economique des Etats des Grands Lacs (CEPGL) jusqu'à la période de troubles et d'instabilité. Les relations internationales et sous-régionales sont évoquées pour mieux comprendre la cause de l'instabilité multidimensionnelle qui a pris corps entre ces trois Etats membres de la CEPGL.

Créée le 20 septembre 1976 à Gisenyi/Rwanda (dénommé siège de l'Organisation), la CEPGL apparaissait une réponse au besoin des relations de bon voisinage, de paix et de développement collectif dans une perspective d'intégration économique et de coopération transfrontalière pour le développement qui se faisait sentir dans les Etats membres<sup>38</sup> notamment le Burundi, la RDC et le Rwanda.

Depuis sa création, la CEPGL, comme toute organisation humaine a connu des hauts et des bas. Ces méandres n'ont pas manqué de toucher à la sécurité régionale et internationale. Les enjeux géopolitiques qui ont surgi au cours des années 1990 dans la sous-région ont mis en panne les rêves de l'Organisation et justifient aujourd'hui la recherche de la réorganisation des institutions nationales et des politiques étrangères pour son maintien.

---

<sup>38</sup>Le concept «sous-région» sera aussi utilisé sous cette section pour désigner ces trois Etats concernés.

Nous pouvons lire dans l'exposé des motifs de la Convention portant création de la CEPGL du 20 septembre 1976 les raisons d'existence de cette organisation en ces termes :

« Considérant les liens historiques, géographiques et culturels, la similitude des problèmes de développement, la communauté d'intérêts et leurs aspirations communes à la paix, à la sécurité, et au progrès,

Conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et fidèles à la Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine,

Décidés à consolider et à intensifier la coopération et les échanges commerciaux et à poursuivre en commun leurs efforts de développement économique, culturel et social,

Guidés par leur commune volonté de renforcer la compréhension entre leurs peuples et la coopération entre leurs Etats en vue de consolider la fraternité et la solidarité intégrée au sein d'une union plus vaste qui transcende les particularités nationales,

Convaincus que la création des ensembles économiques régionaux est une approche objective et un fondement réaliste de l'Unité Africaine,

Désireux de favoriser la compréhension et la solidarité mutuelle entre les Etats membres de façon à créer un climat en permanence propice à la coopération économique et au maintien des relations pacifiques et amicales entre eux» (p.12).

Si l'on s'en tient aux objectifs de la CEPGL (*Article 2*), il y a lieu de soutenir que cette organisation sous-régionale était, depuis sa création, une opportunité de grande taille pour une intégration évidente par le fait qu'elle doit :

- Assurer avant tout et d'abord la sécurité des Etats membres et de leurs populations de sorte qu'aucun élément ne vienne troubler l'ordre et la tranquillité sur leurs frontières respectives ;
- Concevoir, définir et favoriser la création et le développement d'activités d'intérêts communs ;
- Promouvoir et intensifier les échanges commerciaux et la circulation des personnes et des biens ;
- Coopérer de façon étroite dans les domaines social, scientifique, culturel, politique, militaire, financier, technique et touristique et plus spécialement en matière judiciaire, sanitaire, énergétique, de transport et de communication.

Pour cela, les Etats se sont convenu que pour atteindre ces objectifs, «les Etats membres s'engagent solennellement à mettre en œuvre des solutions appropriées aux problèmes posés notamment par la création des organismes et services communs et la signature d'ententes, d'accords ou de conventions». (*Article 3*)

A part le fait que le modèle européen copié aveuglement par les théoriciens de l'intégration en Afrique a été jugé inapproprié par nombre d'analystes (Kabamba, 2008), la difficulté majeure a souvent été celle de non-application des conventions et protocoles pourtant ratifiés par les membres de l'Organisation (Journal Officiel du Zaïre, 1980, p.12).

Formellement, tous les organes de la CEPGL ont continué à fonctionner jusqu'en 1996 quand explose la guerre dite de libération en RDC ayant ainsi constitué des ruptures diplomatiques et des activités de l'Organisation.

Un regard rétrospectif sur l'interaction entre les objectifs et les réalisations de la CEPGL pendant ses vingt années de fonctionnement normal attire notre attention. Deux aspects de la question illustrent notre propos. D'une part la sécurité et la stabilité politique des Etats membres et d'autre part, l'intégration économique sous-régionale.

D'un côté, nous pouvons souligner que même si la circulation des personnes et des biens dans la sous-région date de la période précoloniale, elle a été revitalisée par la création de la CEPGL qui a permis aux populations d'aller d'un Etat à un autre sans visa et sans être soumis à de longues procédures et tracasseries administratives et policières. Seuls des documents CEPGL suffisent dans ce contexte. La CEPGL a pu capitaliser cet atout qui demeure jusqu'à ce jour malgré la conflictualité et le manque de confiance entre dirigeants, aspect qui a affecté dangereusement les rapports interétatiques dans la sous-région par la suite.

De l'autre côté, il y a lieu de dire que dans la plupart des cas, le niveau macro-sociétal mis sur pied par les instances de l'Organisation est resté ignoré de la base par manque de la vulgarisation des décisions prises par le sommet. Néanmoins, des échanges circonstanciels étaient timidement perceptibles entre les autorités locales des provinces limitrophes, du moins pour le Nord et le Sud-Kivu pour la RDC, en dehors de tout mécanisme d'intégration préalablement établi pour cette fin.

Il faut aussi noter que l'incapacité à résoudre la problématique des déplacements des populations et des mouvements intenses des réfugiés au sein de l'espace Grands Lacs associée à l'apparition de nouveaux acteurs au sein de cet espace ont eu raison de la sécurité dans la Communauté (Kabamba, 2005, p.30). La crise assortie de la prévalence des rapports de forces entre Etats de la sous-région par le truchement des rébellions et milices interposées à partir des années 1990 met en exergue la nécessité d'avoir un cadre d'attente entre acteurs et de formation au droit et à la paix.

Le théâtre de la solidarité des régimes contre d'autres n'a fait qu'accoucher des souris : déstabilisation, instrumentalisation ethnique, génocide, massacres, pillages, viols et violences sexuelles. Ces viols et violences ont apparu comme une nouvelle arme de guerre jamais employée ailleurs.

A en croire les analystes, les droits de l'homme sont régulièrement bafoués dans la sous-région. L'Est de la RDC connaît un accent particulier. En 2003 déjà, 300.000 personnes au Burundi, entre 3 et 3,5 millions des personnes en RDC et 800.000 personnes au Rwanda sont tuées. Ce bilan humain des conflits qui déchirent des années la sous-région est très lourd.

De multiples violations des droits fondamentaux qui y ont été observées sont entre autres les abus sexuels, les viols, la liberté d'expression réduite, la détention et les exécutions arbitraires, les enlèvements, la torture, la répression, l'absence de justice équitable, les pillages, les attaques et les massacres de populations civiles. La guerre a bien entendu provoqué l'effondrement des systèmes de santé et d'hygiène déjà en mauvais état dans les différents pays de la sous-région, entraînant des situations humanitaires très précaires (Pegeaud, 2018).

Le manque d'un mécanisme institutionnel pacifique de prévention et de gestion des conflits interétatiques et communautaires, l'émergence des cultures de délinquance et de violence sont décriées et semblent être à la base du fiasco du premier objectif qui prônait «avant tout et d'abord la sécurité des Etats membres et de leurs populations».

De la destruction des camps et massacres des réfugiés hutus rwandais et burundais à l'Est de la RDC au soutien des rebellions entre 1996 et 2003, du pillage des ressources minières aux affrontements des armées ougandaises et rwandaises sur le sol congolais comme ce fût le cas à Kisangani en août 1999 et juin 2007, du soutien du Général Laurent Nkundabatware à la traque des FDLR dans le Nord et le Sud-Kivu encore en cours en 2009, les enjeux géopolitiques voire géostratégiques dans la sous-région démontrent l'échec de la CEPGL lorsqu'on l'évalue par rapport à ses objectifs tels qu'énoncés ci-haut et cela pendant les deux décennies de son existence normale.

On note également que l'observation des aspects économiques et financiers illustre un autre échec criant de l'Organisation. Des leçons tirées du fonctionnement de la Banque de Développement des Etats des Grands Lacs (BDEGL) ainsi que celui de la Société Internationale d'Energie des Grands Lacs (SINELAC) donnent des exemples parlants.

En effet, entre 1984 et 1994, la BDEGL a su mobiliser un capital de 23 258 786 DTS<sup>39</sup> dont les pertes cumulées au 31 décembre 1994 s'élevaient à 21 799 204 DTS. Ses actionnaires se répartissaient ce capital libéré comme suit : Burundi 18,65%, Rwanda 18,5%, R.D. Congo 35,55%, BZCE/RDC 0,45%, BRD/Rwanda 0,26%, Regideso/RDC 2,15%, SONARWA/Rwanda 1,6%, SONAS/RDC 2,65%, BCR/Rwanda 0,21%, BCZ/RDC 0,43%, Banque de Kigali 0,21%, NBK/RDC 0,43%, INSS/RDC 0,43%, Méridien/RDC 0,12%, BAD 8,43%, Belgolaise 0,28% et Royaume de Belgique 9,56% (Bwenge, 2005, p.5). Ci-dessous un tableau de la répartition par pays de crédits financés par la BDEGL :

---

<sup>39</sup>Le DTS est une unité monétaire de la FMI qui renvoie à «droits de tirages spéciaux». Il n'est pas, *stricto sensu*, une monnaie car elle n'est pas matérialisée : il ne circule aucune pièce, ni aucun billet de banque en DTS. Depuis 1969, les DTS sont l'unité monétaire de réserve et de compte dans laquelle sont libellés les crédits alloués par le FMI aux Etats demandeurs selon un régime particulier dépendant de la quote-part déposée au FMI. La valeur d'un DTS est déterminée à partir d'une moyenne pondérée d'un panier de quatre devises représentatives des monnaies les plus couramment utilisées dans les transactions internationales, à savoir le dollar, l'euro, le yen et la livre sterling. La composition de ce panier de monnaie est réexaminée périodiquement (tous les cinq ans) mais sa valeur est déterminée quotidiennement. Au 30 avril 2010, 1 DTS = US\$1,549077.

Tab. 24. Répartition par pays des crédits financés par la BDEGL pendant la période 1984-1993 en DTS

Pays	Coût total des projets	Part financée par la BDEGL	Nombre de projets
Burundi	19 288 200	1 993 300	7
Rwanda	26 477 000	5 839 000	7
RDC	88 894 000	29 052 000	31
Projet commun SINELAC	63 967 000	1 500 000	1

Source : BDEGL, *Rapport annuel*, 1993 tel que présenté chez Arsène Bwenge, 2005, p.5.

Comme on peut le constater, de trois Etats membres de la CEPGL, la RDC, le plus grand actionnaire, s'est taillée la part du lion : 76% soit 31 projets. Le Rwanda et le Burundi se sont respectivement répartis 15% pour 7 projets et 5% pour 7 projets alors que le projet commun n'a pris que 4% pour un seul projet. A ce jour, il y a lieu de s'interroger sur ce que sont devenus ces crédits et comment ont-ils été gérés en fin de compte. Quelle est la part dont les citoyens en ont tiré pour l'amélioration des conditions de vie ? Quel exemple de justice et de droit faut-il retenir ?

En ce qui concerne particulièrement la RDC, Mutabazi (2004) rapporte ce qui suit :

En RDC, les 29 000 000 DTS financés en dix ans ont porté essentiellement sur les activités de production. Malheureusement, la gestion chaotique du pays qui a créé l'hyperinflation, les pillages, la destruction de l'outil de production, la baisse du pouvoir d'achat, la balkanisation mais aussi le financement de projets non viables ont emporté la plupart de projets financés. Pour ne citer que le cas du Kivu, sur 14 projets financés pour 11 502 000 DTS, aucun n'est viable à ce jour ; la plupart étant tombé en faillite (p.118).

Et Bwenge (2005) de souligner que «dans le contexte de mal-gouvernance ayant dominé en RDC dans la période des financements, des mécanismes de couverture des entreprises débitrices ont été tout simplement inventés» (p.7). Le résultat de cette machinerie reste la ruine de l'économie nationale. Depuis lors, le succès de l'armée congolaise des années 1970 n'a fait que dégringoler. Les bons observateurs ne pouvaient qu'y trouver des portes ouvertes pour se positionner par n'importe quel moyen, odieux soit-il.

Le projet commun d'électricité en Afrique de Grands Lacs a été créé dans le but de raffermir les relations entre les Etats membres à travers une interdépendance qui allait en résulter. Il s'agissait d'une des premières réponses concrètes au défi d'intégration physique des unités à prendre en compte. Société à caractère commercial et industriel ayant son siège à Bukavu à l'Est de la RDC, la SINELAC a été créée depuis le 17 février 1984 pour l'exploitation d'une centrale hydroélectrique de Ruzizi II, à Mumosho en territoire congolais.

C'est à partir de Mururu au Rwanda qu'un centre d'interconnexion de trois pays les met en réseau. Dans ce projet, ce sont les sociétés nationales qui sont des clients exclusifs de l'électricité produite à partir d'un capital se chiffrant à 63.967.000 DTS financé par le Fond Européen pour le Développement (FED), la Banque mondiale (BM), la BDEGL et les Etats membres de la CEPGL pour un capital social de 120 000 000 DTS. LA BDEGL débute en juillet 1989.

La situation de la production et de la vente de cette électricité se présente de la manière suivante entre juillet 1989 et 30 juin 1996 (Muhinduka, 2004, p.5)<sup>40</sup>:

*Tab. 25. Situation cumulée des ventes par la SINELAC aux sociétés nationales entre juillet 1989 et 30 juin 1996*

Clients	Quantité en MW	Valeur facturée en DTS	Factures impayées	
			En valeur DTS	% de valeur
REGIDESO/Burundi	188 306	9 161 172	5 984 388	65
ELECTROGAZ/Rwanda	524 460	23 525 608	15 664 243	66
SNEL/RDC	197 806	9 966 780	9 158 824	92
TOTAL	910 572	42 651 350	30 805 445	72

Source: Muhinduka, D., 2004, p.7.

Il y a lieu de noter que la difficulté majeure de la SINELAC est l'insolvabilité de ses acheteurs/distributeurs exclusifs. Ceci traduit encore une fois l'incapacité de l'Organisation d'atteindre l'objectif d'intégration économique voulue. Voilà des données qui appellent la refondation des Etats afin d'éviter de tomber dans les erreurs d'hier.

Ainsi, on peut confirmer que les trois Etats de la CEPGL ont développé les cultures de délinquance et de violence institutionnelle qui ont plongé non seulement les Etats dans une

<sup>40</sup>Rappelons qu'au 30 avril 2010, 1 DTS = US\$1,549077.

mégestion inouïe mais aussi poussé les citoyens dans une dépravation contre des lois nationales et à tremper dans une corruption sans pareille. Il faut que ces Etats soient refondés pour les cultures juridiques et de paix promotrices de la stabilité.

Le besoin de paix, de sécurité des peuples et de stabilité des Etats reste un enjeu qu'il est impossible de taire. Il est plus que jamais nécessaire que les trois Etats repensent leurs attitudes, leurs actions et forment leurs citoyens aux cultures juridique et de paix pour rétablir la stabilité de la sous-région. Pendant que la sous-région est troublée par une instabilité généralisée qui a mené aux violences et atrocités allant à la perte des millions de vies humaines dans les trois Etats membres de la CEPGL, les voix de certains acteurs commencent à clamer la logique du dialogue à la place de celle des armes pour arriver à la paix et à la stabilité de la sous-région.

Les nouvelles préoccupations devraient conduire à envisager la sécurité et la stabilité sous un jour différent, beaucoup plus proche des problèmes immédiats des populations (Biyoya, 2003, p.1). Il est évident que «la communauté des nations ne pourra atteindre aucun de ses objectifs essentiels - la paix, la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme, la démocratisation, la limitation des naissances, l'intégration sociale, - autrement que dans le contexte d'un développement viable qui assure la sécurité de l'humanité» (PNUD, 1994, Biyoya, 2003, p.2).

Aujourd'hui, tous les acteurs de la vie internationale déclarent avoir la ferme volonté de conjuguer les efforts pour que jamais des atrocités et délinquances contre nature ne se répètent sur la planète. Cependant, nous sommes loin de rendre concrètes ces bonnes intentions. Des efforts particuliers sont attendus des uns et des autres pour aboutir à ce noble idéal.

#### **V.2.2.1.2. Paralyser la délinquance et la violence des individus**

Les individus et citoyens des Etats sont naturellement ce que l'on fait d'eux. L'impunité, la fraude, l'égoïsme, le clientélisme, la désobéissance, ... sont à la base de l'émergence de la délinquance et de la violence des individus. Les groupes armés, les agents et représentants de l'Etat, les détenteurs des enjeux, les enfants de la rue et autres groupes indésirables violent souvent les lois nationales et les normes internationales de protection des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le massacre de Gatumba au Burundi, les massacres de

Kasika, de Makobola en RDC et le génocide du Rwanda ne sont-ils pas des exemples frappants qui illustrent le déficit des cultures juridique et de paix que l'on vit dans la sous-région ?

Alors que l'ère des guerres classiques opposant des armées de nations différentes est bel et bien révolue pour la plupart des coins de la planète, les anciennes menaces d'une part et les nouvelles menaces d'autre part, notamment les conflits régionaux localisés, la déliquescence de l'Etat et la pauvreté due à l'injustice sociale mettent à genou les pays (Dubois, 2006, p.5). Le Burundi, la RDC, le Rwanda et même l'Ouganda n'ont pas échappé à cette catastrophe de l'ère.

Pour la sous-région, la présence des FDLR et autres groupes armés éparpillés dans les forêts constituent une menace sérieuse de la stabilité des Etats. Le silence et la négligence par rapport à cette question risquent d'être fatals. Les Etats et la Communauté internationale devraient s'atteler sur celle-ci pour éviter d'arriver aux violences plus ravageuses de la stabilité de la sous-région. En effet, ce sont les individus ou groupes d'individus en crise des cultures juridique et de paix, et donc hantés par la culture de délinquance ainsi que la culture de violence qui sont aux commandes des violations des droits de l'homme de tout genre. A la lecture des journaux, des médias nationaux et locaux ainsi que les rapports des Organisations non gouvernementales des droits de l'homme (ONGDH), on comprend qu'il s'agit d'une menace pas la moindre. Les données chiffrées du tableau qui suit interpelle plus d'un.

*Tab. 26. Fréquence des violences et violations des DH en période post-conflits au Burundi, en RDC et au Rwanda en 2009*

N°	Qualification des faits	Burundi	RDC	Rwanda	Sous-région
1	Assassinat/Meurtre	13	19	9	41
2	Arrestation et détention	2	0	0	2
3	Attaque des villages/véhicules	1	3	0	4
4	Coups et blessures (traumatisme)	1	2	0	3
5	Déplacement forcé des populations	0	12	0	12
6	Enlèvement/Disparition	2	3	0	5
7	Expulsion des demandeurs s'asile	1	0	0	1
8	Garde des mineurs pour prostitution	0	1	0	1
9	Incendie des villages/maisons	0	7	0	7
10	Incitation à la haine	1	0	0	1
11	Mauvaises conditions de détention/évasion	1	1	0	2

12	Pillages	1	9	0	10
13	Sabotage à la grenade	1	0	0	1
14	Tentative de meurtre	0	0	2	2
15	Traitements inhumains (autres)	0	1	0	1
16	Transmission volontaire du VIH/Sida	0	1	0	1
17	Tueries/Massacre	0	3	0	3
18	Viol et violences sexuelles	0	4	0	4
19	Vol/Extorsion	2	2	0	4
	<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>68</b>	<b>11</b>	<b>105</b>

Source : Tableau élaboré par nous-même sur base des données de 9/12 numéros disponibles du Mensuel Amani de la LDGL en 2009 (106, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115,116).

*Commentaire :*

Pendant le traitement des données issues de 9 numéros du mensuel Amani de la LDGL, nous avons pris en compte la période (un mois), la qualification des faits, les victimes, les auteurs et les pays où se déroulent les violences et violations rapportées par la Ligue. Nous avons recouru particulièrement au Mensuel Amani de la LDGL puisqu'il est le seul Journal qui présente à la fois les données sécuritaires de manière régulière dans les 3 Etats de notre étude. Il nous a paru non indiqué de recourir aux autres mensuels de la sous-région qui ne recueillent que les données détaillées au niveau national. Nous sommes conscients que les données présentées ne sont pas exhaustives. Il existe probablement d'autres violences et violations que les enquêteurs de la LDGL n'ont pas pu rapporter. Dans l'ensemble :

- La période de janvier à décembre 2009 est mise en exergue étant donné que pendant cette année, 2 sur 3 Etats épuisent les tout derniers mois du premier mandat des présidents de la République, garants de la stabilité et de la sécurité nationale et sous-régionale ;
- La perte des vies humaines, le déplacement forcé des populations pendant les opérations de traques des milices et l'accroissement de la pauvreté ont contribué à la dégradation de la sécurité et de la stabilité des Etats ;
- Les victimes sont de façon générale des populations civiles des villages où les opérations de traque des miliciens se déroulent ou des habitants des endroits cibles en ville ; des filles/femmes, des politiciens, des journalistes, des défenseurs des droits humains, des prêtres, des enseignants, des voyageurs de façon particulière ;
- Les auteurs des violences et violations reportées sont souvent des miliciens (FNL, Interahamwe/FDLR, MAIMAI), des militaires des armées régulières, des policiers,

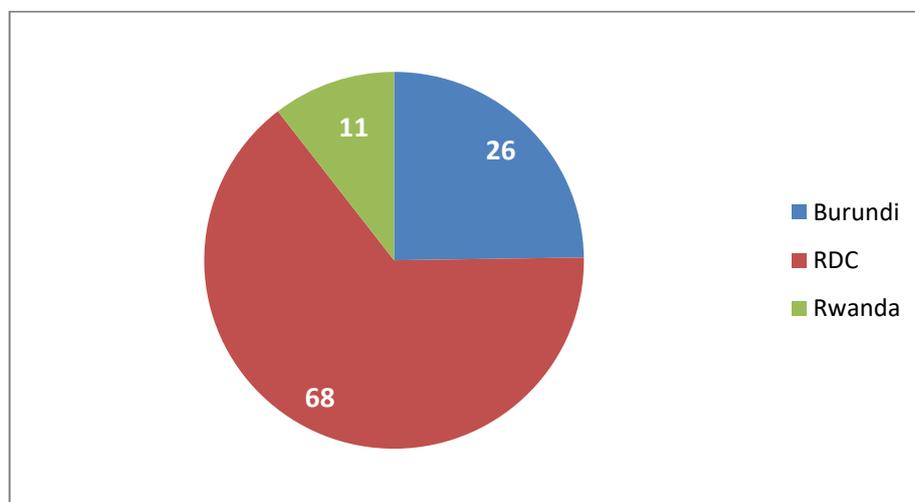
des bandits et autres personnes non autrement identifiés, des autorités politico-administratives, des responsables des lieux carcéraux, etc.

- La stabilité est plus fragile dans les Etats où il existe un nombre important de miliciens et hommes armés incontrôlés et dans lesquels les militaires ne sont pas suffisamment encadrés étant donné que leurs conditions de vie sont déplorables ;
- La courbe d'instabilité est plus élevée en RDC puis au Burundi et moins élevée au Rwanda. Le Rwanda a l'avantage de ne pas avoir pendant l'année 2009 des miliciens au pays. La traque des FDLR au cours de cette année lui éloigne en quelque sorte du danger de ce moment ;
- La présence des miliciens et hommes armés incontrôlés (FDLR, FNL) constitue manifestement une menace sérieuse pour la stabilité de toute la sous-région qui regroupe le Burundi, la RDC et le Rwanda.

Il faut noter que le Mensuel Amani rapporte plusieurs faits des violations et des violences. Toutefois, certains ne répondent pas aux normes de rapportage et il était difficile pour nous de pouvoir les qualifier. Nous avons pris en compte les seuls faits qualifiables en termes d'infraction même si les auteurs ne sont pas identifiés avec précision.

Les figures 24 et 25 ci-dessous visualisent cette situation :

*Fig.24. Distribution des violences et violations des DH par Etat en 2009 (LDGL)*

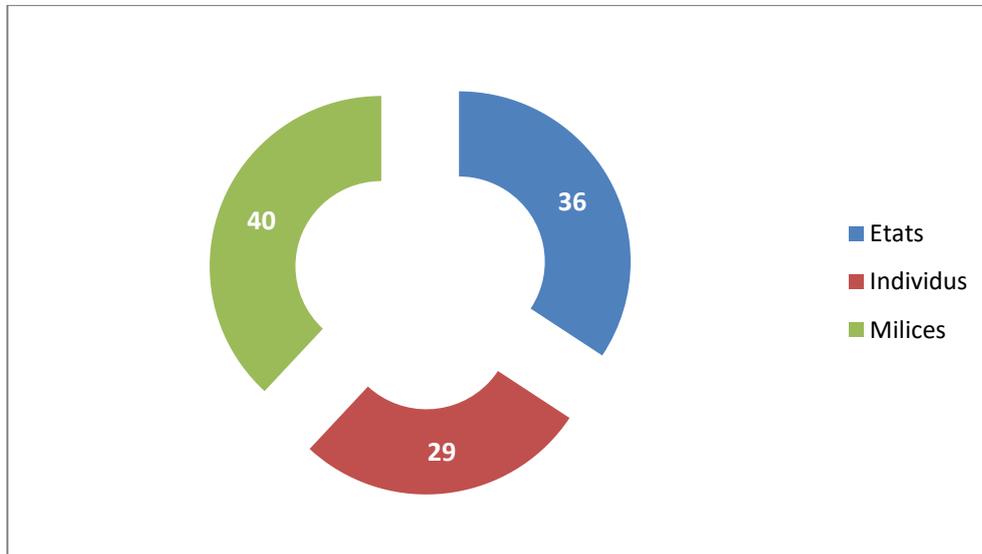


Source : Figure élaborée par nous-même sur base d'une quantification logique

*Commentaire* : La figure 24 montre que sur les 105 cas de violences et de violations des DH répertoriés par le Mensuel Amani de la LDGL en 2009, l'échelle d'insécurité et d'instabilité est très élevée en RDC avec 68 cas soit 65% de l'ensemble, puis du Burundi avec 26 cas soit 25%

et enfin du Rwanda avec 11 cas seulement soit 10% de l'ensemble. Par ailleurs, la figure suivante renforce cette considération.

*Fig.25. Distribution des violences et violations des DH par type d'auteur en 2009 (LDGL)*



Source : Figure élaborée par nous-même sur base d'une quantification logique

#### *Commentaire*

La figure 25 souligne que les auteurs de 105 cas de violences et violations des DH répertoriés par le Mensuel Amani de la LDGL en 2009, sont notamment, en premier lieu, les milices (locales et étrangères) en charge de 40 cas soit 38%, en deuxième lieu, les Etats avec 36 cas soit 34% et en troisième lieu les individus avec 29 cas soit 28% du total des cas. Les militaires, les policiers, les agents et autorités politiques et/ou administratives des structures étatiques entrent dans la catégorie «Etats».

A observer ces données, la réalité prouve l'existence dans la sous-région des cultures de délinquance (méfiance au droit) et de violence au niveau des individus, des groupes d'individus et des Etats. Cette situation de délinquance et de violence des Etats ou des individus est tributaire soit de la seconde nature qu'ils ont acquise ou de l'ignorance du droit. C'est ce qui explique le déficit des cultures juridique et de paix à la base de l'instabilité dans la sous-région.

Nous ne sommes pas loin de la situation de 2004 lorsque les participants de la CIRGL déclarent:

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, réunis à Dar-es-Salaam, les 19 et 20 novembre 2004, sous les auspices des Nations unies et de l'Union africaine ;

Profondément préoccupés par les conflits endémiques et la persistance de l'insécurité provoqués ou aggravés, entre autres, par la stagnation économique et l'aggravation de la pauvreté, la méfiance et la suspicion entre gouvernements, les violations massives des droits de l'Homme et autres politiques d'exclusion et de marginalisation, les disparités entre les sexes, le recours à la violence pour la conquête ou la conservation du pouvoir, l'impunité des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre, le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, la prolifération des groupes armés, et de la criminalité organisée, et l'exploitation illégale des ressources naturelles; reconnaissant les efforts entrepris aux niveaux national, régional et international pour résoudre ces problèmes endémiques ;

Profondément préoccupés par la non-application intégrale des instruments juridiques essentiels du Droit international humanitaire et certains principes fondamentaux, en particulier ceux qui ont trait aux réfugiés et aux déplacés internes, et sur les graves conséquences de ces manquements sur la protection des populations affectées et la fourniture d'assistance humanitaire (Conférence internationale de la région des Grands Lacs, pp.2-3).

Dans tous les cas, tout en mettant sur place des mécanismes de redressement social, économique et politique, il est indispensable qu'une double éducation soit assurée aux futurs hommes d'Etat et à tous les citoyens du Burundi, de l'Ouganda, de la RDC et du Rwanda. Dans ces Etats, la déconstruction de la culture de délinquance et de violence est une condition nécessaire pour construire la sécurité et assurer la stabilité sous-régionale.

### **V.3. Stratégies pour la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RDC**

Lorsqu'Adam Watson (1992), lance que les États qui sont conscients que leurs politiques nationales sont affectées par tout ce qui se produit à l'extérieur ne se contentent pas d'observer l'autre à distance, il évoque la prise en charge par la guerre (Morin, 2013). Mais laquelle ? Quand on sait que depuis des décennies la RDC n'arrive pas à se défaire de la «guerre des armes», il y a lieu d'oser la «guerre de négociation» par la voie diplomatique et de

dissuasion. Cette dernière tend à passer de l'imposition et du maintien de la paix à la consolidation de la paix notamment par le règlement des différends, la résolution pacifique des conflits, la gestion des conflits et enfin par la transformation des conflits. Si la *transformation des conflits* trouve des *approches constructives*, elle réussira peut-être à poursuivre les objectifs de la guerre dans un *regard plus humaniste* sans enfreindre aux «ambitions légales et légitimes» des Etats qui passaient jadis par la «guerre sanglante» au moyen des canons. La quête de la stabilité en RDC est devenue plus qu'un devoir. Elle devient une réflexion partagée à plusieurs niveaux de la vie nationale. Il faut y arriver à déconstruire l'insécurité à tout prix.

### **V.3.1. Planification de la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité en RDC**

Chaque fois qu'un minimum de stabilité s'annonce, les Etats devraient se garder de croire qu'ils sont mieux en ce qui concerne le niveau de sécurité et de stabilité. Ils devraient construire leur paradigme de sécurité à court, à moyen et à long terme. A court terme, il s'agit de mettre en œuvre leur politique de défense ; à moyen terme, de mettre en œuvre leur politique étrangère et à long terme, de mettre en œuvre leur politique de sécurité commune et humaine. Ici la paix et la stabilité sont la somme de la mise en œuvre de la politique de défense, de la politique étrangère ou extérieure, de la politique de sécurité commune et de la politique de sécurité humaine.

La construction de la paix n'est pas seulement du ressort des traités et du droit international qui prétendent interdire la guerre, mais aussi de l'ensemble des dimensions sociales sur lesquelles il faut agir non seulement pour prévenir la dérive violente des futurs conflits, mais aussi pour semer un état de sensibilité et de conscience collective qui soit habitué à la prise de décision à tous les niveaux, par le dialogue et le respect de l'autre, de la justice et de la démocratie.

L'objectif de cet art de la paix est donc d'aller au-delà de la violence en tant que mal propre à la nature humaine, contournable mais pas facilement, qui est à l'origine des guerres, et y substituer une culture alternative de résolution pacifique des conflits. « Il s'agit d'un projet bien plus complexe renvoyant à la nécessité du «vivre ensemble» à l'échelle planétaire et par là-même au défi de parvenir à gérer les différences, la diversité et l'hétérogénéité intrinsèques à l'espèce humaine » (Moucharafieh, 1996, p.323).

Construire la paix, la sécurité et la stabilité est un réel besoin dans les Etats qui aspirent au développement durable et à l'émergence de leur puissance et de leur position dans le concert des nations. Cela se prépare et se planifie. Sans la planification à en amont et en aval, les violences et les violations des droits fondamentaux et les libertés individuelles seront toujours dangereusement atteintes dans les sociétés et dans les Etats de la sous-région.

La promotion de la stabilité par l'éducation aux valeurs humaines comme l'éducation aux droits de l'homme et l'éducation civique ou encore l'éducation à la citoyenneté, la nécessité d'un programme national d'éducation aux droits de l'homme et à la paix, la planification de l'éducation comme logique et processus permanent de l'enseignement sont quelques-unes des conditionnalités qui doivent être remplies par tout Etat qui veut construire son socle de paix et de sécurité au quotidien notamment la promotion de la stabilité par l'éducation aux valeurs humaines.

L'éducation aux valeurs humaines agit de manière efficace sur le problème d'instabilité sur le long terme surtout. Elle apparaît dans cette logique comme une promotion de la stabilité globale. Sous ce point, l'on peut souligner la place de l'éducation dans deux domaines interconnectés et complémentaires pour promouvoir les valeurs humaines. Il s'agit notamment de l'éducation aux droits de l'homme et de l'éducation civique ou éducation à la citoyenneté. C'est à cette dernière que se rattache l'éducation et la sensibilisation relatives aux questions de sécurité et de biens publics.

L'éducation aux droits de l'homme, l'éducation à la paix et la mise en place d'un curriculum d'enseignement des droits de l'homme et de la paix dans les écoles et universités sont des **stratégies essentielles et efficaces** pour promouvoir la stabilité, la compréhension mutuelle et la prévention des conflits. Le fruit de ces stratégies s'observe surtout sur le moyen et long termes.

*1. Renforcement de la citoyenneté active :*

- Un curriculum d'enseignement des droits de l'homme et de la paix forme des citoyens conscients de leurs droits et responsabilités
- Ils sont plus susceptibles de s'engager dans des actions positives pour la société et de défendre la justice et l'égalité.

*2. Promotion de la compréhension :*

- L'éducation aux droits de l'homme et à la paix sensibilise les individus aux valeurs fondamentales telles que la dignité, la tolérance et la non-discrimination.
  - Elle encourage la compréhension mutuelle entre les différentes communautés, réduisant ainsi les tensions et les préjugés.
3. *Prévention des conflits :*
- En enseignant les droits de l'homme et la résolution pacifique des conflits, on prépare les jeunes à gérer les désaccords de manière constructive.
  - L'éducation à la paix favorise la résolution non violente des problèmes et encourage le dialogue.

### **V.3.1.1. Éducation dans le domaine des droits de l'homme**

Le contexte des droits de l'homme en RDC et dans les Etats voisins directs révèle que les efforts à fournir sont de divers ordres pour arriver à leur protection et leur promotion effectives et progressives à partir de maintenant. Mais, il faut l'avouer, les populations de cette sous-région n'ont qu'une connaissance imparfaite de ces droits (Babadji, 2004). Une des questions fondamentales qui se pose est «Comment peut-on respecter ou réclamer des droits que l'on ne connaît pas ou que l'on connaît mal»? Cette condition est le fondement d'un possible respect et d'une certaine protection, défense et promotion des droits de l'autre et de soi-même.

La problématique des droits de l'homme en RDC, par exemple, demeure un devoir pressant d'abord de l'Etat et ensuite des acteurs et/ou des citoyens qui y vivent. Tous les efforts devraient être mis en œuvre pour permettre aux citoyens de mieux comprendre leurs droits et d'agir conséquemment en vue d'un meilleur rendement dans ce domaine au jour le jour.

Il est certain que l'une des conditions essentielles et efficaces pour atteindre cet idéal est - et reste la meilleure connaissance des droits de l'homme ainsi que leur appropriation individuelle et collective. L'éducation aux droits de l'homme par l'enseignement et autres voies appropriées- par exemple la formation continue dispensée par le biais des ONG de défense des droits de l'homme, des media et de la société civile- contribue assurément à l'accomplissement de cette noble mission. Les études et recherches scientifiques organisées sous l'égide des organisations spécialisées de l'ONU comme l'UNESCO et l'UNICEF ajoutent une pierre à l'édifice. L'analyse de Ramdane Babadji (2004) est édifiant en ce qui concerne le contenu de l'éducation vu au regard du droit international.

Dans un contexte difficile de déstabilisation auquel l'Ecole publique n'échappe pas, il convient de rappeler son nécessaire engagement envers les droits et libertés pour l'ensemble des orientations et des actions éducatives qu'elle a pour charge de mener à bien (Audigier, 2003, p.13). Ainsi, l'éducation aux droits de l'homme comporte des contenus spécifiques. Il est donc nécessaire que, dans les cursus scolaires, en relation étroite avec l'éducation à la citoyenneté quand celle-ci existe, elle bénéficie d'un curriculum qui l'identifie comme tel, d'un temps spécifique pour que les élèves construisent ces savoirs (Audigier, 2003, p.13).

Dans tous les cas, l'éducation aux droits de l'homme n'est pas en soi une fin ; elle ne doit pas se contenter d'énoncer les prescriptions légales en s'abstenant d'indiquer où elles vont et d'où elles viennent. Celle-ci prévoit des dispositions que l'autorité doit rendre effectives et traduire en des termes compris par tous. Si non, le droit enseigné et répété sans prêter attention à son effectivité ne sera jamais qu'un masque. Les droits humains sont les protecteurs de la dignité humaine dans toutes les régions de la planète lorsqu'ils sont garantis (Dijon, 2009, p.590).

Il s'agit d'une initiative qui vise à diffuser et à faire connaître les droits de l'homme à large échelle, une nécessité qui s'impose à la lumière de sombres réalités du monde contemporain comme la pauvreté, les conflits, le terrorisme, la violence d'Etat, les inégalités et la mauvaise gouvernance (Ramcharan, 2007). Dans ce contexte, les droits de l'homme devraient aussi être compris en tant que « question tactique et stratégique de politique étrangère » (Moynihan, 2002, p.55).

### **V.3.1.2. Education civique ou éducation à la citoyenneté**

Trois concepts du même registre sémantique sont évoqués et demeurent complémentaires : civique, civisme, citoyenneté. Le concept «civique» ou son correspondant nominal «civisme» tire son appréhension de son étymologie. Du latin «civis», il signifie citoyen ou habitant d'une cité ou par extension d'un Etat donné. Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont notamment sa loi. Ce terme s'applique dans le cadre d'un rapport à l'institution représentant la collectivité : il s'agit donc du respect de la «chose publique» et de l'affirmation personnelle d'une conscience politique. Le *civisme* est un attachement à sa cité tel que les droits y sont subordonnés aux devoirs. Le civisme implique donc la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de la société (Wikipedia.org, 2022).

Il est important cependant de distinguer le civisme du «savoir-vivre» et de la «civilité», qui relèvent du respect d'autrui dans le cadre des rapports privés. Le respect dont il est question ici est celui des principes collectifs sans que cela soit forcément en contradiction avec les lois. Même si certains penseurs sont hostiles à l'utilisation du concept «citoyenneté» en place et lieu de celui de «civisme»<sup>41</sup>, dans la pratique, les deux désignent la même réalité (Wikipedia.org, 2022).

La citoyenneté est le fait pour une personne, pour une famille ou pour un groupe, d'être reconnu comme membre d'une cité (aujourd'hui d'un Etat) nourrissant un projet commun et qu'ils souhaitent y prendre une part active. La citoyenneté comporte des droits civils et politiques, et des devoirs définissant le rôle du citoyen dans la cité et face aux institutions. Au sens juridique, c'est un principe de légitimité : un citoyen est un sujet de droit.

Eduquer un citoyen à la citoyenneté responsable ou lui enseigner le civisme revient à dire qu'il faut lui inculquer le sens du dévouement et de l'engagement, du sacrifice d'abord pour l'intérêt général comme ce fut à Rome. En effet, la citoyenneté romaine offrait le privilège de servir dans la *militia* (milice ou armée), notamment en tant que porteurs de lances et de javelots pour défendre l'intérêt de la cité.

De manière générale, un *citoyen* est une personne qui relève de l'autorité et de la protection d'un Etat et par la suite jouit de droits civils et a des devoirs envers cet Etat. Chaque citoyen exerce à sa façon la citoyenneté telle qu'elle est établie par les lois et intégrée dans l'ensemble des mœurs de la *société* à laquelle il appartient. La citoyenneté est aussi comprise comme une composante du lien social. C'est, en particulier, l'égalité de droits associée à la citoyenneté qui fonde le lien social dans la société démocratique moderne. Les citoyens d'une même nation forment une communauté politique.

Ainsi, la citoyenneté désigne l'appartenance à une communauté politique, qui est organisée autour de l'Etat. Elle implique des droits et des devoirs. L'ensemble des citoyens

---

<sup>41</sup>L'emploi du concept «citoyenneté» au sens de civisme est contesté depuis son apparition en 1990. Les tenants de cette tendance disent que, la citoyenneté n'exprime que la condition de citoyen, tandis que le civisme exprime la condition du citoyen respectueux de ses devoirs. Ainsi, ils soutiennent que "singulièrement dépourvu de civisme, Al Capone jouissait cependant de la citoyenneté américaine" [Paulhan, J., *Les incertitudes du langage*. Gallimard, 1970]. D'autres préfèrent le terme «citoyenneté» au lieu de civique [Rey, A., *Dictionnaire culturel en langue française*, Hachette, 1995]. Dans le cadre de cette étude, ces deux concepts sont pris comme synonymes en dépit des nuances que l'on peut noter.

partage en effet un objectif commun : agir collectivement pour améliorer les conditions de vie de tous. Ici, être citoyen est un état d'esprit (Henaire, 1998).

La notion de citoyenneté s'étend bien au-delà de la participation à la vie politique et l'obéissance à la loi. Un citoyen se doit à tout moment de se sentir pleinement responsable du bon fonctionnement de la société dans laquelle il vit. C'est pourquoi la notion de citoyenneté est indissociable de celle de civisme.

Faire preuve de civisme au nom de la solidarité et de l'intérêt général est un devoir : respecter l'environnement, ne pas abîmer les biens communs (dans les trains, à l'école, dans les jardins publics ou les forêts) ou encore être solidaire des citoyens les plus fragiles, comme les personnes âgées ou les personnes vivant avec handicap.

Jean-Jacques Rousseau souligne que «Le citoyen est un être éminemment politique (liée à la cité) qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse.»(Henaire, 1998). Le citoyen moderne est un sujet de droits et de devoirs. Les devoirs sont accomplis par les citoyens pour le bien de la collectivité et définis par les lois des pays dans lesquels ils vivent.

La *citoyenneté* est intimement liée à la démocratie. Être citoyen implique que l'on fait partie d'un corps politique, un Etat, que l'on a dans ce corps politique des droits et des devoirs. Un citoyen a plusieurs devoirs comme payer les impôts, respecter les lois ou encore être juré de Cour d'assises (servir comme militaire) si besoin est. C'est pourquoi un citoyen doit être mature. En France, un citoyen est un homme ou une femme âgée de plus de 18 ans, né(e) de parents français ou étrangers naturalisés. En RDC, c'est presque pareil (Henaire, 1998).

En démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une partie de la souveraineté politique ; c'est donc l'ensemble des citoyens qui, par l'élection, choisissent les gouvernants. Vu sous cet angle, le civisme ou éducation civique part du principe que l'homme s'intègre mieux dans la communauté à partir de son environnement le plus proche vers le plus lointain : famille, voisinage, village, quartier, secteur, province, pays ou patrie.

Ainsi, on distingue 3 étapes de la citoyenneté :

- La citoyenneté civile correspondant aux libertés fondamentales (liberté d'expression, égalité devant la justice, droit de propriété) ;

- La citoyenneté politique fondée sur la participation politique (le droit de vote, le droit d'éligibilité, le droit d'accéder à certaines fonctions publiques, le droit d'être protégé par cet Etat à l'étranger) ;
- La citoyenneté sociale résultant de la création de droits socio-économiques (droits syndicaux, droit à la protection contre le chômage, droit à la santé, droit à l'éducation,...).

Cette dernière étape explique le fait que ce concept renvoie également à l'intégration sociale de l'être humain. Elle crée à ce niveau un point de rencontre entre l'éducation à la citoyenneté responsable et l'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

Cette intégration sociale appelle la connaissance et la pratique des devoirs et obligations vis-à-vis des autres membres de la communauté humaine, la connaissance et le respect de ses droits et ceux des autres, le savoir-faire et le savoir-être qui améliorent les relations/rapports interpersonnels, la connaissance et le respect des règles, des lois de la communauté humaine (sur le plan local, national et international), la reconnaissance du caractère sacré de la vie humaine et de la paix comme base de la cohésion entre les membres d'une même communauté et entre les peuples ; et bien plus comme facteur favorisant les conditions de travail qui mènent au développement humain.

Toutefois, l'expression "citoyen du monde" qualifie celui qui proclame son attachement à l'ensemble de l'humanité, refusant les frontières nationales. Pour devenir un bon citoyen du monde, on doit avoir appris d'être un bon membre de famille, un bon citoyen à l'école, un bon patriote pour être capable d'aller plus loin au niveau du continent, de la planète et de l'univers entier.

Cette conception colle à la réalité de la mondialisation où le monde, devenu un village planétaire, exige aux hommes et femmes du monde, de se comporter comme les membres d'une et seule cité par le respect de la dignité humaine en tout lieu et en tout temps. Si les Etats s'approprient cette forme de citoyenneté mondiale, il y a lieu d'éviter toutes les actions de déstabilisation des voisins en faveur de la quête de la sécurité commune qui est une stratégie gagnante pour tous.

### V.3.1.3. Nécessité d'un programme national d'Education aux droits de l'homme et à la paix

La position des Nations Unies est claire en ce qui concerne la priorité à accorder à l'éducation aux droits de l'homme et à la paix.

Madame Maïmouna Tankaono Doussa, Présidente de l'Ecole instrument de paix, EIP-Burkina Faso souligne que «les droits de l'homme dans l'enseignement commencent par leurs présences dans les curriculums scolaires et surtout dans l'organisation des établissements» (Maïmouna, 2004, p.174). Dans cette optique, nous soutenons également avec elle qu'il est impératif aujourd'hui dans toutes les parties du monde et plus particulièrement en Afrique - d'adopter deux grandes mesures simultanées qui sont :

- Garantir et/ou établir les droits fondamentaux de la personne humaine ;
- Inculquer et asseoir les cultures juridiques, de paix et de démocratie.

C'est dans le cadre de cette mesure que s'insère l'enseignement des droits de l'homme dans les programmes scolaires afin d'instaurer, désormais, les cultures juridique et de paix comme nouvelle foi dans l'âme et l'esprit des générations présentes et futures. Passer par l'école ferait réussir cette entreprise noble. On le sait, l'école est le lieu où se joue l'essentiel de l'avenir des jeunes... : les contacts humains qui s'y établissent exercent une influence décisive sur leur adaptation à une société nouvelle pour eux. Leurs problèmes spécifiques nécessitent toutefois une prudence, une ouverture et une sensibilité particulières (Massart, 1979, p.39).

Pour changer les comportements, il faut amener les jeunes à acquérir toute une série de compétences liées à la vie quotidienne. Il s'agit notamment de l'apologie de la non-violence, la capacité de défendre ses opinions avec assurance, les qualités de négociation et de gestion de conflits, le respect des droits de l'homme et de dignité humaine (Sinclair, 2003, p.89).

Au regard de ce qui précède, il est plus qu'indispensable que les programmes d'éducation et d'enseignement des droits de l'homme et la paix soient intégrés dans les curricula globaux en termes des cours transversaux «autonomisés» pour des raisons stratégiques. Ce travail exige plusieurs préalables et contributions de beaucoup d'acteurs pour le faire avec succès. Il s'agit d'un véritable processus de transformation des conflits puisqu'il est question de promouvoir la mutation d'une culture non violente et militaire vers une conception qui privilégie le dialogue, la tolérance et le pluralisme des vues et des solutions (Labana, 2007, p.70). Ce pilier de la stabilité à moyen et à long terme par le biais de l'éducation aux valeurs

humaines est un des préalables dans une sous-région instable comme celle à laquelle appartiennent la RDC et ses voisins.

En revanche dans la réalité, l'approche géopolitique démontre que le monde demeure anarchique dès lors que les Etats considèrent qu'ils restent et resteront souverains et donc libres d'agir en fonction de leurs intérêts et non ceux des autres. Les relations internationales se construisent entre autres dans le tiraillement des idéologies idéalistes et réalistes. Pendant que les organisations internationales brandissent l'étendard du Droit international comme mécanisme de gestion de l'ordre international, les Etats se battent pour conserver leur souveraineté. Or celle-ci ne s'obtient pas sur un plateau mais grâce aux enjeux de la recherche de l'équilibre des puissances.

### **V.3.2. Primauté de la résilience pour un positionnement géopolitique de la RDC**

L'enchevêtrement et l'accumulation de beaucoup d'événements et d'enjeux qui se déroulent en RDC constituent des épreuves dures pour toutes les couches des citoyens congolais depuis bientôt trois décennies. Il est important que les uns et les autres disposent de forces internes et d'aptitudes naturelles leur permettant de gérer et de se rétablir face à des expériences négatives. Sur le plan de l'Etat, l'on considère souvent la résilience comme un enjeu de sécurité nationale. Pour se positionner dans le monde, la RDC a cinq obligations qui s'imposent :

- ✓ Le besoin de rebondir pour se maintenir pendant l'adversité sécuritaire comme nation
- ✓ La nécessité de mieux comprendre le concept de résilience dans un système étatique
- ✓ L'obligation de maîtriser l'objectif de la résilience pour un système étatique
- ✓ L'interdiction de se décourager à cause d'une épreuve nationale
- ✓ La nécessité de bâtir sur les piliers de la stratégie innovante de la résilience-reflexe

#### **V.3.1.1. Le besoin de rebondir pour se maintenir pendant l'adversité sécuritaire comme nation**

Sur le plan humain, bien que les femmes et les hommes soient affectés négativement par les conflits de plusieurs façons, les études indiquent que la majorité des femmes et hommes finissent par rebondir et se rétablir après des expériences éprouvantes. L'aptitude à gérer une expérience éprouvante et à «rebondir» ensuite est appelée «résilience».

Sur le plan de l'Etat, il faut entendre alors par résilience «la volonté et la capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d'une agression ou d'une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou tout le moins dans un mode socialement acceptable» (Livre Blanc français, 2008, SGDSN, 2013).

La résilience est à l'origine un concept utilisé en physique ; elle caractérise la capacité d'un matériau soumis à une déformation à retrouver son état initial. L'application de ce champ sémantique à l'Etat, aux entreprises, à l'environnement, à l'urbanisme, ... est beaucoup plus récente. La défense et la sécurité nationale se le sont approprié.

Nulle organisation humaine, publique ou privée, ne peut prétendre qu'elle ne sera pas confrontée, à plus ou moins brève échéance, à un événement bouleversant son fonctionnement et la réalisation de ses missions. Les secteurs public et privé ainsi que les citoyens doivent donc se préparer aux crises, en ayant conscience que celles qu'ils ont envisagées ne seront pas celles qui surviendront nécessairement.

Sachant qu'il serait illusoire de vouloir tout maîtriser, la démarche intellectuelle visant à anticiper les événements est un premier pas vers l'acceptation du risque et la gestion de crise. Il ne faut donc pas chercher une réponse précise à tout événement envisageable, mais plutôt développer une faculté de perception et de compréhension de l'environnement pour évaluer les risques et être en mesure d'adopter une méthode organisationnelle et matérielle afin de répondre à l'imprévu.

L'incertitude, le caractère inéluctable de certaines vulnérabilités, la diversité des risques et menaces, l'ampleur de leurs conséquences potentielles, imposent une prise de conscience, une préparation et une capacité de mobilisation de l'ensemble de la société. Pour le gouvernement, il est essentiel que les secteurs fournissant des services vitaux tels que la défense, la fourniture d'énergies, l'alimentation et les télécommunications, soient en mesure de redémarrer leurs activités immédiatement, ou le plus rapidement possible après une crise grave. Cela manque encore cruellement aux institutions congolaises à beaucoup de niveaux.

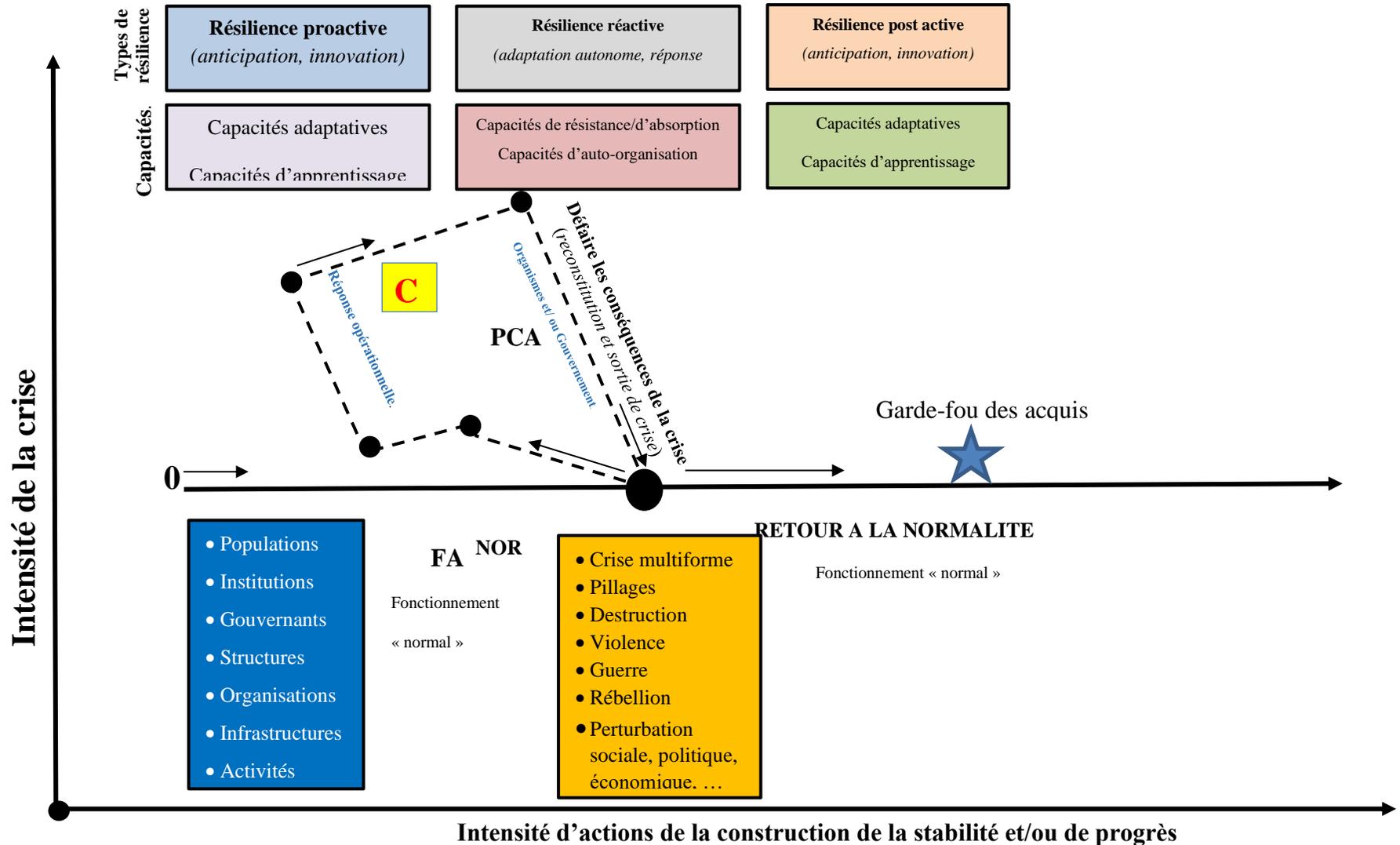
Cela suppose, en amont des crises, de développer une analyse de risques permettant de confronter l'évaluation des menaces à l'identification des vulnérabilités. Pour cela, il est

nécessaire d'être en mesure d'imaginer des situations «hors normes» susceptibles de remettre en cause la sécurité nationale ou la pérennité des organisations et des entreprises.

Bien que la résilience soit une caractéristique fondamentalement innée, il existe de nombreuses initiatives que nous pouvons entreprendre pour développer et renforcer les «ressources internes» des populations. Alors, les acteurs de la société entière et en premier lieu les responsables gouvernementaux doivent jouer un rôle primordial à aider les populations à rebondir pour qu'ils puissent se sentir «bien» même dans les dures épreuves de la nation. En RDC, toutes les Congolaises et tous les Congolais ont certainement besoin de développer la résilience : le Président de la République, les ministres, les députés, les sénateurs, les gouverneurs, les fonctionnaires, les hommes d'affaires, les ambassadeurs, les journalistes, les agriculteurs et éleveurs, les enseignants/professeurs et les élèves/étudiants..., tous ont été choqués par les affres que les ennemis de la paix ont fait subir au pays.

C'est grâce à cette résilience que les Congolais sont capables d'avoir des sentiments positifs et de continuer à croire à l'avenir de la RDC. La résilience est pour la RDC une condition indispensable pour accéder globalement à la paix, à la sécurité et à la stabilité. A ce titre, la promotion de la résilience pour la RDC est une voie pour permettre au pays de se positionner sur le plan géopolitique par le biais de sa diplomatie qui se veut active, proactive et engagée. Le schéma ci-dessous présente le modèle opérationnel du concept de la résilience dans un Etat.

Fig.26. Modèle opérationnel du concept de la résilience dans un système



**Légende :**

- 0 : Point de départ
- P : Elément perturbateur
- FA : Facteur aggravante
- PCA : Plan de continuité d'activités

**Source :** Adaptation de Laganier, 2013 repris par Goudet, 2019

### V.3.1.2. La nécessité de mieux comprendre le concept de résilience dans un système étatique

Dans la mesure où la définition de la résilience s'appuie sur l'idée de *système*, il est supposé qu'elle s'applique à tout système dans lequel des composants (habitats ou infrastructures, activités, structures, organisations, populations, institutions, gouvernants, ...) interagissent pour constituer le « fait social ou événement ». La résilience d'un système est alors comprise comme « la capacité du système à absorber une perturbation puis à récupérer ses fonctions à la suite de celle-ci » (Goudet, 2019, p.6). Dans un système-Etat, tout élément perturbateur (P) provoque la crise (C) qui bloque l'évolution ou la fonctionnalité et la trajectoire normale du système sous l'influence des facteurs aggravantes (FA) et qui dégradent le processus commencé depuis le point de départ (0). Des conséquences qui s'en suivent sont notamment la perturbation (sociale, politique et économique), les pillages, la violence, la destruction, la guerre, la rébellion, ... Bref, une crise multiforme.

Ceci fait que le fonctionnement du système est dévié et fait souvent du recul qu'on appelle dans le langage courant « sous-développement ». La société entière, et en particulier les gouvernants et les organismes, sont mis en épreuve et doivent travailler pour le retour à la normalité. Un Plan de continuité des activités (PCA) est mis en place à travers une réponse opérationnelle. Cette réponse permet de défaire les conséquences de la crise pour arriver à la reconstitution de la normalité et la sortie de la crise.

La déviation de la trajectoire du système peut prendre du temps selon l'intensité de la crise et l'intensité d'actions de progrès. Plus l'intensité de la crise est élevée, moins l'intensité d'actions est forte, et vice versa. Une fois sortie de la crise, les acteurs doivent placer des garde-fous (anticipation et innovation) pour éviter de retomber dans une nouvelle crise dont les conséquences risquent d'être plus dévastatrices. Quelle que soit la durée de la crise et de sa défaite, il faut retourner au point où l'élément perturbateur (P) avait bloqué la trajectoire afin de poursuivre le fonctionnement normal du système impliquant tous les acteurs en présence.

On identifie trois types de leviers nécessaires à l'expression de cette résilience : i) une stratégie technique, visant à limiter le degré de perturbation du système par une meilleure capacité de résistance et d'absorption, ii) une stratégie organisationnelle, visant à accélérer le retour à la normale par une gestion optimisée des moyens et des ressources, et une bonne accessibilité, et enfin iii) la capacité fonctionnelle du système en mode dégradé (la fonction est

assurée en partie ou à un niveau de performance plus faible). Ces trois leviers d'action favorisent la résilience du système (Goudet, 2019, p.7).

Selon ce modèle, après une perturbation le système n'est pas marqué par un retour à l'équilibre, expression d'un comportement de résistance, mais réagit au contraire de manière souvent positive, créatrice, grâce à de multiples changements et réajustements. La résilience est la propriété d'un système qui, adaptant sa structure au changement, conserve néanmoins la même trajectoire ; ainsi le système préserve sa structure qualitative. Elle identifie en outre trois propriétés intrinsèques au système : l'(in)stabilité du système – « un système caractérisé par une forte variabilité a plus de chances qu'un système de forte stabilité de supporter une perturbation sans s'effondrer, car il est plus flexible et plus apte à l'incorporer dans son fonctionnement (Goudet, 2019, p.7).

La double dimension physique et sociale du concept de résilience lui confère des atouts pour la gestion des risques (Goudet, 2019, p.10). A ce niveau, on identifie ainsi plusieurs facteurs positifs susceptibles d'augmenter la résilience d'un système soumis à une perturbation : la diversité, l'auto-organisation et l'apprentissage. On note aussi des facteurs qui peuvent réduire la résilience : l'opposition à toutes formes d'innovation, un pouvoir excessif punissant toute déviance idéologique et une centralisation excessive des prises de décisions.

En France par exemple, dans le cadre de la démarche nationale de résilience, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) a souhaité par l'édition d'un guide de démontrer l'intérêt d'élaborer des plans de continuité d'activité (PCA). Cet outil est destiné aux organismes relevant de l'Etat, aux collectivités territoriales ainsi qu'aux entreprises. Le guide a pour ambition de faciliter la démarche de planification par la délivrance de conseils et la diffusion de bonnes pratiques. Il invite les entreprises à adopter une posture en cas de crises et de réfléchir à une cartographie des risques de discontinuité (Livre Blanc français, 2008, SGDSN, 2013).

Il s'agit de déterminer la structure, le personnel et les éléments vitaux de l'activité, afin de hiérarchiser les missions principales. Cette réflexion implique les acteurs extérieurs (clients, fournisseurs, environnement étatique) dans une discussion d'entraide pour consolider l'ensemble de la chaîne institutionnelle et commerciale face aux crises. Le développement des plans de continuité d'activité (PCA) doit amener les organismes relevant de l'Etat comme de la société civile à mesurer les interactions avec leurs partenaires.

### V.3.1.3. L'obligation de maîtriser l'objectif de la résilience pour un système étatique

Un autre axe d'effort vise à renforcer l'information et la sensibilisation de la population car la préparation des concitoyens est une des clés de la sécurité nationale. A condition d'être bien informés en amont et pendant la crise, ils sont à même d'adopter des comportements qui aident au retour à la normale.

L'objectif de la résilience nationale vise donc aussi à développer les capacités de la population à faire face aux crises et à renforcer l'adhésion des citoyens aux politiques publiques menées dans le domaine de la défense et de la sécurité. Même s'il faille que le ministère congolais qui a en charge la nouvelle citoyenneté envisage de travailler dans ce sens, l'analyse des moments forts que le pays a parcourus dans le processus de la recherche de la paix et de la stabilité est révélatrice comme on peut lire le rythme des événements dans le tableau qui suit :

Tab. 27. Moments forts de la recherche de la paix et de la stabilité en RDC

N°	Type de Solution	Evénements	Résultats
	<b>Militaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cessation des hostilités entre les différents belligérants de guerre de 1998-2002</li> <li>▪ Brassage de l'armée</li> <li>▪ Dissidence au sein des FARDC (CNDP en 2009)</li> <li>▪ Autre dissidence au sein de l'armée (M23 en avril 2012)</li> <li>▪ Occupation de la ville de Goma par le M23 (novembre 2012)</li> <li>▪ Défaite du M23 (novembre 2013)</li> <li>▪ Lancement officiel du drone militaire à Goma</li> <li>▪ Trac des ADF-NALU, des FDLR et autres groupes armés</li> <li>▪ Défection/reddition des miliciens au Nord-Kivu</li> <li>▪ Trac des Bakata- Katanga</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature de l'Accord global et inclusif de Sun City</li> <li>▪ Constitution des FARDC</li> <li>▪ Intégration des éléments du CNDP au sein de l'armée</li> <li>▪ Voix de la RDC écoutée et actions prises contre le M23 et alliés</li> <li>▪ Relative stabilité dans l'Est du pays sauf le «triangle de la mort» et l'Ituri</li> </ul>

	<b>Diplomatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déclaration de Dar-es-Salaam (2006)</li> <li>▪ Pacte de Nairobi (2007)</li> <li>▪ Résolution 1925 créant la MONUSCO (2010)</li> <li>▪ Accord-cadre d'Addis-Abeba (2013)</li> <li>▪ Résolution 2098 (2013)</li> <li>▪ Déclaration de la CIRGL (2013)</li> <li>▪ Déclarations de Nairobi après Kampala : RDC, M23 et Représentants spéciaux (2013)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mécanismes de suivi de l'Accord - cadre en cours mais piétinant. Il va falloir le redynamiser</li> </ul>
	<b>Politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elections générales (2006)</li> <li>▪ Conférence de Goma (2008)</li> <li>▪ Le CNDP est converti en parti politique (2010)</li> <li>▪ Elections présidentielles et législatives (2011)</li> <li>▪ Concertations nationales (2013)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place des Institutions de la République</li> <li>▪ 100 recommandations à mettre en œuvre</li> <li>▪ Gouvernement de cohésion nationale attendu</li> </ul>

*Source : Tableau d'élaboration propre sur base de notre connaissance du contexte*

En faisant une rétrospective de derniers événements et le niveau de résistance que la population, surtout de l'Est de la République a su démontrer, il y a lieu de dire sans risque de se tromper qu'une certaine résilience est en train de prendre place mais il faut s'y appliquer encore davantage.

#### **V.3.1.4. L'interdiction de se décourager à cause d'une épreuve nationale**

En fin août 2013, nous avons été témoins oculaires à Goma pendant que les obus des combattants du M23 étaient lancés sur la ville. Le courage de la population à pousser la MONUSCO à l'action sous cette atmosphère qui frisait la mort nous apprenant qu'il y a des Congolais qui commencent à comprendre que la sécurité de la RDC repose sur les Congolais eux-mêmes. Les autres ne peuvent qu'accompagner. La détermination et l'engagement à améliorer la stabilité du pays est plus qu'indispensable en RDC.

A entendre certaines voix, beaucoup de Congolais continuent à croire que rien ne va et rien n'ira au pays. Cette attitude est une maladie qu'il faille rapidement soigner et éradiquer. La RDC deviendra ce que les Congolais croient qu'il est et qu'il sera. Il faut donc commencer par construire le pays à partir des pensées et de l'esprit, ensuite passer aux actions. Personne ne peut réaliser quelque chose avec exploits s'il n'y croit pas. Bien que cela soit un exercice difficile, il va sans dire que le besoin de croire en l'avenir de la RDC est un atout important

pour le changement de la nation. Ce changement en appelle à la capacité de planifier en avance ces éventualités.

L'on peut espérer que certains «visionnaires» sont déjà à l'œuvre et que bientôt d'autres vont suivre le modèle. Il faut donc que cet élan ne soit pas estompé par le venin de découragement et les gueules de démoralisation qui ne voient même dans des actions courageuses pleines d'espoir uniquement que de l'obscurité. La RDC est un pays d'espoir et un Etat-solution puisque, dit-on, la nuit dure mais le jour finit par poindre.

### **V.3.1.5. La nécessité de bâtir sur les piliers de la stratégie innovante de la résilience-reflexe**

Considérant la résilience comme « la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères » (Manciaux, 2001, p.322) mais aussi comme «la faculté qu'a l'homme de se creuser un trou, de sécréter une coquille, de dresser autour de soi une «fragile» barrière de défense, même dans des circonstances apparemment désespérées » (Levi<sup>42</sup>, cité par Manciaux, 2001), ou encore comme « la capacité à construire une vie positive en présence de grandes difficultés » (Vanistendael, 2002, p.3), cette étude propose que la RDC lui applique le concept de *résilience-reflexe* comme stratégie d'auto-défense qu'il va falloir enseigner ou prêcher lors des sensibilisations à grande échelle nationale.

Plus concrètement, la stratégie de «la résilience-reflexe» suggérée par cette thèse est cette attitude auto-suffisante à l'attachement à la mère-patrie même si les guerres à répétition et la mauvaise gouvernance de la chose publique tendent à la paralyser. Cette stratégie de la *résilience-reflexe* est bâtie sur cinq principaux piliers suivants:

- ✓ Le renforcement de l'infrastructure locale
- ✓ La diversification économique
- ✓ Le développement de la capacité de défense
- ✓ La promotion de la cohésion sociale
- ✓ La diplomatie et la négociation

<sup>42</sup>Primo Levi est l'auteur de *Si c'est un homme*. Cette définition de la résilience est citée par Michel Marciaux dans son article « La résilience. Un regard qui fait vivre » dans la Revue *Etudes*, 2001.

1. *Le renforcement de l'infrastructure locale* : Investir dans l'infrastructure locale peut aider à créer une économie plus résiliente. La RDC peut inclure le développement de l'agriculture locale, l'amélioration des systèmes de santé et d'éducation, et la construction de routes et de ponts pour accroître l'estime du pays par sa population.
2. *La diversification économique* : Diversifier l'économie peut aider à réduire la dépendance à l'égard de certaines industries ou ressources, ce qui peut rendre la RDC plus résiliente face aux chocs économiques.
3. *Le développement de la capacité de défense* : La RDC peut renforcer sa capacité de défense pour se protéger contre les menaces extérieures. Cela peut inclure l'investissement dans les forces armées, la technologie de défense et les alliances stratégiques. Il va falloir que le gouvernement puisse doter l'armée des armes de pointe pour la protection de citoyens et leurs biens. Cela accroîtra l'attachement à la mère-patrie.
4. *La promotion de la cohésion sociale* : Promouvoir la cohésion sociale et l'unité nationale peut aider à renforcer chez les Congolais l'attachement à la mère-patrie. Cela peut être réalisé par le biais de l'éducation, de la culture et des politiques sociales promotrices du bien-être pluriel.
5. *La diplomatie et la négociation* : L'État congolais peut chercher à résoudre les conflits par la diplomatie et la négociation plutôt que par la force. Cela aide à prévenir les guerres et à promouvoir la paix positive qui va bien au-delà de crépitements de balles. Cela veut dire les diplomates congolais sont suffisamment informés et connectés au monde.

Ces piliers ne sont pas exhaustifs et leur efficacité peut varier en fonction du contexte spécifique de chaque État. Il est important de noter que la résilience est un processus à long terme qui nécessite un engagement et des efforts soutenus des acteurs en place en particulier les dirigeants (Manciaux, 2001). Naturellement la paralysie de l'attachement à la mère-patrie peut entraîner plusieurs conséquences fâcheuses, notamment l'affaiblissement de l'identité nationale, la diminution de la cohésion sociale, le risque des conflits internes, les difficultés politiques et l'émigration accrue.

## V.4. Perspectives de la construction de la paix et de sécurité en RDC

Il est évident que si le paradigme existait, il faut le reconstruire, si non, il faut le construire. Il s'agit de jeter un regard sur ce qui a été fait, comment cela avait été fait et enfin qu'est-ce qui reste encore à faire pour mettre en place un paradigme de sécurité fonctionnel. De façon pratique la réflexion porte sur deux aspects importants de ce processus :

### V.4.1. Réforme de la diplomatie congolaise

Il est impérieux de procéder à la réforme de la diplomatie du Congo-Kinshasa. Elle doit être une diplomatie active, dissuasive et performante axée sur la recherche de la puissance et du positionnement géopolitique et géostratégique pour ce grand pays. Une attention particulière tournée vers la recherche de la paix et de la sécurité commune doit permettre aux citoyens congolais et citoyennes congolaises de renouveler leur confiance aux institutions de la République et organes qui gèrent au quotidien la politique intérieure et extérieure. La diplomatie congolaise devrait apprendre à dire clairement ce que la RDC offre ou vend aux autres Etats du monde et ce qu'elle leur demande ou leur exige. Tant que la diplomatie congolaise n'aura pas élaboré une politique étrangère claire avec des objectifs réalistes et mettre en œuvre un plan d'actions diplomatiques, la satisfaction du peuple congolais sera difficile. Cet état est un frein réel à l'émergence de notre diplomatie. Il y a ici une question de *vision* et de *stratégie* de la diplomatie qu'il va falloir revisiter constamment.

Plusieurs propositions ont déjà été insinuées tout au long de cette recherche au sujet de la nécessité de la refondation de la diplomatie congolaise. Les plus importantes qui valent la peine d'être reprises pour le court terme et le moyen terme sont notamment :

- Réduire dans un court délai le fossé qui existe entre la diplomatie et les chercheurs dans ce domaine en prenant en compte leurs recommandations (le cas de cette étude);
- Utiliser de façon systématique le mode projet avec le principe de la gestion basée sur les résultats pour toutes les actions diplomatiques ;
- Organiser des communications sur la vision et la stratégie diplomatiques à un rythme régulier et développer des mécanismes de communication diplomatique pour améliorer l'image du pays de l'intérieur comme de l'extérieur ;
- Revisiter constamment la carte stratégique sur base de la performance diplomatique ;

- Allouer un budget et des ressources suffisants pour le secteur de la diplomatie ;
- Développer un plan d'actions et des stratégies de proximité pour sa mise en œuvre effective notamment l'organisation du suivi et de l'évaluation des actions planifiées ;
- Continuer l'organisation des conférences diplomatiques avec des commissions de suivis des points d'actions pris à l'issue des assises ;
- Créer un pool des consultants/spécialistes des questions ad hoc pour booster la diplomatie ;
- Recruter des ambassadeurs et des haut fonctionnaires des ambassades sur base de leur expertise et surtout en leur donnant un contrat de performance avec des livrables spécifiques, ...

#### **V.4.2. Nécessité d'un paradigme<sup>43</sup> sécuritaire en RDC**

Il est devenu évident que pour construire la paix et la sécurité d'un Etat, il va sans dire qu'il lui faut mettre en place un modèle ou paradigme de sécurité basé sur les réalités de son environnement et de son système.

##### **V.4.2.1. Pratique dans le secteur de la sécurité en RDC**

En RDC, il existe une armée nationale, une police nationale et un service national de renseignement. Alors, existe-t-il un paradigme de sécurité ? S'il existe, alors tout va bien ! S'il n'a pas existé, il faut le construire ! Mais, s'il a existé, il faut le reconstruire sérieusement !

Il peut sembler un piège de parler aujourd'hui de l'existence d'un paradigme de sécurité au Congo-Kinshasa. L'histoire renseigne que l'armée, la police et les services de renseignement actuels tirent leur origine de la Force publique coloniale, comme le pays lui-même. L'on apprend que malgré l'avènement à la tête du pays des personnalités différentes, rien n'a jamais changé sauf le nom. Ni la structure, ni la stratégie de l'armée nationale, de la police nationale

---

<sup>43</sup>Le terme «paradigme» (Kuhn, 1962) est désormais couramment employé pour désigner l'ensemble des principes et méthodes partagés par une communauté scientifique pour traiter de problèmes à résoudre. Le paradigme, qui renvoie au rôle joué par les solutions et les méthodes de travail considérées comme valides et servant de modèle pour la suite, désigne par extension, une certaine vision du monde, que certains qualifient de «système de croyances»; servant de cadre de référence à toutes les pensées «normales» d'une époque; ce qui sort de cette normalité relève d'un changement de paradigme, mutation qui se produit quand l'expérience vécue des hommes change, au point de changer leur vision du monde.

et du service national de renseignement en RDC. Même lorsqu'on parle de réforme des services de sécurité, ce sont les étrangers qui viennent dire tout ce qui doit être fait désormais.

Bref, le secteur de la sécurité nationale n'aurait jamais connu une véritable restructuration. Hormis les années (1976-1985) où on pourrait prestigieusement parler d'une armée forte parmi les rares en Afrique, éclosion éphémère favorisée par le contexte de la bipolarité et la stratégie américaine contre l'installation du communisme et du terrorisme en Afrique centrale, ces trois domaines de la sécurité n'ont pas du tout évolué.

L'histoire présente quelques constats amers dans ce secteur:

- De 1885 à 2023 : de l'Etat indépendant du Congo (EIC) en passant par le Congo belge, la République du Congo (Congo-Léopoldville ou Congo-Kinshasa), la République du Congo-Ruanda-Urundi, à la République démocratique du Congo (1), la République du Zaïre et la République démocratique du Congo actuelle (2); de Strauch à Léopold II, en passant par Albert I, Léopold III, Charles, Baudouin I, puis Kasavubu, Mobutu, Kabila I à Kabila II puis Tshisekedi; et enfin de la Force publique (1885) à l'ANC, les FAZ, les FAC aux FARDC (2023), peu importe l'appellation, la philosophie est restée celle de la loyauté à l'homme politique au pouvoir. L'ennemi n'est toujours pas connu mais en réalité, il est resté le même : l'indigène, le peuple congolais !
- A l'exception des armées africaines issues des armées de libération, armées dont le corps des officiers et le gros des troupes ont été formés dans les anciens pays socialistes dont le Cuba et la Corée du Nord ; les autres armées africaines sont les prolongements des armées coloniales. Leurs officiers et les hommes de troupe sont formés dans les grandes écoles militaires avec des instructeurs occidentaux. Qui se rappelle encore qu'à l'époque, où l'armée malienne et les corps des officiers étaient formés par les pays socialistes, cette armée formait les combattants du FRELIMO et de l'ANC, en Tanzanie ?
- En 1999, le Zimbabwe avait mis 10 jours, pour mettre sur pied un corps expéditionnaire de 10 000 hommes (forces terrestres et forces aériennes) directement envoyés sur le champ de bataille en RDC, à plus de 2.500 km : une prouesse rare selon les experts militaires occidentaux. La «Zimbabwe Defence Force» est une armée issue d'une guerre de libération avec des officiers formés dans les écoles militaires des pays socialistes. Les armées angolaise et namibienne sont

issues des mouvements de libération. On les avait vues en action, face à une armée rwandaise encadrée par les instructeurs de la US Army qui recevait des informations fournies par les services d'intelligence de la US Army.

- Aujourd'hui en RDC, les officiers sont formés dans les grandes écoles militaires occidentales et les instructeurs sont des Occidentaux. Pourtant, on sait que jusqu'en février 2012, les unités spéciales de l'armée étaient entraînées et équipées par les forces spéciales de la US Army, dans le cadre de l'AFRICOM et de la lutte contre le terrorisme dans le Sahel. Aussi, en 2012, les soldats de la légion des Touaregs de l'ancienne armée libyennes sont entrés au Mali, comme dans du beurre ! (Bourdon, 2022)<sup>44</sup>.

Et alors ? Quel modèle ou paradigme sécuritaire pour la RDC ? Peut-on parler de reconstruction ou de construction du paradigme ? Peut-être, juste parler de la nécessité d'un paradigme congolais de sécurité. Quels sont les préalables ?

#### **V.4.2.2. Préalables de la construction d'un paradigme sécuritaire applicable en RDC**

La construction d'un paradigme de sécurité efficace pour la RDC est cruciale pour la stabilité et la paix. La RDC doit ainsi s'engager dans une approche holistique et durable pour construire un secteur de sécurité efficace et adapté à ses besoins spécifiques.

*Tab.28. Préalables de la construction d'un paradigme sécuritaire applicable à la RDC*

#	Piliers	Préalables
1	Évaluation des risques stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comprendre les menaces spécifiques auxquelles la RDC est confrontée, telles que les conflits armés, les groupes armés et les tensions ethniques.</li> <li>○ Identifier les vulnérabilités et les priorités en matière de sécurité.</li> </ul>
2	Réforme des forces de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Créer une armée efficace avec une chaîne de commandement solide.</li> </ul>

<sup>44</sup>Cette analyse indépendante corrobore notre observation du contexte. On note qu'au-delà des recommandations d'autres dirigeants et leaders du monde, il y a d'abord les recommandations des masses populaires congolaises qui en ont marres des agressions. Elles parlent et personne ne les écoute. La formulation des constats est du chercheur.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Restructurer la police pour qu'elle puisse assurer la sécurité lors des élections et dans les zones rurales.</li> </ul>
3	Planification stratégique réaliste	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Définir clairement le rôle des forces de sécurité et équilibrer leurs besoins avec les ressources disponibles.</li> <li>○ Établir un calendrier pour la mise en œuvre des réformes.</li> </ul>
4	Investissement dans les capacités locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Former des instructeurs nationaux pour renforcer les compétences des forces de sécurité congolaises.</li> <li>○ Impliquer la population locale dans la sécurité communautaire.</li> </ul>
5	Gestion transparente des ressources	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Allouer des fonds pour améliorer le statut et la gestion des forces armées et de police.</li> <li>○ Éviter les systèmes d'incitation déviants lors de la démobilisation des anciens combattants.</li> </ul>
6	Souveraineté nationale et appropriation du processus	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Impliquer activement les acteurs congolais dans la planification et la mise en œuvre des réformes.</li> <li>○ Laisser les militaires expérimentés diriger la préparation et la mise en place du modèle</li> <li>○ Assurer que la RDC dirige le processus plutôt que de dépendre uniquement d'interventions extérieures</li> </ul>

*Source : Conception personnelle sur base des lectures et recherches dans le domaine.*

[Par ex : International Crisis Group (2006, 13 février). *Rapport sur la réforme du secteur de la sécurité en RDC*. Bruxelles].

### **V.4.3. Efforts vers la restructuration des FARDC**

#### **V.4.3.1. Première tentative : le brassage de l'armée en 2003**

La réforme des services de sécurité a toujours été une réalité présente dans tous les pays du monde chaque fois qu'il y a avènement de nouvelles configurations géopolitiques dans l'espace Etat-monde. En RDC, elle est à l'ordre du jour depuis la période de transition en 2003. Elle concerne la restructuration des Forces armées de la République démocratique du Congo. Elle est une question qui a soulevé beaucoup de sensibilité depuis la fin du Dialogue inter-congolais de Sun city en Afrique du Sud en décembre 2002. Ce dialogue inaugura la transition entre la Deuxième et la Troisième République (Le Potentiel, 26 juin 2007).

Alors que l'on veut partir des «groupes armés» de l'après partition du pays pour reconstituer une armée nationale, les divergences apparaissent quant à l'approche à adopter tant

pour restructurer le Forces armées congolaises qu'à faire revenir la sécurité dans le Kivu. En d'autres termes, toutes les parties intéressées ne sont pas parvenues à un point de convergence pour accélérer la réforme des services de sécurité en commençant par la restructuration de l'armée qui devrait passer jusqu'à preuve du contraire par le brassage.

Pourtant, la RDC n'est pas à son "premier brassage". Déjà en 1962, juste après les sécessions katangaises, kasaienne et la rébellion muleliste, il y a eu bel et bien brassage (Le Potentiel, 26 juin 2007). Celui-ci selon les anciens, a été une réussite. Ce succès, on le doit à la volonté des militaires qui avaient compris la nécessité de disposer d'une armée nationale et de mettre fin à des confrontations armées qui avaient endeuillé le pays et détruit les infrastructures socio-économiques.

Le deuxième élément de ce succès découle du fait que tous ces militaires étaient sortis d'une même moule. Mais à la suite de certaines circonstances, ils se sont retrouvés dans les différents coins de la République lorsque des divergences politiques ont éclaté (Le Potentiel, 26 juin 2007). Cependant, une fois qu'ils avaient compris la nécessité de doter le pays d'une armée, tout s'est passé dans de bonnes conditions. Chaque responsable militaire s'est impliqué, s'est engagé au service de la Nation. Les permutations qui sont intervenues par la suite n'ont posé aucun problème. Il n'y avait plus d'armée katangaise, sud-kasaienne, groupe armé muleliste, etc. On dirait que les politiques avaient laisser faire les militaires en ce moment.

Malheureusement, depuis les négociations inter-congolaises de Sun City, la question de la restructuration de l'armée a soulevé des débats houleux. Pour des raisons qui peuvent être liées à l'existence des agendas cachés, des observateurs avertis ont constaté l'interférence de personnalités politiques dans des questions militaires. Aussi, lorsqu'il a été décidé de procéder au brassage des forces armées congolaises, les mêmes politiciens ont pesé de tout leur poids pour occasionner le retard actuel et des insuffisances que l'on déplore.

Bien plus, les différents responsables militaires des ex-belligérants n'ont pas suivi le cursus militaire normal. Certains d'entre eux doivent leur ascension militaire à des relations amicales, familiales ou ethniques, régionales. Toutes ces incohérences sous-tendent aujourd'hui ces difficultés rencontrées pour accélérer la restructuration de l'armée. Fait perceptible : les Forces armées congolaises compteraient plus d'officiers que d'autres armées africaines.

#### **V.4.3.2. Relance de la question de brassage avec l'avènement de la Troisième République**

Avec l'avènement légal de Joseph Kabila à la Magistrature suprême, la restructuration des Forces armées de la République démocratique du Congo devient plus qu'une priorité. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la "Stratégie de sécurité nationale". Ce qui explique que dans sa Résolution 1756, le Conseil de sécurité demande et "engage le gouvernement et ses partenaires, notamment l'Union européenne à s'entendre rapidement sur les moyens de coordonner leur action et de mener à bien la réforme du secteur de sécurité en s'appuyant sur les résultats obtenus". Une délégation du Conseil de sécurité des Nations unies qui séjourna en cette période en RDC a mis l'accent sur la nécessité de favoriser et d'accélérer la restructuration des forces armées congolaises pour une paix durable.

Dans l'entretemps, la MONUC essaya de temps en temps d'apporter un soutien dans ce secteur. Quelques partenaires sont intervenus dans ce secteur mais pas avec des actions de grande envergure. La restructuration d'une armée pour un pays à la dimension continentale ne mérite pas des actions moins focalisées. Il va falloir que les interventions dans ce domaine soient conséquentes.

Le séjour de M. Smets, envoyé spécial de la Belgique pour la région des Grands Lacs s'est inscrit dans cette optique. A une question de la presse sur l'aide à apporter en vue de la restructuration de l'armée, l'envoyé spécial de la Belgique a évoqué les conditions soulevées par son pays. Il invite le gouvernement congolais à prendre des sanctions contre des éléments indisciplinés pour ne pas ternir l'image de l'armée, mais surtout celle des partenaires qui s'impliquent dans la restructuration de l'armée. Il faisait allusion aux fosses communes découvertes en Ituri et au Kivu et imputées aux éléments de la première brigade intégrée formée par la Belgique.

Pour l'envoyé spécial de la Belgique, il n'était pas possible de continuer à former des militaires qui s'acharneraient ensuite sur les populations. Ce qui était également l'avis d'autres pays membres de l'Union européenne. Une façon d'interpeller le gouvernement congolais, d'exercer une pression sur lui pour combattre l'impunité et consolider la discipline militaire. La question de discipline est un des piliers incontournables de l'armée.

#### **V.4.3.3. Recours à un partenariat bilatéral**

En avril 2008, une convention militaire avait été signée entre la RDC et la Belgique pour offrir des opportunités à la RDC de parfaire la formation des officiers congolais à l'Ecole Royale Militaire (ERM) de Bruxelles. Et dans ce cadre précis, l'accord consiste à mettre sur pied douze bataillons d'intervention rapide dans la perspective de la création d'une «Force de réaction rapide» destinée à sécuriser le territoire national. Cette force sera dotée d'un armement collectif, des moyens de transport et de communication qui font encore défaut à la RDC.

Le 18 juin 2009, les ministres belge et congolais de la Défense, Pieter De Crem et Charles Mwando Nsimba ont signé à Bruxelles un accord prolongeant le programme de partenariat militaire (PPM). Il s'agit de concrétiser la poursuite de l'encadrement d'un bataillon commando déjà formé par les instructeurs belges. «La partie belge finalisera à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, la formation du premier bataillon commando dès la fin de sa mise en place et accompagnera le suivi dès la mise en condition dans les domaines de l'entraînement, de l'administration et de la logistique en y déployant en permanence une équipe d'experts militaires», indique le texte de cet arrangement technique.

La Belgique avait alors donné son accord pour contribuer à la restructuration des FARDC. Auparavant, le commandement militaire des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), avait déclaré sa disponibilité de doter la République démocratique du Congo d'une «armée professionnelle, performante et dissuasive». Les impératifs sécuritaires, les enjeux économiques régionaux et internationaux doivent inciter le gouvernement à manifester réellement ses intentions d'accorder le bénéfice de l'urgence et de coordonner toutes les possibilités pour requinquer sans délai les FARDC.

Lors de son séjour à Kinshasa, le général William E. Ward, Commandant de l'AFRICOM, s'était entretenu longuement avec les responsables politiques et militaires congolais. Il a été bien sûr question de la sécurité en Afrique, particulièrement dans la région des Grands Lacs, avec un accent sur la situation sécuritaire préoccupante en RDC. A ce propos, le général américain avait souligné que la "RDC avait besoin d'une armée professionnelle, performante et dissuasive".

L'AFRICOM qui est également engagé dans la guerre contre le terrorisme international prend en compte la géopolitique du pétrole pour sécuriser les approvisionnements américains par le Golfe de la Guinée en vue de réduire sa dépendance vis-à-vis des pays arabes. Ces objectifs de l'AFRIOCOM ne peuvent laisser la RDC indifférente. Il n'y a qu'à bien analyser les causes profondes des guerres d'agression contre le Congo. Elles ont pour motivation les enjeux économiques notamment le contrôle des minerais : or, cuivre, coltan, diamant, nobium à quoi on peut ajouter le pétrole du Lac Albert, de la Cuvette centrale dans la province de l'Equateur, le gaz méthane du Lac Kivu. Sans une armée performante et dissuasive, la RDC deviendra une terre propice du terrorisme international et fertile pour les Etats parias.

#### **V.4.3.4. Coordination de toutes ces opportunités**

De tout ce qui précède, il revient aux plus hautes autorités congolaises de manifester réellement leur détermination à doter la RDC de cette armée redoutable. Il est inadmissible que cette question n'ait pu bénéficier des avancées significatives. Alors qu'il s'agit d'un domaine hypersensible et prioritaire qui relève de la souveraineté d'un Etat et des attributs de l'indépendance nationale.

Le mieux consisterait à avoir une approche globale, réaliste de la mise sur pied d'une véritable armée nationale et moderne. Eviter le saupoudrage des conventions militaires mais de les inscrire dans une stratégie de sécurité nationale. Les Belges, Américains, Français, Chinois, Coréens, Sud-africains et Angolais disposent incontestablement d'une expertise militaire. Mais tant que toutes ces opportunités ne seront nullement coordonnées pour des objectifs bien précis, la RDC ne disposera que des «groupes armés» et jamais d'une «armée réellement nationale et dissuasive».

#### **V.4.3.5. Plus d'engagement de l'Etat congolais**

La question étant d'une importance capitale, il y a lieu d'approfondir les échanges de vue entre partenaires pour accorder le bénéfice d'urgence à ce problème de manière à disposer, dans un délai raisonnable, d'une armée des professionnels. Cette mission doit être confiée sûrement au chef d'Etat-major général des FARDC. Il y va de la poursuite normale et encourageante du processus politique en République démocratique du Congo.

Le gouvernement en a fait officiellement l'une de ses priorités et les partenaires extérieurs ont été invités à apporter d'urgence l'aide nécessaire pour l'intégration,

l'entraînement et l'équipement des Forces armées et de la Police nationale. Quelle approche adoptée pour faire accélérer les choses dans le but de préserver les acquis déjà obtenus ?

Des signes avant-coureurs montrent que depuis 2012, quelques efforts de restructuration de quelques bataillons sont en cours. Beaucoup pensent au bataillon du Colonel Mamadou Ndala (que son âme repose en paix) qui a permis aux FARDC d'administrer une défaite militaire aux combattants de M23 en novembre 2013. Ce vaillant fils du Congo-Kinshasa avait démontré son engagement jusqu'au sacrifice suprême pour la cause congolaise au Nord-Kivu en janvier 2014. Mamadou Ndala succomba lors d'une embuscade alors qu'il se trouvait en pleine mission d'inspection stratégique.

Ce que l'on déplore est que le Gouvernement peine à prendre cette question avec plus de pragmatisme. Une planification spécifique mérite d'être préparée dans l'urgence, si elle n'existe pas encore au moment où nous rédigeons cette dissertation. De toute évidence, il sera difficile d'avoir une armée républicaine engagée si tous les moyens nécessaires ne sont pas mis à la disposition de ce secteur sensible de la vie nationale. L'avenir stable de la RDC en dépend.

A la fin des Concertations nationales (2013), les membres du groupe thématique "Désarmement" ont recommandé (Rigaud, 2013) une série d'actions pour l'instauration d'une véritable paix, le renforcement de l'autorité de l'Etat et de la cohésion nationale en RDC, fondement d'un développement durable. Parmi ces actions, il y a notamment l'accélération du processus de restructuration des Forces armées de la RDC (FARDC), de la police et des services de renseignement. Pour éradiquer les groupes armés, le groupe thématique a plaidé pour que des actions politiques, diplomatiques et militaires soient entreprises. Une avancée dans ce secteur est que les lois prônant leur réforme sont en pleine préparation ou sont déjà promulguées. Tel le cas de la loi n°13/013 du 1<sup>er</sup> juin 2013 portant statut du personnel de carrière de la police nationale qui remplace la loi organique n°11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la police nationale congolaise.

## **V.5. Revalorisation du contenu du concept de sécurité dans sa pratique**

### **V.5.1. Essence du concept de sécurité**

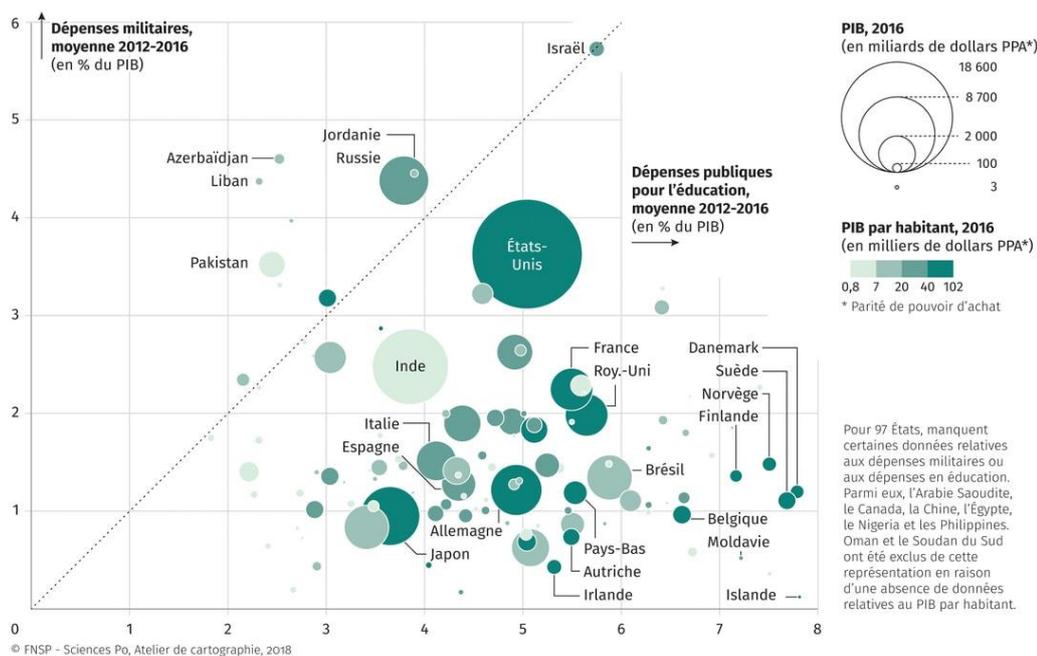
Il va falloir reconnaître la difficulté de l'unanimité du débat conceptuel en ce qui concerne le concept de sécurité. Ainsi, parce que la sécurité ne peut pas faire l'objet d'une définition unique, la conceptualisation des approches en ce domaine a longtemps été

problématique. Dans les paragraphes qui suivent, quelques fondements que David et Roche (2002) rappellent sont analysés pour inspirer.

En effet, les deux auteurs décrivent deux temps au sujet des études de sécurité. Dans un premier temps, ils tentent de faire l'état des approches théoriques de la sécurité. Quatre catégories sont ainsi mises en exergue, que sont la guerre, la diplomatie, l'équilibre des puissances et la sécurité collective. Cette analyse permet de révéler, si besoin est, le caractère multidimensionnel de la question en débat. La sécurité peut s'établir par la force (guerre), mais elle peut résulter aussi d'une approche négociée des relations internationales (diplomatie) ou d'une crainte réciproque de la puissance des rivaux (équilibre des puissances). Avec la naissance de la Société des Nations en 1919, puis de l'Organisation des Nations Unies en 1945, c'est l'ère de la régulation internationale du recours à la force avec la sécurité collective.

Dans un second temps, ils s'attardent sur les études actuelles de sécurité. Elles se caractérisent par une plus grande conceptualisation - découlant probablement de l'extension à l'infini - du contenu de la sécurité tel qu'il résulte de la notion d'origine canadienne de sécurité humaine. Ce développement permet un renouvellement des approches classiques, qu'il s'agisse du réalisme, du libéralisme ou de l'idéalisme, chaque théorie étant illustrée. Du point de vue de la sécurité humaine, les Etats doivent regarder la sécurité sous divers angles :

Fig.27. Dépenses militaires et dépenses pour l'éducation, 2012-2016



**Commentaire :** Ce nuage de points (Fig. 27) met en regard les dépenses publiques pour l'éducation (en abscisses) avec celles pour le militaire (en ordonnées), les deux dépenses étant exprimées en part du PIB.

Comme on peut les constater dans la figure ci-dessus, les données ne sont disponibles que pour une centaine d'États – ce qui exclut par exemple la Chine, le Nigeria ou l'Égypte – et l'on voit que, dans l'ensemble, les dépenses pour l'éducation représentent environ le double de celles pour l'armée. Certains pays dépensent plus pour le secteur militaire que pour le secteur éducatif (Azerbaïdjan, Pakistan, Russie, Jordanie, etc.) alors qu'à l'opposé, les pays scandinaves paient au moins cinq fois plus pour l'éducation que pour le militaire. Nous suggérons au gouvernement de la RDC qu'une fois les pressions de la guerre de l'Est est désamorcée, il va falloir regarder dans la même direction que celle des pays scandinaves au fil de temps.

Au-delà de l'appréhension générale de la paix qui la considérer comme une simple absence de conflit, un Etat proactif ou mieux les dirigeants proactifs s'occupent des aspects de bien-être de leurs citoyens. Ainsi, les organisations de la société civile doivent veiller et dénoncer les inégalités sociales et économiques discriminatoires. Ces pratiques contre-productives mettent en péril une forme plus compréhensive de paix et les discours sécuritaires qui désignent des boucs émissaires (migrants, chômeurs, minorités, etc.) au détriment d'une réflexion sur les causes structurelles de la violence. Ils devraient promouvoir l'idée d'interdépendance entre les différentes formes d'inégalités et de discriminations en mettant en évidence par la collaboration entre les différents secteurs de la vie nationale dans logique de complémentarité. Cette réflexion complète celle de la « pluralité des structures de domination et les effets combinés des inégalités de genre, de classe, de race et de celles relatives à l'âge, au handicap ou à l'orientation sexuelle » (Banque Mondiale cité par Espace Mondial, 2018).

### **V.5.2. Virage du concept «sécurité» après le 11 septembre 2001**

Ce nouveau développement conceptuel donne aussi lieu à de nouvelles approches : les auteurs en identifient deux que sont le constructivisme et le criticisme, chacun pouvant être encore décliné en sous-approches, l'approche féministe participant de l'approche critique. Il en arrive ainsi à l'actualité même des applications de la sécurité, notamment depuis le 11 septembre 2001. Il faut peut-être retenir à ce stade final deux éléments : le concept de maintien de la paix et les réflexions en cours sur la nécessité d'une amélioration du système en cours.

Comme la notion de sécurité, celle du maintien de la paix - qui est une application de la sécurité collective - s'est étendue dans sa mise en œuvre. Tandis que dans les années 1950, il impliquait une observation de l'engagement des parties à un conflit, aujourd'hui il s'inscrit dans une logique d'imposition de la paix aux parties souvent non étatiques en conflit. De plus, la fin de la guerre froide a libéré le système du poids d'un équilibre des puissances, de sorte que le Conseil de sécurité paraît plus disposé à assumer les charges qui sont les siennes. Mais son inefficacité relative - qui caractérise l'organisation mondiale en général - a conduit à de nombreuses réflexions sur l'adaptation du système.

Dans cette dissertation, tout en faisant nôtres ces considérations conceptuelles et théoriques, nous retenons avec Erika (2012) que la sécurité «nationale» est *un processus de sectorisation durant lequel l'Etat mobilise des stratégies d'anticipation des menaces systémiques et de gestion de l'espace interne et externe dans le but de le rendre propice à la réalisation des objectifs*. Il y a alors proactivité et résilience dans le dispositif sécuritaire.

En réalité, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, plus la résilience est forte, plus celle-ci adhèrera aux objectifs de la défense et de la sécurité, plus la sécurité nationale sera assurée. Une plus haute résilience a pour corollaire la recherche d'un bon niveau d'information des citoyens. C'est ici que le lien de connexion du renseignement avec la défense et la sécurité. Le service de renseignement est ainsi au cœur de la sécurité.

### **V.5.3. Dimensions de la sécurité**

Il y a lieu de comprendre que le concept «sécurité» est trop large mais la notion elle-même constitue un *tout* (dimensions complémentaires) qui se présentent comme suit :

Fig.28. Modèle d'opérationnalisation du concept de sécurité

Concept	Dimensions	Indicateurs
Sécurité	<b>Politique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Stabilité institutionnelle</li> <li>➤ Imperméabilité des frontières</li> <li>➤ Communication assertive entre l'Etat et la population</li> <li>➤ Système de gouvernance efficace</li> <li>➤ Traçabilité de la diplomatie</li> <li>➤ Resectorisation</li> </ul>
	<b>Stratégique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accords militaires</li> <li>➤ Volume de l'Aide et coopération militaire</li> <li>➤ Capacités opérationnelles éprouvées de l'armée, de la police et du renseignement</li> <li>➤ Activisme de la diplomatie institutionnelle</li> <li>➤ Management des services de renseignement militaire et civil</li> </ul>
	<b>Culturell</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Activisme de la diplomatie culturelle</li> <li>➤ Dialogue interculturel</li> <li>➤ Gestion des questions identitaires</li> <li>➤ Diaspora active</li> <li>➤ Connexion avec les réseaux d'autres peuples</li> <li>➤ Rayonnement des intellectuels</li> </ul>
	<b>Economique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accès aux ressources</li> <li>➤ Finances disponibles</li> <li>➤ Echanges commerciaux</li> <li>➤ Types d'acteurs économiques variés</li> <li>➤ Législations économiques appropriées</li> </ul>
	<b>Environnementale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sauvegarde de la biosphère locale et planétaire</li> <li>➤ Accès à l'eau et aux terres</li> <li>➤ Accès à l'énergie hydraulique</li> </ul>
	<b>Humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bien-être acquis</li> <li>➤ Dignité humaine reconnue</li> <li>➤ Protection plurielle effective</li> </ul>

Source : ELika A., François, Thèse déjà citée, 2012 avec quelques enrichissements<sup>45</sup>

Ici, le concept de sécurité regorge les dimensions (i) politique, (ii) stratégique, (iii) culturelle, (iv) économique, (v) environnementale et (vi) humaine. Il demeure un tout dans la pratique et c'est à cela que relève son efficacité.

<sup>45</sup>Non seulement que nous avons précisé les indicateurs dans le domaine économique mais aussi nous avons ajouté la dimension de sécurité humaine qui souffre énormément pourtant c'est elle qui est le couronnement de la sécurité.

Sur le plan opérationnel, trois politiques se superposent comme le tableau qui suit l'indique :

*Tab.29. Trilogie opérationnelle du secteur de la sécurité*

Domaine	Objet	Mission centrale	Durée
Politique de sécurité	Protection	Promouvoir le bien-être social	Long terme (11 ans et +)
Politique de défense	Intervention	Sauvegarder l'indépendance et l'intégrité territoriale	Moyen terme (6-10 ans)
Politique étrangère	Dissuasion	Etablir les relations avec les Etats et les Organisations internationales	Court terme (1-5 ans)

Source : Elaboration propre sur base de nos lectures

Ici, il faut noter que la combinaison ou superposition des politiques, des objets, des missions et des durées est la base du succès du modèle ou du paradigme de sécurité qui convient à la RDC dans le contexte actuel. Si 10 ans après, cette pratique va s'améliorer, il sera possible de connaître l'éclosion du secteur de la sécurité en RDC.

#### **V.5.4. Elaboration de l'ébauche du paradigme de sécurité applicable à la RDC**

Il faut retenir que la construction d'un paradigme de sécurité a un coût et exige du temps et des ressources. Cela n'est peut-être envisagé que si une vision et des stratégies appropriées sont mises en place. La volonté politique et l'engagement des gouvernants sont donc requis pour rendre la sécurité nationale opérationnelle et efficace.

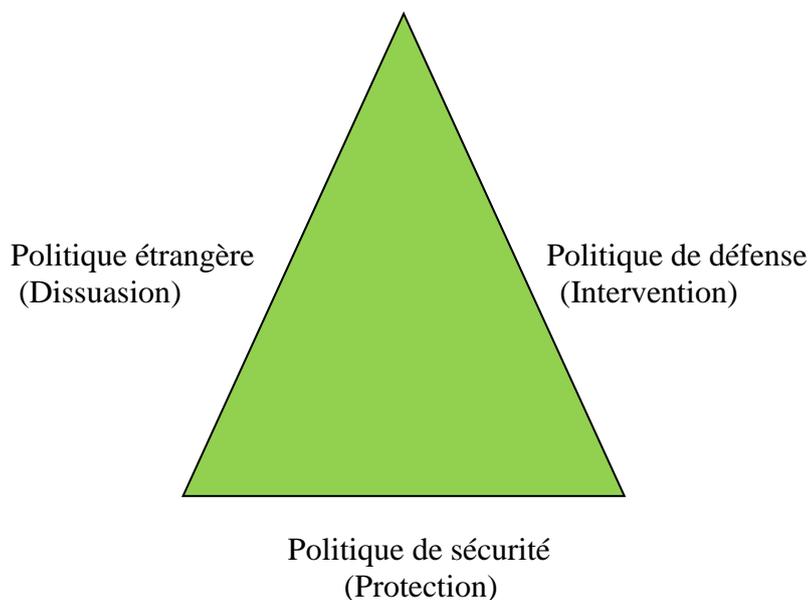
Lorsqu'un paradigme de sécurité est mis en place, il doit être plus explicite. Des formations des cadres et des sensibilisations des masses sont organisées pour mieux comprendre et s'approprier le modèle dans toutes ses facettes. A titre d'exemple, on peut dire que la sécurité tient en compte des actions<sup>46</sup> comme :

- Assurer le secrétariat du Conseil de la défense et de la sécurité nationale ;
- Evaluer les risques et les menaces ;
- Organiser la réponse à la crise ;
- Contrôler les exportations du matériel de guerre ;
- Suivre les questions de sécurité internationale ;
- Lutter contre la prolifération et assurer la cyber-défense...

Comme dit ci-haut, ce modèle de sécurité envisagé plaide avant tout pour l'unicité du secteur de la sécurité :

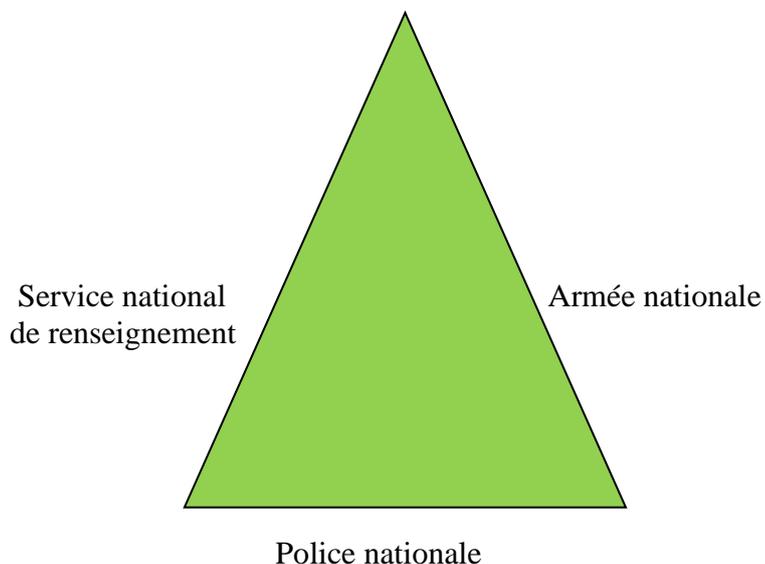
<sup>46</sup>Eléments inspirés à partir du Livre blanc français, 2013.

*Fig.29. Trilogie des politiques du secteur de la sécurité nationale*



*Source : Elaboration propre sur base de nos lectures*

*Fig.30. Trilogie des branches de la sécurité nationale*



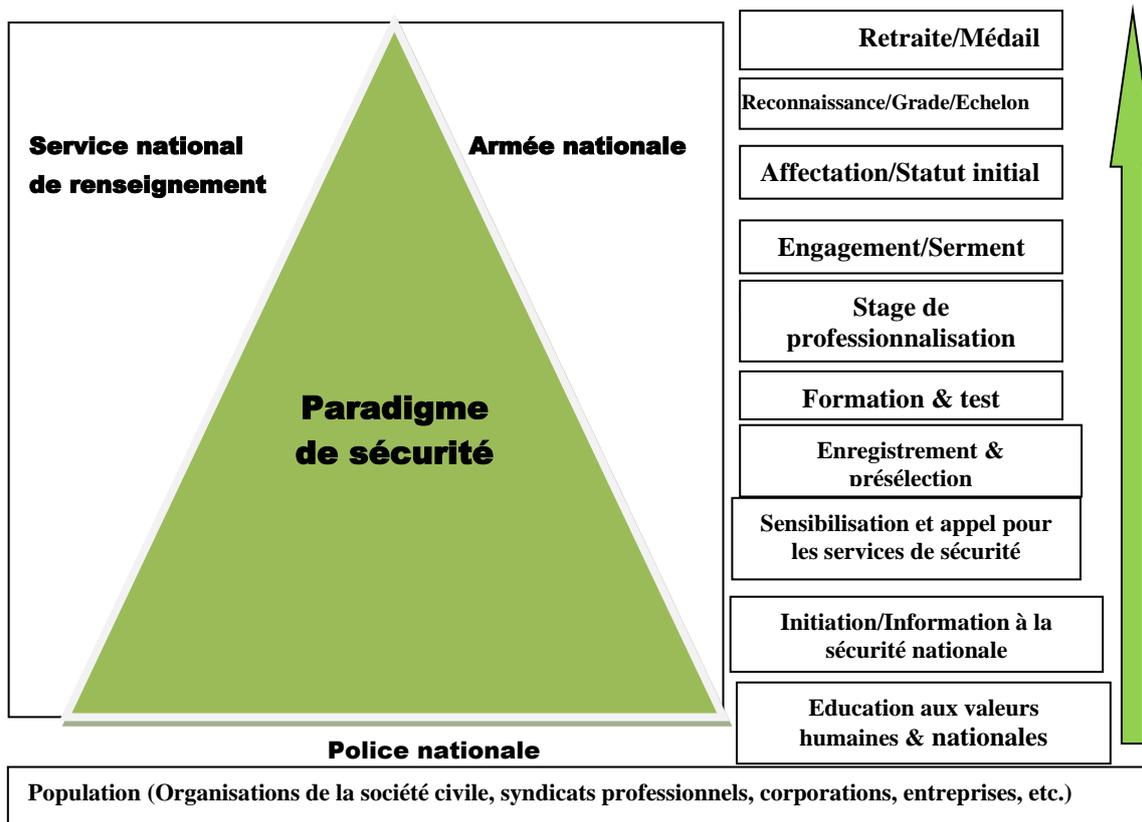
*Source : Elaboration propre sur base de nos lectures*

Ces trois branches doivent tout de même être gérées avec des statuts différents. Les nouvelles lois sur le secteur de sécurité en RDC prennent en compte certains aspects. Il a été fort malaisé que la police et l'armée en tant que corps distincts aient fonctionnés dans les Républiques précédentes presque sous le même modèle alors que leurs missions ne sont pas les mêmes. On a vu l'armée, la gendarmerie et la garde civile répondre au même commandement.

On a vu aussi les militaires et les policiers être jugés dans les mêmes juridictions militaires alors que les agents de l'ordre commis à la protection civile sont des civils et non des militaires.

Pour nous résumer, nous proposons ici l'ébauche de la construction d'un paradigme de sécurité applicable à la RDC :

*Fig.31. Ebauche de la construction du paradigme de sécurité applicable en RDC*



*Source : Elaboration propre sur base de nos lectures et convictions*

**Commentaire :**

La lecture de ce paradigme se lit de bas vers le haut. Il faut noter que les missions spécifiques du secteur de la sécurité sont mises en œuvre par la trilogie Police nationale - Service national de renseignement - Armée nationale sous la houlette du leadership du pays. Mais, comme nous avons eu à l'indiquer plus loin, la question de la sécurité est devenue une matière transversale. Toutes les couches sociales sont désormais concernées, chacune à son niveau.

Ainsi, le modèle montre que la population et ses composantes sont à la base de la construction de la sécurité nationale. Cela veut dire que c'est pour elle que toute action est menée mais aussi c'est sur elle que la trilogie s'appuie pour son succès. C'est pourquoi dans le

processus de construction du paradigme de la sécurité, deux actions primordiales et permanentes concernent toutes les couches de la société. Il s'agit de l'éducation aux valeurs humaines et nationales ainsi que l'initiation/information sur la sécurité nationale. Cette phase est une projection à long terme d'une RDC stable : un investissement important. Elle constitue le socle d'une police nationale, d'un service national de renseignement et d'une armée nationale efficaces et efficients dans l'avenir. C'est la porte d'entrée de la sécurité et de la défense commune. Plus sa préparation est efficace, plus efficace sera son socle.

Dans cette logique, ce paradigme dresse ses lignes directrices qui doivent être en lien avec les lois nationales relatives au secteur de la sécurité. Une des options qu'il faut lever ici est que toutes les recrues dans la trilogie doivent suivre un processus rigoureux de recrutement.

La condition nécessaire et indispensable pour tous serait la bonne conduite et un minimum de niveau d'étude. Pour la police et l'armée, savoir lire et écrire par exemple serait une exigence minimale pour les soldats ordinaires. Pour les autres niveaux, faire correspondre un niveau d'études requis. Pour le service de renseignement, être plus exigeant en ce qui concerne la crédibilité et le niveau d'études. Les finalistes des Sciences sociales, politiques et administratives, relations internationales pourraient être intéressés si les conditions de travail sont bonnes.

Pour le reste du processus, le modèle prévoit de prendre en compte :

- La sensibilisation et l'appel aux services de la sécurité ;
- L'enregistrement et la présélection ;
- La formation et le test ;
- Le stage de professionnalisation ;
- L'engagement avec un serment solennel ou un contrat écrit au besoin ;
- L'affectation sur base du statut initial ou d'entrée selon le cas ;
- La reconnaissance dans la carrière (grade, échelon,...) ;
- La retraite ou le médaille pour les personnels résistants.

Naturellement, tout modèle subit des adaptations selon le développement du contexte et la demande. Nous pensons que ce modèle que nous proposons peut subir des modifications au crible des textes réglementaires en vigueur.

## V.6. Vision et stratégies prioritaires à court terme

### V.6.1. Vision d'ouverture

La difficulté à faire entendre sa voix aux acteurs de la vie internationale, dénote que la RDC n'a pas fait long feu dans le domaine diplomatique et de la coopération. Nous proposons à la RDC, une *vision d'ouverture*. Entre autres éléments de sa vision d'ouverture, la RDC devra mettre en œuvre par exemple ce que les Etats-Unis avaient mis en place depuis la fin des années 1980, une stratégie globale visant à assurer la suprématie de l'armée américaine et des entreprises américaines sur le monde (Denece & Revel, 2005). Cette armée structurée autour d'un consortium de grandes entreprises des secteurs de l'informatique et de l'aéronautique a permis de projeter les forces américaines en Irak, lors des deux guerres du Golfe en 1991 et en 2003. Cette stratégie globale concerne maintenant presque tous les secteurs d'activités. Elle s'appuie sur une utilisation très structurée des technologies de l'information (Internet, réseaux).

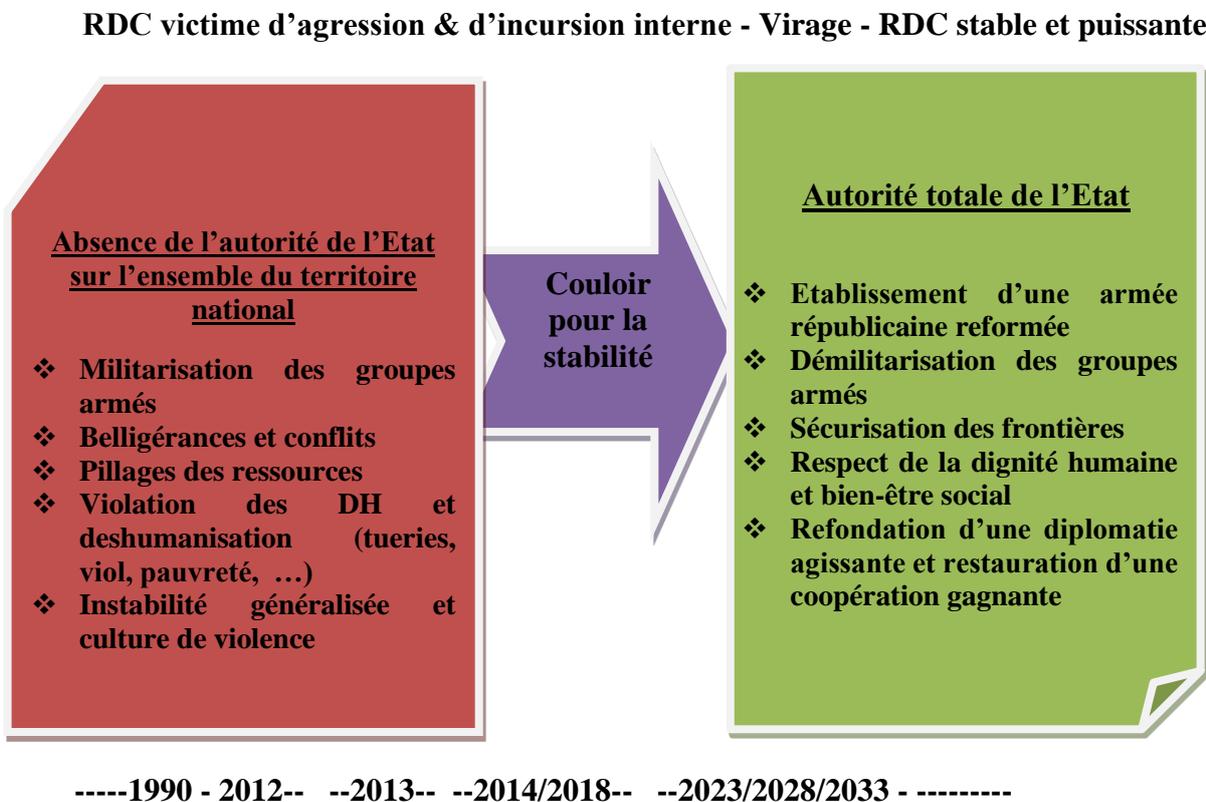
L'accès aux ressources pétrolières conduit à définir des stratégies spécifiques, lorsque par exemple, on considère la géopolitique du pétrole. On constate ses effets également dans l'alliance que les Etats-Unis ont réalisée, en réponse au protocole de Kyoto, avec la Chine, l'Inde, le Japon et l'Australie, visant à développer le charbon propre, et les nouvelles générations de réacteurs nucléaires (réacteurs de génération IV, en anglais "Integral Fast Reactor"). La RDC pourrait dans sa vision d'ouverture développer et partager sa géopolitique de l'aluminium ou du gaz ou encore de l'eau avec ses alliés. Ainsi, elle gagnerait plus d'astuces pour son positionnement grâce au développement de ces aspects militaires et énergétiques. A dire vrai, créer une ouverture quand on se bat avec 50 à 100 groupes armés ne paraît pas chose faisable. Ceci n'est possible que si les conditions de base sont en place. C'est une sorte de couloir humanitaire dont la RDC a besoin.

### V.6.2. Couloir pour la stabilité continue

Dans le contexte de la RDC, une solidarité internationale est de mise pour redonner à l'Etat victime le minimum de soutien dans les conditions nécessaires de sa prise en charge. C'est *le couloir pour la stabilité*. Ce concept doit être compris comme une opportunité ou une plage de transition et de reconversion nationale en termes de *réorganisation de l'espace* politique, économique, social et diplomatique. Cette réorganisation améliorerait ou mieux révolutionnerait sa propre stabilité de façon continue. *Il s'agit de faire un virage d'une RDC*

victime d'agression à une RDC stable et puissante de façon durable. Ici aussi intervient la nécessité de la résilience pour maintenir les acquis. La figure ci-après illustre cette projection :

Fig.32. Modèle d'un couloir pour la sécurité



*Source : Schéma d'élaboration propre pour illustration*

### V.6.3. Vers un autre type de guerre pour une RDC puissante et prospère

Dans le monde contemporain, ce sont l'identité nationale, la puissance, l'économie, les ressources naturelles, les idéologies qui occupent toujours une place centrale. Un Etat qui veut se rendre important, mieux - être puissant parmi les autres devra ajuster sa politique de faire participer les autres à son héritage logé physiquement sur son territoire mais qui est idéologiquement aussi l'héritage des autres.

Cette étude suggère à la RDC de comprendre très tôt que pour occuper sa place dans le concert des nations aujourd'hui plus qu'hier, c'est savoir donner. Plus on donne aux autres, plus on est indispensable et susceptible d'être écouté. C'est la nouvelle guerre dont la RDC a besoin de commencer. Elle doit donc se préparer à combattre et à gagner. Pour cette guerre, la RDC est à la fois le belligérant et la victime. C'est sur le plan ontologique qu'il faut comprendre cela.

C'est plutôt une guerre des idées, des attitudes et des intelligences qu'on ferait mieux d'appeler une «guerre de positionnement».

C'est ce que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne par exemple ont fini par comprendre. Ils ont même partout dans le monde leurs agences pour le développement international (USAID-Agence américaine de développement international, FCDO - Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du ministère britannique des Affaires étrangères) pour se rendre importants sur la scène internationale. Ces agences engagent beaucoup des fonds pour l'aide dans les pays en développement et pour sauver des vies. La RDC devra avoir cette d'ambition de créer une agence de développement international dans d'autres pays.

C'est ce que la France aussi est entrain de comprendre en rendant la Francophonie non plus une simple réunion des locuteurs du français mais un forum culturel et économique de taille. C'est dans la Francophonie que les Français ont appris à introduire dans leur programme d'enseignement l'apprentissage de l'anglais et d'autres langues des puissances le rendant presque comme obligatoire en termes de compétences qu'il faille posséder pour obtenir un diplôme d'un certain niveau. L'ouverture est consacrée !

La RDC doit répondre à deux questions importantes à ce propos : De quoi la RDC a besoin auprès des Etats du monde pour sa subsistance et sa puissance ? De quoi les autres Etats du monde ont besoin aujourd'hui auprès de la RDC pour leur équilibre ?

Dans la logique d'anticipation et de perspectives, cette thèse voudrait dans cette section tenter de répondre aux deux questions en prenant la peau d'un ministre des Affaires étrangères ou même d'un Président de la République préoccupés de faire de la RDC une puissance internationale dans les années qui viennent. C'est peut-être comme une aventure ou mieux un rêve. On va donc procéder par un parallélisme illustratif non exhaustif :

Tab.30. Ebauche d'une matrice d'éléments de puissance en RDC

Etats	Ce que peut donner	Ce que peut recevoir
<b>RDC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Facilités d'investissements</li> <li>❖ Matières premières</li> <li>❖ Des espaces verts pour des cités modernes pour étrangers</li> <li>❖ De l'eau</li> <li>❖ De l'énergie (électrique et gaz)</li> <li>❖ Des produits alimentaires</li> <li>❖ Des espaces pour l'érection des bâtiments abritant des institutions internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Experts en techniques d'industrialisation</li> <li>❖ Machines de transformation</li> <li>❖ Matériaux de construction</li> <li>❖ Renforcement de capacités en technologies et en administration/ gestion</li> <li>❖ Equipements d'exploitation de la pêche et du gaz</li> <li>❖ Equipements pour la transformation et la conservation des produits alimentaires</li> </ul>
<b>Autres Etats du monde</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des techniciens divers (informatique, électronique, électricité, mécanique, ...)</li> <li>❖ Des spécialistes en études économiques et organisateurs des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Des facilités de résidence légale et de travail</li> <li>❖ Des techniciens moyens et ouvriers</li> <li>❖ Des soldats de paix et des militaires</li> <li>❖ Des experts en sport, musique, etc.</li> </ul>

Source : Elaboration propre sur base de notre connaissance de la RDC

Si ces stratégies sont montées, mises en œuvre et évaluées régulièrement et que tous les acteurs étatiques à tous les niveaux assument chacun sa responsabilité, l'impulsion de la construction de la sécurité débouchera à des équilibres des puissances de la coopération entre Etats et à la stabilité globale en RDC.

## Chapitre Sixième : Conclusions et recommandations

### VI.1. Conclusion résumée

Construire la paix, la sécurité et la stabilité est un réel besoin dans les Etats qui aspirent au développement durable et à l'émergence de leur puissance et de leur position dans le concert des nations. Pourtant, de profonds changements politiques, économiques, culturels, sociaux, géopolitiques et géostratégiques ont affecté et continuent d'affecter la conduite des relations diplomatiques et internationales depuis la fin de la guerre froide. Un élargissement des menaces et risques pris en compte dans la recherche stratégique s'est vu invité sur la scène de la politique internationale. Ceci « conduisit notamment à un approfondissement du lien entre environnement naturel et conflictualité » (Medhurst, 2008).

Les Etats sont désormais influencés par les actions des autres et des intentions de la recherche de la stabilité et du bien-être des citoyens. C'est dans ce contexte que la paix et la sécurité de la République démocratique du Congo (RDC) se sont vues dans une épreuve des guerres à répétition depuis les années 1990 à partir de ses voisins : le Rwanda, l'Ouganda et dans une certaine mesure le Burundi. Le bien-être des citoyens congolais et le fonctionnement des institutions de la République se trouvent cantonnés et n'augurent pas un meilleur avenir imminent si des décisions fortes ne sont pas prises et des actions salutaires ne sont pas entreprises.

Cette thèse, intitulée « La géopolitique mondiale et la quête de la construction de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo », vise à mieux comprendre pourquoi les conflits armés et l'insécurité dans le pays durent depuis près de trois décennies sans véritables solutions. Elle se focalise à démontrer comment à partir de l'analyse des facteurs à la base du contexte d'insécurité généralisée, la RDC peut construire sa paix et sa sécurité mises en épreuve.

Ce qui est mis en évidence après identification et analyse des facteurs majeurs à la base de la déstabilisation de la paix et de la sécurité dans cette recherche est que la course de positionnement géopolitique et géostratégique des Etats est basée sur leurs propres intérêts qu'ils gagnent même au prix du sang innocent des citoyens congolais. Ce fut le cas des armées rwandaises et ougandaises qui se sont affrontées, pas une fois, sur le territoire congolais entre 1999 et 2003 sous l'œil immobile et le silence de grandes puissances détentrices du droit de veto

au Conseil de Sécurité des Nations Unies. L'étude a noté que les interventions belliqueuses avaient principalement des motivations économiques non avouées par les pays voisins agresseurs. La thèse conclut qu'il est tout à fait injuste qu'aucune réparation n'ait été envisagée à ce jour et qu'aucune dénonciation ni pression réelles n'ont été faites ni aux agresseurs, ni à leurs alliés par les « Maîtres du monde » malgré les appels au secours et les rapports des missions des experts de l'ONU sur les exploitations illégales et illicites des ressources de l'Etat victime et meurtri. Elle plaide pour la réparation des torts causés à la RDC et la dénonciation continuelle des agresseurs jusqu'à la libération totale de son territoire national.

Cette étude démontre que la RDC comme système - devrait très tôt comprendre que la montée en puissance de l'armée congolaise, l'engagement réel du leadership congolais à se mobiliser comme un chien de garde de la sécurité nationale et la prise de conscience citoyenne sont les matériaux de construction d'une RDC politiquement organisée, durablement stable et hors des groupes armés quel qu'en soit le prix. La destinée de la RDC est d'abord l'affaire de ses filles et fils ! Aussi, elle doit comprendre que, pour occuper une place dans les concerts de nations de nos jours, un triple front est requis : déconstruire les groupes armés et l'instabilité politique, construire le paradigme de sa sécurité nationale et participer à la construction de l'équilibre mondial. Il s'agit d'une stratégie de participation à la gouvernance mondiale. Cette participation consisterait à ce que la RDC donne quelque chose au monde. Il ne s'agit pas d'inventer mais de donner ce qu'elle a dans son potentiel naturel après un « deal » gagnant-gagnant et réciproque.

## **VI.2. Récapitulation de principaux résultats**

De l'analyse, il s'est dégagé que même si le processus de la quête de la construction de la paix et de la sécurité a été emmaillé de beaucoup d'embûches géostratégiques, l'avènement d'une RDC stable et puissante est possible. Elle propose une vision d'une coopération ouverte et gagnante qui peut apporter sa pierre d'édifice à l'équilibre mondial à travers un espace Etat-monde plus attractif. La thèse suggère à la RDC l'élaboration de son paradigme de sécurité et sa mise en œuvre progressive afin de pouvoir influencer les parties prenantes pour agir en faveur de sa sécurité et de sa stabilité.

Au-delà de l'identification et de l'explication des facteurs à la base de la persistance de l'insécurité au pays, la thèse confirme qu'il est impérieux que la RDC puisse mettre en exergue des conditions préalables, des matériaux et des stratégies pragmatiques permettant de construire

son paradigme de sécurité. Ce paradigme devra baliser le chemin afin d'aboutir à cette quête, et par voie de conséquence, au positionnement de l'Etat congolais dans la gouvernance mondiale.

Dans cette perspective, l'étude a examiné l'influence de la géopolitique mondiale sur la persistance de l'insécurité alimentée par des groupes armés que la RDC n'a jamais voulu ni invité sur son territoire national. Aussi, elle a étudié le rôle que les dirigeants congolais et du monde ainsi que les autres acteurs en place ont effectivement joué ou encore devraient jouer afin de traverser cette épreuve de la puissance et de la position de la RDC sur la scène internationale.

### **VI.2.1. Résultats et suggestions d'ordre général**

Cette étude indique grosso modo que :

- La déstabilisation de la paix et de la sécurité en RDC à partir de l'intervention continuelle du Burundi et surtout du Rwanda et de l'Ouganda entre 1996 et 2013, puis entre 2022 et 2024 avec le soutien des sociétés multinationales issues de grandes puissances a été bien identifiée comme la course à l'exploitation des ressources minières et naturelles de leur voisin pour leur confort. Leur soutien aux groupes armés qui diffèrent seulement de nom, n'est juste qu'une stratégie de camouflage de l'illégalité dans laquelle opèrent ces Etats.
- Des rapports authentiques rendus publiques sur l'exploitation illicite des ressources en RDC démontrent que ce sont des motivations économiques qui ont été finalement visées par les guerres au profit du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi et de leurs alliés.
- L'Angola, la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud sont restés amis ontologiques de la RDC en intervenant sur le champ de bataille aux côtés des Forces armées congolaises. Cependant, dans une certaine mesure, ils sont vus également comme des ennemis stratégiques autant que le maintien de la RDC dans sa crise leur donne encore la possibilité de profiter des ressources plus longtemps dans les zones en conflits.
- La réponse de la stratégie d'intervention et de maintien de la paix de la Communauté internationale a été appréciée à juste titre. Toutefois, elle a été jugée insuffisante et n'a pas débouché sur un résultat plausible d'aider à bouter dehors les groupes armés déstabilisateurs de la sécurité nationale malgré la longue période de 25 années de présence de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo-Kinshasa.
- La Communauté internationale en général et les grandes puissances, notamment ceux qui détiennent le droit de veto en particulier, n'ont pas joué un rôle consistant d'appui

vis-à-vis de l'agression de la RDC. La géopolitique mondiale a donc contribué largement à maintenir la RDC dans une insécurité persistante dont l'agresseur n'a pas été dénoncé.

- Le développement des turbulences géopolitiques en RDC est déterminé par des facteurs à la fois sociopolitiques et économiques internes (63.4%) et externes (36.6%) enchevêtrés et dont le degré d'internationalisation a contribué à la victimisation du pays.
- La distraction, l'égoïsme, l'inconstance et l'immaturation politiques des dirigeants au sommet de l'Etat ainsi que la mauvaise gouvernance de la chose publique constituent les enjeux majeurs qui justifient l'incapacité de la RDC et ses partenaires de basculer du contexte d'*instabilité* au contexte de *stabilité durable* recherchée.
- La désorganisation et l'infiltration de l'armée et de la police nationale par des espions camouflés, le manque de professionnalisme des services de renseignement et de sécurité est un maillon faible qui favorise l'action des pays voisins et leurs alliés dans la déstabilisation de la paix et de la sécurité en RDC. Ainsi, la RDC est devenue, sans s'en rendre compte, productrice d'insécurité pour elle-même.

Ces résultats suggèrent de façon directe et globale que :

- La Communauté internationale et les grandes puissances du monde prennent le courage de dénoncer vigoureusement et de manière claire et nette les agresseurs opérant illégalement sur le territoire du Congo-Kinshasa. Leur voix audible peut aujourd'hui siffler la fin de la recréation en RDC et voir le retour à l'ordre dans ce pays meurtri des guerres répétitives par procuration et qui endeuillent les populations victimes de ce silence. C'est ce silence que les jeunes congolais courageux, suivis du Président de la République, ont dénoncé en réclamant haut et fort le départ de la MONUSCO du pays il y a quelques mois. Il y a lieu de regretter tous les Casques bleus morts sur le champ de bataille en RDC presque pour rien.
- Les dirigeants du Congo-Kinshasa adoptent une *vision d'ouverture*. Par celle-ci, la RDC devra développer et partager sa géopolitique de ses ressources minières et/ou naturelles comme celle de l'aluminium ou du gaz ou encore de l'eau avec ses alliés. Ainsi, elle gagnerait plus d'astuces pour son positionnement grâce au développement de ces aspects militaires et énergétiques. C'est un véritable « rendez-vous du donner et du recevoir ». Le leadership congolais doit ainsi être violent et engagé pour arriver à mobiliser et à pousser tous les acteurs à œuvrer pour sa stabilité en acceptant des arrangements légaux.

- Le leadership au sommet de l'Etat et l'Elite de la RDC puissent assainir l'espace étatique comme une Nation afin de mieux penser les stratégies appropriées et mobiliser les ressources nécessaires pour mettre fin à la guerre. A ce jour, son instabilité politique et son amorphisme apparaissent comme un autre ennemi contre elle-même. Elle a été productrice des violences qui ont rendu le contexte d'insécurité plus persistante et plus destructrice. Certains Etats critiquent avec véhémence cet esprit attentiste de la RDC.

En effet, tout en apparaissant comme préoccupées de la situation sécuritaire de la RDC à travers la présence de la MONUSCO, les acteurs majeurs de la politique internationale ont préféré garder le silence sur plus de dix millions des Congolais morts, d'un demi-million des femmes et filles violées, de près d'un million d'enfants privés de leur éducation, de multiples ressources du sol et du sous-sol pillées injustement par les agresseurs de la RDC sous l'œil impuissant des *Grands du monde*. Ces derniers se rendent ainsi coupables d'un positionnement géopolitique et géostratégique qui frise une complicité camouflée. Aussi, les alliances d'hier (Rwanda et Ouganda par exemple) autrefois indéfectibles ont perdu leur raison d'être devant la potentialité des riches sols congolais comme c'est le cas en Ituri et à Kisangani en 1999 et 2003.

Tout en prenant en compte la priorité qu'il convient de mettre sur la réforme du secteur de la sécurité en RDC, il faut que la RDC renforce les dispositifs pour lutter contre la culture de délinquance et de violence institutionnelle et individuelle, promouvoir l'éducation civique ou l'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux valeurs humaines, déclencher le processus de planification opérationnelle à chaque niveau, poursuivre la restructuration de l'armée, etc.

#### **VI.2.2. Constats spécifiques à partir des perceptions des participants sur la paix et la sécurité**

Au-delà des constats globaux, l'enquête conduite en février-mars 2022, a révélé en détails en termes de perceptions des participants sur le processus de la quête de la stabilité en RDC ce qui suit:

- La sécurité et la stabilité sont deux concepts complémentaires et parfois difficiles à distinguer. Lorsque la stabilité fait appel à l'équilibre social et à la paix, la sécurité, elle, renvoie à la sureté et à l'assurance de vie qui passent par les meilleures conditions de vie au quotidien.
- 78.1% d'avis des enquêtés affirment que la stabilité a la plus large extension contre 21.9% qui disent le contraire.

- 67.6% d'enquêtés disent que la mort des Présidents Habyarimana et Ntaryamira suivie de l'entrée des réfugiés à l'Est du pays constitue l'élément déclencheur du conflit et de guerres en RDC.
- 43.8% d'avis des répondants démontrent que le moment de la régionalisation du conflit congolais, c'est pendant la guerre de l'AFDL (1996-1997) et 40% parlent de la guerre du RCD (1998-2003).
- 35.2% d'avis déclarent que la voie indiquée pour éradiquer le conflit est la négociation (voie diplomatique), 25.7%, le dialogue inter-congolais (voie politique), 20%, la guerre (voie militaire) et 19.1%, l'imposition de la paix par l'ONU (voie internationale de persuasion). Cette thèse propose la combinaison des voies pour un succès plus complet.
- 36.2% d'opinions des enquêtés pointent comme catalyseur du conflit en RDC les multinationales occidentales, 27.6%, le Rwanda et l'Ouganda, 23.4%, les puissances occidentales et seulement 12.4%, les Congolais eux-mêmes ;
- 61% d'enquêtés ont dit que la raison principale de la guerre en RDC, c'est bien le contrôle et l'influence sur l'économie du pays, 18.1%, le besoin d'élargissement du territoire national, 13.3%, le renforcement des moyens de subsistance ;
- 50.5% d'opinions qualifient le conflit en RDC d'une guerre économique, 42.8%, d'une guerre d'invasion ou d'agression, 0%, d'une guerre civile ;
- 45.7% d'opinions indiquent que la conséquence néfaste majeure du conflit est la perte des vies humaines en termes de millions et la cassure du tissu social, 20%, le pillage des ressources naturelles, 18.1%, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité et 16.2%, les viols et violences contre les populations civiles. Tous ces effets collatéraux sont défavorables au bien-être des citoyens et au fonctionnement des institutions.
- 76.2% d'opinions des enquêtés démontrent que la victime primordiale du conflit ou de la guerre, ce sont les populations et les institutions de la République.
- 60% d'enquêtés pensent que l'agent principal qui doit trouver la solution au conflit en RDC, c'est bien la RDC et son armée et 29.5%, la Communauté internationale ;
- 45.7% d'opinions parlent de l'année 2013 comme année où la voix de la victime a été entendue, 28.6% pour 1998, 18.1% pour 2009 et 7.6% pour 1996. C'est en effet l'année

2013 qui remplit le critère mais l'on sait qu'en 2022, la guerre par procuration a été reprise par les mêmes prédateurs et agresseurs.

- 71.4% d'avis pointent la Résolution 2098 comme consacrant le Couloir pour la stabilité pour la RDC. Elle devrait être renforcée pour jouer ce rôle noble.
- 66.7% de points disent que c'est en 2013 qu'on peut dire que le Conseil de sécurité a pris conscience de la situation en RDC mais elle a été subitement relâchée.
- 66.7% d'opinions ciblent l'Accord-cadre d'Addis-Abeba comme un mécanisme puissant pour le moment qui soit capable de pousser le conflit/guerre vers sa fin. Il y a lieu de douter avec la nouvelle guerre du M23 de 2022 à 2024.
- 62.9% d'avis soutiennent que le mérite de la défaite du M23 le 5 novembre 2013 est attribuable surtout à l'armée congolaise, 19% à la population congolaise, 10.5% à la Brigade de la MONUSCO et 7.6% au gouvernement de la RDC. L'étude estime que c'est plutôt la synergie de tous. Il en faut encore un nouvel engagement pour bouter dehors le M23 et autres groupes armés violant les frontières congolaises.
- 71.4% d'avis disent que la cible prochaine ne peut être que les groupes armés étrangers opérant en RDC.
- 76.2% d'opinions indiquent que le préalable majeur pour le maintien de la paix en RDC en ces jours est la formation d'une armée républicaine engagée et professionnelle ;
- 89.5% de participants pensent que la RDC sans groupes armés sera un bastion de la paix et du développement en Afrique et dans le monde ou un lieu florissant d'échanges commerciaux et humains. En d'autres termes, les enquêtés prédisent que si les groupes armés déstabilisateurs sont éradiqués complètement de la RDC, le pays retrouverait son image en 2028 (prédiction 1).
- 48.6% d'opinions estiment que le pays peut être stable en 2033 et 36.2%, plus tard (prédiction 2). Cette thèse estime que cela dépend de l'*engagement* des acteurs en place. Une décision forte peut basculer les événements et changer plus rapidement le contexte d'insécurité en RDC.

Tout compte fait, en termes de dynamique constructive, il va être important de garder à l'esprit que sans une prise de conscience des problèmes actuels du pays et un désir de vivre en

synergie avec les autres Etats, il sera impossible de juguler le conflit congolais et de construire la paix et la sécurité en RDC. Il faut un engagement sérieux au “vivre ensemble”.

### **VI.2.3. L'épreuve de la paix et de la sécurité de la RDC**

Les conflits armés et l'instabilité politique ont pris un caractère complexe et persistant au fil des années en République démocratique du Congo. Depuis près de trois décennies, le boycott des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et des engagements régionaux ainsi que l'hypocrisie des acteurs en présence à piller sans vergogne les richesses naturelles de la RDC grâce à l'usine de fabrication des groupes armés ou rebellions et la facilitation des multinationales originaires de grandes puissances est l'obstacle majeure à cette quête de la paix et de la sécurité de la RDC.

Il est aussi aisé de comprendre pourquoi la RDC est mis en face des allégations de ses voisins directs sur la question des frontières comme pour compliquer davantage sa situation de victime de l'heure : l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, l'Angola brandissent des déclarations souvent hégémoniques depuis l'éclatement des guerres pour leur permettre de profiter de l'exploitation du pétrole, du gaz méthane et l'exportation d'autres matières précieuses y compris le café.

La RDC amorphe devient ainsi productrice de sa propre insécurité. Dans cette dure épreuve, la RDC doit identifier les matériaux et les stratégies pour sortir de ce fossé et reprendre sa place dans le concert des nations. Malgré de grandes promesses d'un “nouvel ordre mondial”, dans notre monde en pleines mutations, ce sont l'identité nationale, la puissance, l'économie, les ressources naturelles, les idéologies qui occupaient hier comme aujourd'hui une place centrale. L'on sait que la différence entre les Etats et les autres institutions sociales, c'est bien la capacité qu'ont les Etats de conserver ou de promouvoir leur intérêt national et de se faire une position sur la scène internationale.

### **VI.2.4. Facteurs perturbateurs de la paix et de la sécurité en RDC**

De cette thèse on retient que les facteurs à la base de la perturbation de la paix et de la sécurité en RDC sont fortement enchevêtrés. Ils sont à tantôt internes ou externes, tantôt les deux. Ils sont aussi tantôt sociaux, politiques, économiques, culturels ou combinés. Pour de raisons pratiques, ils sont résumés en *facteurs historiques* et *facteurs contextuels* même si leur limite est difficile à établir de façon rigoureuse. A titre d'exemple et illustratif:

### 1. *Facteurs historiques :*

- Le Congo-Kinshasa est né sur les fonts baptismaux diplomatiques et internationaux : la “souveraineté internationale” dont chaque puissance se considère ayant droit. Cette entité territoriale est à la fois politique et commerciale. Du point de vue de sa diplomatie et de sa politique étrangère, la RDC est le produit d’une histoire longue, complexe certes et spécifique qui a beaucoup de prédateurs qui se font la guerre. Chaque occasion de sortie du piège, il y a des malins qui jouent en coulisse pour trahir la destinée du Congo-Kinshasa comme ce fut en 1885: à la place de l’avènement de l’Etat Indépendant du Congo, c’est le “Congo Belge” qui a pris naissance.
- La RDC est l’un des pays “géants” de l’Afrique, enviable et envié en raison de sa grande superficie, de sa localisation au centre de l’Afrique, de ses énormes richesses naturelles et de son importante population diversifiée. Dès la fin des années 1990, le pays connaît de luttes pour le contrôle économique du territoire. Les minerais de sang entretiennent ainsi le cercle belliqueux qui frappe la région et forment une obsession commune à la majorité des acteurs.
- La RDC a des frontières perméables avec neuf pays voisins qui ont leurs intérêts et leurs alliés ont également les intérêts, frontières où les migrations illicites et criminelles constituent un risque sécuritaire élevé. Pourtant les Etats n’ont que des intérêts et ne s’offrent pas des cadeaux!
- La lutte pour des enjeux et intérêts entre les puissances présentes en RDC : par exemple l’agitation que la signature du “fameux contrat chinois” entre les Entreprises chinoises et la RDC qui avait provoqué une panique “de l’Orient à l’Occident, du Nord au Sud de la planète” ou encore les positionnements de leurs Excellences Sarkozy, Obama et leurs envoyés à travers leurs discours ne manquent pas de motivations.
- Les multinationales et sociétés transnationales élaborent leur politique dans le secret de réunions confidentielles. Elles ont alors beau jeu de livrer au public, avec les moyens énormes dont elles disposent, une information unilatérale, incontrôlable, où elles apparaissent sous un jour flatteur. Il existe un rapport illicite fondé sur des liens de *corruption* et *collusion* entre les politiciens et les multinationales qui mettent en mal les économies des plus faibles même au prix du sang, à juste titre, la criminalité...

## 2. *Facteurs contextuels :*

- Le processus de choix des dirigeants et des leaders au sommet de l'Etat est envahi par des enjeux géostratégiques qui détournent l'avènement d'un leadership responsable et visionnaire dans le pays.
- Les dirigeants et leaders au sommet de l'Etat sont égoïstes et dansent la musique de l'Occident "parrain". L'acte de voter est aussi simple et banal que de jouer au loto !
- La fabrication des groupes armés est l'enjeu le plus monstrueux et constitue la cause de terribles souffrances dans l'Est de la RDC au fil des ans. Une cinquantaine de rébellions sévissent actuellement dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri les plus en proie de l'insécurité. Il n'y a pas de paix quand les balles continuent à siffler de partout.
- Les enjeux géopolitiques sont à l'origine de la guerre à la dimension continentale ou mondiale qui prend dans un étau la RDC. On a vécu des accalmies mais pas vraiment la fin de la guerre. Les germes des prédateurs sont encore bien enracinés.
- La fabrication des rébellions par procuration et des groupes armés alimentés par les pays voisins constitue leur outil le plus productif : FDLR, CNDP, RCD, M23, etc.
- Les acteurs qui s'enrichissent sont notamment les multinationales, les Etats voisins, les officiers supérieurs militaires congolais et étrangers mais aussi des chefs des groupes armés actifs dans les zones des combats.
- Des exploitations illicites non avouées et réseaux d'échanges informels souvent appuyées par la force brutale aux motivations économiques visant l'enrichissement égoïste de quelques acteurs dans l'ombre. La longue suite des prédateurs des richesses naturelles, du sous et sous-sol et de son capital humain.

### VI.2.5. Incidences de l'insécurité en RDC et dans la région

Ces facteurs enchevêtrés ainsi identifiés ont eu des *incidences ou conséquences néfastes* sur plusieurs facettes de la vie des citoyens et des institutions de la République. Ces incidences ont eu à leur tour des effets collatéraux sur la paix et la sécurité en RDC et dans la région et qui se résument en :

- ✓ La méfiance entre les leaders et populations de la sous-région
- ✓ La campagne d'intoxication et diabolisation

- ✓ Les défaillances du leadership national responsable
- ✓ La méconnaissance de la chose publique
- ✓ La non-effectivité de la bonne gouvernance et de la démocratie
- ✓ Le clientélisme et disfonctionnement des structures étatiques
- ✓ L'insécurité causée par la présence des FDLR/milices
- ✓ L'émiettement et la désorganisation de l'armée nationale et du service de renseignement et d'espionnage
- ✓ L'incapacité de faire face aux envies des convoitises des ressources nationales
- ✓ L'impunité et corruption
- ✓ Le délabrement du tissu socio-économique
- ✓ L'exacerbation de la crise humanitaire
- ✓ L'accroissement de la pauvreté et inégalités
- ✓ La perte du regain de la diplomatie et de la géopolitique régionale.

La plupart de ces conséquences ont été explicitées dans le chapitre quatrième avec force détails ainsi que de proposition des voies de sortie pour la paix et la sécurité en RDC. A cause de cela, des enjeux géopolitiques se sont vus modifiés et la nécessité des interventions diplomatiques mises en place pour atténuer ces effets néfastes. Au pays, il est monté une forme de sensibilité et de volonté croissante aux valeurs démocratiques au sein des populations congolaises grâce à la mise en place des Institutions de la République issues des élections de 2006, 2011 et 2018. Il y a eu à des moments des tentatives de rétablissement ou initiation des relations diplomatiques jadis suspendues ou inexistantes avec le Rwanda, Ouganda et Burundi.

La signature à Nairobi le 15 décembre 2006 du *Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs* avec les 11 pays concernés dans la région est une manifestation plausible de la ferme volonté de rétablir les relations et la contribution des organisations internationales et régionales de faire progresser l'agenda de la paix et de la sécurité en RDC. Cependant la repise de la dernière guerre de M23 (2022-20024) a assombri de nouveau la donne et a jeté les efforts déjà consenties par plusieurs acteurs dans l'eau.

#### **VI.2.6. Principaux matériaux pour construire la paix et la sécurité en RDC**

Dans la logique de la construction de la paix et de la sécurité en RDC, la thèse a également identifié d'une part des matériaux et d'autre des stratégies pouvant acheminer la

RDC vers la construction de sa paix et de sa sécurité. Ci-après quelques *principaux matériaux* (comme paramètres et/ou conditions préalables) que la RDC peut utiliser dans sa quête de construction de la paix et de la sécurité :

- Mieux maîtriser les enjeux de la géopolitique mondiale dans un conflit en comprenant comment la démarche met un accent particulier sur les concepts fondamentaux dont la conflictualité, la spatialité, la frontière, l'impérialité et la mondanité (paramètre).
- S'inspirer des idées des précurseurs de la géopolitique comme Friedrich Ratzel (1844-1904), Jacques Ancel (1879-1943) et Yves Lacoste (né le 7 septembre 1929) avec toute contextualisation qui s'impose (paramètre).
- Eradiquer le déficit des cultures juridique et de paix comme cause d'instabilité (Condition préalable).
- Paralyser la délinquance et la violence des individus (Condition préalable).
- Déconstruire la délinquance et la violence des Etats de la CEPGL (Condition préalable).

#### **VI.2.7. Principales stratégies pour construire la paix et la sécurité en RDC**

A l'aide des matériaux identifiés et expliqués, il y a lieu d'indiquer quelques *principales stratégies* que la RDC peut utiliser dans sa quête de construction de la paix et de la sécurité. :

- L'éducation dans le domaine des droits de l'homme (planification).
- L'éducation civique ou éducation à la citoyenneté (planification).
- La nécessité d'un programme national d'Education aux droits de l'homme et à la paix (planification).
- Le besoin de rebondir pour se maintenir pendant l'adversité sécuritaire comme nation (promotion de la résilience).
- La nécessité de mieux comprendre le concept de résilience dans un système étatique (promotion de la résilience).
- L'obligation de maîtriser l'objectif de la résilience pour un système étatique (résilience)
- L'interdiction de se décourager à cause d'une épreuve nationale (promotion de la résilience).
- La nécessité de bâtir sur les piliers de la stratégie innovante de la résilience-reflexe (promotion de la résilience).

Ces stratégies relèvent soit du domaine de la planification de la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité soit de la promotion de la résilience pour un positionnement géopolitique de la RDC. L'explication se trouve dans le chapitre cinquième.

#### **VI.2.8. Actions pragmatiques pouvant participer à construire la paix et la sécurité en RDC**

En termes d'actions que cette thèse propose comme perspectives de construction de la paix et de la sécurité en RDC aux acteurs en place en particulier les gouvernants au sommet de l'Etat (niveau central, provincial et local), il y a lieu de citer principalement :

- ✓ La réforme de la diplomatie en RDC
- ✓ La nécessité d'un paradigme sécuritaire en RDC
- ✓ Les efforts vers la restructuration des FARDC.

En ce qui concerne la réforme de la diplomatie congolaise, des suggestions concrètes avait été avancées. Elles vont dans le sens de la redynamiser et d'élaborer une politique étrangère consistante basée sur les évidences des recherches dans le pays. Quant à la nécessité d'élaborer un paradigme ou modèle de sécurité, cela apparait un impératif et quelques outils pour y arriver ont été mise en place. Les efforts vers la restructuration des Forces armées de la congolaises (FARDC) inclus la première tentative de brassage de l'armée en 2003, la relance de la question avec la Troisième République, le recours à un partenariat bilatéral, la coordination de toutes les opportunités et le besoin de plus d'engagement de l'Etat congolais voir de la population congolaise y compris le diaspora.

Dans la pratique, il a été indiqué un certain nombre d'actions qui doivent être mises en œuvre à court terme pour rendre opérationnel la construction de la paix et de la sécurité. Il s'agit notamment de la revalorisation du concept de sécurité dans sa pratique, l'essence du concept "sécurité" depuis le virage du concept après le 11 septembre 2001 et en fin les dimensions de la sécurité tel qu'appliquées dans le contexte de la RDC. Après que cette recherche avait mis en place quelques outils de facilitation de la mise en œuvre de la construction de la paix et de la sécurité en RDC, il était temps d'élaborer une première ébauche du paradigme de sécurité applicable à la RDC et que les experts du secteur de sécurité pourraient valider moyennant des amendements.

Pour clore le débat, une vision d'ouverture est suggérée ainsi que deux stratégies prioritaires. Il s'agit de la stratégie du « Couloir pour la stabilité continue » et une autre qui

permet d'arriver vers un autre type de guerre pour une RDC puissante et prospère, celle de partager ce que l'on a et participer à la mise en place d'un espace Etat-monde plus attractif à travers la contribution de la RDC au problème du déséquilibre mondial.

### VI.2.9. L'apport particulier de la recherche

A l'instar d'une large contribution des connaissances sur les facteurs perturbateurs de la paix et de la sécurité en RDC et ses effets, les matériaux et stratégies et l'effort vers la construction de la paix et la sécurité en RDC en particulier après la guerre froide, cette thèse a mis sur la table de travail de la société civile (noyau d'engagement citoyen), du leadership de la RDC, et en particulier, de la diplomatie congolaise: *une ébauche de construction du paradigme de sécurité applicable en RDC* (p.243) ainsi que neuf outils pour sa mise en œuvre notamment (1) un modèle opérationnel d'un Système-Etat [p.74], (2) une boussole du processus de re-création de la sécurité nationale post-crise [p.77], (3) une matrice des axes stratégiques et 16 idées de projets prioritaires pour l'avenir de la diplomatie congolaise [p.130], (4) un modèle opérationnel du concept de résilience dans un système-Etat [p.220], (5) une Carte stratégique (CS4D) sur base de quatre axes du développement diplomatique en RDC [p.134], (6) un Tableau de bord (TB) de mesures clés pour la vigilance de la performance de la diplomatie congolaise [p.135], (7) un modèle d'opérationnalisation du concept de sécurité [p.240], (8) un modèle d'un couloir pour la stabilité en RDC [p.246], (9) une ébauche d'une matrice des éléments de la vision congolaise de puissance [p.248].

### VI.3. Recommandations pratiques aux acteurs en présence

Cette recherche sur la géopolitique mondiale et la quête de la construction de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo (RDC) recommande:

#### 1. Aux Gouvernants de la RDC:

1. **Renforcer la gouvernance et la transparence** : Les dirigeants congolais doivent s'engager à améliorer la gouvernance, à lutter contre la corruption et à garantir la transparence dans la gestion des ressources nationales. Cela contribuera à renforcer la stabilité et la confiance au sein du pays.
2. **Investir dans le secteur de la sécurité** : La RDC doit allouer des ressources adéquates pour former, équiper, soutenir, moderniser, renforcer les forces de sécurité congolaises y compris l'armée et la police afin de garder les biens publics, les institutions de la

République et les frontières. Cela permettra de mieux protéger les citoyens et leurs biens ainsi que de prévenir les conflits internes. Investir dans la formation, l'équipement et la moralisation des forces de sécurité (armée, police, services de renseignement) est essentiel pour garantir la sécurité intérieure.

3. ***Elaborer et mettre en œuvre un paradigme de sécurité adapté au pays*** : La RDC doit élaborer un modèle ou paradigme de sécurité qui contient tous les aspects nécessaires pour prendre en charge la construction de la paix et de la sécurité. Un plan de mise en œuvre sera développé par les experts y compris les chercheurs. Ce plan prévoit la contribution de la RDC dans divers domaines pour l'équilibre mondial et la contrepartie légalement négociée pour sa sécurité nationale.
4. ***Redynamiser la coopération régionale et internationale*** : Les gouvernants congolais doivent travailler en étroite collaboration avec les pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi, etc.) pour résoudre les problèmes de sécurité transfrontalière. Des mécanismes de dialogue, de partage d'informations et de coopération militaire peuvent contribuer à réduire les tensions et à prévenir les conflits. Un couloir de sécurité peut être négocié avec l'ONU et l'Union africaine pour laisser au pays une ouverture de réorganiser son espace étatique et sa sécurité.
5. ***Promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région*** : La RDC doit également s'engager activement dans les organisations régionales et internationales (par exemple, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, les Nations unies) pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région.
6. ***Renforcer les institutions de justice*** : La justice doit être indépendante, transparente et efficace. Les gouvernants devraient lutter contre l'impunité et veiller à ce que les responsables de crimes soient traduits en justice. La lutte contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice sociale contribuera à réduire les tensions et à prévenir les conflits internes. Exiger les réparations des agresseurs de la RDC.
7. ***Investir dans le développement socio-économique*** : Les gouvernants doit allouer des ressources pour améliorer les conditions de vie des citoyens congolais. Cela inclut l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et à des infrastructures de base.

## 2. Aux Gouvernants des pays voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi, etc.) :

1. **Engager un dialogue constructif**: Les dirigeants des pays voisins doivent s'engager dans un dialogue ouvert et constructif avec la RDC pour résoudre les problèmes frontaliers et les tensions. La coopération régionale est essentielle pour la stabilité.
2. **Cesser de soutenir les groupes armés**: Il est crucial que les pays voisins cessent de soutenir les groupes armés opérant en RDC. Ils doivent respecter la souveraineté de la RDC et travailler ensemble pour prévenir les conflits transfrontaliers.
3. **Soutenir un dialogue et une coopération régionale** : Encourager les pays voisins à collaborer avec la RDC pour résoudre les problèmes de sécurité transfrontalière, à travers des dialogues diplomatiques et des mécanismes de coopération.
4. **Prévenir l'ingérence** : Sensibiliser les gouvernants des pays voisins sur l'importance de ne pas soutenir ou armer des groupes armés opérant en RDC. Présenter les excuses sincères pour les affres que RDC avait subies durant les guerres à répétition.

## 3. Aux Dirigeants des pays détenant le droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU:

1. **Appliquer des sanctions ciblées** : Utiliser le pouvoir de sanction pour dissuader les acteurs régionaux de soutenir les groupes armés y compris les Etats voisins impliqués dans les guerres de déstabilisation. Ceci devra commencer par une dénonciation claire et nette des agresseurs soutenant les groupes armés. Ensuite, exiger les réparations.
2. **Renforcer la surveillance et la responsabilité**: Ces dirigeants doivent exercer leur influence pour que la MONUSCO (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo) soit plus efficace dans sa mission de maintien de la paix en RDC. Ils doivent également soutenir des enquêtes rigoureuses sur les violations des droits de l'homme et le pillage des ressources congolaises.
3. **Promouvoir la diplomatie préventive**: Les membres du Conseil de sécurité doivent encourager la diplomatie préventive et la médiation pour résoudre les conflits avant qu'ils ne s'aggravent. Ils devraient reconsidérer la stabilité et le développement de la RDC sous un angle nouveau, plus profitable pour l'espace étatique mondial : offrir un couloir de stabilité. La RDC a besoin d'un répit après trente ans de guerres.
4. **Renforcer les missions de maintien de la paix** : Soutenir les opérations de maintien de la paix en RDC en fournissant des ressources et en renforçant leur mandat pour protéger

les civils. Recourir au pouvoir accordé par le chapitre VII de la Charte en cas de besoin pour obliger les agresseurs à quitter le pays agressé.

#### 4. A la Communauté internationale en général:

1. ***Soutenir le développement durable***: La communauté internationale doit continuer à soutenir des projets de développement durable en RDC, tels que l'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi. Cela contribuera à réduire les tensions et à renforcer la stabilité.
2. ***Promouvoir la justice et la responsabilité***: Les organisations internationales doivent aider à traduire en justice les auteurs de crimes de guerre et de violations des droits de l'homme. La justice est essentielle pour la réconciliation et la paix.
3. ***Mobiliser l'aide humanitaire*** : Continuer à soutenir les efforts humanitaires en RDC pour répondre aux besoins des populations touchées par les conflits.
4. ***Promouvoir la diplomatie préventive*** : Encourager la diplomatie préventive pour éviter l'escalade des tensions et les conflits.

#### 5. Aux Gouvernants africains en général:

1. ***Renforcer la coopération régionale***: Les dirigeants africains doivent travailler ensemble pour résoudre les conflits régionaux et promouvoir la stabilité. Des mécanismes régionaux de prévention des conflits doivent être renforcés.
2. ***Promouvoir la médiation et la diplomatie***: Les dirigeants africains peuvent jouer un rôle clé dans la médiation entre les parties en conflit. Ils devraient encourager le dialogue et la résolution pacifique des différends.
3. ***Solidarité régionale*** : Les dirigeants africains doivent travailler ensemble pour promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région des Grands Lacs.
4. ***Partager les meilleures pratiques*** : Les dirigeants africains doivent échanger des expériences et des stratégies réussies pour la construction de la paix et la sécurité.

#### 6. A la Diaspora Congolaise:

1. ***Sensibiliser et mobiliser***: La diaspora congolaise peut sensibiliser davantage à la situation en RDC et mobiliser des ressources pour des initiatives de paix, de sécurité et de développement. Elle peut également encourager les investissements dans le pays.
2. ***Plaider pour la paix***: Les membres de la diaspora peuvent plaider activement pour la paix et la sécurité en RDC auprès des gouvernements étrangers, des organisations internationales et des médias.

3. ***Initier la sensibilisation et le plaidoyer*** : La diaspora congolaise peut jouer un rôle essentiel en sensibilisant à la situation en RDC et en plaidant pour des solutions pacifiques.

## 7. A l'Elite congolaise et à la population:

1. ***Promouvoir l'unité nationale***: L'élite congolaise et la population doivent travailler ensemble pour promouvoir l'unité nationale et la cohésion. Cela renforcera la résilience du pays face aux défis.
2. ***Participer à la vie politique et sociale***: Les citoyens congolais doivent s'impliquer activement dans les actions qui visent à promouvoir la transparence et la responsabilité à tous les niveaux, l'inclusion des femmes, des filles et de vraies minorités.
3. ***Encourager l'engagement civique*** : Encourager la participation active de la population et de l'élite congolaise dans la promotion de la paix, la sécurité et la stabilité.
4. ***Planifier l'éducation et la sensibilisation*** : Informer la population sur les enjeux de la paix et de la sécurité et les moyens de contribuer à la stabilité du pays.
5. ***S'engager activement dans la construction de la paix et de la sécurité*** : L'élite congolaise doit s'engager activement dans la construction de la paix en encourageant la participation citoyenne et en écoutant les préoccupations de la population.
6. ***Dénoncer les agresseurs*** : L'Elite et la population peuvent travailler avec d'autres pays et organisations internationales pour dénoncer les agresseurs et les complices qui alimentent l'insécurité en RDC.
7. ***Renforcer la sécurité nationale participer à l'équilibre mondial*** : Mettre en place des stratégies pragmatiques et des actions persuasives à court, moyen et long termes pour renforcer la sécurité nationale et contribuer à l'équilibre mondial est une action salutaire.

Il faut cependant noter que toutes ces recommandations nécessitent une volonté politique forte et une coopération ferme à tous les niveaux et pour tous les acteurs majeurs en présence. L'usage du verbe "devoir" utilisé dans la formulation des recommandations est basé sur la nécessité et l'urgence des actions attendues.

## VI.4. Ce qu'il faut retenir de cette recherche

Cette thèse a conclu que :

- ❖ Les facteurs à la base de la perturbation de la paix et de la sécurité en RDC sont résumés en *facteurs historiques* et *facteurs contextuels* et leurs effets collatéraux ou conséquences néfastes ont maintenu le pays dans une insécurité et une instabilité généralisées à cause du stratagème malicieux de fabrication des rebellions et groupes armés alimentés surtout par le Rwanda et l'Ouganda avec l'aide de leurs alliés internationaux pour des motivations économiques inavouées mais évidentes.
- ❖ La réponse de la stratégie d'intervention et de maintien de la paix de la Communauté internationale a été appréciée mais elle a été jugée insuffisante et n'a pas débouché sur un résultat plausible d'aider à bouter dehors les groupes armés déstabilisateurs de la sécurité nationale malgré la longue période de 25 années de présence de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo dans le pays.
- ❖ La géopolitique mondiale a largement contribué à maintenir la RDC dans une insécurité persistante dont l'agresseur n'a pas été dénoncé jusqu'à ce jour et démontre une complicité coupable injustifiée.
- ❖ La distraction, l'égoïsme, l'inconstance et l'immaturation politiques des dirigeants au sommet de l'Etat ainsi que la mauvaise gouvernance de la chose publique constituent les enjeux majeurs qui justifient l'incapacité de la RDC et ses partenaires de basculer du contexte d'*instabilité* au contexte de *stabilité durable* recherchée.
- ❖ Le processus de la quête de la construction de la paix et de la sécurité a été emmaillé de beaucoup d'embûches géostratégiques mais l'avènement d'une RDC stable et puissante est possible grâce notamment à l'engagement citoyen, à la prise de conscience des dirigeants à tous les niveaux, à la réforme de la diplomatie congolaise, à la réforme du secteur de la sécurité y compris la restructuration de l'armée, de la police nationale et des services de renseignement.
- ❖ Une vision d'une coopération ouverte et gagnante ainsi que la mise en œuvre des stratégies pragmatiques à court, moyen et long termes comme la mise en place des outils et un paradigme de sécurité nationale peuvent apporter la pierre d'édifice à la paix et à la sécurité en RDC et en même temps à l'équilibre mondial à travers un espace Etat-monde plus attractif et bénéfique pour tous.

## **VI.5. Limites de cette étude**

L'étude présente des limites évidentes. Elle s'est basée sur les événements couvrant la période de 1994 à 2018. Bien que la période de 2022 à 2024 soit la plus turbulente dans l'est du pays, elle ne fait pas partie de cette recherche en raison du manque de preuves évidentes et des sensibilités politiques. Comme elle concerne la quête de la construction de la paix et de la sécurité face à la géopolitique mondiale, elle serait rapprochée des plusieurs instances de la politique internationale bien au-delà de l'observation du rôle du Conseil de sécurité, de la MONUSCO et ainsi que celui des organisations régionales en Afrique visé en priorité.

L'analyse a été limitée à une enquête de perceptions par questionnaire de 105 participants sur 250 attendus et les sondages se sont déroulés en seulement deux mois. Il est vrai que même si le manque a été couvert par les données secondaires et les discussions en groupe d'une cinquantaine des responsables de la société civile, un échantillon plus large ou robuste pour une période plus longue de collecte des données pourraient permettre d'accroître la maîtrise des facteurs perturbateurs de la paix et de la sécurité et même la découverte des voies de sortie plus pragmatiques pour cette quête.

Les études ultérieures peuvent être élargies à d'autres échantillons et à d'autres strates de la société et de ce fait peuvent compléter cette étude. L'autre limite qu'il faille indiquée est le paysage toujours fluctuant de la question de sécurité à cause du contexte volatile en RDC. Ce contexte est un autre facteur qui limite la visibilité d'autres facettes du problème étudié. Il serait plus difficile de surveiller certaines des fluctuations survenues en cours d'étude et pourraient influencer les résultats de l'étude. Heureusement que l'étude avait adopté une méthodologie mixte recourant également aux données secondaires issues de la littérature existante.

## **VI.6. Ouverture vers les recherches futures**

Le champ sur la quête de la paix et de la sécurité en RDC est encore quasiment vierge en termes d'analyse systémique et géopolitique ainsi que les autres domaines de sciences sociales en particulier les sciences politiques, juridiques et les études de paix et de sécurité y compris celles de défense militaire. Les chercheurs ont de la matière grise presque inépuisable. Une recherche sur l'engagement du leadership congolais dans la recherche et la construction de la paix et de la sécurité en RDC pris dans son ensemble ou pris par République est intéressante.

Une analyse documentaire et des décisions étatiques, une enquête des perceptions citoyennes du niveau d'engagement des Présidents de la République ou à travers leurs discours peut se révéler être une source scientifique innovante en RDC.

Dans un contexte pareil, le concept de résilience mérite d'être opérationnel dans le vécu quotidien du Congolais. L'objectif de la résilience nationale vise aussi à développer les capacités de la population à faire face aux crises et à renforcer l'adhésion des citoyens aux politiques publiques menées dans le domaine de la défense et de la sécurité. Le développement des plans de continuité d'activité (PCA) doit amener les organismes relevant de l'Etat comme de la société civile à mesurer les interactions avec leurs partenaires. Il semble nécessaire qu'une réflexion pratique et une ré-conceptualisation adaptée au contexte de la RDC soit entreprise pour que son appropriation soit effective. Celle-ci interroge les structures sociales pour défaire l'instabilité sociopolitique et l'insécurité généralisée.

En réalité, la RDC n'a que maintenant pour construire son propre paradigme de sécurité nationale. La redynamisation de sa diplomatie est la porte d'entrée de cette opération majeure puisque celle-ci pourrait jouer un rôle important sur la stabilité de la sous-région et sur le positionnement géopolitique de la RDC. Mais, la construction du paradigme sécuritaire est une paire de manche et sa mise en œuvre en est une autre. Celle-ci appelle, en amont, des stratégies efficaces et en aval, des plans d'opérationnalisation pratiques et simples.

Ainsi, le concept de sécurité nationale devrait lui aussi être rattaché à la l'organisation politique et pratique du pays. M. Porcher avait déjà préconisé la nécessité de comprendre le contexte dans la mise en œuvre de la sécurité nationale en déclarant que :

Près de cinquante années de guerre froide ont contribué à structurer la distinction entre sécurité et défense sous un certain angle. La menace majeure née de la confrontation des deux blocs orientait le concept de défense autour de la préservation des intérêts vitaux, qui n'étaient considérés comme menacés que de manière univoque par un acteur extérieur. La dissuasion nucléaire en constituait la clef de voûte. La sécurité, dans le sens international du terme, n'était qu'un sous-produit de la défense, puisque des alliances à vocation d'abord militaire structuraient le système international, alors que les organisations multilatérales de sécurité collective étaient marginalisées. Dans ce cadre, la sécurité intérieure était considérée comme l'affaire exclusive des Etats, à laquelle chacun d'eux consacrait un système propre hérité de son histoire (Porcher, 2008, p.70).

Cette étude regorge des projets nationaux. Le leadership congolais devrait à partir de celle-ci commanditer d'autres recherches opérationnelles, peut-être, pour la compléter et l'opérationnaliser, et aux chercheurs potentiels du champ des sciences sociales et politiques de la poursuivre sous d'autres angles. Tous les préalables et toutes les conditionnalités de la mise en œuvre du paradigme de sécurité en RDC abordées, les acteurs de la politique intérieure et extérieure ont des lanternes éclairées pour monter les plans opérationnels et pousser l'agenda de la stabilité de la République démocratique du Congo vers sa pleine maturité afin de participer activement à l'érection progressive d'un espace Etat-monde plus attractif.

## Bibliographie

- Annan, K. (2003). *Additif sur le rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illicite des ressources naturelles et autres richesses de la République Démocratique du Congo*. <https://repositories.lib.utexas.edu/server/api/core/bitstreams/cb2a4837-fb78-42ec-8f06-a961a4d5ab99/content>.
- Aron, R. (1962). *Paix et guerre entre les nations*. Ed. Calmann-Lévy, Paris.
- Audigier, F. (2003, juillet). «L'école et l'éducation aux droits de l'homme : six propositions pour débattre et agir». *Défis éducatifs et droits de l'homme*. Thématique 11, CIFEDHOP, Genève.
- Ba, O., Castaneda, D. & Gabrielsen, M. (2007, mars). Les "Etats fragiles" constituent-ils une menace pour la sécurité internationale ? *Programme du CERI sur la Paix et la Sécurité Humaine*. Compte-rendu de la Conférence, CPHS.
- Babadji, R. (2004). *Le contenu de l'éducation au regard du droit international*. Thématique 2, Genève.
- Bagalwa, M. (2008). *Scoutisme dans la région des Grands Lacs africains et éducation à la paix* [Mémoire, Inédit, Institut Supérieur de Développement Rural], Bukavu.
- Balusia de Monfortain, A. (2000, 12 juin). « La guerre de Kisangani ». Le Monde.
- Balzacq, T. (2003). « Qu'est-ce la sécurité nationale ? ». *Revue internationale et stratégique*. vol.4, n° 52, pp. 33-50.
- Baracyeste, P. (1999). *L'enjeu géopolitique des transnationales minières au Congo: puissance et hégémonisme, le pouvoir, l'argent, les mercenaires, les médias, les origines de la tragédie africaine*, SOS Rwanda-Burundi.
- Barrea, J. (1978). *Théories des relations internationales*. Louvain -la-Neuve, Ciao.
- Beker, J-J. (2001). *Clemenceau en 30 questions*, Geste éditions.

- Bere, M. (2003). «Les dessous inavouables de l'escalade des violences en Afrique». *Afrique d'espérance*. Dossier Afrique des conflits armés, n° 1.
- Billier, J-C. & Maryioli, A. (2001). *Histoire de la philosophie du droit*. Armand Colin.
- Biyoya, P. (2003). «La transformation de la notion de sécurité». *Combat pour la survie*.
- Biyoya, P. (2007). «Les Enjeux du Processus Électoral en RDC et les Perspectives de paix régionale». *Combat pour la survie*. Kinshasa.
- Biyoya, P. (2006). «Les Enjeux du processus électoral en RDC et les Perspectives régionales de paix et de stabilité». Conférence. Institut des Relations Internationales du Cameroun.
- Biyoya, P. (2012). *Diplomatie congolaise régionale. Nouveaux fondements, défis et enjeux*. Le Harmattan, Paris.
- Bossé, M. (2020, 4 octobre). « Afrique. Minerais de sang et néocolonialisme en République Démocratique du Congo (RDC). Le conflit au Kivu, zone grise en proie à de cruciales rivalités géoéconomiques ». <https://www.diploweb.com/Afrique-Minerais-de-sang-et-neocolonialisme-en-Republique-Democratique-du-Congo-RDC.html>.
- Bourdon, W. (2022, juin). « Quelle loi contre les invasions armées ? ». *Le Monde diplomatique*. <https://www.monde-diplomatique.fr/2022/06/Bourdon/64764>.
- Bourion, C. & Persson, S. (2010, mai). *Production quantitative et qualitative de plaisir au travail*. XVI (2). DOI :10.3917/rips.039.0297.
- Bouvier, A. (2001). *Droit international humanitaire et droit des conflits armés*. Traduction de Céline Vanhoenacker. UNITAR, New York.
- Bula Bula, S. (2005). Droit International Public[ Cours, inédit, Université de Kinshasa].
- Bulaimu, A. (2009). « Démarches diplomatiques de la République Démocratique du Congo face aux conflits des frontières avec ses voisins : Cas du delta de la Ruzizi avec le Burundi ». *Analysis*, pages 9-36. CRUPN, Kinshasa.
- Buzan, B. (1983/1991). *People, States, and Fear*.

- Bwenge, M.A. (2005). «D'une CEPGL à une autre : quelles alternatives dans les stratégies actuelles d'intégration et de coopération pour le développement ?». *Centre d'Etudes Politiques*, UNIKIN, Kinshasa.
- Castro, D. (2020). « La recherche à base de méthodologie mixte : une nécessité scientifique et professionnelle ». Dans *Les méthodes mixtes en psychologie*, pages 63-84. CAIRN. <https://www.cairn.info/les-methodes-mixtes-en-psychologie--9782100793020-page-63.htm/>
- Centre Tiers-Monde (1978). *Multinationales et droits de l'homme. Exemple : BBC/Brésil*. Notes et documents sur les problèmes actuels du développement. Publicetim n° 6, Genève.
- Chrétien J-P (2005, janvier). «Géopolitique de l'Afrique. La région des Grands Lacs», Entretien avec Barbara Vigneaux. *La revue géopolitique*. <https://www.diploweb.com/Geopolitique-de-l-Afrique-La.html>.
- Claude, G.(2020, 28 mai). *Etude qualitative et quantitative - définitions et différences*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative-et-quantitative/>.
- Colard, D. (1988). *Droit des relations internationales* (2<sup>ème</sup> édition). Documents fondamentaux. Ed. Masson, Paris.
- Commission de Recours des Réfugiés (2003). *L'identité rwandaise en République démocratique du Congo*. Centre d'information géopolitique, Paris.
- Conférence des Etats de la Région des Grands Lacs (2013, mars). L'Accord de l'espoir : Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Document.
- Conférence internationale sur la région des Grands Lacs(2006, 14-15 déc.). *Pacte sur la Sécurité, Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs*. Kinshasa. <https://icglr.org/wp-content/uploads/2022/06/Pact-amended-2012-French-version1.pdf>.
- Conseil de Sécurité de l'ONU (2012, 27 juin). Lettre datée du 26 juin 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo [archive]. S/2012/348/Add.1, Nations Unies.

- Conseil de Sécurité de l'ONU (2001, 10 nov.). *Lettre, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire Général des Nations Unies*
- Cros, M-F. & Misser, F.(2006). *Géopolitique du Congo (RDC)* (2d). Tournais.
- Daillier, P. & Plettet, A. (2002). *Droit international public* ( 7<sup>ème</sup> édition). Nguyen Quoc Dinh + Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. EJA, Paris.
- D'Aoust, A.M, Grondin, D. & Macleod, A. (2007). «Les études de sécurité». *Théories des Relations internationales. Contestations et résistances*, CEPES, Ed. Athéna, Montréal.
- David, C-P. & Roche, J-J. (2002). *Théories de la sécurité. Définitions, approches et concepts de la sécurité internationale*. Collection Clefs, Paris. Montchrestien.
- David, C-P. (2013). «La sécurité internationale au début du XXI<sup>e</sup> siècle.». *La guerre et la paix*. Chapitre premier, pages 33-65. <https://www.cairn.info/la-guerre-et-la-paix--9782724612776-page-33.htm>.
- Delori, M. (2023, mai). « Poutine, les juges et les bombes ». *Le Monde Diplomatique*.  
<https://www.monde-diplomatique.fr/65762.document>.
- Denece, E. & Revel, C. (2005). *L'autre guerre des Etats-Unis: Economie: les secrets d'une machine de conquête*. <https://www.amazon.fr/Lautre-guerre-Etats-Unis-Claude-Revel/dp/2221103688>.
- Dijon, X. (2009). *Les masques du droit en Afrique, une lecture européenne de sources de la norme*. Revue de Droit international et de droit comparé. Extrait. Bruylant, Bruxelles.
- Du Bois, P. (2006). «Anciennes et nouvelles menaces : les enjeux de la sécurité en Europe». *Revue de relations internationales*. Volume 1, n° 125, pages 5-16. Paris.  
<https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-1-page-5.htm>.
- Duroselle, J-B. (1963). «Théorie des relations internationales : un livre d'Arnold Wolfers». *Revue française de Science politique*. 13-1, pp.184-191. [https://www.persee.fr/doc/rfsp\\_0035-2950\\_1963\\_num\\_13\\_1\\_392708](https://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1963_num_13_1_392708).
- Elika, F. (2006). *Géopolitique mondiale de l'ennemi et survie de la République démocratique du Congo*. Ed. Sciences et Liberté, Kinshasa.

- Elika, F. (2012). *La mondialisation de l'insécurité dans la région de Grands Lacs africains*. [Thèse de doctorat, Université Pédagogique Nationale], Kinshasa. Espace mondial l'Atlas (2018, 28 septembre). «Paix positives et durables ». <https://espace-mondial-atlas.sciencespo.fr/fr/rubrique-%28in%29securites/article-4A08-paix-positives-et-durables.html>.
- Gal, D. (2011). « La sécurité globale versus la sécurité nationale ». *Annales de l'Université d'Oradea, Série Etudes internationales, Tome III*. p. 125-131.
- Gervais, M. (2002, mai). «Sécurité humaine : Approche centrée sur les problèmes structurels», Papier de discussion n°. 94, *Programme Genre et sécurité humaine*, N°. 3. <https://www.mcgill.ca/gesh-ghsi/files/gesh-ghsi/gervais-dp.pdf>.
- Gikupa, D.J. (2000, 12 juin). « RDC-Ouganda, Au bord de la guerre ». *Congo Times*.
- Global Witness (2005, juin). *La paix sous tension : Dangereux et illicite commerce de la Cassitérite dans l'est de la RDC* [ Rapport]. <https://www.globalwitness.org/en/archive/7532/>.
- Goudet, A. (2019). *Panorama du concept de résilience. Une revue de la littérature en français sur la résilience*, INRS, Ottawa.
- Grossi, V., Truchot, V., Vuille, M. & Diop Buuba, B. (2000, juin). *Cultures de paix : portraits et perspectives. Quelques enjeux sociaux et éducatifs*. Collection Thématique n° 8, Genève.
- Groupe Justice et Libération (2000, 10 juin). *La ville de Kisangani transformée en ruines*. Rapport de monitoring. Kisangani.
- Hallade, L. (2013, octobre). « Le retour de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo ». *Echos de la MONUSCO*, Volume IV.
- Hameni, V. (2008). *Politique de défense et de sécurité du Cameroun*. Collection Défense, Stratégie & Relations Internationales. L'Harmattan, Paris.
- Henaire, J. (1998, nov-déc.). «Education à la citoyenneté et réforme scolaire : contexte, principes et voies d'application». *Vie pédagogique*, n° 109.
- Howard, M.(2004). *L'invention de la paix et le retour de la guerre*, Buchet-Castel.
- Human Security Commission (2003). *Human Security Now: Protecting and Empowering People*. New York.

- Ilo Ekha, M. (2013). *Les dynamiques révolutionnaires en Tunisie et en Egypte. Rôle et enjeux pour les grandes puissances occidentales* [Thèse de doctorat, Université Pédagogique Nationale], Kinshasa.
- International Crisis Group (2005, March 30th). «The Congo's Transition is failing Crisis in the Kivus». <https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/democratic-republic-congo/congos-transition-failing-crisis-kivus>.
- Irung-A-Wan (2003, mars). Acte de la 10<sup>ème</sup> Conférence diplomatique ( vol.2). Document d'archive, Kinshasa.
- Jannic-Cherbonnel, F. & Cometti, L. (2024, 7 juin) «Pourquoi la propagande électorale n'est pas arrivée dans toutes les boites aux lettres' ?' [https://www.francetvinfo.fr/elections/europeennes/europeennes-2024-pourquoi-la-propagande-electorale-n-est-pas-arrivee-dans-toutes-les-boites-aux-lettres\\_6590286.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/europeennes/europeennes-2024-pourquoi-la-propagande-electorale-n-est-pas-arrivee-dans-toutes-les-boites-aux-lettres_6590286.html)
- Jaquier, B. (2005, février). «L'analyse géopolitique, une approche indispensable pour l'élaboration de la stratégie des groupes internationaux». *EHL-Forum*, n° 5, Ecole Hôtelière de Lausanne/Suisse.<https://www.ecofine.com/EHL-FORUM/No5/Analyse-geopolitique.pdf>.
- Jeannotte, M. (2005). «La sécurité humaine», Colloque scientifique du CEPES, UQAM, Montréal.
- Jeune Afrique, «Jules Mutebutsi : Colonel congolais dissident ?». <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN18074julesistube0/>.
- Journal Officiel du Zaïre (1976, 20 sept). *Convention portant création de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs*. Gisenyi, Rwanda.
- Journal Officiel du Zaïre (1980, 5 octobre). *Premier protocole additionnel à la Convention du 20 septembre 1976 portant création de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs relative à la création et à l'institutionnalisation des commissions techniques spécialisées de la CEPGL*, n° 20.
- Kabamba, B. (2008). *L'intégration régionale dans l'Afrique des Grands Lacs. Mythes et réalités*. Ed. Luc Pire, Bruxelles.

- Kibiswa, A. (2011). *L'exploitation illicite des ressources naturelles en République Démocratique du Congo : Problèmes juridiques et perspectives* [Mémoire de Licence en Droit, Université de Kinshasa].
- Koïchiro, M. (2001, September). «Today, more than ever, a culture of peace». *UNESCO-mainstreaming the culture of peace*, UNESCO, Paris. [https://www.researchgate.net/publication/280012004\\_UNESCO\\_Mainstreaming\\_-\\_The\\_culture\\_of\\_peace](https://www.researchgate.net/publication/280012004_UNESCO_Mainstreaming_-_The_culture_of_peace)
- Labana, L-A. (2007). *Le conflit. Stratégies, prévention, gestion et modes de résolution*. Chaire de l'UNESCO, Kinshasa.
- Labana, L-A. & Lofembe, B. (2008). *La politique étrangère de la République Démocratique du Congo. Structures, Fonctionnement et Manifestations*. Maison d'Éditions Sirius, Kinshasa.
- Labana, L-A. & Lofembe, B. (2008). *Coopération Internationale : Evolution et approches théoriques*. Médias Paul, Kinshasa.
- Le Potentiel (2007, 26 juin). «Restructuration des FARDC: Divergences UE-RDC». <https://www.google.fr/#q=Restructuration+des+AFRICOM,FARDC/>.
- Lievin, L. (1998). *Droits de l'homme : questions et réponses*. UNESCO, Paris.
- Lukunda, V. M. (2004, décembre). *La Conférence internationale sur la paix, la démocratie et le développement dans la Région des Grands lacs. Coquille vide ou nécessité impérieuse pour le décollage du Congo-Démocratique. Quelques considérations sur le processus*. Editions CEDI, Kinshasa.
- Macleod A. & O'Meara, D. (dir) (2007). *Théorie des relations internationales : Contestations et résistances*, Éditions Athéna, Montréal.
- Maïla, J. (1987). « Enjeux et dilemmes de la sécurité nationale ». *Études internationales*, vol. 18, n° 4, 1987, p. 851-855. URI : <http://id.erudit.org/iderudit/702258ar>.  
DOI:10.7202/702258ar.
- Maimouna, T.D. (2004, nov.). «Quelle pédagogie des droits de l'homme pour l'Afrique ? *«Eduquer aux droits de l'homme : des repères pour l'action*. CIFEDHOP, Genève.
- Manciaux, M. (2001). « La résilience. Un regard qui fait vivre ». *Études. Revue de culture contemporaine*. Vol. 395, n° 4, 2010/10. <https://doi.org/10.3917/etu.954.0321>.

- Massart, P. (1979, mars-avril). «Pour eux, que «d'écoles poubelles» !». *L'enfant du Tiers Monde*. Revue de la promotion humaine et chrétienne dans le monde, n° 320.
- Mata, J. (2003, janvier). «La guerre, insociable sociabilité de l'homme». *Afrique d'espérance*. Dossier Afrique des conflits armés, n° 1.
- McCoy, A. (2017) *In the Shadows of the American Century*. The Rise and Decline of Us Global Power: USA.
- Medhurst, P. (2008). *Mesures de sécurité pour les soldats de la paix des Nations Unies*. Institut de formation aux opérations de paix. VA 23185-USA.
- Medhurst, P. (2008). *Terrorisme global*. Institut de formation aux opérations de paix. VA 23185, Williamsburg.
- Merle, M. (2004). *La politique étrangère*, Paris, Presses Universitaires de France, Paris.
- Minani, R.(sj) (2009). «RDC : La démocratie à l'épreuve de la démocratie». *Communications*. CEPAS, Kinshasa.
- Ministère des affaires étrangères (2008). *Conférence diplomatique* (10<sup>ème</sup> Edition), Kinshasa.
- Modelski, G. (1996). Evolutionary Paradigm for Global Politics. *International Studies Quarterly*. Volume 40. Issue 3. Pages 321-342. <https://doi.org/10.2307/2600714>.
- MONUC (2009). « Normalisation des relations diplomatiques entre Kinshasa et Kigali ». *Radio Okapi*. Reportage. Kinshasa.
- Morin, J-F (2013). *La politique étrangère. Théories, méthodes et références*. Armand Colin, Paris. ISBN : 978-2-200-27222-7.
- Moucharabieh, C. (1996), «Ébauche pour la construction d'un art de la paix». *Dossier de fiches, no.74*, FPH, pp. 323-324.
- Mova, S. (2001). *Congo : Survie et Grandeur. Pari d'une géopolitique nouvelle dans la mondialisation*. Ed. Safari, Kinshasa.
- Mova, S. (2013, 1<sup>er</sup> avril). «Résolution 2098 : C'est un succès diplomatique majeur pour la RDC sous l'impulsion du Président Kabila». Communication, Kinshasa. <http://www.digitalcongo.net/article/90825>.

- Moynihan, P. D. (2002) «La politique des Droits de l'homme». *Anthologie des droits de l'homme*. Nouveaux Horizons. Traduit de l'américain par Thierry PIELAT. Paris. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Civisme>, [fr.wikipedia.org/wiki/Citoyenneté](http://fr.wikipedia.org/wiki/Citoyenneté).
- Mubiala, M. (2010, octobre). «Un leadership effectif pour l'Afrique». *Congo-Afrique XLIX<sup>ème</sup> Année*, N°446, Kinshasa
- Muhinduka, D. (2004, 25-27 mai). «Perspective sur la durabilité de la Société Internationale d'Electricité des pays des grands lacs (SINELAC)», *Communications XX<sup>èmes</sup> journées*. ATM-CREDES, Droits et développement, Nancy.
- Mulumba, F. (2023). « Stratégie : L'importance de la RDC dans la géopolitique mondiale ». Le Maximum. Kinshasa.
- Mutabazi, N. (2004). «Politique d'intégration économique des pays des grands lacs : lecture d'un échec». *Reconstruction de la République Démocratique du Congo. Le rôle de la société civile*, Cahiers des droits de l'homme et de la paix en région des Grands Lacs, vol. 1, n° 1, Kinshasa.
- Mutamba, M. (2007). *L'histoire du Congo par les textes*, Tome II : 1885-1955, Editions universitaires africaines, Kinshasa.
- Nay, O. (S/dir) (2011). *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques* (2<sup>ème</sup> édition). Dalloz, Paris.
- Ndabarebeye, P. (2008). *Guerres et intégration dans les relations internationales africaines à l'heure de la mondialisation. Contribution à l'étude de l'intégration des pays des Grands Lacs africains* [Thèse de doctorat, Université de Lubumbashi].
- Ngoma-Binda, E. (2010, octobre). «Pensée et pratique de la démocratie en Afrique post-coloniale. Cinquante ans avant et après 2010» in *Congo-Afrique XLIX<sup>ème</sup> Année*. N°448, Kinshasa.
- Okende, B. (2012). «Réflexion sur l'évolution des partis politiques en République Démocratique du Congo de 1960 à 2012», *Analyses du Secrétariat Général aux Relations avec les Partis Politiques*, Kinshasa.

- Onana, C. (2023), *Holocauste au Congo : L'Omerta de la communauté internationale*. L'Artilleur, Paris. <https://www.amazon.fr/Holocauste-Congo-LOmerta-communaut%C3%A9-internationale/dp/2810011451>
- Organisation des Nations Unies (1945). *Charte de l'Organisation des Nations Unies*.
- Organisation des Nations Unies (2010). *Résolutions des Nations Unies A/RES/52/13 : culture de la paix et A/53/243*. Déclaration et Programme d'action sur une culture de la Paix
- Organisation mondiale contre la torture (2006), *La Violence Etatique au Congo*. Rapport alternatif présenté au Comité des Nations Unies contre la torture, Genève.
- Pigeaud, F. (2012)» Le lourd bilan humanitaire». MONUSCO. [http://www.rfi.fr/actu/fr/articles/059/article\\_31606.asp](http://www.rfi.fr/actu/fr/articles/059/article_31606.asp).
- Plantain, A. (2005, 14 novembre). «Les chemins de la dignité», *Communications*. UNESCO, Paris.
- Porcher, J., (2008, août-sept). «Défense versus sécurité nationale». *Défense nationale et sécurité collective*, n°8. Paris.
- Porteous, T. & Jaquet, C. (2003). « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne». *Politique étrangère*, n°2, 68<sup>ème</sup> année, Persée.
- Pourtier, R. (2012, 2 juil.). «Les élections de 2011 en RDC, entre cafouillage et tripatouillage». *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif. URL : <http://echogeo.revues.org/13119>; DOI : 10.4000/echogeo.13119.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (1994). *Rapport mondial sur le développement humain*. Oxford University Press, New York.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (2002) *Rapport mondial sur le développement humain : Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*
- Relief Web (2010, 17 juin), «Qui sont les groupes armés à l'Est de la RDC ?». IRIN, Kinshasa. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rdc-le-whos-who-des-groupes-arm%C3%A9s-dans-lest>.
- Réseau des Commissions Justice et Paix (2007) *Pacte sur la Sécurité, Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs*. Kinshasa.

- Reychler, L. & Migabo, K. (2010). *DR Congo. Positive Prospects. Building sustainable peace together*, Open book, Congolese universities and NGOs and International Peace Research Association.
- Rigaud, C. (2013, 6 novembre). «RDC : Un nouveau scénario s'écrit au Kivu». *Afrikarabia*.
- Rigaud, C. (2012, octobre). « RDC : Les groupes armés prolifèrent au Nord-Kivu». *Afrikarabia*, Kinshasa.
- Rocher, G. (1969). *Introduction à la sociologie générale*. 3 volumes. HMH, Montréal.
- Rocher, G. (1972). *Talcott Parsons et la sociologie américaine*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Sary, B. (2009). «Lire les décisions de politique étrangère du Congo : du pragmatisme de Mobutu à l'idéalisme de Kabila L.D. *Analysis*, CRUPN, Kinshasa, 2009.
- Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) (2008). *Blanc français*.
- Shyaka, A. (S/dir) (2004). *La Résolution des Conflits en Afrique de Grands Lacs. Revue Critique des Mécanismes Internationaux*. Editions de l'UNR. Pilloti-Press, Kigali.
- Sinclair, M. (2003). *Principes de la planification de l'éducation*. IPE/UNESCO, Paris.
- Smith, S. R. (2007). *L'utilité de la force*, Economica, Paris.
- Solms, F. & Reuver, M. (1986). SOLMS, F. & REUVER, M., *Quelle paix ? Un débat essentiel au sein des Eglises*. Centre Europe Tiers-Monde, Genève.
- Sur, S. (2010). *Un monde en miettes – Les relations internationales à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Documentation française.
- Tepeneag, N. (2008, 24 nov.). «L'origine de la crise humanitaire en RDC». *Plan d'Action Humanitaire 2009: République Démocratique du Congo*, UNOCHA, Kinshasa. <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/plan-daction-humanitaire-2009-r%C3%A9publique-d%C3%A9mocratique-du-congo>.
- Tougas, D.(2009, 26 février). «Les transnationales minières à l'assaut du Zaïre comme du Congo». *Info-Zaïre et Entraide missionnaire*, Numéro spécial. Montréal.
- Tshikoji, S. (2005). *Au cœur de la crise congolaise. Choix et responsabilités politiques*. CERDAF, Kinshasa.

- Tshimanga, E. (2004). *La démocratie et ses blocages au Congo-Kinshasa de 1958 à nos jours*. Points de vue concrets. L'Harmattan, Paris.
- Tshisungu, E. (1993). «La Conférence nationale souveraine du Zaïre, une occasion manquée». <http://debatnationalrdc.chez.com/CNS.html>.
- Tshiyembe, M. (2003). *Géopolitique de paix en Afrique médiane : Angola, Burundi, RDC, République du Congo, Ouganda, Rwanda*. L'Harmattan, Paris.
- Tshiyembe, M. (2007). *Refondation de la nation et nationalité en République démocratique du Congo*. Espace Kinshasa. L'Harmattan, Paris.
- Tshiyembe, M., Tubene, S. & Kasongo, A. (S/dir.) (2007). *La renaissance de la République Démocratique du Congo. Enjeux et perspectives*, Col. *Etudes africaines*, L'Harmattan, Paris.
- Tulkens, F., De Schutter, O. & Van Drooghenbroeck, S. (2005). *Code de droit international des droits de l'homme*. 3<sup>e</sup> Ed. Bruylant. <https://www.lgdj.fr/code-de-droit-international-des-droits-de-l-homme-9782802721154.html>.
- Tusseau, G. (2001). *Jeremy Bentham et le droit constitutionnel. Une approche de l'utilitarisme Juridique*. L'Harmattan, Paris.
- Ugurashebuja, O. (1987). « Paix n'est pas tranquillité » in *Zaïre-Afrique*, n° 211, Kinshasa.
- Uwanone, J-P. (2005). «Rwanda Development Gateway». [https://en.wikipedia.org/wiki/Rwanda\\_Development\\_Gateway](https://en.wikipedia.org/wiki/Rwanda_Development_Gateway).
- Vanistendael, S. (2002, janvier). « La résilience : un regard qui fait vivre ». Bureau International Catholique de l'Enfance. Genève. [https://psychaanalyse.com/pdf/la%20resilience%](https://psychaanalyse.com/pdf/la%20resilience%20).
- Yusuf, A. A. (2020, juillet). « La Charte des Nations Unies après 75 ans : réflexions personnelles ». Audience de la Cour Internationale de Justice. La Haye. Pays-Bas.
- Waltz, K. (2006). «Realist Thought and Neorealist Theory». *Controversies in International Relations Theory*, New York.
- Wolfers, A. (1962). *Discord and collaboration. Essays on international politics*.
- Woodhouse, T. & Duffey, T. (2008). *Maintien de la paix et résolution internationale des conflits*, Institut de formation aux opérations de paix, Williamsburg, VA-USA, 2008.

## Annexes

### **Annexe 1- Guide de discussion de l'atelier sur la sécurité (février 2022)**

#### ***Contexte et enjeux du conflit en RDC (Groupe 1)***

1. Comment expliquez-vous le contexte du conflit congolais depuis les années 1990 ? Quels en sont les enjeux importants ? Quelle pronostique peut-on dégager de l'actualité de nos jours?
2. Pourquoi selon vous, le dénouement du conflit congolais tarde de conduire la RDC à sa stabilité en dépit des interventions multiples de 2003 à 2016 ? Quelle dynamique peut-on garder à l'esprit à nos jours ?
3. Quels sont les défis/obstacles majeurs qui bloquent l'aboutissement du processus de la recherche de la stabilité en RDC ?

#### ***Apport de la communauté internationale (Groupe 2)***

4. Pensez-vous que l'appui de l'ONU par le biais de la MONUC/MONUSCO, d'autres agences spécialisées ainsi que celui des Organisations internationales et régionales impliquées dans la situation de la RDC a apporté ou apportera le nécessaire pour l'aboutissement heureux du processus de la recherche de la stabilité du pays ? Comment ?
5. Quelles sont selon vous les opportunités offertes à la RDC par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'ONU ? Quelles perspectives s'y dégagent pour la stabilité de la RDC ? Le pays devrait-il compter sur ce mécanisme ?
6. Quelles considérations avez-vous sur la Brigade d'intervention de la MONUSCO telle que créée par la Résolution 2098 ? Expliquez un peu plus en se basant sur l'actualité.

#### ***Construction de la sécurité et la stabilité en RDC (Groupe 3)***

7. Comment percevez-vous le secteur de sécurité de la RDC ces dernières années. Dans quelle vision le pays peut-il la rendre effective et efficace ?
8. Quelles stratégies la RDC doit-elle mettre en place pour accroître et maintenir la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ?

9. Comment selon vous, la RDC devrait-elle profiter au maximum de la présence de la Brigade d'intervention pour accélérer ou parachever la réforme du secteur de la sécurité? Quelles stratégies seraient les plus productives ? Quels sont les axes prioritaires ?

***Construction de la sécurité et la stabilité en RDC (Groupe 4)***

10. Au regard de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, dressez une ébauche de la feuille de route sous forme de plans d'actions de la mise en œuvre des engagements de la RDC.
11. Selon vous quelles sont les actions concrètes que la RDC et ses partenaires devraient-elles mener pour arriver à obtenir la stabilité dans le pays ? Combien de temps cela peut-il encore durer ?
12. Quelle prédiction faites-vous de la stabilité de la RDC d'ici 2023 ? Y-t-il à espérer ?

***Participation de la RDC à la sécurité mondiale (Groupe 5)***

13. Selon vous, comment la RDC peut-elle participer activement par son potentiel de puissance à rendre l'espace Etat-monde plus attractif ?
14. Comment concevez-vous le coût de la paix et la sécurité en RDC? Pensez-vous que le pays y a gagné ou y a perdu quelque chose ? Plus de détails si possible!
15. Dans quelle mesure le secteur de sécurité de la RDC peut-il apporter une contribution à l'accroissement de la paix et la sécurité internationales y compris celle de la région des grands lacs africains ?

## **Annexe 2- Guide de discussion complémentaire avec les experts (mai-juin 2022)<sup>47</sup>**

1. En votre qualité d'expert, comment expliquez-vous le contexte des conflits armés et d'instabilité politique en RDC depuis les années 1990 ? Quels en sont les enjeux importants ? Quelle pronostique peut-on dégagée de l'actualité ?
2. Pourquoi selon vous, le dénouement du conflit congolais a -t-il tardé de conduire la RDC à sa stabilité durable en dépit des interventions multiples de 2003 à 2013 ? Quelle dynamique peut-on garder à l'esprit à nos jours ?
3. Pensez-vous que l'appui de l'ONU par le biais de la MONUC/MONUSCO, d'autres agences spécialisées ainsi que celui des Organisations internationales et régionales œuvrant en RDC a apporté ou apportera le nécessaire pour l'aboutissement heureux du processus de la recherche de la stabilité du pays ? Comment ?
4. Comment concevez-vous le coût de la paix et la sécurité en RDC ? Pensez-vous que le pays y gagne ou y perd quelque chose ? Plus de détails si possible !
5. Quelles sont selon vous les opportunités offertes à la RDC par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'ONU ? Quelles perspectives s'y dégagent pour la stabilité de la RDC ? Le pays pouvait-il compter sur cette disposition ?
6. Quelles considérations avez-vous sur la Brigade d'intervention de la MONUSCO telle que créée par la Résolution 2098 ? Expliquez un peu plus en se basant sur l'actualité.
7. Comment selon vous, la RDC pouvait-elle profiter au maximum de la présence de la Brigade d'intervention pour accélérer ou parachever le processus de la recherche de sa stabilité ? Quelles stratégies seraient les plus productives ?
8. Comment percevez-vous la construction du paradigme de sécurité de la RDC ces dernières années. Dans quelle vision le pays peut-il la rendre effective et efficace ?
9. Selon vous, comment la RDC peut-elle participer activement par son potentiel de puissance à rendre l'espace Etat-monde plus attractif ?
10. Quelles stratégies la RDC devrait-elle mettre en place pour accroître et maintenir la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national ?
11. Quelle est la contribution de la recherche dans le processus de la quête de la stabilité de la RDC ? Est-elle réelle ou non ? Pourquoi ?
12. Selon vous quelles sont les actions concrètes que la RDC et ses partenaires devraient-elles mener pour arriver à obtenir la stabilité dans le pays ? Combien de temps cela peut-il encore durer ?
13. Quels sont les défis/obstacles majeurs qui bloquent l'aboutissement du processus de la recherche de la stabilité en RDC ?
14. Quelle prédiction faites-vous de la stabilité de la RDC d'ici 2023/2028 ? Y-t-il à espérer ?

---

<sup>47</sup>Mot d'introduction : En tant que chercheur indépendant en formation, nous recherchons en permanence de nouvelles manières d'améliorer la vision et les stratégies des institutions congolaises dans le processus de la recherche de la stabilité de la RDC. À cette fin, dans le cadre d'une recherche en vue de rédiger notre thèse de doctorat en Relations internationales (2021-2024), nous désirons savoir ce que vous pensez du processus de la recherche de la stabilité en RDC de 2003-2016. Nous vous serions donc reconnaissants de prendre quelques minutes de votre temps pour répondre à quelques questions. En tant qu'acteur important, ce que vous pensez de nos institutions et du processus de la recherche de la paix, de la sécurité et de la stabilité de la RDC est une information cruciale pour nous. Aidez-nous à obtenir toute documentation et à contribuer ainsi à l'avenir de notre pays et de la science en général et vous méritez bien ce rôle ! Ne répondre uniquement qu'à la question que vous voulez. Merci.

## Annexe 3-Questionnaire d'enquête sur la paix et la sécurité (fév.-mar. 2022)

Enquête-Sondage d'opinion		 INVESTIGATION RDC STABLE
<p><b>Cher partenaire/cher compatriote</b>            En tant que chercheur indépendant en formation, nous recherchons en permanence de nouvelles manières d'améliorer la vision et les stratégies des institutions congolaises dans le processus de la recherche de la stabilité de la RDC. À cette fin, dans le cadre d'une recherche pour rédiger notre thèse de doctorat en Sciences politiques/Relations internationales (2021-2024) nous désirons savoir ce que vous pensez du processus de la recherche de la stabilité en RDC de 2003-2016. En tant qu'acteur important, ce que vous pensez de nos institutions et du processus de la recherche de stabilité de la RDC est une information cruciale pour nous. Nous serons reconnaissants si vous contribuez à cette recherche et vous méritez bien ce rôle!            Nous vous remercions d'avance  <b>Consigne :</b> Idéalement chaque acteur peut noter lui-même ces données en réponses aux questions sur ce formulaire. Le nom est facultatif. Le chercheur garantit la confidentialité totale si l'acteur ne souhaite pas que des indications précises sur sa personne soient révélées. <b>Le Chercheur</b></p>		
<b>0. Case d'identification</b>		<b>IV. Mécanismes et conditions vers la sécurité et la stabilité</b>
0.1. Noms/sobriquet - enquêté		<b>11. Qui doit normalement trouver la solution à ce conflit ?</b> <input type="checkbox"/> L'ONU et autres organisations ou communauté internationale(1) <input type="checkbox"/> Les puissances occidentales (2) <input type="checkbox"/> Les pays voisins (3) <input type="checkbox"/> La RDC et son armée(4) Commentaire :
0.2. Province/Pays d'origine		
0.3. Qualité de l'enquêté (e)		
0.4. Age de l'enquêté (e)		
<b>I. Connaissance des concepts</b>		<b>12. Quelle est la période où la RDC a réellement fait comprendre sa situation de victime du conflit qui se déroule sur son territoire ?</b> <input type="checkbox"/> 1996(1) <input type="checkbox"/> 1998 (2) <input type="checkbox"/> 2009 (3) <input type="checkbox"/> 2013(4) Commentaire :
<b>1. Qu'entendez-vous par les concepts "stabilité" et "sécurité" ?</b> <input type="checkbox"/> On a de la stabilité lorsqu'on a l'équilibre sociale (1) <input type="checkbox"/> On a de la stabilité lorsqu'on a la paix (2) <input type="checkbox"/> On est en sécurité quand on a la sûreté (3) <input type="checkbox"/> On est en sécurité quand on a de l'assurance de vie(4) Commentaire :		
<b>2. Le concept "stabilité" a-t-il une extension plus large que celui de "sécurité" ?</b> <input type="checkbox"/> (1) Oui, c'est vrai <input type="checkbox"/> (2) Non, l'inverse		<b>13. Quelle Résolution de l'ONU qui a le plus inauguré un couloir pour la stabilité de la RDC ?</b> <input type="checkbox"/> La Résolution 1279 en 1999 (1) <input type="checkbox"/> La Résolution 1925 en 2010 (2) <input type="checkbox"/> La Résolution 2076 en 2012 (3) <input type="checkbox"/> La Résolution 2098 en 2013 (4) Commentaire :
<b>II. Processus de la quête de la stabilité en RDC</b>		
<b>3. Par quel événement majeur l'instabilité de la RDC a été déclenchée ?</b> <input type="checkbox"/> La mort des Présidents Habyarimana et Ntaryamira(1) <input type="checkbox"/> L'entrée massive des réfugiés dans l'est du pays en 1994 (2) <input type="checkbox"/> La mort du Président Mobutu (3) <input type="checkbox"/> L'occupation rwandaise et ougandaise (4) Commentaire :		<b>14. Quand peut-on dire que le Conseil de Sécurité de l'ONU a le plus concentré ses efforts pour la RDC et la région ?</b> <input type="checkbox"/> 1999 (1) <input type="checkbox"/> 2006 (2) <input type="checkbox"/> 2011 (3) <input type="checkbox"/> 2013(4) Commentaire :
<b>4. A quelle période précise le conflit congolais a-t-il réellement pris de l'ampleur régionale ?</b> <input type="checkbox"/> Pendant la guerre de l'AFDL en 1996-1997 (1) <input type="checkbox"/> Pendant la guerre du RCD en 1998-2003(2) <input type="checkbox"/> Pendant la guerre du CNDP (3) <input type="checkbox"/> Pendant la guerre du M23 (4) Commentaire :		
<b>5. Par quelle voie pensez-vous le conflit sera normalement terminé ?</b> <input type="checkbox"/> La guerre (1) <input type="checkbox"/> L'imposition de la paix par l'ONU (2) <input type="checkbox"/> La négociation/la diplomatie (3) <input type="checkbox"/> Le dialogue inter-congolais (4) Commentaire :		<b>15. A quoi se rattache(nt) le(s) mécanisme(s) le(s) plus puissant(s) pour l'instauration de la paix, la sécurité et la stabilité en RDC et dans la région ?</b> <input type="checkbox"/> La Conférence de Goma (1) <input type="checkbox"/> Le Pacte pour la paix, la sécurité et le développement (2) <input type="checkbox"/> L'Accord-cadre d'Addis Abeba de 2013 (3) <input type="checkbox"/> Les concertations nationales de 2014 (4) Commentaire :
<b>III. Indices et facteurs de croissance des turbulences</b>		
<b>6. Quel groupe est le catalyseur réel du conflit congolais ?</b> <input type="checkbox"/> Les Congolais eux-mêmes (1) <input type="checkbox"/> Les puissances occidentales (2) <input type="checkbox"/> Le Rwanda et l'Ouganda (3) <input type="checkbox"/> Les multinationales occidentales(4) Commentaire :		<b>16. A qui revient essentiellement le mérite de la défaite du M23 le 5 novembre 2013 ?</b> <input type="checkbox"/> L'armée congolaise(1) <input type="checkbox"/> La Brigade d'intervention (2) <input type="checkbox"/> La population congolaise tout entière (3) <input type="checkbox"/> Le gouvernement congolais(4) Commentaire :
<b>7. Quelle est la raison principale pour laquelle les antagonistes se battent sur le territoire de la RDC ?</b> <input type="checkbox"/> Exercice du pouvoir (1) <input type="checkbox"/> Elargissement du territoire national (2) <input type="checkbox"/> Renforcement de moyens de subsistance (3) <input type="checkbox"/> Contrôle et influence sur l'économie congolaise(4) Commentaire :		
<b>8. Comment qualifiez-vous le conflit en RDC ?</b> <input type="checkbox"/> Une guerre civile (1) <input type="checkbox"/> Une guerre économique (2) <input type="checkbox"/> Une guerre d'invasion/agression (3) <input type="checkbox"/> Une guerre banale(4) Commentaire :		<b>17. Avec la victoire sur le M23, la RDC a une opportunité pour chasser quel acteur nuisible ?</b> <input type="checkbox"/> Les groupes armés étrangers œuvrant en RDC(1) <input type="checkbox"/> Les multinationales (2) <input type="checkbox"/> Les puissances occidentales (3) <input type="checkbox"/> Les groupes nationaux de résistance (4) Commentaire :
<b>9. Quelles sont les conséquences néfastes du conflit en RDC ?</b> <input type="checkbox"/> La perte des vies et la cassure du tissu social(1) <input type="checkbox"/> Le pillage systématique des ressources naturelles (2) <input type="checkbox"/> Les viols et violences contre les populations civiles (3) <input type="checkbox"/> Les crimes de guerre, crimes contre l'humanité(4) Commentaire :		
<b>10. Qui sont réellement mis en mal avec le conflit congolais ?</b> <input type="checkbox"/> La population et les institutions congolaises (1) <input type="checkbox"/> Les Etats de la région et du monde (2) <input type="checkbox"/> Les pays voisins (3) <input type="checkbox"/> La communauté internationale/ONU (4) Commentaire :		<b>18. Quel est le préalable majeur de la RDC à maintenir sa stabilité ?</b> <input type="checkbox"/> La formation d'une armée républicaine engagée (1) <input type="checkbox"/> La redynamisation de sa diplomatie (2) <input type="checkbox"/> Le renforcement de la coopération (3) <input type="checkbox"/> Le maintien de la brigade d'intervention en RDC(4) Commentaire :
		<b>V. Projections de la sécurité et de la stabilité en RDC</b>
		<b>19. Quel prédiction faites-vous de la RDC sans les groupes armés ?</b> <input type="checkbox"/> Un lieu florissant d'échanges commerciaux et humains (1) <input type="checkbox"/> Un bastion de la paix et du développement en Afrique et dans le monde (2) <input type="checkbox"/> Un centre de détente et de tourisme (3) <input type="checkbox"/> Une capitale des rencontres internationales pour le progrès (4) Commentaire :
		<b>20. Autour de quelle année projetez-vous que la RDC sera stable et puissante ?</b> <input type="checkbox"/> 2018 (1) <input type="checkbox"/> 2028 (2) <input type="checkbox"/> 2023 (3) <input type="checkbox"/> 2033(4) Commentaire :

### Annexe 4-Qualité des informateurs additionnels pour triangulation (2022)

#	Profession	Particularité	Province d'origine
1	Diplomate	23 ans dans les missions diplomatiques. Il est politologue	Sud-Kivu
2	Enseignant au Supérieur	A travaillé à la Présidence de la République	Equateur
3	Enseignant au Supérieur	A travaillé à la Présidence de la République	Haut Katanga
4	Etudiant	Membre de la société civile	Kongo central
5	Humanitaire	Retour au pays après 8 ans dans l'expatriation, a une ambition politique	Nord-Kivu
6	Humanitaire	Retour au pays après 25 ans dans l'expatriation, collabore avec des diplomates	Kongo central
7	Infirmier	A travaillé dans 7 provinces de la RDC et suit avec intérêt l'actualité politique	Tshopo
8	Ingénieur architecte	Suit et analyse régulièrement l'information/actualité sociopolitique	Kasai central
9	Journaliste	Anime une émission sociopolitique	Kwango
10	Juriste/avocat	Anime une Organisation non gouvernementale de développement et suit l'évolution des événements politiques	Sud-Kivu
11	Opérateur économique	Intéressé de la vie politique	Maniema
12	Pasteur	Acteur influent d'un parti politique de l'opposition	Kasai Oriental
13	Deputé provincial	Actif dans un parti politique	Kinshasa
14	Financier/comptable	Analyse l'actualité	Haut-Katanga
15	Inspecteur de l'enseignement	Suit de près les informations politiques	Ituri
16	Directeur d'école	Analyse l'actualité	Kinshasa
17	Journaliste	Anime une émission politique	Kasai central
18	Enseignant du secondaire	Intéressé de la vie politique	Tanganyika
19	Agronome	Acteur influent d'un parti politique de la majorité	Maniema
20	Medecin	Intéressé aux informations politiques	Mai-Ndombe
21	Fonctionnaire de l'Etat	Intéressé de la vie politique et travaillant comme cadre dans un ministère régalien	Kongo central
22	Professeur d'Université	Enseigne les sciences politiques	Lualaba
23	Opérateur économique	Analyse l'actualité	Nord-Kivu
24	Vétérinaire	Acteur influent d'un parti politique de la majorité	Mongala
25	Technicien de dévelop.		Bas-Uele
26	Géologue travaillant dans une mine	Intéressé aux informations politiques	Haut-Lomami
27	Géomètre	Intéressé aux informations politiques	Tshuapa
28	Etudiant en Rel. Int.	Acteur influent d'un parti politique de l'opposition	Sankuru
29	Magistrat	Intéressé de la vie politique	Sud-Ubangi
30	Député national	Cadre d'un parti politique	Ituri